

ISSN 1831-323X

eurostat
Pocketbooks

Chiffres clés de l'Europe

Édition 2009



Chiffres clés de l'Europe
Édition 2009

Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne.

Un numéro unique gratuit (*):

00 800 6 7 8 9 10 11

(*). Certains opérateurs de téléphonie mobile ne permettent pas l'accès aux numéros 00 800 ou peuvent facturer ces appels.

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet via le serveur Europa (<http://europa.eu>).

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2009

ISBN 978-92-79-11058-0

ISSN 1831-323X

DOI 10.2785/25397

Numéro de catalogue: KS-EI-08-001-FR-C

Thème: Statistiques générales et régionales

Collection: Pocketbooks

© Communautés européennes, 2009

© Photo de couverture: European Communities (the Digital Photo Library of the Regional Policy DG of the European Commission)

Eurostat est l'office statistique des Communautés européennes. Il a pour tâche de rassembler et d'analyser les chiffres provenant des différents instituts européens de statistique afin de fournir des données comparables et harmonisées à l'Union européenne, indispensables à la définition, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques communautaires. Ses produits et services statistiques constituent également des outils très précieux pour les entreprises, les organisations professionnelles, les universitaires, les documentalistes, les organisations non gouvernementales, les médias et les citoyens à travers l'Europe.

Le programme de publications d'Eurostat est constitué de plusieurs collections:

- Les **Communiqués de presse** fournissent des informations récentes sur les Euro-indicateurs et couvrent des sujets liés aux domaines social, économique, régional, agricole et environnemental.
- Les **Livres statistiques**: ces publications de format A4 contiennent une analyse des données statistiques qui y sont présentées.
- Les **Pocketbooks** sont des ouvrages gratuits de la taille d'un livre de poche qui visent à donner au lecteur un ensemble de données de base sur un sujet spécifique.
- Les **Statistiques en bref** offrent des résumés mis à jour des principaux résultats issus d'enquêtes, d'études et d'analyses statistiques.
- Les **Données en bref** présentent des statistiques récentes accompagnées de notes méthodologiques.
- Les **Méthodologies et working papers** sont des publications à caractère technique destinées aux experts d'un domaine particulier.

Les publications d'Eurostat peuvent être commandées via l'EU Bookshop à l'adresse suivante: <http://bookshop.europa.eu>.

Toutes les publications peuvent être téléchargées gratuitement, en format PDF, à partir du site internet d'Eurostat. Vous y trouverez également toutes les bases de données d'Eurostat disponibles gratuitement, ainsi que des tableaux avec les indicateurs conjoncturels et structurels les plus utilisés et demandés.

Eurostat a mis en place, conjointement avec les membres du Système statistique européen (SSE), un réseau de centres d'appui qui couvre presque tous les États membres et certains pays de l'Association européenne de libre échange (AELE). Leur mission est d'aider et d'orienter les utilisateurs qui se procureront des données statistiques européennes sur l'internet.

PRÉFACE

Les statistiques officielles jouent un rôle fondamental dans la société actuelle. Les administrations publiques, les décideurs politiques, les opérateurs économiques, les marchés, les chercheurs et les citoyens ont besoin de statistiques d'excellente qualité pour décrire aussi précisément que possible la situation économique, sociale, environnementale et culturelle. Les autorités statistiques répondent aux besoins qu'ont ces utilisateurs d'accéder facilement et rapidement à de telles informations de haute qualité.



Il est essentiel de disposer d'informations statistiques impartiales et objectives pour prendre des décisions éclairées, fondées sur une image précise et pertinente de la société. Les informations statistiques sous-tendent la transparence et la visibilité des décisions politiques. Ainsi, les statistiques officielles sont un bien public et la base d'un fonctionnement harmonieux de la démocratie.

À l'échelle européenne, les statistiques sont de plus en plus importantes pour la définition, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques. L'Europe requiert d'innombrables données statistiques qui répondent aux normes les plus strictes en termes de qualité. C'est ainsi, par exemple, que des statistiques fiables sont nécessaires pour évaluer des variables macroéconomiques telles que l'inflation, l'emploi, la croissance économique ou le cycle économique, pour faciliter la coordination des politiques économiques entre les États membres, pour faire avancer l'Europe sur le chemin de la prospérité durable, notamment grâce à la stratégie de Lisbonne révisée et aux lignes directrices intégrées en matière de croissance et d'emploi, et enfin pour conforter l'engagement envers la solidarité et la justice sociale. Les statistiques européennes constituent ainsi un outil d'information indispensable, contribuant au suivi des objectifs stratégiques de l'Union européenne et soutenant les politiques sous-jacentes et les instruments mis en œuvre.

Eurostat, l'Office statistique des Communautés européennes, assure la collecte, la production et la diffusion de statistiques harmonisées au niveau européen. Il obtient la plupart de ses données des autorités chargées des statistiques nationales dans les États membres. Ensuite, il traite, analyse et publie ces données au niveau européen, en appliquant des concepts, méthodes et normes statistiques communs. En outre, Eurostat soutient et encourage le développement de systèmes statistiques similaires dans les pays voisins de l'Union européenne, stimulant ainsi un processus d'harmonisation.

J'espère que cette publication vous incitera à utiliser les données d'Eurostat pour votre propre information et dans votre travail quotidien. Je vous invite à consulter notre site internet <http://ec.europa.eu/eurostat>, qui vous offre un accès gratuit à la quasi-totalité des données et des publications d'Eurostat.

Walter Radermacher

Directeur général, Eurostat

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'W. Radermacher', written in a cursive style.

Chiffres clés de l'Europe – Édition 2009

La publication «Chiffres clés de l'Europe – Édition 2009» fournit un ensemble varié de données statistiques collectées par Eurostat, l'Office statistique des Communautés européennes. La présentation suit en grande partie les thèmes statistiques de la base de données de diffusion gratuite d'Eurostat (voir plus bas pour l'adresse internet). Les données couvrent la totalité de l'Union européenne (UE-27), la zone euro et les États membres, et - lorsque les informations sont disponibles - les pays candidats, les pays de l'AELE, le Japon et les États-Unis.

Rédacteur en chef:

Gunter Schäfer

Équipe éditoriale:

Virginie Dohn, Diana Ivan, Annika Johansson-Augier, Jukka Piirto, Ulrich Wieland

Contacts:

Eurostat

Office statistique des Communautés européennes

Bâtiment Joseph Bech

5, Rue Alphonse Weicker

L-2721 Luxembourg

Adresse électronique: estat-user-support@ec.europa.eu

Production:

INFORMA sàrl Giovanni Albertone, Simon Allen, Edward Cook, Andrew Redpath

Pour plus d'informations, rendez-vous sur:

<http://ec.europa.eu/eurostat>

Extraction des données:

Août 2008

REMERCIEMENTS

Le rédacteur en chef et l'équipe éditoriale adressent leurs remerciements à tous ceux qui ont contribué à la réalisation de cette publication. Celle-ci a pu être publiée grâce à la collaboration et à l'assistance des organisations et personnes suivantes:

EUROSTAT (OFFICE STATISTIQUE DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES)

Direction C: Comptes nationaux et européens

C2 Comptes nationaux — Production (A. Krüger, J. Runesson)

C3 Finances publiques (L. Frej Ohlsson)

C4 Balance des paiements (G. Vergina, M. Hult, M. Hussain, M. Lazaro)

C5 Validation des comptes publics (P. Parlasca, A. Tokofai, J. Verinder, M. Wozowczyk)

Direction D: Statistiques économiques et régionales

D1 Indicateurs clés pour les politiques européennes (G. Lock, G-L. Mazzi, R. Ruggeri Cannata)

D2 Indicateurs régionaux et information géographique (Å. Önerfors, B. Quennery, D. Rizzi)

D3 Statistiques conjoncturelles (D. Amil, A. Giannoplidis, J. Fassbender, C. Lipp-Lingua, L. Oehman, I. Schoen, S. Visocka)

D4 Statistiques des prix (K. Hayes, T. Mrlianova, C. Wirtz)

Direction E: Statistiques agricoles et environnementales; coopération statistique

E1 Statistiques agricoles — Méthodologie (C. Coyette, R. Knaapi, P. Nadin, J. Selenius)

E2 Statistiques agricoles — Production (R. Ataide Dias, S. Bos, F. Cardoso, G. Mahon, C. Ollier, K. Panagopoulos, F. Zampogna)

E3 Statistiques de l'environnement (J.C. Cabeça, J. Förster, J. Hass, J. Klein, W. Kloek, U. Roewer)

Direction F: Statistiques sociales et société de l'information

F1 Statistiques démographiques et de la migration (A. Herm, P. Juchno, G. Kyi, D. Thorogood)

F2 Statistiques du marché du travail (L. Biedma, S. Casali, D. Dupré, S. Jouhette, P. Regnard, F. Romans, E. Schaaf)

F3 Statistiques des conditions de vie et de la protection sociale (T. Bento, L. Wahrig, P. Wolff)

F4 Statistiques de l'éducation, des sciences et de la culture (M. Beck-Domzalska, B. Felix, G. Istrate, L. Mejer, T. Meri, S. Parvan, R. Petkova, F. Reis, V. Ritola, H. Wilen)

F5 Statistiques de la santé et de la sécurité alimentaire (L. Agafitei, B. De Norre, A. Karjalainen, E. Cayotte, E. Rohner-Thielen)

F6 Statistiques de la société de l'information et du tourisme (C. Demunter, G. Di Giacomo, S. Fickinger, A. Lööf, M. Lumio, H. Seybert, M. Smihily, U. Spörel, A. Wirthmann)

Direction G: Statistiques des entreprises

G1 Statistiques structurelles des entreprises (P. Sneijers, A. Stawińska, B. Williams)

G3 Statistiques du commerce international – Production (G. Gambini)

G4 Statistiques de l'énergie (A. Gikas, R. Roman Enescu)

G5 Statistiques des transports (J. Noreland, H. Strelow)

OFFICE DES PUBLICATIONS OFFICIELLES DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

TABLE DES MATIÈRES

Page

Remerciements	3
Guide	8
Abréviations	11

Chapitre 1: L'économie et les finances

Le PIB	18
La production économique	20
Les dépenses du PIB et les investissements	22
La productivité de la main-d'œuvre	24
Les taux d'intérêt	26
Les indices des prix à la consommation	28
La convergence des prix et la compétitivité	30
Le solde public et la dette publique	32
Les impôts et les cotisations sociales	34
Les investissements directs étrangers	36
L'aide publique au développement	40

Chapitre 2: La population et les conditions sociales

La population mondiale	44
La population de l'UE	46
La population de l'UE par classe d'âge	48
Les mariages et les divorces	50
Les naissances et la fécondité	52
La migration	54
La nationalité et l'asile	56
L'espérance de vie et la mortalité	58
Les problèmes de santé	60
Les accidents	62
Les soins de santé	64
Les élèves et les étudiants	66
Le niveau d'éducation	68
Les dépenses d'éducation	70
La formation permanente	72
L'emploi	74
La croissance de l'emploi	76
Le chômage	78
La demande de main d'œuvre	80
Le travail à temps partiel, temporaire et secondaire	82
Les revenus et les salaires minimums	84
Les bas salaires	86
Les dépenses de consommation des ménages	88
Les conditions de vie	90
La protection sociale	92
La bonne gouvernance	94

Chapitre 3: L'industrie, le commerce et les services

Les activités en déclin et en expansion	98
Les statistiques conjoncturelles pour l'industrie	100
Les statistiques conjoncturelles pour la construction	102
Les statistiques conjoncturelles pour le commerce de détail	104
Les statistiques conjoncturelles pour les autres services	106
La structure de l'économie marchande	108
La taille des sous-secteurs de l'industrie manufacturière et des services	110
Les coûts de personnel	112
La rentabilité	114
Les classes de taille d'entreprises	116
La productivité de la main-d'œuvre par secteur et par classe de taille d'entreprise	118
Les produits vendus	120
Le tourisme	122

Chapitre 4: L'agriculture, la sylviculture et la pêche

L'utilisation des sols pour l'agriculture et la sylviculture	126
La production agricole	128
La production économique agricole	130
L'agriculture, l'environnement et le développement rural	132
La sylviculture	134
La pêche	136

Chapitre 5: Le commerce international

La part dans le commerce mondial de biens et de services	140
Le commerce international des services	142
Le commerce international des marchandises	144
Les principaux partenaires commerciaux de l'UE	146
Les échanges de l'UE par type de produits	148
Le commerce extérieur entre les États membres de l'UE	150

Chapitre 6: Les transports

La répartition modale des transports	154
Le transport de marchandises	156
Le transport aérien et maritime de voyageurs	158

Chapitre 7: L'énergie et l'environnement

La production d'énergie primaire	162
La production d'énergie renouvelable	164
Les importations d'énergie	166
La consommation intérieure, la dépendance et l'intensité énergétique	168

L'électricité	170
Les prix de l'énergie	172
Les gaz à effet de serre	174
L'exposition de la population urbaine à la pollution de l'air	176
Les ressources en eau	178
Le traitement des eaux usées	180
La production et le traitement des déchets	182
Les dépenses de protection de l'environnement, EMAS et les éco-labels	184

Chapitre 8: Les sciences et les technologies

Les ressources humaines	188
Les dépenses en recherche et développement	190
Les secteurs de haute technologie et les services à haut niveau de savoir	192
Les brevets	194
L'innovation	196
L'accès des ménages à internet	198
L'utilisation des TIC par les particuliers	200
L'utilisation des TIC par les entreprises	202
Le commerce électronique	204
Les télécommunications	206
Les télécommunications: chiffre d'affaires et part de marché	208

Chapitre 9: Les régions d'Europe

Les statistiques régionales: informations générales et définitions	212
Sélection d'indicateurs régionaux	214
Dispersion des taux d'emploi régionaux	226

GUIDE

La publication

Chiffres clés de l'Europe – Édition 2009 fournit une vue d'ensemble des données disponibles au travers du Système statistique européen. Elle appartient à la même famille de publications récapitulatives que l'annuaire Eurostat, plus fourni. La publication présente un ensemble équilibré d'indicateurs, ainsi que de nombreuses informations transversales disponibles dans la base de données de diffusion d'Eurostat. Elle s'inscrit dans le cadre de l'actuelle stratégie de diffusion d'Eurostat, dans la mesure où elle est diffusée gratuitement et accompagne la large gamme de statistiques officielles disponibles gratuitement sur le site web d'Eurostat.

Chiffres clés de l'Europe – Édition 2009 comprend neuf chapitres, tous consacrés à un thème particulier. Au sein de chaque chapitre, chaque double page traite un sujet spécifique: la plupart débutent avec un bref commentaire fournissant des informations contextuelles (telles que la pertinence politique), suivi d'une définition des indicateurs présentés, puis de notes relatives à l'interprétation des données. Une structure standardisée est employée: sous le commentaire, un graphique présente les données agrégées de l'Union européenne et, sur l'autre face, un tableau reprend une sélection d'indicateurs/de périodes pour tous les États membres et d'autres pays non membres de l'Union. L'équilibre des données contenues dans la publication reflète, dans une certaine mesure, la masse d'informations disponible dans chacun des thèmes de la base de diffusion d'Eurostat, tout en tentant de fournir des informations qui présentent un intérêt particulier pour le grand public. Eurostat produit une vaste gamme de publications spécialisées auxquelles il est possible d'accéder par le biais de la page d'accueil d'Eurostat.

Le Système statistique européen

Le Système statistique européen (SSE) est constitué d'Eurostat et des instituts de statistiques, ministères et organismes qui collectent des statistiques officielles dans les États membres de l'UE, en Islande, au Liechtenstein, en Norvège et en Suisse. Le Système statistique européen se concentre essentiellement sur les domaines politiques de l'Union européenne, bien que l'harmonisation ait également porté sur un vaste éventail de domaines statistiques. Le Système statistique européen fonctionne comme un réseau au sein duquel Eurostat est chargé de promouvoir l'harmonisation des statistiques, en étroite collaboration avec les autorités statistiques nationales. Le Comité du programme statistique (CPS) est

au cœur du Système statistique européen. Il réunit les responsables des instituts nationaux de statistique des États membres et est présidé par Eurostat. Il examine les actions et programmes concertés à réaliser pour répondre aux besoins d'information de l'UE. Il établit un programme quinquennal qui est mis en œuvre par les autorités nationales et est suivi par Eurostat. Pour en savoir plus sur le Système statistique européen et obtenir une liste complète des coordonnées de toutes les autorités statistiques nationales, veuillez consulter la page d'accueil d'Eurostat; dans le menu de droite «Activités», suivez le lien «À propos d'Eurostat», puis sélectionnez l'onglet «SSE».

Couverture des données

Les informations contenues dans la présente publication ont été extraites de la base de données de diffusion d'Eurostat au cours de la première semaine du mois d'août 2008. Les données disponibles vont généralement jusqu'en 2006 ou 2007. Il convient de noter qu'en raison des contraintes d'espace liées au format de la présente publication, les séries chronologiques ne sont généralement pas présentées. Des séries chronologiques plus longues sont largement disponibles sur le site web d'Eurostat.

Chiffres clés de l'Europe – Édition 2009 présente des informations pour les 27 États membres de l'Union européenne (UE-27), la zone euro, ainsi que chaque État membre. Lorsque les informations pertinentes sont disponibles, des données sont également proposées pour les pays candidats, les pays de l'AELE, ainsi que pour le Japon et les États-Unis. Les agrégats de l'UE-27 sont uniquement fournis lorsque les informations relatives à la totalité des 27 États membres sont disponibles, ou si une estimation remplace les informations manquantes. Dans certains cas, il n'a pas été possible de calculer l'agrégat de l'UE-27 et, dans la plupart des cas, celui-ci est remplacé par l'agrégat de l'UE-25. Lorsque les données font référence à un total partiel calculé à partir d'une série incomplète d'États membres (pas de données pour certains États membres ou certaines années de référence), une note de bas de page ou de bas de tableau le précise explicitement. Les données pour la zone euro couvrent les 15 États membres qui, au moment de la rédaction, utilisent l'euro comme monnaie commune (la Belgique, l'Allemagne, l'Irlande, la Grèce, l'Espagne, la France, l'Italie, Chypre, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, l'Autriche, le Portugal, la Slovénie et la Finlande). Pour toutes les périodes, les données présentées pour la zone euro couvrent l'ensemble des 15 pays membres, quelle que soit la date à laquelle ils ont rejoint la zone euro. Lorsque cela n'est pas le cas, une note de bas de page ou de tableau le précise explicitement.

Le code de données Eurostat

Un code (de type «tec00001») figure toujours parmi les sources. Ce code permet au lecteur d'accéder aisément aux données les plus récentes sur le site web d'Eurostat (dans la version PDF de la présente publication, les codes de données indiqués en dessous de chaque tableau ou graphique sont présentés sous la forme de liens internet. Les données du site web sont fréquemment mises à jour et peuvent être plus détaillées ou disponibles dans une unité de mesure différente. Pour de plus amples détails, veuillez consulter le lien intitulé «Le code de données Eurostat» dans le menu «Services» figurant dans la partie inférieure droite de la page d'accueil d'Eurostat.

Symboles utilisés en complément des données

L'*italique* est utilisé dans les tableaux pour indiquer que la valeur est une donnée provisoire, une estimation ou une prévision (autrement dit, qu'elle est susceptible de changer dans le futur). Les deux-points (:) sont utilisés dans les tableaux pour représenter les données non disponibles, soit parce que la valeur n'a pas été communiquée par l'autorité statistique nationale, soit parce que cette valeur est confidentielle. Dans les figures (diagrammes/graphiques), des notes de bas de page indiquent que les données ne sont pas disponibles. Un tiret (-) est utilisé pour représenter des données qui sont non pertinentes ou non applicables.

Pour de plus amples informations

Les données Eurostat peuvent être consultées gratuitement via le site web d'Eurostat, qui est accessible à l'adresse suivante: <http://ec.europa.eu/eurostat>. Les données sont principalement accessibles à partir de deux ressources, soit sous la forme de tableaux standardisés, soit via des extractions des bases de données, définies par l'utilisateur. La page d'accueil d'Eurostat comprend des liens vers chacune de ces ressources. En outre, le site web offre une multitude d'informations supplémentaires sous la forme de publications (en format PDF) et de méthodologies, en grande partie structurées par sujet/thème.

Diverses nomenclatures (COICOP, CITE, NACE et CTCI, entre autres) sont utilisées dans la publication *Chiffres clés de l'Europe – Édition 2009*. Les nomenclatures complètes peuvent être obtenues sur le site web d'Eurostat, via le serveur de nomenclatures RAMON, accessible à l'adresse suivante: <http://ec.europa.eu/eurostat/ramon>.

Abréviations

7e PC	Septième programme-cadre de la Communauté européenne pour la recherche et le développement technologique pour la période 2007-2013
AELE	Association européenne de libre-échange (CH, IS, LI, NO)
APD	Aide publique au développement
BCE	Banque centrale européenne
BDP	Balance des paiements
CAD	Comité d'aide au développement
CAF	Coût, assurance, fret
CAPE	Classification des activités de protection de l'environnement
CC	Classification des types de construction
CIM	Classification internationale des maladies et des problèmes de santé connexes
CITE	Classification internationale type de l'éducation
CMR	Cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction
CO ₂	Dioxyde de carbone
COICOP	Classification des fonctions de consommation des ménages
CTCI	Classification type pour le commerce international
DBO	Demande biochimique en oxygène
DCO	Demande chimique en oxygène
DIRD	Dépenses intérieures brutes de recherche et de développement
Dr. phil.	Docteur en philosophie (doctorat le plus courant)
DSL	Ligne d'abonné numérique
EBE	Excédent brut d'exploitation
ECI	Enquête communautaire sur l'innovation
EDI	Échange de données informatisé
EEE	Espace économique européen (Communauté européenne, États membres de l'UE, IS, LI, NO)
EER	Espace européen de la recherche
EFT-UE	Enquête sur les forces de travail de l'Union européenne
EUR	Euro
EU-SILC	Statistiques communautaires sur le revenu et les conditions de vie
EVBS	Espérance de vie en bonne santé
fàb	Franco à bord
FAO	Organisation (des Nations unies) pour l'alimentation et l'agriculture
FMI	Fonds monétaire international

GJ	Gigajoule
IDE	Investissement direct étranger
IMC	Indice de masse corporelle
IPCE	Indice des prix à la consommation européen
IPCH	Indice des prix à la consommation harmonisé
IPCUM	Indice des prix à la consommation de l'Union monétaire
ISBLSM	Institutions sans but lucratif au service des ménages
Kbit/s	Kilobit par seconde
kg	Kilogramme
kgep	Kilogrammes d'équivalent pétrole
km	Kilomètre
KW	Kilowatt
kWh	Kilowatt/heure
m	Mètre
MWh	Mégawatt/heure
n.c.a.	Non classé ailleurs
n.s.a.	Non spécifié ailleurs
NACE	Nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne
NUTS	Nomenclature des unités territoriales statistiques
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OEB	Office européen des brevets
OJB	Office japonais des brevets
OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
PAC	Politique agricole commune
PCP	Politique commune de la pêche
PDA	Assistant numérique personnel
PDE	Procédure concernant les déficits excessifs
PIB	Produit intérieur brut
PIEE	Principaux indicateurs économiques européens
p-km	Passager-kilomètre (unité de mesure correspondant au transport d'un passager sur une distance d'un kilomètre)
PME	Petites et moyennes entreprises
PPA	Parités de pouvoir d'achat
PRP	Potentiel de réchauffement planétaire
R&D	Recherche et développement
Rév.	Révision
RHST	Ressources humaines en sciences et technologies
RNIS	Réseau numérique à intégration de services
SAU	Superficie agricole utilisée
SCE	Statistiques du commerce extérieur
SEC 95	Système européen des comptes

SEE	Stratégie européenne pour l'emploi
SESPROS	Système européen de statistiques intégrées de la protection sociale
SMS	Service de messages courts
SPA	Standard de pouvoir d'achat
SPE	Source publique d'approvisionnement en eau
TCAM	Taux de croissance annuel moyen
tep	Tonnes d'équivalent pétrole
TI	Technologie de l'information
TIC	Technologies de l'information et de la communication
t-km	Tonne-kilomètre (unité de mesure correspondant au transport d'une tonne de fret sur une distance d'un kilomètre)
TM	Travailleur moyen
TPV	Taux de postes vacants
TV	Télévision
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
TWh	Térawatt/heure
UGB	Unités de gros bétail
UNCAT	Convention des Nations unies contre la torture
UOE	UNESCO/OCDE/Eurostat
URL	Adresse universelle
USPTO	Office américain des brevets et des marques

Agrégats de l'Union européenne et des États membres

UE	Union européenne
UE-27 ⁽¹⁾	Union européenne à 27 États membres depuis le 1er janvier 2007 (BE, BG, CZ, DK, DE, EE, IE, EL, ES, FR, IT, CY, LV, LT, LU, HU, MT, NL, AT, PL, PT, RO, SI, SK, FI, SE, UK)
UE-25	Union européenne à 25 États membres du 1er mai 2004 au 31 décembre 2006 (BE, CZ, DK, DE, EE, IE, EL, ES, FR, IT, CY, LV, LT, LU, HU, MT, NL, AT, PL, PT, SI, SK, FI, SE, UK)
UE-15	Union européenne à 15 États membres du 1er janvier 1995 au 30 avril 2004 (BE, DK, DE, IE, EL, ES, FR, IT, LU, NL, AT, PT, FI, SE, UK)
Zone euro ⁽²⁾	Au moment de la rédaction, la zone euro était composée des quinze États membres suivants: BE, DE, IE, EL, ES, FR, IT, CY, LU, MT, NL, AT, PT, SI, FI. À l'origine, la zone euro comportait onze pays (BE, DE, IE, ES, FR, IT, LU, NL, AT, PT, FI). La Grèce a rejoint la zone euro le 1er janvier 2001, la Slovénie le 1er janvier 2007, Chypre et Malte le 1er janvier 2008.
ZE-15	Zone euro à 15 pays (BE, DE, IE, EL, ES, FR, IT, CY, LU, MT, NL, AT, PT, SI, FI)
ZE-13	Zone euro à 13 pays (BE, DE, IE, EL, ES, FR, IT, LU, NL, AT, PT, SI, FI)
ZE-12	Zone euro à 12 pays (BE, DE, IE, EL, ES, FR, IT, LU, NL, AT, PT, FI)
ZE-11	Zone euro à 11 pays (BE, DE, IE, ES, FR, IT, LU, NL, AT, PT, FI)

⁽¹⁾ Il convient de noter que les agrégats UE sont calculés rétrospectivement lorsque suffisamment de données sont disponibles. C'est ainsi, par exemple, que des données UE-27 sont souvent présentées pour des périodes antérieures à l'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie (2007) ou des dix nouveaux États membres (2004), comme si tous ces pays avaient toujours été membres de l'Union. Lorsque les données font référence à un autre agrégat (UE-25 ou UE-15), l'intitulé est modifié. Lorsque les données font référence à un total partiel calculé à partir d'une série incomplète d'États membres (pas de données pour certains États membres ou certaines années de référence), une note de bas de page ou de bas de tableau le précise explicitement.

⁽²⁾ Il convient de noter que l'agrégat zone euro est calculé rétrospectivement lorsque suffisamment de données sont disponibles. C'est ainsi, par exemple, que des données pour la zone euro sont souvent présentées pour des périodes antérieures à l'adhésion de Chypre et Malte (2008), de la Slovénie (2007) ou de la Grèce (2001), comme si les 15 pays avaient toujours été membres de la zone euro. Lorsque cela n'est pas le cas et que les données pour la zone euro font référence à l'agrégat ZE-11, ZE-12 ou ZE-13, une note de bas de page ou de bas de tableau le précise explicitement.

BE	Belgique
BG	Bulgarie
CZ	République tchèque
DK	Danemark
DE	Allemagne
EE	Estonie
IE	Irlande
EL	Grèce
ES	Espagne
FR	France
IT	Italie
CY	Chypre
LV	Lettonie
LT	Lituanie
LU	Luxembourg
HU	Hongrie
MT	Malte
NL	Pays-Bas
AT	Autriche
PL	Pologne
PT	Portugal
RO	Roumanie
SI	Slovénie
SK	Slovaquie
FI	Finlande
SE	Suède
UK	Royaume-Uni

Pays candidats à l'Union européenne

HR	Croatie
MK ⁽³⁾	Ancienne République yougoslave de Macédoine
TR	Turquie

États membres de l'Association européenne de libre-échange (AELE)

IS	Islande
LI	Liechtenstein
NO	Norvège
CH	Suisse

Autres pays

JP	Japon
US	États-Unis

⁽³⁾ Le code MK est provisoire et ne détermine en aucun cas la classification définitive de ce pays, qui sera décidée sur la base des résultats des négociations qui se déroulent actuellement aux Nations unies.

1

L'économie et les finances

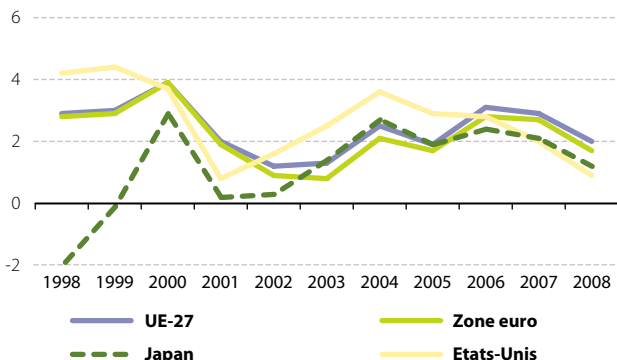
LE PIB

Le produit intérieur brut (PIB) est un instrument de mesure des comptes nationaux permettant de résumer la situation économique d'un pays (ou d'une région). Il peut être calculé à partir de trois approches différentes:

- selon l'approche «production», le PIB est la somme de la valeur ajoutée brute des différentes branches d'activités plus les impôts moins les subventions sur les produits;
- selon l'approche «dépenses», le PIB est la somme des emplois finaux des biens et services (consommation finale et formation brute de capital) plus les exportations et moins les importations;
- selon l'approche «revenu», le PIB est la somme de la rémunération des salariés, des impôts sur la production et les importations, de l'excédent brut d'exploitation et du revenu mixte.

Le taux de croissance du PIB réel représente la variation du PIB d'une année à l'autre, après ajustement à la variation du niveau des prix - autrement dit, après avoir supprimé l'effet de l'inflation. Il illustre la variation réelle de la production d'une économie au fil du temps. L'analyse de l'économie de différents pays peut être facilitée par l'étude du PIB par habitant, c'est-à-dire en supprimant l'influence de la taille absolue de la population. La richesse et la compétitivité des pays peuvent être comparées en utilisant une monnaie commune - le standard de pouvoir d'achat (SPA). Pour cela, les mesures du PIB, exprimées en monnaies nationales, sont converties en utilisant, plutôt que les taux de

Figure 1.1: Taux de croissance du PIB réel
(variation en % par rapport à l'année précédente) (1)



(1) 2008: toutes les données sont des prévisions.

Source: Eurostat (tsieb020)

change, des parités de pouvoir d'achat (PPA) qui reflètent le pouvoir d'achat de chaque monnaie. Le PIB par habitant en SPA (la monnaie commune) gomme ainsi les disparités entre les niveaux des prix des pays et permet de comparer des économies de taille absolue différente. Il convient de noter qu'à la fin de la présente publication, le dernier chapitre présente des données régionales sur le PIB par habitant en SPA.

Tableau 1.1: PIB

	PIB aux prix courants (milliards d'EUR)		PIB par habitant (SPA)		Taux de croissance du PIB réel par habitant (%)
	2002	2007	2002	2007	2007
EU-27	9 912,9	12 305,0	20 400	24 800	2,5
Zone euro (1)	7 300,9	8 920,9	23 000	27 300	2,1
BE	267,7	330,8	25 600	29 300	2,0
BG	16,6	28,9	6 300	9 500	6,2
CZ	80,0	127,5	14 400	20 200	5,9
DK	184,7	227,7	26 300	30 500	1,4
DE	2 143,2	2 423,8	23 600	28 100	2,6
EE	7,8	15,5	10 200	17 900	7,3
IE	130,2	185,6	28 200	36 300	3,1
EL	157,6	228,9	18 600	24 300	3,8
ES	729,2	1 049,8	20 600	26 500	2,0
FR	1 548,6	1 892,2	23 700	27 600	1,6
IT	1 295,2	1 535,5	22 900	25 200	0,8
CY	11,2	15,6	18 300	23 000	2,4
LV	9,9	19,9	8 400	14 400	10,9
LT	15,0	28,0	9 000	15 000	9,4
LU	24,0	36,1	49 200	68 500	2,8
HU	70,7	101,1	12 600	15 700	1,5
MT	4,5	5,4	16 300	19 100	3,1
NL	465,2	559,5	27 300	32 500	3,3
AT	218,8	270,8	25 800	31 600	2,6
PL	209,6	307,3	9 900	13 300	6,6
PT	135,4	162,8	15 800	18 500	1,4
RO	48,4	121,4	6 000	10 100	6,4
SI	24,1	33,5	16 600	22 000	5,5
SK	26,0	54,8	11 100	17 000	10,3
FI	144,0	179,7	23 600	29 000	4,1
SE	264,2	332,0	24 800	31 300	2,0
UK	1 679,0	2 018,8	24 200	28 700	2,7
HR	24,4	37,5	9 300	13 900	5,8
MK	4,0	5,5	5 100	7 300	4,9
TR	243,4	478,7	7 000	10 500	3,1
IS	9,5	14,6	26 600	32 000	1,5
NO	204,1	284,0	31 700	45 700	2,7
CH	296,0	310,0	28 900	34 500	2,4
JP	4 161,5	3 197,4	22 900	28 200	:
US	11 071,9	10 099,5	31 000	38 600	:

(1) ZE-13 au lieu de ZE-15 pour le PIB par habitant en 2002.

Source: Eurostat (tec00001 et tsieb020)

LA PRODUCTION ÉCONOMIQUE

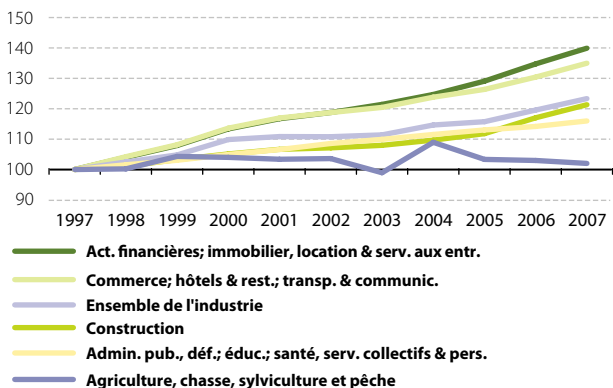
Le Système européen des comptes nationaux et régionaux (SEC 95) offre un certain nombre d'indicateurs clés qui peuvent être utilisés pour évaluer les conditions macroéconomiques et qui couvrent une grande variété de sujets tels que: la production, les dépenses et les investissements. Les principaux agrégats des comptes nationaux sont collectés auprès des unités institutionnelles (qu'il s'agisse de sociétés financières ou non financières, d'administrations publiques, de ménages ou d'institutions sans but lucratif au service des ménages).

La production économique est mesurée en calculant la valeur ajoutée brute, qui est définie comme la valeur de tous les biens et services nouvellement produits (aux prix de base) moins la valeur de tous les biens et services consommés pour leur création (aux prix d'acquisition).

La production économique peut être analysée par activité économique (sur la base de la NACE), et ce de plusieurs manières différentes (par exemple, en montrant l'importance relative de certaines activités spécifiques ou en soulignant les différences structurelles entre les pays).

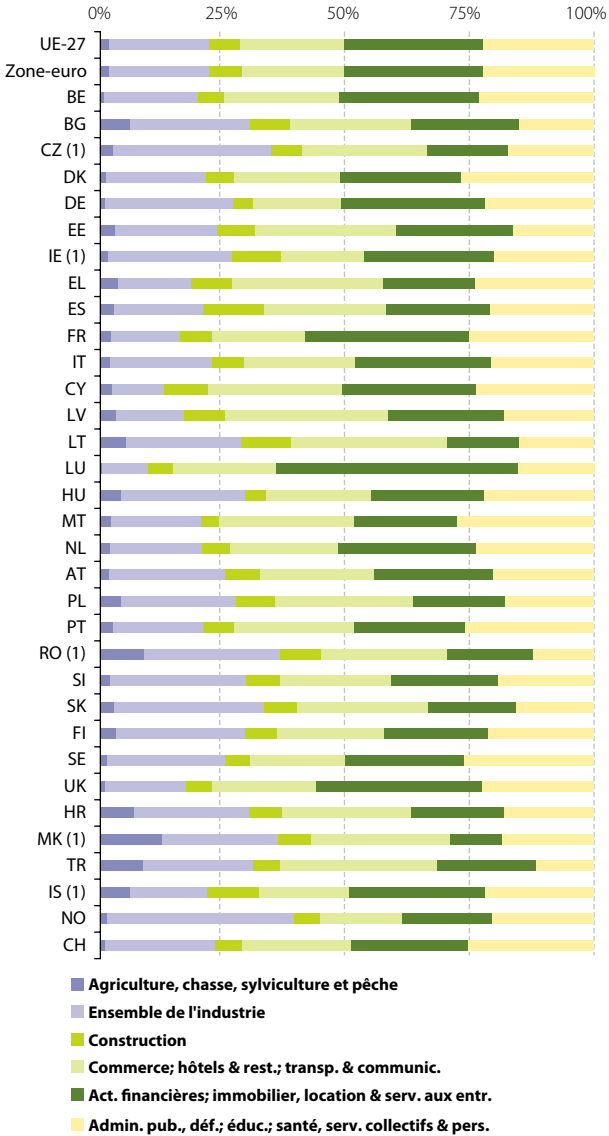
L'analyse de la production peut être facilitée par l'utilisation d'une mesure en volume de la production - en d'autres termes, en ajustant la valeur de la production de façon à supprimer l'impact de la variation des prix. Chaque activité est ajustée de manière individuelle afin de refléter la variation du prix des produits qui y sont associés.

Figure 1.2: Valeur ajoutée brute, volumes chaînés pour 2000, UE-27 (1997=100)



Source: Eurostat (nama_nace06_k)

Figure 1.3: Valeur ajoutée brute aux prix de base, 2007
(en % de la valeur ajoutée brute)



(1) 2006.

Source: Eurostat (tec00003, tec00004, tec00005, tec00006, tec00007 et tec00008)

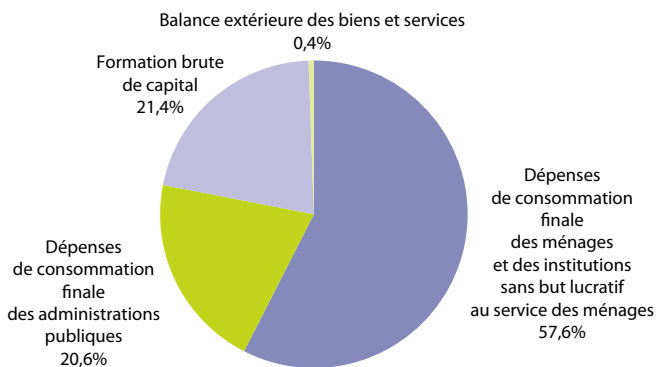
LES DÉPENSES DU PIB ET LES INVESTISSEMENTS

Selon l'approche «dépenses», le PIB est défini comme la somme des dépenses de consommation finale privée plus les dépenses de consommation finale des administrations publiques plus la formation brute de capital plus les exportations nettes des importations.

Dans le système des comptes nationaux, seuls les ménages, les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et les administrations publiques ont des dépenses de consommation finale, tandis que les entreprises, par exemple, ont des dépenses de consommation intermédiaire. Les dépenses de consommation finale privée, c'est-à-dire celles effectuées par les ménages et les ISBLSM, sont définies comme des dépenses consacrées à l'acquisition de biens et de services utilisés pour la satisfaction directe des besoins individuels, tandis que les dépenses de consommation des administrations publiques recouvrent les biens et services qu'elles produisent ou achètent en vue de les fournir aux ménages au titre de transferts sociaux en nature.

En ce qui concerne les investissements, la formation brute de capital est la somme de la formation brute de capital fixe et de la variation des stocks. La formation brute de capital fixe est égale aux acquisitions réalisées par les producteurs résidents moins les cessions d'actifs corporels ou incorporels fixes utilisés de façon répétée ou continue dans d'autres processus de production pendant une durée d'au moins un an. Ces actifs peuvent être issus des processus de production ou des importations. Les investissements peuvent émaner des institutions publiques ou privées.

Figure 1.4: Composantes des dépenses du PIB, UE-27, 2007 (en %)



Source: Eurostat (tec00009, tec00010, tec00011 et tec00110)

La dernière composante du PIB, tel que défini par l'approche «dépenses», est le solde des échanges extérieurs, qui représente la différence entre les exportations et les importations de biens et de services.

Tableau 1.2: Investissements

	Investissements totaux (% du PIB)		Investissements publics (% du PIB)		Investissements des entreprises (formation brute de capital fixe par le secteur privé en % du PIB)	
	1998	2007	1998	2007 (1)	1998	2007 (2)
UE-27	20,1	21,3	2,3	2,6	17,8	18,2
BE	20,2	21,4	1,7	1,7	18,5	19,7
BG	13,0	29,8	3,2	4,8	9,8	25,0
CZ	28,2	24,1	4,2	4,8	24,0	19,3
DK	20,4	22,8	1,7	1,8	18,8	21,0
DE	21,1	18,5	1,8	1,5	19,3	16,6
EE	30,5	31,9	4,9	4,4	25,6	27,5
IE	21,7	25,3	2,7	4,2	19,0	21,1
EL	:	25,7	3,2	3,0	:	22,7
ES	23,0	31,1	3,3	3,8	19,7	27,3
FR	17,9	21,5	2,8	3,3	15,1	18,2
IT	19,3	21,1	2,3	2,4	17,0	18,7
CY	18,7	21,5	2,9	3,1	15,9	17,6
LV	24,7	32,5	1,4	5,7	23,3	26,9
LT	24,0	26,6	2,5	5,2	21,4	21,3
LU	21,8	20,2	4,5	3,8	17,3	16,3
HU	23,6	20,9	3,4	3,6	20,2	17,3
MT	22,9	19,4	4,6	4,1	18,3	15,3
NL	22,2	19,9	3,0	3,4	19,2	16,5
AT	24,0	22,2	1,8	1,0	22,2	21,2
PL	24,1	22,3	3,9	4,1	20,2	18,2
PT	26,5	21,7	4,0	2,4	22,5	19,3
RO	18,2	30,5	1,9	5,5	16,3	22,8
SI	25,0	28,7	3,0	3,7	22,0	22,6
SK	35,8	25,7	3,9	1,9	31,8	23,8
FI	19,0	20,3	2,9	2,6	16,1	17,7
SE	16,3	18,9	3,1	3,1	13,2	15,8
UK	18,0	18,2	1,3	1,8	16,7	16,3
HR	23,3	29,8	:	:	:	:
MK	17,4	19,6	:	:	:	:
TR	22,9	22,8	:	:	:	:
IS	24,0	27,5	4,4	4,3	19,6	23,2
NO	25,0	20,8	3,6	3,0	21,3	17,7
CH	22,2	21,5	2,7	2,1	:	:

(1) 2006.

(2) UE-27, Allemagne, Chypre, Malte, Roumanie et Slovénie: 2006.

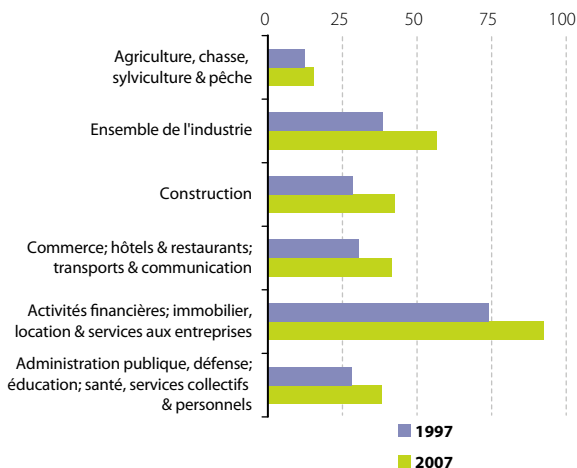
Source: Eurostat (tsdec210, tsdec211 et tsier140)

LA PRODUCTIVITÉ DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Une multitude d'indicateurs ont été développés pour mesurer la productivité de la main-d'œuvre. La productivité de la main d'œuvre par personne occupée est l'une de ces mesures. Elle est calculée en divisant la valeur ajoutée brute par le nombre total de personnes occupées. Cet indicateur permet de voir quels sont les secteurs de l'économie de l'Union européenne qui nécessitent la plus forte intensité de main-d'œuvre et donne un aperçu de la croissance de la productivité apparente pour certaines activités économiques spécifiques.

Le PIB par heure travaillée est une autre mesure de la productivité qui, lorsqu'elle est exprimée en SPA (voir définition pages 18 et 19) - ce qui a pour effet de gommer les disparités entre les niveaux des prix des pays - s'avère particulièrement utile pour effectuer des comparaisons entre différents pays. Le fait d'utiliser le nombre d'heures travaillées comme dénominateur, au lieu du nombre de personnes occupées, permet d'éviter les problèmes de mesure pouvant découler de la nécessité de distinguer le travail à temps plein et le travail à temps partiel, dont l'incidence varie grandement en fonction des pays et des activités. Les données se présentent sous la forme d'un indice calculé par rapport à la moyenne de l'Union européenne: si l'indice est supérieur à 100, cela signifie que la productivité de la main-d'œuvre est supérieure à la moyenne de l'Union européenne.

Figure 1.5: Productivité de la main-d'œuvre, UE-27
(en milliers d'euros par personne occupée)



Source: Eurostat (nama_nace06_c et nama_nace06_e)

Le coût unitaire réel de la main-d'œuvre compare la rémunération moyenne par salarié avec la productivité de la main-d'œuvre (produit intérieur brut (PIB) par personne occupée). En tant que tel, il reflète le coût moyen de chaque salarié (personne rémunérée) par rapport à la valeur moyenne produite par chaque personne, qu'elle soit salariée ou non (par exemple, les indépendants). Le taux de variation de ce rapport vise à donner une impression d'ensemble de l'évolution de la participation de la main-d'œuvre, en tant que facteur de production, à la valeur ajoutée de la production.

Tableau 1.3: Productivité de la main-d'œuvre

	PIB par heure de travail (UE-15=100)		Productivité de la main-d'œuvre par personne occupée par rapport à UE-27 (UE-27=100)		Croissance du coût unitaire du travail réel (%)
	1997	2007 (1)	1998 (2)	2007	2007
UE-27	:	88,0	100,0	100,0	-0,8
Zone euro	:	101,8	115,9	110,2	-0,7
BE	130,5	123,7	134,4	130,2	1,1
BG	:	32,0	30,0	35,7	5,9
CZ	44,6	53,3	60,1	73,6	-1,1
DK	108,2	100,3	109,1	106,0	2,2
DE	112,6	109,7	112,5	105,8	-1,5
EE	:	50,7	41,2	68,1	8,4
IE	82,7	106,5	125,3	135,6	3,2
EL	65,4	71,8	90,8	104,9	1,4
ES	93,3	92,3	107,7	105,0	-0,3
FR	113,5	119,5	126,3	124,3	-0,4
IT	102,9	88,0	130,1	107,9	-0,6
CY	63,5	68,9	82,3	85,7	-0,6
LV	:	42,1	36,8	53,6	10,3
LT	32,7	48,2	40,6	60,7	-1,5
LU	147,7	174,0	165,5	180,3	1,0
HU	44,5	55,3	62,6	73,9	1,4
MT	:	74,8	:	89,9	-2,3
NL	113,0	120,8	110,9	112,7	0,5
AT	103,8	104,8	121,5	119,9	-1,1
PL	:	45,7	47,7	65,7	3,0
PT	55,9	59,2	67,8	69,9	-2,3
RO	:	29,1	:	41,0	3,6
SI	61,2	72,6	74,1	84,3	-1,0
SK	44,0	64,2	56,2	76,8	-0,9
FI	93,3	97,3	114,2	111,9	-1,8
SE	101,6	106,1	112,0	115,3	1,2
UK	84,8	89,8	107,4	108,8	-1,5
HR	:	:	54,4	68,4	:
TR	:	:	53,2	62,4	:
IS	:	84,2	110,4	102,2	:
NO	123,2	163,0	114,0	154,7	4,5
CH	101,3	97,2	112,4	108,2	:
US	111,7	119,3	140,1	143,0	:

(1) République tchèque, Irlande, Grèce, Espagne et France: 2006; Roumanie et Etats-Unis: 2005.

(2) ZE-13 au lieu de ZE-15.

Source: Eurostat (tsieb040, tsieb030 et tsieb070)

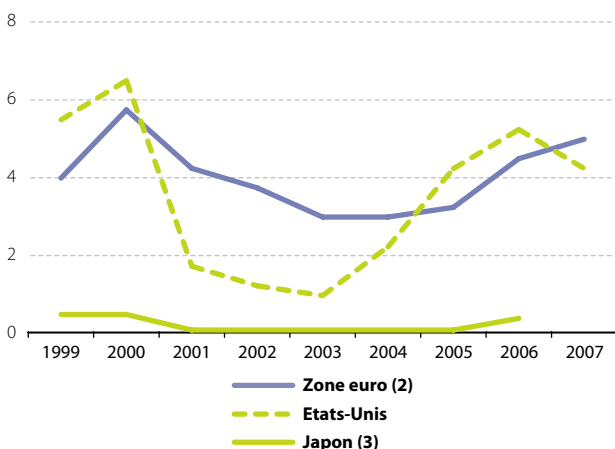
LES TAUX D'INTÉRÊT

Un taux d'intérêt se définit comme le coût ou le prix d'un emprunt, ou le gain tiré d'un prêt. Il est habituellement exprimé en termes de pourcentage annuel.

Les taux d'intérêt se distinguent soit par la période du prêt/de l'emprunt, soit par les parties impliquées dans la transaction (entreprises, consommateurs, administrations publiques ou opérations interbancaires). Les taux d'intérêt des banques centrales sont des taux de référence clés, fixés par la Banque centrale européenne (BCE) ou par les banques centrales nationales (pour les pays hors zone euro). Ces taux d'intérêt, également appelés «taux d'intérêt officiels», constituent le principal instrument de politique monétaire des banques centrales.

Les taux d'intérêt à long terme font partie des critères de convergence (ou critères de Maastricht) pour l'Union économique et monétaire européenne. Pour satisfaire à ce critère de convergence, un État membre doit avoir un taux d'intérêt nominal moyen à long terme qui n'excède pas de plus de 2 points de pourcentage celui des trois États membres, au plus, présentant les meilleurs résultats. Les taux d'intérêt s'appuient sur les rendements des obligations d'État (ou titres comparables, compte tenu des différences dans les définitions nationales)

Figure 1.6: Taux d'intérêt des banques centrales - taux d'intérêt officiels pour les emprunts (en %) (1)



(1) Moyennes annuelles.

(2) ZE-11 pour 1999 et 2000; ZE-12 jusqu'en 2006; ZE-13 pour 2007.

(3) 2007: non disponible.

Source: Eurostat (tec00096)

sur le marché secondaire, avant déduction des impôts, ayant une durée résiduelle d'environ 10 ans. Eurostat publie un certain nombre de taux d'intérêt à court terme pour différentes échéances. Le taux de l'argent au jour le jour désigne les dépôts ou emprunts effectués sur le marché monétaire à échéance d'un jour ouvrable. Les taux présentés sont des taux de référence et généralement des taux interbancaires.

Tableau 1.4: Taux d'intérêt (en %) (1)

	Taux d'intérêt du critère de Maastricht			Court terme: taux de l'argent au jour le jour		
	1997	2002	2007	1997	2002	2007 (2)
UE-27	:	:	4,6	:	3,8	2,7
Zone euro (3)	6,0	4,9	4,3	4,0	3,3	3,9
BE	5,8	5,0	4,3	3,4	-	-
BG	:	:	4,5	61,9	2,4	4,0
CZ	:	4,9	4,3	19,3	3,6	2,8
DK	6,3	5,1	4,3	3,5	3,5	2,7
DE	5,6	4,8	4,2	3,2	-	-
EE	:	8,4	6,1	-	3,0	2,0
IE	6,3	5,0	4,3	6,1	-	-
EL	9,9	5,1	4,5	12,9	-	-
ES	6,4	5,0	4,3	5,5	-	-
FR	5,6	4,9	4,3	3,2	-	-
IT	6,9	5,0	4,5	7,0	-	-
CY	:	5,7	4,5	-	3,5	3,8
LV	:	5,4	5,3	3,7	3,4	5,8
LT	:	6,1	4,6	-	2,6	4,4
LU	5,6	4,7	4,6	3,4	-	-
HU	:	7,1	6,7	20,6	8,9	7,6
MT	:	5,8	4,7	5,2	3,9	4,1
NL	5,6	4,9	4,3	3,1	-	-
AT	5,7	5,0	4,3	3,3	-	-
PL	:	7,4	5,5	22,7	9,5	4,4
PT	6,4	5,0	4,4	5,8	-	-
RO	:	:	7,1	-	23,4	6,9
SI	:	8,7	4,5	:	4,9	-
SK	:	6,9	4,5	20,1	7,2	3,8
FI	6,0	5,0	4,3	2,9	-	-
SE	6,6	5,3	4,2	4,2	4,2	2,1
UK	7,1	4,9	5,1	6,5	4,0	5,6
TR	:	:	:	74,1	49,6	17,3
JP	:	:	:	0,5	0,0	0,0
US	:	:	:	5,5	1,7	3,2

(1) Moyennes annuelles.

(2) Danemark: 2006; UE-27, Estonie, Japon et Etats-Unis: 2005.

(3) ZE-11 pour 1997; ZE-12 pour 2002; ZE-13 pour 2007.

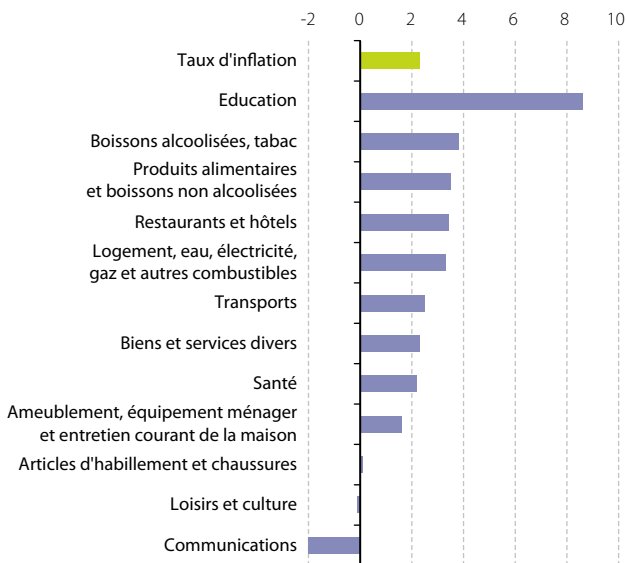
Source: Eurostat (tec00097 et tec00034)

LES INDICES DES PRIX À LA CONSOMMATION

L'évolution des prix des biens et des services de consommation est généralement désignée par le terme «inflation», qui est mesurée par le taux d'inflation. La stabilité des prix est l'un des principaux objectifs de la Banque centrale européenne (BCE), pour qui le taux d'inflation sert d'indicateur essentiel à la gestion de la politique monétaire de la zone euro. La BCE a défini la stabilité des prix comme une progression annuelle de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) inférieure à, mais proche de 2 % pour la zone euro (à moyen terme). L'indice des prix à la consommation de l'Union monétaire (IPCUM) couvre les pays de la zone euro, tandis qu'Eurostat publie également un indice agrégé couvrant tous les États membres de l'Union européenne, l'indice des prix à la consommation européen (IPCE).

Les IPCH sont présentés avec une année de référence commune, actuellement 2005=100. Habituellement, les indices sont utilisés pour refléter l'évolution des pourcentages de hausse/baisse des prix pour la période concernée. Bien que les taux de variation présentés dans cette publication soient des moyennes annuelles,

Figure 1.7: Indices des prix à la consommation harmonisés, taux moyen de variation annuelle dans l'UE, 2007 (en %) (1)



(1) UE-15 jusqu'en avril 2004, UE-25 jusqu'en décembre 2006, UE-27 pour 2007; Japon et États-Unis: IPC au lieu de l'IPCH.

Source: Eurostat (prc_hicp_aind)

les indices de base sont calculés mensuellement. Les IPCH couvrent pratiquement tous les biens et services susceptibles d'être acquis par les ménages sous forme de dépenses de consommation finale. Les différents biens et services sont classés d'après la nomenclature internationale des fonctions de consommation individuelle des ménages, appelées COICOP/IPCH. Au niveau le plus désagrégé, Eurostat publie une centaine de sous-indices qui peuvent être agrégés en catégories plus larges de biens et de services (tel qu'illustré à la page précédente).

Tableau 1.5: Indices des prix à la consommation harmonisés, taux moyen de variation annuelle (en %)

	TCAM 2002-2007						
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	(%) (1)
UE (2)	2,1	2,0	2,0	2,2	2,2	2,3	2,1
Zone euro	2,2	2,1	2,1	2,2	2,2	2,1	2,1
BE	1,6	1,5	1,9	2,5	2,3	1,8	1,9
BG	5,8	2,3	6,1	6,0	7,4	7,6	5,9
CZ	1,4	-0,1	2,6	1,6	2,1	3,0	1,8
DK	2,4	2,0	0,9	1,7	1,9	1,7	1,8
DE	1,4	1,0	1,8	1,9	1,8	2,3	1,7
EE	3,6	1,4	3,0	4,1	4,4	6,7	3,9
IE	4,7	4,0	2,3	2,2	2,7	2,9	3,1
EL	3,9	3,4	3,0	3,5	3,3	3,0	3,3
ES	3,6	3,1	3,1	3,4	3,6	2,8	3,3
FR	1,9	2,2	2,3	1,9	1,9	1,6	2,0
IT	2,6	2,8	2,3	2,2	2,2	2,0	2,3
CY	2,8	4,0	1,9	2,0	2,2	2,2	2,5
LV	2,0	2,9	6,2	6,9	6,6	10,1	5,7
LT	0,3	-1,1	1,2	2,7	3,8	5,8	2,1
LU	2,1	2,5	3,2	3,8	3,0	2,7	2,9
HU	5,2	4,7	6,8	3,5	4,0	7,9	5,3
MT	2,6	1,9	2,7	2,5	2,6	0,7	2,2
NL	3,9	2,2	1,4	1,5	1,7	1,6	2,0
AT	1,7	1,3	2,0	2,1	1,7	2,2	1,8
PL	1,9	0,7	3,6	2,2	1,3	2,6	2,0
PT	3,7	3,3	2,5	2,1	3,0	2,4	2,8
RO	22,5	15,3	11,9	9,1	6,6	4,9	11,6
SI	7,5	5,7	3,7	2,5	2,5	3,8	4,3
SK	3,5	8,4	7,5	2,8	4,3	1,9	4,7
FI	2,0	1,3	0,1	0,8	1,3	1,6	1,2
SE	1,9	2,3	1,0	0,8	1,5	1,7	1,5
UK	1,3	1,4	1,3	2,1	2,3	2,3	1,8
TR	47,0	25,3	10,1	8,1	9,3	8,8	17,3
IS	5,3	1,4	2,3	1,4	4,6	3,6	3,1
NO	0,8	2,0	0,6	1,5	2,5	1,0	0,8
CH	:	:	:	:	1,0	0,8	:
JP	-0,9	-0,3	0,0	-0,3	0,3	0,0	-0,2
US	1,6	2,3	2,7	3,4	3,2	2,8	2,7

(1) TCAM: taux de croissance annuel moyen

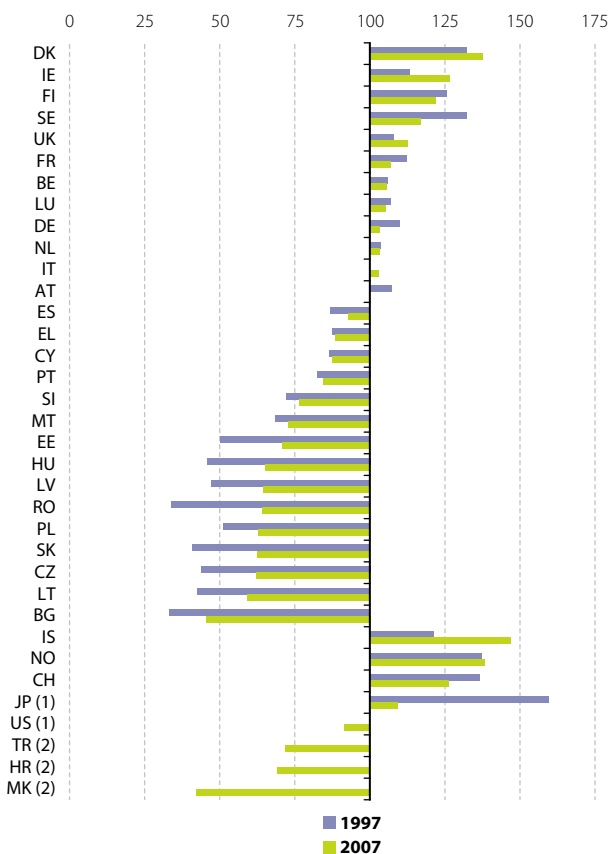
(2) UE-15 jusqu'en avril 2004, UE-25 jusqu'en décembre 2006, UE-27 pour 2007; Japon et Etats-Unis: IPC au lieu de l'IPCH.

Source: Eurostat (tsieb060)

LA CONVERGENCE DES PRIX ET LA COMPÉTITIVITÉ

La comparaison des variations des prix entre les pays ne dépend pas uniquement des fluctuations du niveau des prix, mais également des taux de change. Ensemble, ces deux facteurs influent sur la compétitivité des prix et des coûts. Les niveaux des prix comparés sont les ratios entre les parités de pouvoir d'achat (PPA) et les taux de change du marché (voir pages 18 et 19 pour la définition des PPA). Ces indices sont présentés sous la forme de ratios calculés par rapport à la moyenne de l'Union européenne (UE-27=100). Si l'indice est supérieur/inférieur à 100, le

Figure 1.8: Niveaux des prix comparés de la consommation finale des ménages y compris les taxes indirectes (UE-27=100)



(1) 2006 au lieu de 2007.

(2) 1997: non disponible.

Source: Eurostat (tsier010)

pays concerné est relativement cher/bon marché par rapport à la moyenne de l'Union européenne.

La convergence des prix est mesurée grâce au coefficient de variation des niveaux des prix comparés de la consommation finale des ménages: si le coefficient pour l'Union européenne diminue/ augmente au fil du temps, cela signifie que les niveaux des prix des États membres convergent/divergent.

Tableau 1.6: Convergence des prix et niveaux des prix

Convergence des prix entre les EM de l'UE							
	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
UE-27	32,4	32,0	32,9	31,7	29,4	28,4	26,2
Zone euro (1)	14,1	14,6	14,1	13,3	13,0	12,8	12,8
Niveaux des prix comparés de la consommation finale des ménages y compris les taxes indirectes (UE-27=100)							
	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
BE (2)	103,2	101,5	106,5	106,7	106,0	106,2	105,4
BG	41	40,8	40,7	42,0	43,1	44,8	46,0
CZ	50,0	57,1	54,5	55,4	58,4	61,5	62,6
DK	135,2	133,8	141,1	139,6	139,6	139,2	136,9
DE	107,0	106,6	106,1	104,7	103,7	103,3	103,2
EE	61,1	60,8	62,0	63,0	64,6	66,5	71,3
IE	119,3	125,2	126,4	125,9	124,8	124,9	126,0
EL	82,3	80,2	85,9	87,6	88,4	89,1	88,6
ES	85,4	84,6	88,3	91,0	92,0	93,3	93,0
FR (2)	104,1	103,5	110,0	109,9	107,4	107,3	106,7
IT	99,7	102,7	103,6	104,9	104,0	104,1	102,9
CY	88,9	89,1	90,9	91,2	89,7	90,1	87,7
LV	59,0	57,0	54,4	56,1	57,1	60,6	65,0
LT	54,1	54,2	52,3	53,5	55,1	56,6	59,7
LU	103,5	102,1	103,2	103,0	102,7	103,2	105,1
HU	52,9	57,4	58,2	62,0	63,5	60,0	65,7
MT	74,8	74,6	72,0	73,2	73,1	73,4	73,2
NL	103,0	102,9	107,8	106,1	104,5	103,9	103,1
AT	104,8	103,4	103,3	103,3	101,9	101,2	100,0
PL	64,8	61,2	54,4	53,2	61,3	62,1	63,4
PT	84,4	86,3	86,0	87,4	85,3	85,7	84,6
RO	41,7	43,0	43,4	43,3	54,3	57,0	64,7
SI	73,9	74,4	76,2	75,5	75,8	75,3	76,9
SK	43,4	44,8	50,7	54,9	55,8	58,3	63,0
FI	124,8	123,9	126,6	123,8	123,3	121,7	121,4
SE	119,9	121,7	123,5	121,4	117,9	117,5	116,4
UK	116,8	117,1	107,8	108,5	110,2	110,8	112,3
HR	:	:	64,8	66,5	69,0	69,9	69,5
MK	:	:	43,9	44,4	44,0	44,5	43,0
TR	47,7	51,6	57,2	59,1	68,4	68,4	72,2
IS	127,9	134,6	138,4	137,9	152,3	141,7	146,0
NO	141,8	151,2	142,1	135,2	140,0	139,8	137,5
CH	146,3	146,7	143,8	140,8	137,9	134,2	125,7
JP	177,7	156,3	136,5	129,5	119,6	109,1	:
US	126,1	119,7	101,4	92,8	92,0	91,6	:

(1) ZE-13 au lieu de ZE-15.

(2) Rupture de série pour 2004.

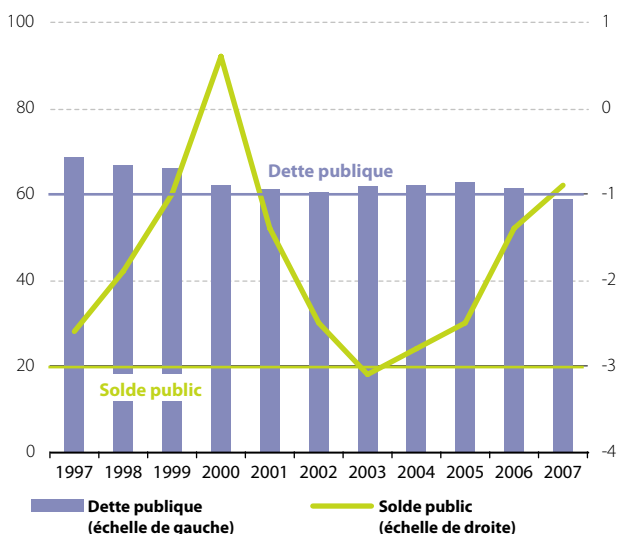
Source: Eurostat (tsier020 et tsier010)

LE SOLDE PUBLIC ET LA DETTE PUBLIQUE

Le solde public et la dette publique sont des éléments clés permettant d'évaluer la situation financière du secteur public. Les États membres sont tenus de notifier leur déficit et leur dette publics à la Commission européenne avant le 1er avril et le 1er octobre de chaque année, dans le cadre de la procédure concernant les déficits excessifs (PDE). Ces deux indicateurs sont également d'importantes mesures faisant partie des critères de convergence pour l'Union économique et monétaire (également connus sous le nom de critères de Maastricht).

La dette brute consolidée des administrations publiques est exprimée en pourcentage du PIB. Elle désigne le volume consolidé de la dette brute en valeur nominale à la fin de l'année. Les critères de convergence imposent que la dette brute consolidée des administrations publiques reste généralement inférieure à 60 % du PIB ou qu'elle s'approche de la valeur de référence à un rythme satisfaisant.

Figure 1.9: Evolution de la dette publique et du solde public, UE-27 (en % du PIB) (1)



(1) Solde public: besoin/capacité de financement net(te) du secteur consolidé des administrations publiques; dette publique: dette brute consolidée des administrations publiques.

Source: Eurostat (tsieb080 et tsieb090)

Le solde public se définit comme la capacité nette/le besoin net de financement du secteur des administrations publiques et est également exprimé par rapport au PIB. Les administrations publiques regroupent l'administration centrale, les administrations d'États fédérés, les administrations locales et les administrations de sécurité sociale. Selon les critères de convergence, le déficit public (le besoin net de financement) prévu ou effectif ne doit pas dépasser 3 % du PIB.

Tableau 1.7: Dette publique et solde public (en % du PIB) (1)

	Dette publique			Solde public		
	1997	2002	2007	1997	2002	2007
UE-27	68,5	60,3	58,7	-2,6	-2,5	-0,9
Zone euro	73,6	68,0	66,4	-2,7	-2,5	-0,6
BE	122,3	103,4	84,9	-2,0	0,0	-0,2
BG	105,1	53,6	18,2	:	-1,0	3,4
CZ	13,1	28,5	28,7	-3,8	-6,8	-1,6
DK	65,2	48,3	26,0	-0,6	0,2	4,4
DE	59,7	60,3	65,0	-2,6	-3,7	0,0
EE	6,2	5,6	3,4	2,2	0,4	2,8
IE	64,2	32,2	25,4	1,1	-0,4	0,3
EL	108,2	100,6	94,5	:	-4,7	-2,8
ES	66,1	52,5	36,2	-3,4	-0,5	2,2
FR	59,2	58,8	64,2	-3,3	-3,1	-2,7
IT	118,1	105,7	104,0	-2,7	-2,9	-1,9
CY	56,6	64,7	59,8	-5,0	-4,4	3,3
LV	11,1	13,5	9,7	1,4	-2,3	0,0
LT	15,6	22,4	17,3	-11,9	-1,9	-1,2
LU	7,4	6,3	6,8	3,7	2,1	2,9
HU	64,0	55,7	66,0	-6,2	-8,9	-5,5
MT	48,4	60,1	62,6	-7,7	-5,5	-1,8
NL	68,2	50,5	45,4	-1,2	-2,1	0,4
AT	63,8	65,9	59,1	-1,8	-0,6	-0,5
PL	42,9	42,2	45,2	-4,6	-5,0	-2,0
PT	56,1	55,6	63,6	-3,5	-2,9	-2,6
RO	16,5	25,0	13,0	-4,5	-2,0	-2,5
SI	:	28,4	24,1	-2,4	-2,5	-0,1
SK	33,8	43,4	29,4	-6,3	-8,2	-2,2
FI	53,8	41,3	35,4	-1,2	4,1	5,3
SE	71,8	53,7	40,6	-1,6	-1,2	3,5
UK	49,8	37,5	43,8	-2,2	-2,0	-2,9
HR	:	40,0	37,7	:	-4,1	-1,6
TR	:	93,0	38,8	:	-12,9	-1,2
NO (2)	:	36,1	48,9	:	9,3	19,3

(1) Solde public: besoin/capacité de financement net(te) du secteur consolidé des administrations publiques; dette publique: dette brute consolidée des administrations publiques.

(2) 2006 au lieu de 2007.

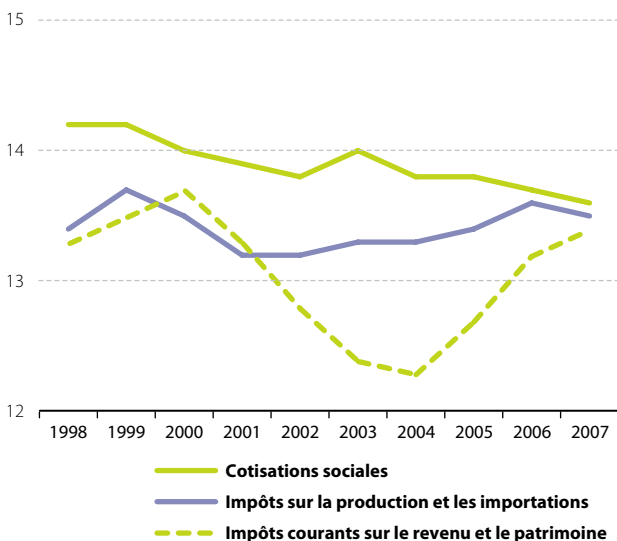
Source: Eurostat (tsieb080 et tsieb090)

LES IMPÔTS ET LES COTISATIONS SOCIALES

Les impôts correspondent aux revenus (en espèces ou en nature) perçus par des entités des administrations publiques: l'administration centrale, les administrations d'États fédérés, les administrations locales et les administrations de sécurité sociale. Ils peuvent être classés en trois grandes catégories:

- les impôts sur le revenu et le patrimoine, qui intègrent tous les paiements obligatoires perçus périodiquement par les administrations publiques sur le revenu et le patrimoine des entreprises et des ménages, ainsi que certains impôts périodiques qui ne sont évalués ni sur la base du revenu, ni sur celle du patrimoine;
- les impôts sur la production et les importations, qui comprennent les paiements obligatoires perçus par les administrations publiques sur la production et l'importation de biens et de services, l'emploi de main-d'œuvre, la propriété ou l'exploitation de terrains, de bâtiments ou d'autres biens utilisés dans la production;
- les cotisations sociales, qui englobent toutes les cotisations sociales versées aux administrations publiques (principalement aux administrations de sécurité sociale) par les employeurs et

Figure 1.10: Impôts, UE-27 (en % du PIB) (1)



(1) N.B.: L'axe des y commence à 12.

Source: Eurostat (tec00018, tec00020 et tec00019)

les salariés, ainsi que les cotisations sociales imputées représentant la contrepartie des prestations sociales versées directement par les administrations publiques en tant qu'employeur.

Si l'on considère l'Union européenne dans son ensemble, ces trois types d'impôts sont plus ou moins d'importance égale, bien qu'au sein même des États membres, de nombreuses administrations semblent reposer davantage sur une ou deux de ces catégories.

Tableau 1.8: Impôts (en % du PIB)

	Impôts courants sur le revenu et le patrimoine		Impôts sur la production et les importations		Cotisations sociales	
	2002	2007	2002	2007	2002	2007
UE-27	12,8	13,4	13,2	13,5	13,8	13,6
Zone euro	11,8	12,5	13,1	13,5	15,6	15,2
BE	17,1	16,4	12,7	12,9	16,6	15,9
BG	6,3	6,5	14,4	17,4	9,5	8,7
CZ	9,1	9,2	10,8	10,7	14,9	16,2
DK	29,1	29,8	17,4	17,7	2,1	1,9
DE	10,6	11,2	11,7	12,6	18,2	16,5
EE	7,6	7,7	12,5	13,5	11,1	11,0
IE	11,5	12,9	12,1	13,5	5,7	6,5
EL	8,5	8,0	12,8	12,1	13,5	13,8
ES	10,4	12,9	11,2	11,8	13,0	13,0
FR	11,3	11,5	14,9	15,1	18,0	18,1
IT	13,9	15,2	14,3	14,7	12,5	13,3
CY	11,1	14,0	13,3	20,1	6,7	8,1
LV	7,8	9,4	11,2	12,8	9,5	9,5
LT	7,5	9,4	12,4	11,8	8,7	9,1
LU	15,3	13,3	12,7	12,6	11,8	10,9
HU	10,1	10,2	14,9	15,6	12,9	13,6
MT	11,3	13,3	13,6	14,8	8,0	7,4
NL	11,4	12,2	12,1	12,7	14,3	14,6
AT	13,8	13,4	14,8	14,0	16,3	15,7
PL	6,9	8,6	13,2	14,2	12,9	12,1
PT	9,3	9,8	14,2	15,1	11,7	12,7
RO	5,7	7,0	11,7	12,8	11,3	10,6
SI	7,9	9,0	16,1	15,0	14,7	14,3
SK	6,9	6,0	11,6	11,4	14,7	11,9
FI	18,8	17,6	13,4	13,1	12,0	12,1
SE	17,5	19,0	16,4	16,7	14,1	12,8
UK	15,8	16,5	13,1	12,4	7,6	8,3
IS	16,5	19,4	15,9	18,8	2,9	3,2
NO	19,7	21,6	13,4	12,7	9,9	9,1
CH (1)	14,8	15,3	7,1	7,2	7,6	6,9

(1) 2006 au lieu de 2007.

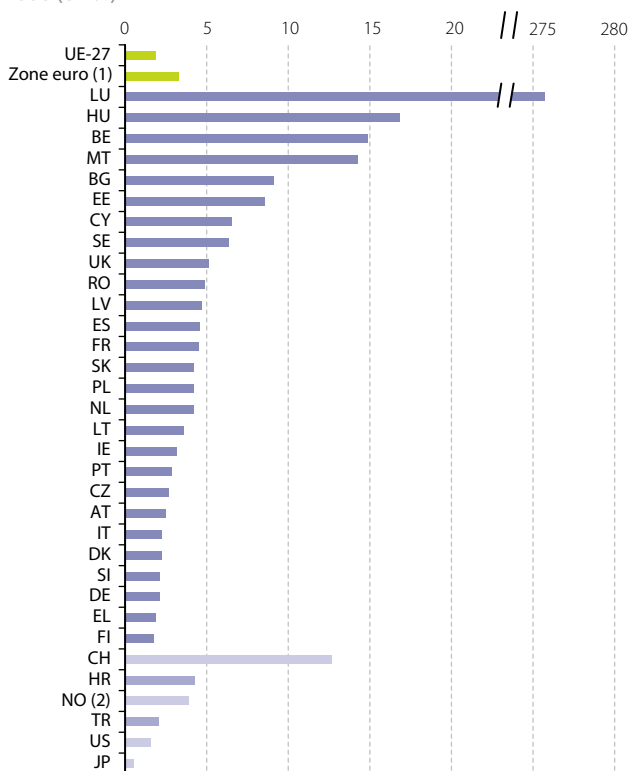
Source: Eurostat (tec00018, tec00020 et tec00019)

LES INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS

Un investissement direct étranger (IDE) est un mode d'investissement international par lequel une entité résidente d'une économie (l'investisseur direct) acquiert un intérêt durable (au moins 10 % du capital social) dans une entité opérant dans une économie différente.

Les flux et stocks sortants d'IDE (ou IDE à l'étranger) reflètent les investissements réalisés par des entités résidant dans l'économie déclarante, dans des entreprises affiliées situées à l'étranger. Les flux et stocks entrants d'IDE illustrent les investissements en provenance de l'étranger dans des entreprises résidant dans l'économie déclarante.

Figure 1.11: Intensité des investissements directs étrangers (IDE) - Moyenne des flux d'IDE sortants et entrants divisée par le PIB, 2006 (en %)



(1) ZE-12 au lieu de ZE-15. (2) 2005 au lieu de 2006.

Source: Eurostat (tsier130)

En tant que tel, les IDE peuvent être considérés comme une stratégie économique alternative permettant à des entreprises d'investir pour ouvrir une nouvelle usine/de nouveaux bureaux ou d'acquérir les actifs existants d'une entreprise étrangère. Ces entreprises cherchent à compléter ou remplacer le commerce extérieur par la production (et souvent la distribution) de biens et de services dans des pays différents de leur pays d'origine.

L'intensité des flux d'IDE peut être mesurée en calculant la moyenne de la valeur des flux entrants et sortants sur une période de référence donnée, exprimée par rapport au PIB.

Tableau 1.9: Investissements directs étrangers (IDE) - Flux sortants de l'économie déclarante (1)

	Flux d'IDE sortants de l'économie déclarante (milliards d'EUR) (2)			Pays partenaires, 2007 (milliards d'EUR)		
	1997	2002	2007	UE-27	JP	US
UE (3)	206,6	496,1	971,9	552,0	-1,9	112,6
BE	:	13,0	37,9	28,0	-0,4	5,2
BG	:	0,0	0,2	0,1	0,0	0,0
CZ	0,0	0,2	1,0	0,6	0,0	0,0
DK (4)	3,7	6,6	11,9	4,8	0,0	1,6
DE	72,5	20,1	122,3	70,6	0,5	16,0
EE	0,1	0,1	1,1	0,9	0,0	0,0
IE	:	9,0	12,1	5,9	0,0	3,2
EL (5)	:	:	3,9	1,4	0,0	0,1
ES (4)	11,1	34,8	87,4	62,2	0,1	11,1
FR	34,1	53,6	159,3	124,6	2,3	11,7
IT (4)	9,4	18,3	64,2	63,9	0,1	1,3
CY	0,0	0,6	0,8	0,6	0,0	0,0
LV	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0
LT	0,0	0,0	0,4	0,4	0,0	0,0
LU	:	133,7	132,9	54,6	0,1	19,2
HU	:	0,3	25,8	19,2	0,0	4,9
MT	0,0	0,0	0,0	0,0	:	:
NL	25,4	34,0	22,8	29,1	0,8	-23,7
AT	1,8	6,2	23,2	8,0	:	:
PL	0,0	0,2	2,4	1,3	0,0	0,1
PT	1,8	-0,2	4,5	2,8	0,0	0,4
RO	0,0	0,0	0,0	-0,1	0,0	0,0
SI	:	0,2	1,2	0,4	0,0	0,0
SK	:	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0
FI	4,7	7,8	6,3	5,6	0,0	-0,6
SE	11,0	:	26,8	-5,2	0,1	2,2
UK	54,3	53,4	165,4	44,2	-2,8	33,0
HR (6)	:	:	0,2	:	:	0,0
TR (6)	:	0,2	0,7	:	:	0,0
IS (6)	:	0,3	:	:	:	:
NO (6)	4,7	4,6	:	:	:	:
CH (6)	15,7	8,7	55,7	:	0,4	13,6
JP (6)	22,9	34,3	40,0	:	-	7,4
US (6)	84,4	142,7	172,5	:	9,7	-

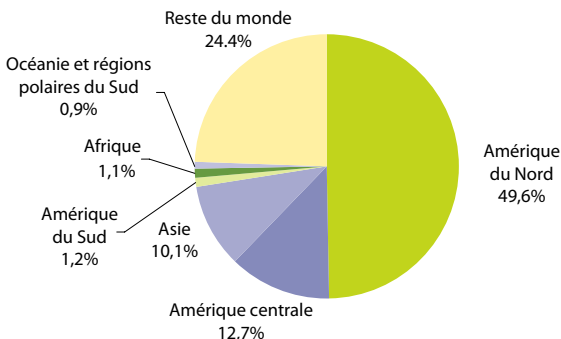
(1) Les valeurs négatives représentent un désinvestissement. (2) Vers le reste du monde. (3) Flux intra-UE inclus; UE-15 pour 1997; UE-25 pour 2002; UE-27 pour 2007. (4) Sauf recettes réinvesties en 1997. (5) Sauf recettes réinvesties en 2002. (6) 2006 au lieu de 2007.

Source: Eurostat (tec00053)

LES INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS (SUITE)

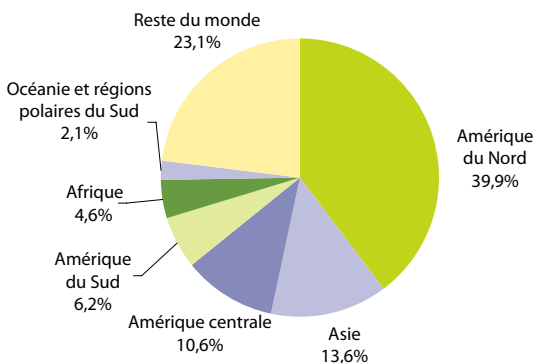
Les flux d'IDE sont les nouveaux investissements réalisés au cours de la période de référence, tandis que les stocks d'IDE fournissent des informations sur la situation, en termes de valeur, de tous les investissements précédents, à la fin de cette même période.

Figure 1.12: Stocks d'investissements directs étrangers dans l'UE-27, 2006 (en % des IDE hors UE-27) (1)



(1) Pour en savoir plus sur les classifications utilisées: http://europa.eu.int/estatref/info/sdds/en/bop/bop_fdi_sm.htm.
Source: Eurostat (bop_fdi_pos)

Figure 1.13: Stocks d'investissements directs étrangers de l'UE-27 à l'étranger, 2006 (en % des IDE hors UE-27) (1)



(1) Pour en savoir plus sur les classifications utilisées: http://europa.eu.int/estatref/info/sdds/en/bop/bop_fdi_sm.htm; la somme des chiffres n'est pas égale à 100 % car les valeurs ont été arrondies.
Source: Eurostat (bop_fdi_pos)

Tableau 1.10: Investissements directs étrangers (IDE) - Flux entrants dans l'économie déclarante (1)

	Flux d'IDE entrants dans l'économie déclarante (milliards d'EUR) (2)			Pays partenaires, 2007 (milliards d'EUR)		
	1997	2002	2007	UE-27	JP	US
UE (3)	124,8	486,6	788,4	469,2	17,8	144,5
BE	:	17,3	28,5	18,1	0,4	1,0
BG	0,4	0,6	6,1	5,4	0,0	0,2
CZ	1,1	9,0	6,7	5,9	0,2	0,3
DK (4)	2,5	5,2	8,3	5,6	0,0	1,0
DE	21,2	56,9	37,2	35,8	1,2	-4,6
EE	0,2	0,3	1,8	1,8	0,0	0,0
IE	:	30,8	18,9	-2,0	-1,6	14,4
EL (5)	:	:	1,4	1,2	0,0	0,1
ES (4)	5,6	41,7	39,0	36,1	-0,3	1,9
FR	22,6	52,1	109,5	86,1	0,9	14,2
IT (4)	3,3	15,5	22,7	22,1	-0,8	0,7
CY	0,5	1,1	1,5	1,2	0,0	0,0
LV	0,5	0,3	1,6	1,3	0,0	0,0
LT	0,3	0,8	1,4	1,0	0,0	0,0
LU	:	122,4	86,8	36,6	0,1	21,4
HU	:	3,2	26,8	15,6	0,0	1,4
MT	0,1	-0,5	0,7	0,5	0,0	0,0
NL	11,1	26,6	72,7	67,4	1,0	13,1
AT	2,3	0,4	22,6	18,6	:	:
PL	4,3	4,4	12,8	10,9	0,3	0,6
PT	2,1	1,9	4,1	2,8	0,0	0,3
RO	1,1	1,2	7,3	6,5	0,0	0,1
SI	:	0,9	1,1	0,8	0,0	0,0
SK	:	4,0	2,2	1,8	0,1	0,0
FI	1,9	8,5	6,2	5,4	0,0	0,0
SE	9,3	:	13,7	3,7	0,0	-0,4
UK	29,3	25,5	135,7	48,7	8,8	23,0
HR (6)	:	:	2,7	3,5	0,0	-1,1
TR (6)	:	1,1	15,9	11,6	0,0	0,6
IS (6)	:	0,1	:	:	:	:
NO (6)	3,6	0,3	:	:	:	:
CH (6)	5,9	6,7	20,9	:	:	2,5
JP (6)	2,8	9,8	-5,2	:	-	0,1
US (6)	91,2	78,7	139,7	:	17,0	-

(1) Les valeurs négatives représentent un désinvestissement.

(2) En provenance du reste du monde.

(3) Flux intra-UE inclus; UE-15 pour 1997; UE-25 pour 2002; UE-27 pour 2007.

(4) Sauf recettes réinvesties en 1997.

(5) Sauf recettes réinvesties en 2002.

(6) 2006 au lieu de 2007.

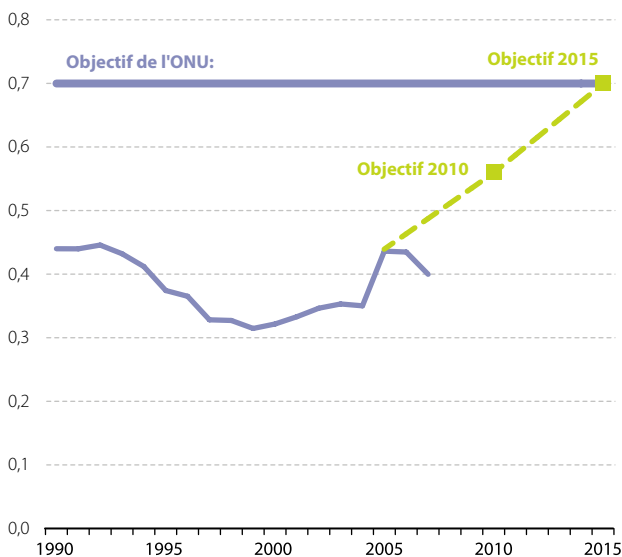
Source: Eurostat (tec00049)

L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT

L'aide publique au développement (APD) se compose de subventions ou de prêts accordés par le secteur public avec comme objectif principal la promotion du développement et du bien-être économiques dans les pays bénéficiaires. Les versements nets au titre de l'APD au profit des pays CAD (Comité d'aide au développement) sont exprimés en pourcentage du revenu national brut (RNB) aux prix du marché. Les versements correspondent à la mise à disposition de fonds ou à l'achat de biens ou de services au profit d'un bénéficiaire. Ils sont comptabilisés en fonction du transfert international réel de ressources financières, ou des biens ou services évalués au coût du donateur.

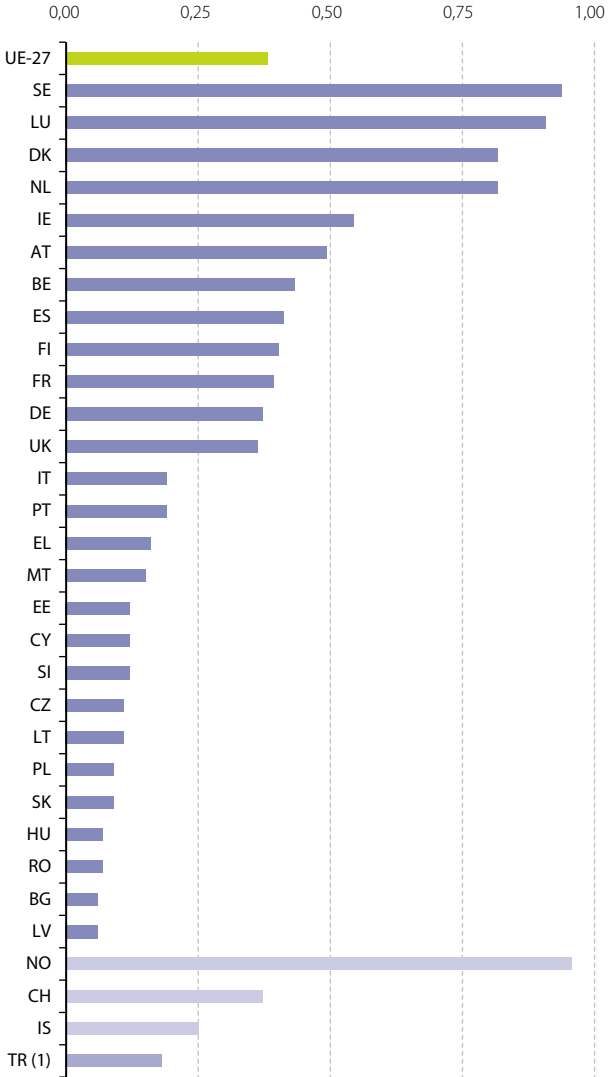
Les pays CAD font référence aux «pays et territoires en développement» de la partie I de la liste des bénéficiaires d'aide établie par l'OCDE, pour lesquels il existe un objectif de longue date fixé par les Nations unies et préconisant que 0,7 % du revenu national brut des donateurs soit consacré à l'APD.

Figure 1.14: Aide publique au développement de l'UE-15 (en % du revenu national brut)



Source: Eurostat (tsdgp100)

Figure 1.15: Aide publique au développement, 2007
(en % du revenu national brut)



(1) 2006.

Source: Eurostat (tsdgp100)

2

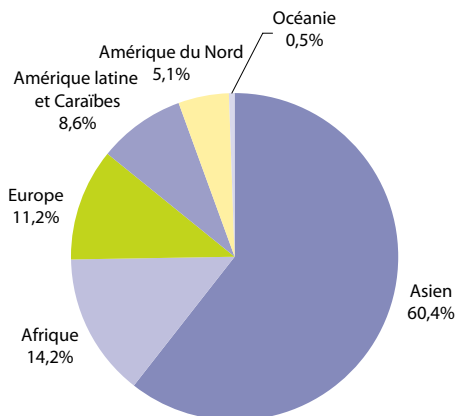
**La population et
les conditions sociales**

LA POPULATION MONDIALE

Ce chapitre consacré à la population et aux conditions sociales présente une large gamme de statistiques relatives aux citoyens de l'Union européenne: leur nombre, leur santé, leur éducation, leur travail, leurs revenus et leurs dépenses. Les premières pages visent à situer la population européenne dans son ensemble par rapport à la population mondiale qui frôle les 7 milliards de personnes.

Bien que la population mondiale ait considérablement augmenté depuis 1960, les taux de croissance enregistrés au cours des décennies suivantes se sont avérés de plus en plus faibles, avec différentes tendances selon le continent. L'Europe affiche de loin les taux de croissance les plus bas. L'Asie, l'Amérique latine ainsi que les Caraïbes ont également enregistré des taux de croissance de plus en plus faibles au fil des décennies. En Afrique, la croissance démographique a atteint son apogée dans les années 1980, avec un taux de croissance annuel moyen de 2,9 %, avant de retomber à un niveau moyen de 2,3 % de 2000 à 2005. En Amérique du Nord et en Océanie, le taux de croissance annuel moyen enregistré dans les années 1960 a chuté dans les années 1970, puis s'est stabilisé au cours des décennies suivantes.

La croissance de la population européenne, plus faible que la moyenne, a entraîné une diminution de la part de l'Europe dans la population mondiale, qui est passée d'environ un cinquième en 1960 à un peu plus d'un dixième en 2005. La part de l'Amérique du Nord est également en déclin, bien que ce repli soit moins important, tandis que la part de l'Océanie reste plus ou moins stable. La part des trois autres continents a augmenté, en particulier celle de l'Afrique, qui passe de 9,3 % en 1960 à 14,2 % en 2005. L'Asie reste le plus grand continent en termes de population, avec 3,9 milliards d'individus en 2005, soit approximativement trois cinquièmes de la population mondiale.

Figure 2.1: Population mondiale, 2005 (en %) (1)

(1) Pour en savoir plus sur les classifications géographiques utilisées:
<http://esa.un.org/unpp/>.

Source: Nations unies - <http://esa.un.org/unpp/>

Tableau 2.1: Population mondiale (1)

	2005 (millions)	Part de 2005 (en %)				
		1960	1970	1980	1990	2000
Europe	731,1	82,8	89,8	94,8	98,7	99,6
Afrique	922,0	30,6	39,5	52,0	69,1	89,0
Asie	3 938,0	43,3	54,3	66,9	80,8	94,1
Amérique latine et Caraïbes	558,0	39,5	51,5	65,3	79,6	93,7
Amérique du Nord	332,2	61,4	69,8	76,9	85,5	95,0
Océanie	33,4	47,5	58,8	68,4	80,0	93,1

(1) Pour en savoir plus sur les classifications géographiques utilisées: <http://esa.un.org/unpp/>

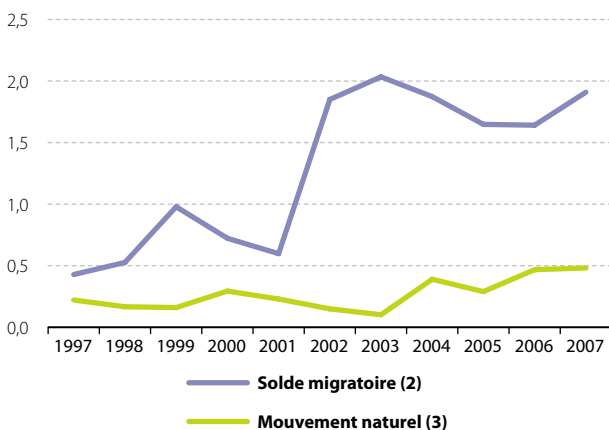
Source: Nations unies - <http://esa.un.org/unpp/>

LA POPULATION DE L'UE

Les chiffres de la population totale font référence à la population telle que comptabilisée le 1^{er} janvier de chaque année. Les statistiques présentées sont censées couvrir le nombre total des habitants d'une zone donnée (quelle que soit leur nationalité). Les chiffres sont habituellement calculés à partir des données obtenues lors du dernier recensement, ajustées par les données sur les composantes de l'accroissement de la population. L'accroissement de la population désigne la différence de population entre deux dates de référence. Il est égal à la somme algébrique de l'accroissement naturel de la population (différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès) et du solde migratoire (différence entre le nombre d'individus qui s'installent sur un territoire et le nombre d'individus qui le quittent).

Eurostat prévoit que, dans des conditions normales, la population de l'UE-27 restera relativement stable jusqu'en 2025, date à laquelle elle devrait commencer à décliner. D'ici 2025, la plupart des États membres de l'UE-15 (à l'exception de l'Italie) devraient voir leur population s'accroître légèrement, tandis que la population de la plupart des États membres ayant rejoint l'Union

Figure 2.2: Evolution de la population, UE-27 (en millions) (1)



(1) Rupture de série: 1998.

(2) Le solde migratoire est estimé en calculant la différence entre l'accroissement total de la population et son accroissement naturel; il comprend donc les corrections dues aux recensements de population, aux chiffres des registres de l'état civil, etc., qui ne peuvent être classés comme naissances, décès ou migrations.

(3) La différence entre les naissances vivantes et les décès survenus au cours de l'année de référence.

Source: Eurostat (tps00007 et tsdde230)

européenne en 2004 et en 2007 devrait diminuer (à l'exception de Malte et de Chypre qui connaîtront un remarquable accroissement de leur population).

La densité de population est le ratio entre la population en milieu d'année (le nombre d'habitants) et la taille du territoire en kilomètres carrés (km²).

Il convient de noter que le dernier chapitre de la présente publication présente des données sur la croissance démographique par région.

Tableau 2.2: Indicateurs démographiques

Population, au 1er janvier 2008 (en millions)	Population, au 1er janvier (en % par rapport à 2008) (1)				Densité de population, 2006 (en hab. par km ²)	
	1960	1990	2030	2060		
UE-27	497,5	81,3	94,9	104,9	102,1	114,8
Zone euro	321,5	79,2	92,5	106,1	103,4	:
BE	10,7	85,3	93,0	109,8	114,9	347,8
BG	7,6	103,0	115,4	88,9	72,2	69,4
CZ	10,4	92,7	99,6	100,2	91,5	132,9
DK	5,5	83,0	93,4	105,6	107,6	126,2
DE	82,2	88,3	96,2	97,5	86,1	230,7
EE	1,3	93,0	120,8	97,5	87,1	30,9
IE	4,4	64,4	79,7	133,7	153,5	62,3
EL	11,2	74,1	90,4	103,3	99,3	85,2
ES	45,3	66,9	85,7	116,2	114,6	87,2
FR	63,8	73,4	91,4	109,8	116,0	99,9
IT	59,6	83,9	95,1	103,8	99,6	199,7
CY	0,8	71,5	71,6	134,0	165,0	83,5
LV	2,3	91,5	116,0	88,4	73,1	36,7
LT	3,4	81,0	108,6	90,7	74,9	54,2
LU	0,5	62,6	75,9	121,3	146,3	182,8
HU	10,0	99,6	103,7	96,5	87,2	108,3
MT	0,4	81,8	88,1	107,9	101,2	1.287,8
NL	16,4	69,6	90,8	104,9	101,2	483,8
AT	8,3	84,7	92,1	108,3	108,9	99,5
PL	38,1	77,4	99,8	97,0	81,7	122,0
PT	10,6	83,3	94,3	106,8	106,3	114,9
RO	21,5	85,2	108,0	93,3	78,7	93,9
SI	2,0	79,0	99,8	101,1	88,9	99,6
SK	5,4	73,5	97,9	98,7	84,2	110,0
FI	5,3	83,3	93,9	105,1	101,9	17,3
SE	9,2	81,2	92,7	111,6	118,2	22,1
UK	61,2	85,3	93,4	113,1	125,3	250,0
HR	4,4	93,8	108,6	:	:	78,5
MK	2,0	69,2	93,7	:	:	81,9
TR	70,6	38,4	78,6	:	:	93,0
IS	0,3	58,0	84,6	:	:	3,0
LI	0,0	46,0	80,5	:	:	219,0
NO	4,7	75,9	90,1	117,2	128,4	15,3
CH	7,6	69,7	87,8	113,6	121,0	187,1

(1) France métropolitaine, UE-27 et Zone euro calculées en conséquence.

Source: Eurostat (demo_gind, demo_pjan, proj_08c2150p et tps00003).

LA POPULATION DE L'UE PAR CLASSE D'ÂGE

L'impact des changements démographiques dans l'Union européenne devrait être extrêmement important dans les décennies à venir. Le recul constant du taux de natalité et l'augmentation de l'espérance de vie vont modifier l'aspect de la pyramide des âges de l'Union européenne. Le changement le plus important sera probablement le vieillissement rapide de la population, une tendance qui est déjà visible dans de nombreux États membres. La part des personnes âgées au sein de la population totale de l'Union européenne augmentera de manière significative à partir de 2010, à mesure que la génération du baby-boom d'après-guerre atteindra l'âge de la retraite. Ces tendances démographiques auront des conséquences sur le plan économique et social, c'est

Figure 2.3: Pyramide des âges, UE-27, 2006
(en % de la population hommes/femmes)



Source: Eurostat (demo_ppavg)

pourquoi la Commission européenne a publié, le 21 mai 1999, une communication intitulée «Vers une Europe pour tous les âges - Promouvoir la prospérité et la solidarité entre les générations» visant à prolonger la vie active des travailleurs âgés et à promouvoir l'égalité des chances. La stratégie (révisée) de Lisbonne accorde une attention toute particulière aux défis démographiques qui attendent l'Union et s'efforce d'en tenir compte dans le cadre des politiques visant à favoriser la croissance économique et la cohésion sociale.

Tableau 2.3: Population par classe d'âge, 2007
(en % de la population totale)

	Âge (ans)					
	0-14	15-24	25-49	50-64	65-79	80+
UE-27	15,8	12,6	36,3	18,3	12,6	4,3
Zone euro (1)	15,5	11,7	36,7	18,1	13,3	4,6
BE	17,0	12,1	35,4	18,5	12,5	4,6
BG	13,4	13,3	35,6	20,4	13,8	3,5
CZ	14,4	13,1	36,9	21,2	11,1	3,3
DK	18,6	11,4	34,7	20,0	11,2	4,1
DE	13,9	11,7	36,3	18,4	15,2	4,6
EE	14,9	15,4	34,7	17,9	13,6	3,5
IE	20,3	14,8	38,3	15,5	8,4	2,7
EL	14,3	11,6	37,6	18,0	14,7	3,9
ES	14,5	11,5	40,5	16,8	12,1	4,5
FR	18,6	12,8	34,2	18,2	11,4	4,8
IT	14,1	10,2	37,3	18,4	14,6	5,3
CY	17,9	15,5	37,3	16,9	9,5	2,8
LV	14,0	15,7	35,6	17,6	13,7	3,4
LT	15,9	15,7	36,2	16,6	12,5	3,1
LU	18,3	11,8	38,8	17,1	10,7	3,3
HU	15,2	12,8	35,7	20,4	12,3	3,6
MT	16,7	14,2	34,6	20,6	10,8	3,0
NL	18,1	12,0	36,1	19,4	10,8	3,7
AT	15,6	12,3	37,6	17,6	12,4	4,5
PL	15,8	15,9	36,0	18,9	10,6	2,9
PT	15,5	11,9	37,4	18,0	13,2	4,1
RO	15,4	14,9	37,0	17,8	12,2	2,7
SI	14,0	12,7	37,8	19,6	12,5	3,4
SK	16,1	15,6	38,0	18,4	9,3	2,5
FI	17,1	12,5	32,9	21,1	12,3	4,2
SE	17,0	12,7	33,2	19,7	12,0	5,4
UK	17,6	13,4	35,1	17,9	11,5	4,5
HR	15,6	12,9	35,2	19,2	14,0	3,1
MK	18,9	16,0	36,9	17,0	9,6	1,6
TR	27,9	17,4	37,5	11,1	:	:
IS	21,8	14,6	36,0	15,9	8,6	3,1
LI	17,1	12,3	39,0	19,7	8,9	3,0
NO	19,4	12,5	35,0	18,5	10,0	4,7
CH	15,8	11,9	37,2	18,9	11,6	4,6

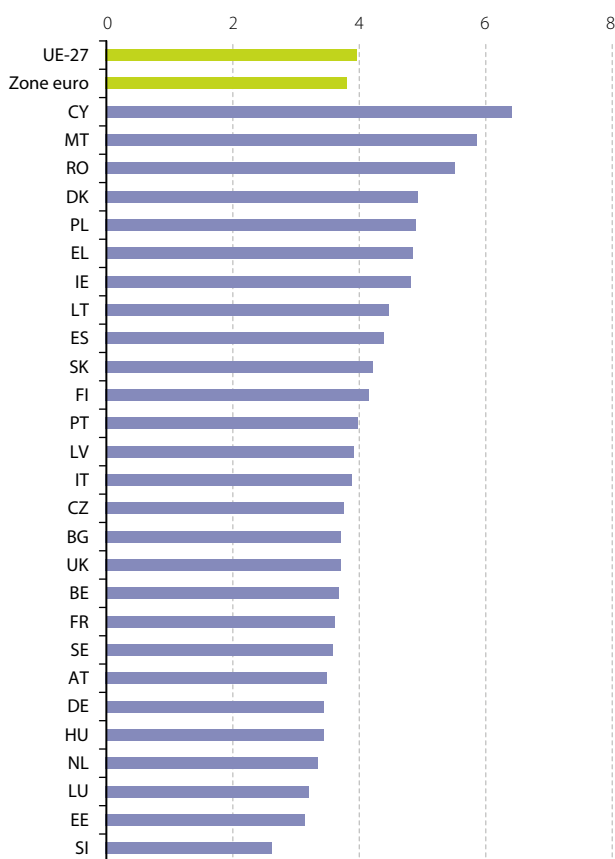
(1) 2006 au lieu de 2007.

Source: Eurostat (tps00010)

LES MARIAGES ET LES DIVORCES

Le taux de mariage brut correspond au nombre de mariages contractés en un an par rapport à la population moyenne, exprimé pour 1 000 habitants. De même, le taux de divorce brut fait référence au nombre de divorces par rapport à la population moyenne, également exprimé pour 1 000 habitants. En dépit d'une forte progression vers la fin des années 1980, le taux de mariage de l'Union européenne connaît une tendance à la baisse depuis le début des années 1970, qui coïncide avec une augmentation de l'âge moyen au premier mariage.

Figure 2.4: Nombre de mariages, 2005 (en ‰ de la population)



Source: Eurostat (demo_nsinagec et tps00001)

À noter que le divorce est autorisé dans tous les États membres, sauf à Malte.

Tableau 2.4: Mariages et divorces

	Mariages (pour 1000 personnes)			Divorces (pour 1000 personnes)		
	1996	2001	2006	1996	2001	2006
UE-27 (1)	5,2	4,9	4,9	1,8	1,9	2,0
Zone euro (2)	5,0	4,8	4,5	1,6	1,8	1,9
BE	5,0	4,1	4,3	2,8	2,8	2,8
BG	4,4	4,0	4,3	1,2	1,3	1,9
CZ	5,2	5,1	5,2	3,2	3,1	3,1
DK	6,8	6,8	6,7	2,4	2,7	2,6
DE	5,2	4,7	4,5	2,1	2,4	2,3
EE	3,9	4,1	5,2	4,0	3,2	2,8
IE (3)	4,5	5,0	5,1	0,0	0,7	0,8
EL	4,2	5,2	5,2	0,9	1,1	1,3
ES (3)	4,9	5,1	4,6	0,8	1,0	1,7
FR	4,8	4,8	4,3	2,0	1,9	2,2
IT (3)	4,9	4,6	4,1	0,6	0,7	0,8
CY	8,7	15,1	6,8	1,1	1,7	2,3
LV	3,9	3,9	6,4	2,5	2,4	3,2
LT	5,7	4,5	6,3	3,1	3,2	3,3
LU	5,1	4,5	4,2	2,0	2,3	2,5
HU	4,8	4,3	4,4	2,2	2,4	2,5
MT	6,4	5,6	6,3	-	-	-
NL	5,5	5,0	4,4	2,2	2,3	1,9
AT	5,3	4,3	4,5	2,3	2,6	2,5
PL	5,3	5,1	5,9	1,0	1,2	1,9
PT	6,3	5,7	4,5	1,3	1,8	2,3
RO	6,8	5,9	6,8	1,6	1,4	1,5
SI	3,8	3,5	3,2	1,0	1,1	1,2
SK	5,1	4,4	4,8	1,7	1,8	2,4
FI	4,8	4,8	5,4	2,7	2,6	2,5
SE	3,8	4,0	5,0	2,4	2,4	2,2
UK (3)	5,4	4,8	5,2	3,0	2,7	2,6
HR	5,4	5,0	5,0	0,8	1,1	1,1
MK	7,1	:	7,3	0,4	0,7	0,7
TR	:	:	8,9	:	:	1,3
IS	5,0	5,2	5,5	2,0	1,9	1,6
LI	14,2	6,0	4,3	1,4	2,5	2,3
NO	5,3	5,1	4,7	2,3	2,3	2,3
CH	5,8	5,0	5,3	2,3	2,2	2,8

(1) 2005 au lieu de 2006.

(2) Mariages en 1996, divorces en 1996 et 2001: ZE-13 au lieu de ZE-15.

(3) Divorces: 2005 au lieu de 2006.

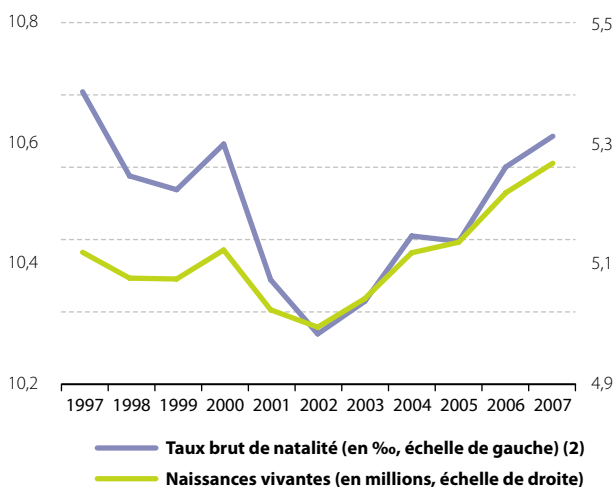
Source: Eurostat (tps00012 et tps00013)

LES NAISSANCES ET LA FÉCONDITÉ

Les naissances vivantes désignent le nombre total de naissances moins le nombre d'enfants mort-nés. Le taux brut de natalité est le rapport entre le nombre de naissances au cours d'une année donnée et la population moyenne de l'année (la valeur étant généralement exprimée pour 1 000 habitants). Les naissances vivantes hors mariage désignent les naissances pour lesquelles le statut matrimonial de la mère au moment de l'accouchement est différent de «mariée».

L'indicateur conjoncturel de fécondité désigne le nombre moyen d'enfants nés vivants d'une femme qui traverserait ses années de vie féconde en se conformant aux taux de fécondité par âge d'une année donnée. Dans les pays développés, on considère qu'un taux moyen de 2,1 enfants est nécessaire pour garantir la stabilité à long terme de la population, en émettant l'hypothèse d'un solde migratoire nul. Depuis plusieurs décennies, les taux de fécondité de la plupart des pays de l'Union européenne se sont souvent montrés inférieurs à ce seuil de renouvellement naturel de la population. En effet, les taux de fécondité de la plupart des États membres ont continué à chuter pendant cette période et seul un nombre restreint de pays européens fait état de taux de fécondité se rapprochant de ce niveau de renouvellement.

Figure 2.5: Taux de natalité, UE-27 (1)



(1) Rupture de série: 1998; N.B.: les axes des y ne commencent pas à 0.

(2) Prévisions: 2007.

Source: Eurostat (tps00112 et tps00111)

Tableau 2.5: Taux de natalité et de fertilité

	Naissances vivantes (1 000)		Taux brut de natalité (‰)		Taux de fertilité totale (nombre d'enfants)	
	1997	2007	1997	2007	1996	2006 (1)
UE-27	5 117,9	5 266,1	10,7	10,6	:	:
Zone euro	3 200,1	3 308,0	10,5	10,3	:	:
BE	116,2	120,7	11,4	11,4	1,6	:
BG	64,1	75,3	7,7	9,8	1,2	1,4
CZ	90,7	114,6	8,8	11,1	1,2	1,3
DK	67,6	64,1	12,8	11,7	1,8	1,8
DE	812,2	682,7	9,9	8,3	1,3	1,3
EE	12,6	15,8	9,0	11,8	1,4	1,6
IE	52,8	70,6	14,4	16,2	1,9	1,9
EL	102,0	110,0	9,5	9,8	1,3	1,4
ES	369,0	488,3	9,3	10,9	1,2	1,4
FR	758,1	816,5	12,7	12,8	:	2,0
IT	534,5	563,2	9,4	9,5	1,2	1,3
CY	9,3	8,5	13,8	10,8	2,0	1,5
LV	18,8	23,3	7,7	10,2	1,2	1,4
LT	37,8	32,3	10,6	9,6	1,5	1,3
LU	5,5	5,5	13,1	11,4	1,8	1,7
HU	100,4	97,6	9,8	9,7	1,5	1,3
MT	4,8	3,9	12,9	9,5	:	1,4
NL	192,4	180,9	12,3	11,0	1,5	1,7
AT	84,0	76,3	10,5	9,2	1,5	1,4
PL	412,6	387,9	10,7	10,2	1,6	1,3
PT	113,0	102,5	11,2	9,7	1,4	1,4
RO	236,9	214,7	10,5	10,0	1,4	1,3
SI	18,2	19,6	9,1	9,7	1,3	1,3
SK	59,1	54,4	11,0	10,1	1,5	1,2
FI	59,3	58,7	11,5	11,1	1,8	1,8
SE	90,5	107,4	10,2	11,7	1,6	1,9
UK	726,6	770,7	12,5	12,6	1,7	1,8
HR	55,5	42,0	12,2	9,5	:	1,4
MK	29,5	22,7	14,8	11,1	2,1	1,5
TR	1 480,0	1 361,0	23,1	19,4	:	:
IS	4,2	4,5	15,3	14,5	2,1	2,1
LI	0,4	0,4	13,9	10,0	:	1,4
NO	59,8	58,5	13,6	12,4	1,9	1,9
CH	80,6	74,4	11,4	9,9	1,5	1,4

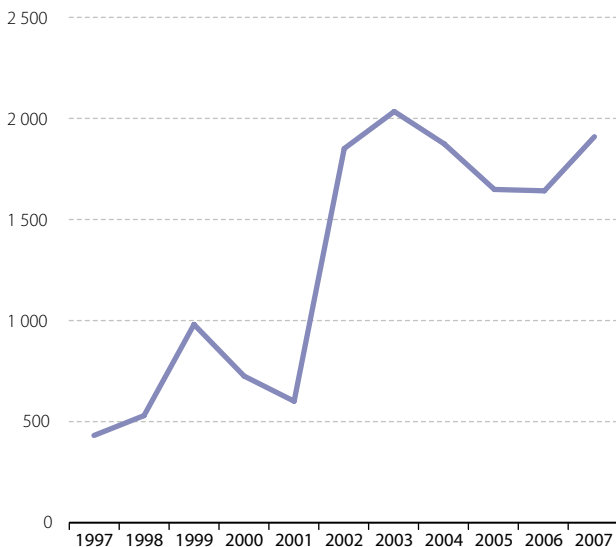
(1) Italie: 2005.

Source: Eurostat (tps00111, tps00112 et tsdde220).

LA MIGRATION

La migration et l'asile sont des sujets qui revêtent une importance considérable sur le plan politique. Les statistiques produites dans ce domaine servent notamment à contrôler l'application de la politique d'asile commune et l'harmonisation des politiques d'immigration dans l'Union européenne. Les données sont également utilisées pour évaluer l'intégration des populations migrantes et les mesures visant à lutter contre la discrimination. Dans la plupart des États membres, la migration représente une composante majeure de l'accroissement de la population. Le solde migratoire se définit comme la différence entre l'immigration et l'émigration survenue dans un territoire donné. L'émigration n'étant pas toujours facilement quantifiable, le solde migratoire est souvent estimé en calculant la différence entre l'accroissement de la population et l'accroissement naturel. Eurostat estime le solde migratoire corrigé en calculant la différence entre l'accroissement total et l'accroissement naturel de la population. Cela sous-entend que toute variation de la population non imputable à l'accroissement naturel (naissances et décès) est imputée à la migration. Les corrections dues aux recensements de la population ou aux chiffres

Figure 2.6: Solde migratoire, corrections comprises, UE-27 (en millions) (1)



(1) Rupture de série: 1998.

Source: Eurostat (tsdde230)

des registres de l'état civil qui ne peuvent être classées comme naissances, décès ou migrations sont également prises en compte dans le calcul du solde migratoire.

Tableau 2.6: Immigration

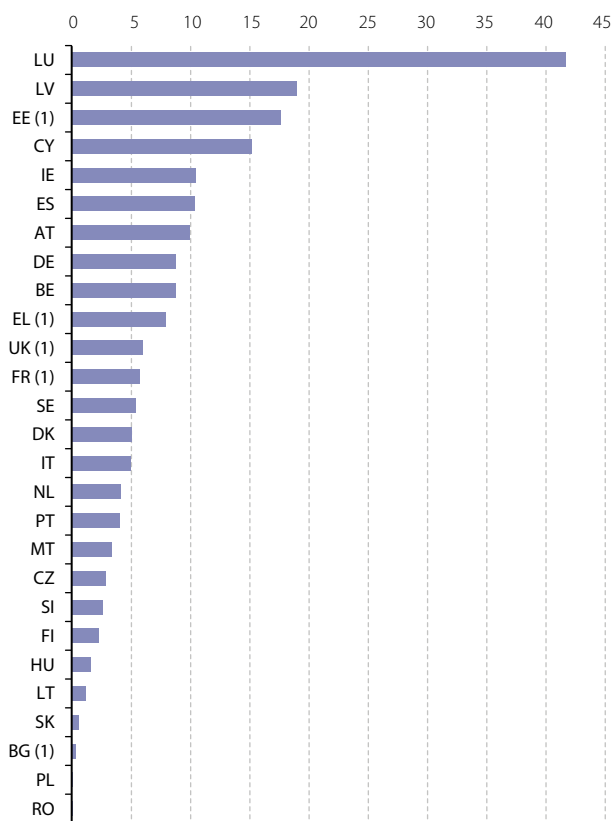
	Solde migratoire, corrections comprises (1 000)			Nationalité des immigrants, 2006 (en % du total)	
	1997	2002	2007	Nationaux	Etrangers
UE-27	430,5	1 851,8	1 910,4	:	:
Zone euro	386,7	1 659,3	1 580,8	:	:
BE	9,7	40,5	62,3	:	:
BG	0,0	0,9	-1,4	:	:
CZ	12,1	12,3	83,9	3,0	97,0
DK	12,0	9,6	23,1	39,6	60,4
DE	93,4	218,8	47,8	15,6	84,4
EE	-6,9	0,2	0,2	:	:
IE	17,4	32,7	64,4	18,3	81,7
EL	61,4	38,0	41,0	:	:
ES	94,4	649,2	701,9	4,5	95,5
FR	:	184,2	71,0	:	:
IT	50,4	344,8	494,3	:	:
CY	4,8	6,9	12,8	6,5	93,5
LV	-9,4	-1,8	-0,6	17,7	82,3
LT	-22,4	-2,0	-5,2	71,1	28,9
LU	3,6	2,6	6,0	4,3	95,7
HU	17,6	3,5	14,0	10,0	90,0
MT	0,6	1,7	2,0	64,0	36,0
NL	30,4	27,6	-1,6	33,1	66,9
AT	1,5	34,8	31,4	15,4	84,6
PL	-11,8	-17,9	-20,5	83,1	16,9
PT	28,9	70,0	19,5	:	:
RO	-13,3	-1,6	0,7	:	:
SI	-1,3	2,2	14,1	8,8	91,2
SK	1,7	0,9	6,8	10,3	89,7
FI	4,8	5,3	13,9	38,2	61,8
SE	6,0	30,9	54,0	16,0	84,0
UK	58,4	157,6	174,6	14,6	85,4
HR	0,2	8,6	5,8	93,1	6,9
MK	-1,9	-24,8	0,1	23,4	76,6
TR	101,0	-1,0	0,0	:	:
IS	0,2	-0,3	4,0	:	:
LI	0,0	0,2	0,1	:	:
NO	9,7	17,2	39,5	18,2	81,8
CH	-2,6	47,6	69,3	16,0	84,0

Source: Eurostat (tsdde230 et migr_immigeec)

LA NATIONALITÉ ET L'ASILE

L'acquisition de la nationalité est parfois considérée comme un indicateur de l'intégration officielle des migrants dans le pays d'accueil et elle est souvent soumise à une période de résidence légale, ainsi qu'à d'autres critères, tels que la maîtrise de la langue. La nationalité peut être accordée aux personnes qui ont été auparavant ressortissantes d'un autre pays ou aux apatrides. Un demandeur d'asile est une personne qui présente à titre individuel une demande d'asile ou de protection similaire, qu'elle effectue cette demande dès son arrivée dans le pays d'accueil ou alors qu'elle y est déjà présente, et qu'elle y ait pénétré de façon

Figure 2.7: Part d'étrangers dans la population au 1er janvier 2007 (en % de la population totale)



(1) Estimation.

Source: Eurostat (tps00157 et tps00001)

légal ou non. Un demandeur d'asile est une personne qui présente une demande de protection au titre de l'article premier de la Convention relative au statut des réfugiés, du 28 juillet 1951, telle que modifiée par le Protocole de New York du 31 janvier 1967; de la Convention des Nations unies contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants; de la Convention européenne des droits de l'homme; ou de tout autre instrument de protection pertinent.

Tableau 2.7: Nationalité et asile

Acquisitions de nationalité, 2006 (personnes)	Demandes d'asile			Décisions d'asile, 2007		
	1997	2002	2007	(total)	(refus, en %)	
UE-27 (1)	:	421 470	197 410	237 970	57,8	
Zone euro (2)	:	195 570	244 035	124 040	68,4	
BE (1)	:	11 790	18 800	8 870	70,8	
BG	6 738	370	2 890	815	770	31,8
CZ	2 346	2 110	8 485	1 585	2 280	68,9
DK	7 961	5 100	5 945	2 225	850	44,1
DE	124 566	104 355	71 125	19 165	28 570	44,6
EE	4 781	0	10	15	15	66,7
IE	5 763	3 880	11 635	3 935	3 810	90,0
EL	1 962	4 375	5 665	25 115	20 990	98,5
ES	62 375	4 975	6 310	7 195	5 400	95,5
FR	147 868	21 415	51 085	29 160	29 150	88,5
IT (1)	35 266	1 890	16 015	10 350	9 260	39,7
CY (3)	3 952	:	950	6 780	7 170	32,3
LV	18 964	:	25	35	20	50,0
LT	467	240	365	125	145	34,5
LU	1 128	435	1 040	425	1 035	41,5
HU	6 101	:	6 410	3 420	2 805	49,0
MT	474	70	350	1 380	955	34,6
NL (4)	29 089	34 445	18 665	7 100	14 180	53,0
AT	25 746	6 720	39 355	11 920	16 045	41,4
PL	989	3 580	5 170	7 205	6 185	29,7
PT	3 627	250	245	225	110	77,3
RO	29	1 425	1 000	660	590	57,6
SI	3 204	70	650	370	540	50,0
SK	1 125	645	9 745	2 640	2 970	39,7
FI	4 433	970	3 445	1 405	2 020	51,7
SE	51 239	9 680	33 015	36 205	32 470	37,5
UK	154 015	32 500	103 080	27 905	27 630	70,5
HR	12 292	:	:	:	:	:
MK	2 147	:	:	:	:	:
TR	5 072	:	:	:	:	:
IS (1)	:	:	40	30	66,7	
NO (1)	11 955	2 270	17 480	5 320	4 215	48,0
CH (1)	46 711	23 185	24 255	8 580	:	:

(1) Indicateurs en matière d'asile: 2006 au lieu de 2007.

(2) ZE-13 au lieu de ZE-15; indicateurs en matière d'asile: 2006 au lieu de 2007.

(3) Acquisitions de nationalité: 2005 au lieu de 2006.

(4) Décisions d'asile: 2006 au lieu de 2007.

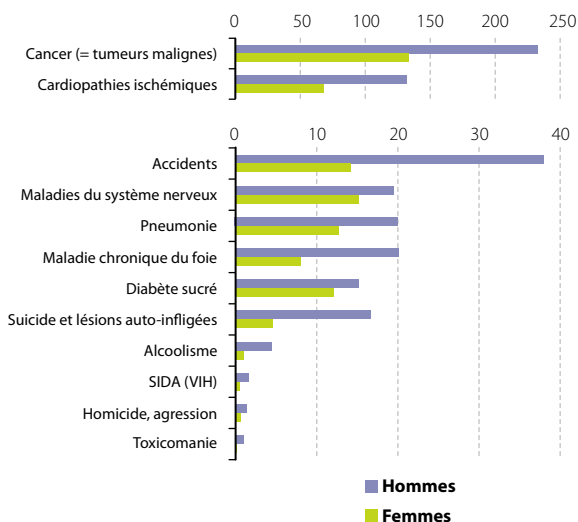
Source: Eurostat (tps00024, tps00021, tps00163 et tps00164)

L'ESPÉRANCE DE VIE ET LA MORTALITÉ

Les statistiques des causes de décès fournissent des informations sur la structure de la mortalité. Les données sont ventilées suivant une liste restreinte basée sur la classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes (CIM). Les statistiques reposent sur des informations extraites des certificats de décès, dont l'établissement est obligatoire dans tous les États membres. Elles s'appuient sur la cause initiale du décès, autrement dit la maladie ou le traumatisme qui a déclenché les événements conduisant directement au décès, ou les circonstances de l'accident ou de la violence qui ont entraîné le traumatisme mortel.

Les chiffres d'espérance de vie présentés dans cette publication font référence au nombre moyen d'années qu'un nouveau-né peut espérer vivre s'il se trouve tout au long de sa vie dans les conditions de mortalité du moment. De même, l'espérance de vie à 65 ans correspond au nombre moyen d'années qu'il reste à vivre à un individu ayant atteint l'âge de 65 ans s'il se trouve tout au long du restant de sa vie dans les conditions de mortalité du moment.

Figure 2.8: Causes de décès, UE-27, 2006
(taux standardisés pour 100 000 personnes) (1)



(1) Il convient de noter que des échelles différentes sont utilisées pour les deux parties du graphique; les causes sont classées en fonction de la moyenne hommes et femmes confondus.

Source: Eurostat (tps00116, tps00119, tps00122, tps00125, tps00128, tps00131, tps00134, tps00137, tps00140, tps00143, tps00146 et tps00149)

L'indicateur relatif aux années de vie en bonne santé mesure le nombre d'années qu'une personne peut (encore) espérer vivre en bonne santé. Une bonne santé est définie par l'absence de limitations d'activité/l'absence d'incapacités. Par conséquent, cet indicateur est aussi appelé «Espérance de vie sans incapacité».

Tableau 2.8: Espérance de vie et années de vie en bonne santé

	Espérance de vie, 2006 (années) (1)				Années de vie en bonne santé, 2006 (années)			
	A la naissance		A 65 ans		A la naissance (2)		A 65 ans (3)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
UE-27	75,2	81,5	16,4	19,9	:	:	:	:
Zone euro	76,8	82,8	:	:	:	:	:	:
BE	76,6	82,3	17,0	20,6	62,8	62,8	9,5	9,8
BG	69,2	76,3	13,2	16,3	:	:	:	:
CZ	73,5	79,9	14,8	18,3	57,8	59,8	6,7	7,1
DK	76,1	80,7	16,2	19,2	67,7	67,1	12,6	14,1
DE	77,2	82,4	17,2	20,5	58,5	58,0	7,7	7,3
EE	67,4	78,6	13,2	18,3	49,4	53,7	4,0	3,9
IE	77,3	82,1	16,8	20,2	63,3	65,0	9,2	10,6
EL	77,2	81,9	17,5	19,4	66,3	67,9	10,1	10,2
ES	77,7	84,4	17,9	22,0	63,7	63,3	9,9	9,4
FR	77,3	84,4	18,2	22,6	62,7	64,1	8,6	9,5
IT	77,9	83,8	17,5	21,5	64,4	64,0	8,5	8,4
CY	78,8	82,4	17,7	19,7	64,3	63,2	9,4	7,2
LV	65,4	76,3	12,7	17,3	50,5	52,1	4,4	4,2
LT	65,3	77,0	13,0	17,6	52,4	56,1	5,8	5,2
LU	76,8	81,9	17,0	20,3	61,0	61,8	8,6	9,1
HU	69,2	77,8	13,6	17,7	54,2	57,0	5,0	5,5
MT	77,0	81,9	16,1	19,5	68,1	69,2	9,9	9,7
NL	77,7	82,0	16,8	20,3	65,0	63,2	10,9	11,2
AT	77,2	82,8	17,3	20,7	58,4	60,8	7,0	7,5
PL	70,9	79,7	14,5	18,8	58,2	62,5	7,2	8,1
PT	75,5	82,3	16,6	20,2	59,6	57,6	6,8	5,9
RO	69,2	76,2	13,6	16,5	:	:	:	:
SI	74,5	82,0	15,8	20,0	57,6	61,0	8,3	9,5
SK	70,4	78,4	13,3	17,3	54,3	54,4	4,0	3,8
FI	75,9	83,1	16,9	21,2	52,9	52,7	6,1	7,4
SE	78,8	83,1	17,7	20,9	67,1	67,0	12,9	13,9
UK	77,1	81,1	17,0	19,5	64,9	64,8	10,2	10,8
HR	72,5	79,3	14,2	17,7	:	:	:	:
MK	71,7	76,2	13,6	15,5	:	:	:	:
TR	:	:	:	:	:	:	:	:
IS	79,5	82,9	18,5	20,7	68,3	65,3	13,6	12,8
LI	78,9	83,1	18,4	20,7	65,7	63,4	12,4	11,9
NO	78,2	82,9	17,7	20,9	:	:	:	:
CH	79,2	84,2	18,5	22,1	:	:	:	:

(1) Royaume-Uni: 2005; Italie: 2004; UE-27 et Zone euro: 2004.

(2) Nombre d'années qu'un nouveau-né peut s'attendre à vivre en bonne santé.

(3) Nombre d'années qu'une personne de 65 ans peut encore s'attendre à vivre en bonne santé.

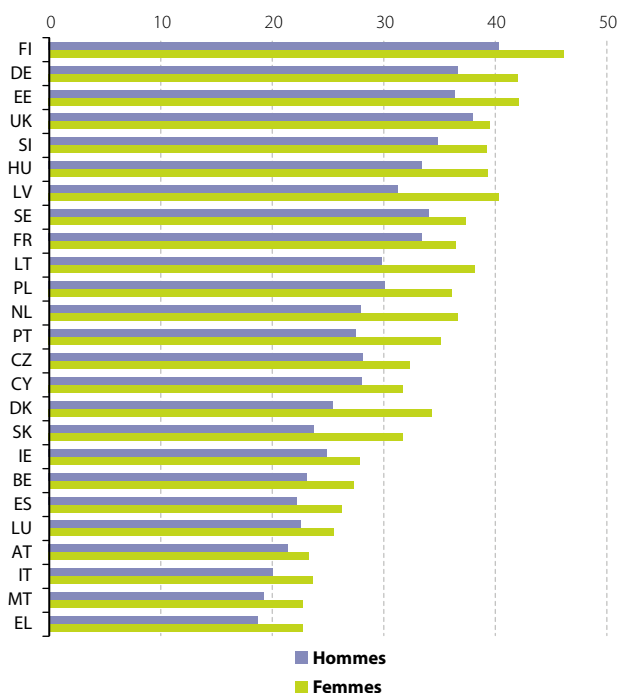
Source: Eurostat (tps00025, tsdde210, tsien180 et tsdph220)

LES PROBLÈMES DE SANTÉ

Le tabagisme est connu pour être l'un des principaux facteurs favorisant l'apparition de maladies et a fait l'objet d'une attention toute particulière: plusieurs États membres ont adopté une législation visant à limiter ou à interdire la consommation de tabac dans les lieux publics et/ou sur le lieu de travail (notamment dans les bars et les restaurants), ainsi que dans les transports en commun. D'autres mesures ciblées sur les fumeurs, telles que des taxes indirectes, des avertissements relatifs à la santé et des restrictions en matière de publicité, ont également été prises.

L'obésité et la surcharge pondérale sont d'autres facteurs qui augmentent le risque de décès prématuré et d'invalidité. Les personnes en surcharge pondérale sont celles présentant un indice de masse

Figure 2.9: Personnes avec un problème de santé ou un handicap de longue durée, 2006
(en % des personnes âgées de 18 ans et plus) (1)



(1) Par "de longue durée", on entend ce qui a gêné ou est susceptible de gêner la personne interrogée pendant un certain laps de temps. Bulgarie et Roumanie: non disponible. Les pays sont classés en fonction de la moyenne hommes et femmes confondus.

Source: Eurostat (hlth_silc_11)

corporelle (IMC) égal ou supérieur à 25, tandis que le seuil de l'obésité est fixé à 30. L'IMC est une mesure de la teneur en graisse de l'organisme chez les adultes, qui exprime le rapport entre le poids (exprimé en kg) et la taille (exprimée en m) au carré.

La salmonellose est une intoxication alimentaire provoquée par la bactérie «salmonelle». Cette bactérie déclenche une infection généralement limitée, chez l'humain, au système gastro-entérique, mais elle peut également se propager dans d'autres parties du corps. La salmonellose est une maladie contagieuse menaçant la santé de l'homme.

Tableau 2.9: Problèmes de santé (en %) (1)

	Fumeurs			Sur-charge pondérale	Obésité	Incidence de la salmonellose, 2005 (cas par 100 000 personnes)
	Homme	Femmes	15-24 ans			
BE	33,7	23,6	32,6	30,8	11,0	47,1
BG	51,3	29,7	41,2	33,6	12,4	13,1
CZ	38,2	24,3	32,6	36,4	14,4	322,2
DK	39,4	34,6	34,0	32,2	9,5	32,8
DE	37,3	27,9	47,1	39,4	20,3	63,3
EE	51,2	20,2	35,4	30,9	13,3	23,2
IE	27,7	25,2	35,9	43,3	10,7	8,5
EL	49,5	21,2	34,2	35,7	13,3	25,9
ES	37,6	24,7	37,0	27,8	9,3	14,2
FR	31,6	21,2	28,0	33,1	13,2	11,0
IT	31,9	17,6	22,7	31,7	8,1	12,9
CY	43,1	13,2	27,7	33,7	12,3	7,9
LV	56,4	22,6	40,0	29,8	15,5	26,7
LT	54,9	25,5	46,1	32,9	16,0	69,2
LU	:	:	:	:	:	46,6
HU	40,7	27,9	45,2	33,8	18,8	80,8
MT	32,5	20,7	32,8	34,5	23,0	16,1
NL	38,6	29,5	36,9	33,3	8,9	:
AT	49,9	40,7	53,4	34,9	8,6	63,1
PL	47,8	24,6	23,3	31,8	11,4	41,9
PT	30,4	8,2	22,4	36,8	14,7	4,9
RO	44,2	17,5	27,5	33,1	8,6	3,3
SI	56,1	34,4	43,6	36,2	12,3	76,0
SK	35,1	21,2	29,4	32,4	14,3	223,8
FI	26,0	19,7	32,5	36,7	14,5	47,3
SE	28,7	27,2	36,1	33,8	10,1	39,6
UK	27,7	25,7	33,7	38,3	22,7	21,3
HR	:	:	:	:	:	126,4
IS	34,7	35,4	39,7	38,7	11,6	31,0
NO	39,8	36,6	41,8	25,4	6,1	32,2
CH	36,0	25,5	37,4	29,1	7,6	25,5

(1) Toutes les données (à l'exception de la dernière colonne) issues des ESI (enquêtes santé par interview) ont été collectées dans des années différentes en fonction du pays. Les années de référence s'étendent de 1996 à 2003. Pour en savoir plus: http://europa.eu.int/estatref/info/sdds/en/hlth/hlth_his_2004_surveys.pdf.

Source: Eurostat (tps00169, tps00170, hlth_ls_bmia et tsdph310)

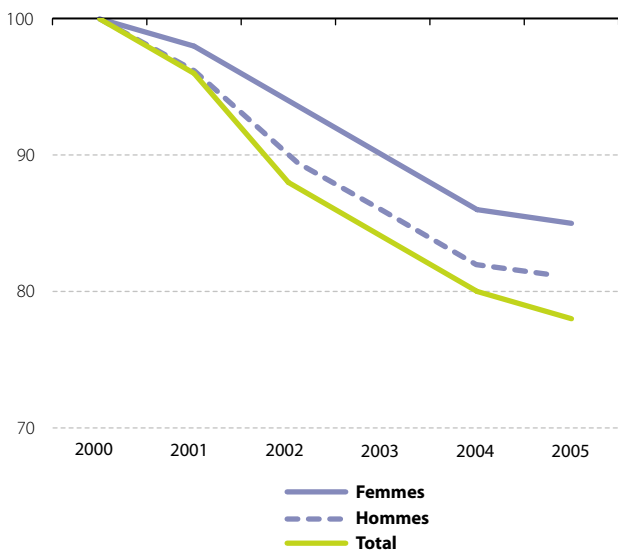
LES ACCIDENTS

Le taux d'incidence des accidents du travail correspond au nombre d'accidents du travail avec plus de trois jours d'arrêt de travail survenus durant l'année de référence par rapport au nombre de personnes au travail. L'incidence est présentée sous forme d'indice, avec 1998=100 comme référence (malgré quelques ruptures dans les séries pour certains pays).

Un accident du travail est défini comme un événement de courte durée survenant au cours d'une activité professionnelle et occasionnant un préjudice physique ou psychologique. Sont inclus les accidents durant le travail de la victime hors de l'enceinte de son entreprise, même causés par des tiers, et les empoisonnements aigus. Sont toutefois exclus les accidents sur le chemin du travail, les cas d'origine uniquement médicale et les maladies professionnelles.

Le changement structurel s'opérant dans l'économie en faveur des services (où les risques de décès liés au travail sont en général moins élevés que dans les domaines agricole, industriel ou du bâtiment) est susceptible d'avoir une incidence partielle sur le taux d'incidence des accidents du travail mortels.

Figure 2.10: Incidence des accidents graves du travail, UE-27 (1998=100)



Source: Eurostat (tsiem090)

Tableau 2.10: Incidence des accidents du travail

	Accidents graves (1998=100)			Accidents mortels (1998=100)		
	1995	2000	2005	1995	2000	2005
UE-27	:	100	78	:	100	86
Zone euro (1)	105	97	74	113	86	72
BE (2)	110	82	62	190	100	84
BG (3)	147	100	58	116	100	85
CZ	:	91	80	103	96	71
DK	82	89	83	106	61	71
DE	106	96	65	136	95	82
EE	85	105	126	120	56	58
IE	62	:	101	71	:	117
EL	118	88	55	116	73	43
ES	92	108	87	127	85	64
FR	104	102	90	88	85	50
IT	102	99	71	96	66	52
CY	:	112	97	:	46	66
LV	:	66	92	:	90	74
LT	90	94	104	98	78	133
LU	98	104	72	113	149	57
HU	123	94	79	117	95	73
MT	106	77	77	109	38	44
NL (2)	108	105	100	:	106	75
AT	164	92	77	131	100	94
PL	:	85	80	:	96	81
PT	109	88	74	103	104	84
RO	:	106	96	:	103	128
SI	109	98	84	118	102	84
SK	95	88	52	96	71	64
FI	106	89	88	117	88	83
SE	76	111	85	177	85	131
UK	119	106	84	100	106	88
TR (4)	:	85	65	:	68	70
NO	95	94	64	:	88	59
JP	117	91	81	135	103	82
US	117	92	68	111	93	89

(1) ZE-12 au lieu de ZE-15.

(2) Accidents graves: rupture de série, 2000.

(3) Rupture de série: 2000.

(4) Accidents mortels: rupture de série, 2000.

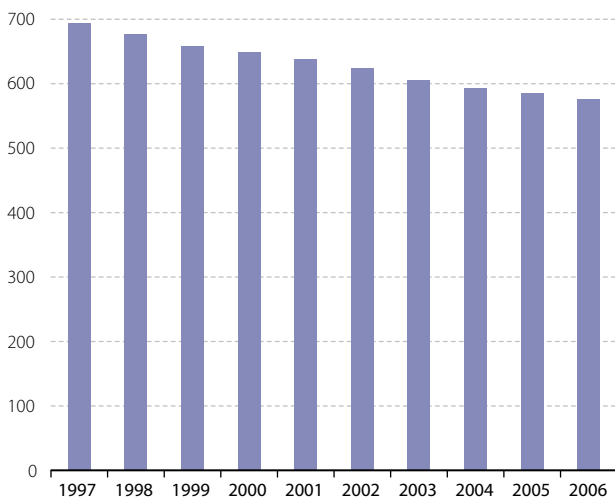
Source: Eurostat (tsiem090 et tsiem100)

LES SOINS DE SANTÉ

La plupart des politiques actuelles en matière de soins de santé abordent non seulement les soins à proprement parler, mais aussi la prévention et le dépistage précoce. Une nouvelle stratégie en matière de santé intitulée «Ensemble pour la santé: une approche stratégique pour l'UE 2008-2013» a été adoptée le 23 octobre 2007 afin d'instaurer un cadre permettant d'améliorer la santé dans l'Union européenne par le biais d'une stratégie fondée sur des valeurs, reconnaissant la nécessité de considérer la santé comme un facteur de prospérité, d'intégrer la santé dans toutes les politiques et de renforcer l'influence de l'UE dans le domaine de la santé au niveau mondial.

Les lits d'hôpital sont définis comme tous les lits qui sont régulièrement entretenus et dotés de personnel et immédiatement disponibles pour les soins des patients admis. Sont couverts les lits disponibles dans tous les hôpitaux, y compris les hôpitaux généraux, les hôpitaux psychiatriques et pour toxicomanes, ainsi que tous les autres hôpitaux spécialisés. Les statistiques portent sur les lits occupés et inoccupés. Le nombre de lits d'hôpital est exprimé pour 100 000 habitants. Les médecins en exercice sont les médecins qui fournissent des services directement aux patients (c'est-à-dire ceux qui voient leurs patients dans un hôpital, dans

Figure 2.11: Nombre de lits d'hôpital, UE-27
(pour 100 000 habitants)



Source: Eurostat (tps00046)

leur cabinet ou dans tout autre lieu). Le nombre de médecins est également exprimé pour 100 000 habitants et sert de variable de substitution pour mesurer l'accès au système des soins de santé.

La sortie d'hôpital est la procédure officielle qui permet à un patient de quitter un hôpital à la suite d'une intervention ou d'un traitement médical. Il y a sortie d'hôpital à chaque fois qu'un patient quitte cette structure à la fin de son traitement, contre avis médical, en raison d'un transfert vers un autre établissement de soins ou en raison de son décès. Le nombre de sorties est exprimé pour 100 000 habitants. Il s'agit de la méthode la plus fréquemment utilisée pour mesurer l'utilisation des services hospitaliers.

Tableau 2.11: Indicateurs en matière de soins de santé (pour 100 000 habitants)

	Médecins en exercice			Sorties d'hôpital		
	1996	2001	2006 (1)	2000	2003	2005 (2)
BE	360,3	389,6	400,8	16 252	15 963	16 084
BG	354,8	344,5	366,1	:	:	20 217
CZ	298,6	345,1	355,7	:	22 942	20 799
DK	252,3	272,7	308,4	16 316	15 936	:
DE	310,8	330,3	345,5	19 586	:	21 481
EE	317,0	303,9	328,9	19 947	18 678	17 923
IE	:	:	:	13 805	13 720	13 656
EL	:	:	:	:	:	:
ES	290,2	307,3	359,5	11 243	11 017	10 780
FR	:	:	:	18 397	16 664	16 445
IT	:	:	:	:	:	:
CY	246,9	260,7	250,4	6 795	6 821	6 536
LV	282,1	265,7	291,5	:	:	19 970
LT	373,2	362,6	364,8	:	22 819	21 866
LU	212,6	239,9	:	18 481	17 460	17 242
HU	304,3	289,4	303,7	:	:	:
MT	:	:	:	:	:	:
NL	189,9	:	:	:	9 427	10 135
AT	280,6	325,0	365,0	:	26 251	27 119
PL	235,1	226,7	218,0	:	16 799	17 955
PT	262,3	262,2	:	:	:	9 127
RO	:	199,6	215,8	21 748	22 853	20 305
SI	:	216,9	235,8	:	:	16 045
SK	257,1	335,0	315,9	19 876	18 986	19 124
FI	213,7	232,5	244,5	:	20 842	19 620
SE	289,0	317,5	356,6	15 272	14 751	:
UK	:	202,6	235,6	:	13 064	:
HR	219,9	237,8	:	12 710	13 215	13 307
TR	:	137	:	:	:	:
IS	310,9	345,5	364,0	17 085	15 723	16 084
NO	283,1	:	377,7	15 409	17 077	17 424
CH	180,0	196,8	:	:	14 855	15 656

(1) Danemark, Finlande et Royaume-Uni: 2005.

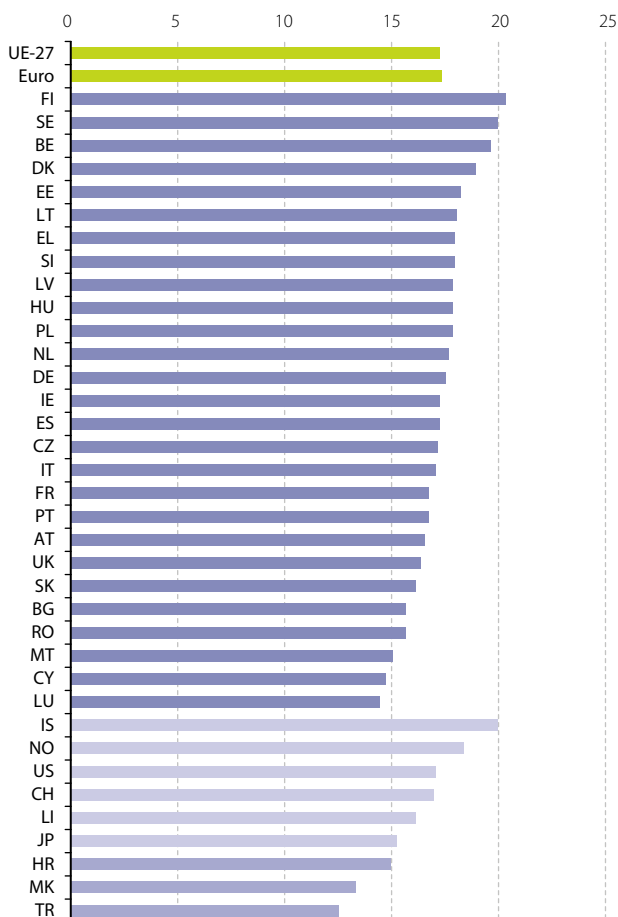
(2) République tchèque, Allemagne, Irlande, Chypre, Lituanie, Slovaquie et Finlande: 2006.

Source: Eurostat (tps00044 et tps00048).

LES ÉLÈVES ET LES ÉTUDIANTS

Les statistiques en matière d'éducation couvrent toute une série de sujets, notamment: les dépenses, le personnel, les taux de participation et le niveau d'éducation. La principale source de données dans ce domaine est un questionnaire conjoint UNESCO/OCDE/Eurostat (UOE) sur les statistiques en matière d'éducation.

Figure 2.12: Espérance de vie scolaire, 2006 (en années) (1)



(1) L'espérance de vie scolaire correspond au nombre d'années d'enseignement qu'une personne peut s'attendre à recevoir au cours d'une vie et a été calculée en additionnant les taux de scolarité par année pour tous les âges.

Source: Eurostat (tps00052)

L'espérance de vie scolaire correspond au nombre moyen d'années pendant lesquelles un enfant débutant l'école devrait rester inscrit dans le système éducatif; elle se calcule en additionnant les taux de scolarité par année pour tous les âges.

Tableau 2.12: Elèves et étudiants

	Elèves et étudiants (1 000) (1)		Enfants de 4 ans scolarisés (%) (2)		Ratio élèves/enseignant dans l'ens. primaire	Jeu-nes de 18 ans scolarisés (%)	Participa-tion à l'ens. supérieur (% de tous les élèves/étudiants)
	2001	2006	2001	2006	2006 (3)	2006	2006 (1)
UE-27	96 023	93 901	84,6	86,8	:	77,4	20,0
Zone euro	:	57 796	:	92,3	:	81,4	19,4
BE	2 304	2 410	100,0	100,0	12,6	91,1	16,4
BG	1 322	1 193	66,8	68,4	15,8	75,6	20,4
CZ	1 932	1 869	87,0	86,5	17,3	86,9	18,1
DK	1 029	1 142	92,0	93,4	10,8	80,0	20,0
DE	14 515	14 394	85,9	93,1	18,7	85,6	15,9
EE	306	278	80,4	86,1	14,1	80,2	24,5
IE	987	1 036	49,9	46,9	19,4	89,5	18,0
EL	1 906	2 042	55,8	56,1	10,6	90,4	32,0
ES	7 597	7 529	100,0	97,1	14,2	70,0	23,8
FR	11 849	12 321	100,0	100,0	19,4	78,8	17,9
IT	9 144	9 464	100,0	100,0	10,7	85,6	21,4
CY	140	146	58,4	70,4	16,8	30,8	14,1
LV	510	472	62,6	73,5	11,8	86,2	27,8
LT	787	784	51,0	59,7	10,7	93,1	25,4
LU	70	77	94,3	94,0	10,7	70,1	3,5
HU	1 924	1 952	89,6	92,8	10,4	82,2	22,5
MT	78	78	95,0	95,5	13,7	42,8	11,4
NL	3 217	3 318	98,1	74,2	15,3	81,9	17,5
AT	1 464	1 471	79,2	83,2	13,9	78,3	17,2
PL	9 153	8 663	32,4	41,2	11,4	93,6	24,8
PT	2 002	1 862	76,0	80,6	10,6	66,7	19,7
RO	3 954	3 831	61,7	75,8	17,1	62,7	21,8
SI	403	403	70,0	79,3	14,9	88,7	28,5
SK	1 114	1 089	68,4	73,1	18,6	82,4	18,2
FI	1 172	1 246	42,8	48,5	15,0	94,0	24,8
SE	2 107	2 096	75,5	86,5	12,1	94,6	20,2
UK	15 038	12 736	99,0	91,3	19,8	47,4	18,3
HR	:	733	:	48,2	17,7	62,7	18,7
MK	387	366	11,7	15,9	21,2	52,5	13,2
TR	14 893	16 275	:	7,0	26,7	38,9	14,4
IS	74	84	91,8	94,8	11,3	73,4	18,7
LI	:	6	:	52,7	10,5	84,9	10,2
NO	993	1 068	80,1	91,8	10,9	86,1	20,1
CH	:	1 340	:	38,0	:	80,5	15,3
JP	20 254	19 095	92,0	94,8	19,2	:	21,4
US	63 653	66 793	56,1	58,2	14,6	62,7	26,2

(1) Hors enseignement préprimaire.

(2) Taux de participation, y compris la participation dans l'enseignement préprimaire et primaire.

(3) Nombre d'élèves par enseignant (en équivalents temps plein). France: 2005; Luxembourg: 2004; Danemark et Islande: 2003; Ancienne République yougoslave de Macédoine: 2001.

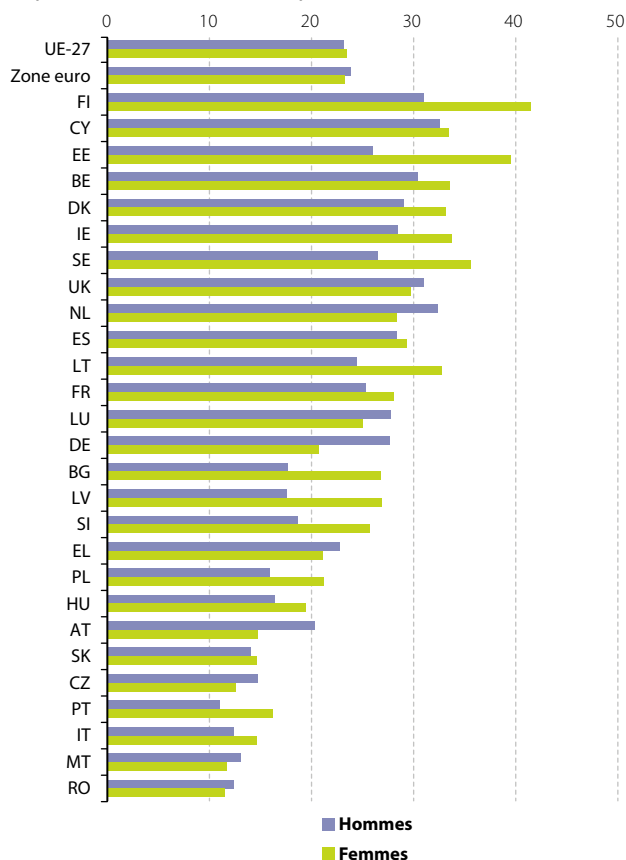
Source: Eurostat (tps00051, tps00053, tps00054, tps00060 et educ_iterp)

LE NIVEAU D'ÉDUCATION

Au cours des dernières décennies, les disparités relatives aux niveaux d'éducation pour les deux sexes ont été réduites dans toute l'Union européenne. La situation s'est même inversée: les femmes ont dépassé les hommes pour certains indicateurs.

L'une des politiques de l'UE dans le domaine de l'éducation vise à réduire le nombre d'abandons scolaires et de jeunes quittant prématurément l'école. Cette dernière catégorie englobe les per-

Figure 2.13: Proportion de la population âgée de 25 à 64 ans disposant d'une formation supérieure, 2007 (en %) (1)



(1) Les pays sont classés en fonction de la moyenne hommes et femmes confondus.
Source: Eurostat (lfsa_pgaed)

sonnes âgées de 18 à 24 ans possédant au mieux un diplôme du premier cycle de l'enseignement secondaire (niveaux CITE 1, 2 ou 3c court) et se trouvant en dehors du système scolaire ou de formation. Le niveau d'éducation des jeunes est défini comme le pourcentage de jeunes de 20 à 24 ans ayant au moins atteint un niveau d'enseignement secondaire supérieur (soit au minimum un niveau CITE 3a, 3b ou 3c long).

Tableau 2.13: Education des jeunes (en %) (1)

	Jeunes ayant quitté prématurément l'école				Niveau d'éducation des jeunes, 2007		
	2002	2007	Hommes 2007	Femmes 2007	Total	Hommes	Femmes
UE-27	17,1	14,8	16,9	12,7	78,1	75,4	80,8
Zone euro	19,1	17,1	19,6	14,5	74,5	71,0	78,0
BE	12,4	12,3	13,9	10,7	82,6	80,4	84,9
BG	21,0	16,6	16,3	16,9	83,3	83,0	83,6
CZ (2)	5,5	5,5	5,7	5,4	91,8	91,3	92,4
DK	8,6	12,4	15,7	8,9	70,8	64,2	77,7
DE	12,6	12,7	13,4	11,9	72,5	70,6	74,4
EE	12,6	14,3	21,0	:	80,9	72,2	89,6
IE	14,7	11,5	14,2	8,7	86,7	83,7	89,7
EL	16,7	14,7	18,6	10,7	82,1	77,5	87,0
ES	29,9	31,0	36,1	25,6	61,1	55,1	67,3
FR	13,4	12,7	14,6	10,9	82,4	79,8	85,0
IT	24,3	19,3	22,6	15,9	76,3	72,7	80,0
CY	15,9	12,6	19,5	6,8	85,8	79,8	91,0
LV	19,5	16,0	19,7	12,3	80,2	76,4	84,1
LT	14,3	8,7	11,4	5,9	89,0	86,5	91,5
LU	17,0	15,1	19,2	11,1	70,9	65,6	76,4
HU	12,2	10,9	12,5	9,3	84,0	82,5	85,6
MT	53,2	37,6	41,5	33,3	54,7	51,1	58,6
NL	15,0	12,0	14,4	9,6	76,2	71,9	80,5
AT	9,5	10,9	11,6	10,2	84,1	82,7	85,4
PL	7,6	5,0	6,4	3,6	91,6	89,7	93,4
PT	45,1	36,3	42,0	30,4	53,4	46,3	60,8
RO	23,2	19,2	19,2	19,1	77,4	77,1	77,7
SI	4,8	4,3	5,7	2,7	91,5	89,0	94,3
SK	5,6	7,2	8,1	6,3	91,3	90,5	92,1
FI	9,9	7,9	9,7	6,3	86,5	84,8	88,0
SE (2)	10,4	12,0	13,3	10,7	87,2	85,4	89,0
UK (2)	17,8	13,0	14,6	11,4	78,1	77,2	79,0
HR	8,3	3,9	5,2	:	94,6	94,3	95,0
TR	54,8	47,6	39,4	55,0	46,4	54,2	40,0
IS (2, 3)	28,8	28,1	31,5	24,6	49,3	40,7	58,7
NO (2, 3)	14	5,9	7,4	4,3	93,3	91,2	95,4
CH	6,7	7,6	8,5	6,7	78,1	76,3	80,0

(1) Pour les deux indicateurs, plusieurs ruptures de série sont constatées dans différents pays pour différentes années, en raison de la modification des caractéristiques de l'enquête et de l'application de concepts harmonisés. Slovaquie et Croatie: les données relatives aux jeunes ayant quitté prématurément l'école ne sont pas fiables.

(2) Jeunes ayant quitté prématurément l'école: 2006 au lieu de 2007.

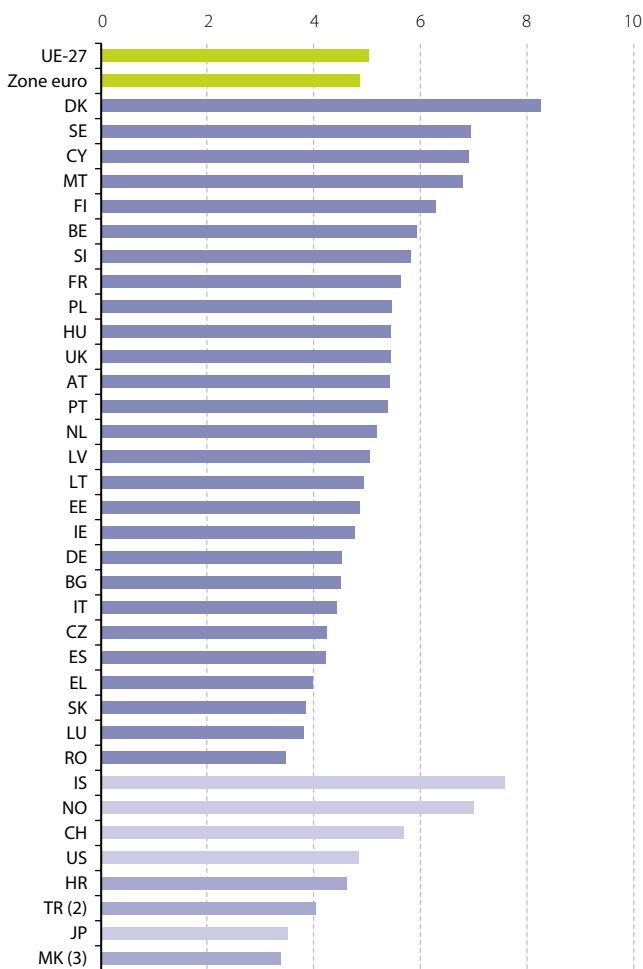
(3) Niveau d'éducation des jeunes: 2006 au lieu de 2007.

Source: Eurostat (tsisc060 et tsiir110).

LES DÉPENSES D'ÉDUCATION

En général, le secteur public finance l'éducation soit en assumant directement les dépenses de fonctionnement et en capital des établissements d'enseignement (dépenses directes en faveur des éta-

Figure 2.14: Total des dépenses publiques d'éducation en pourcentage du PIB, 2005 (en %) (1)



(1) UE-27 et Zone euro: estimations.

(2) 2004.

(3) 2003.

Source: Eurostat (tsiir010)

blissements d'enseignement), soit en aidant les étudiants et leurs familles grâce à des bourses et à des prêts publics.

Tableau 2.14: Dépenses d'éducation, tous niveaux d'enseignement confondus

	Dépenses publiques en faveur des établissements d'enseignement (en % du PIB) (1)		Dépenses privées en faveur des établissements d'enseignement (en % du PIB)		Dépenses annuelles en faveur des établissements d'enseignement publics et privés par étudiant (SPA) (2)	
	2000	2005	2000	2005	2000	2005
UE-27	4,62	4,72	0,56	0,67	4 761	5 650
Zone euro	4,62	4,59	:	0,59	:	6 190
BE	4,91	5,65	0,43	0,35	5 314	6 501
BG	3,79	3,83	0,77	0,62	1 277	1 993
CZ	3,75	4,07	0,43	0,57	2 574	3 809
DK	6,38	6,83	0,27	0,57	7 108	8 244
DE	4,19	4,17	0,97	0,92	5 677	6 503
EE	5,66	4,58	:	0,38	:	2 868
IE	4,02	4,26	0,42	0,29	4 481	6 012
EL	3,34	3,95	0,24	0,25	:	4 606
ES	4,17	4,10	0,60	0,53	4 304	5 718
FR	5,78	5,43	0,56	0,55	5 712	6 364
IT	4,35	4,23	0,44	0,44	:	5 908
CY	4,84	6,01	1,72	1,21	4 879	6 684
LV	5,08	4,74	0,63	0,76	1 818	2 746
LT	5,66	4,54	:	0,49	1 716	2 475
LU	:	3,73	:	:	:	:
HU	4,30	5,12	0,58	0,49	:	3 842
MT	4,07	6,82	0,47	0,38	3 189	5 882
NL	4,11	4,59	0,45	0,43	5 211	6 703
AT	5,28	5,04	0,33	0,47	7 144	8 293
PL	4,86	5,38	:	0,55	1 971	3 051
PT	5,30	5,26	0,08	0,42	3 943	4 704
RO	2,80	3,33	0,25	0,40	:	1 454
SI	:	5,31	:	0,81	:	6 056
SK	3,90	3,66	0,15	0,70	1 681	2 699
FI	5,40	5,84	0,12	0,13	5 455	6 225
SE	6,10	6,19	0,20	0,19	6 185	7 204
UK	4,43	5,03	0,78	1,25	4 799	7 084
HR	:	4,59	:	:	:	:
TR (3)	3,36	3,81	0,05	0,11	:	:
IS	5,53	7,21	0,56	0,73	6 501	7 897
NO (4)	5,93	5,67	0,08	0,05	7 812	9 133
CH	:	5,54	0,43	0,57	:	:
JP	3,59	3,38	1,23	1,54	6 091	7 148
US	4,80	4,85	2,23	2,36	9 200	10 661

(1) Dépenses de sources publiques au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, tous niveaux d'administration confondus.

(2) Calculs basés sur des équivalents temps plein; UE-25 au lieu de UE-27 pour 2000.

(3) 2004 au lieu de 2005.

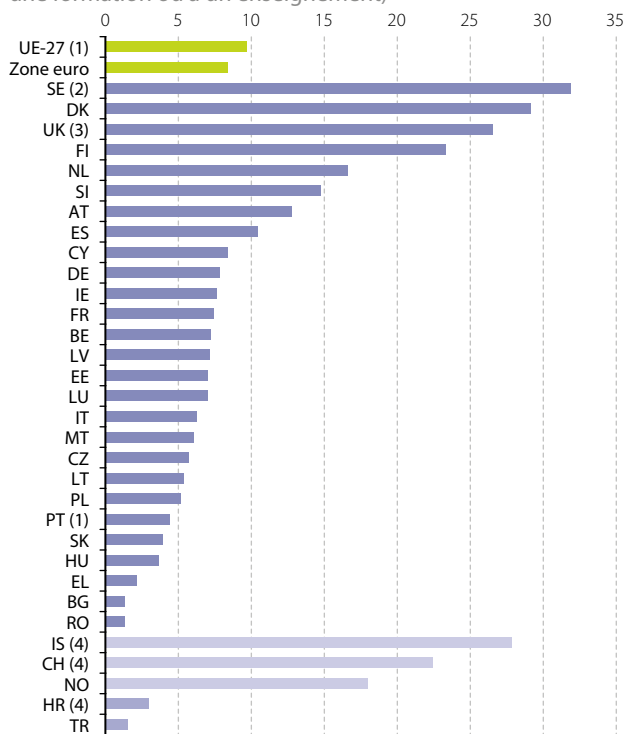
(4) Dépenses privées en faveur des établissements d'enseignement: 2004 au lieu de 2005.

Source: Eurostat (educ_figdp, tps00068 et tps00067)

LA FORMATION PERMANENTE

L'apprentissage et la formation tout au long de la vie offre aux individus l'opportunité d'entretenir ou d'améliorer leurs compétences. L'éducation, la formation professionnelle et la formation permanente jouent un rôle vital pour l'Europe d'un point de vue tant économique que social. Le Conseil européen a adopté un ensemble d'objectifs en matière d'éducation et de systèmes de formation qui doivent être atteints d'ici 2010. Les activités de formation sont souvent moins régulières et formalisées que l'enseignement traditionnel et restent donc difficilement analysables d'un point de vue statistique. Les statistiques en matière de formation permanente englobent toutes les personnes âgées de 25 à

Figure 2.15: Formation permanente - à l'exception de l'apprentissage autodidacte, 2007
(en % de la population âgée de 25 à 64 ans ayant participé à une formation ou à un enseignement)



(1) Valeur provisoire. (2) Valeur estimée: 2006. (3) Valeur provisoire: 2006. (4) 2006.

Source: Eurostat (tsiem080)

64 ans qui déclarent avoir bénéficié d'un enseignement ou d'une formation dans les quatre semaines précédant l'enquête (sur les forces de travail de l'UE). Les informations collectées concernent toutes les formes d'enseignement ou de formation, qu'elles soient ou non pertinentes pour l'emploi actuel ou futur du répondant. Il convient toutefois de noter que les statistiques englobent les activités d'éducation et de formation formelles et informelles, mais qu'elles ne couvrent pas les activités d'auto-apprentissage.

Tableau 2.15: Formation permanente - à l'exception de l'apprentissage autodidacte
(en % de la population âgée de 25 à 64 ans ayant participé à une formation ou à un enseignement) (1)

	Total		Hommes		Femmes	
	2002	2007	2002	2007	2002	2007
UE-27	7,2	9,7	6,6	8,8	7,7	10,6
Zone euro	5,3	8,4	5,2	8,0	5,4	8,8
BE	6,0	7,2	5,9	7,0	6,0	7,4
BG	1,2	1,3	1,2	1,4	1,2	1,3
CZ	5,6	5,7	5,8	5,5	5,4	5,9
DK	18,0	29,2	15,6	24,2	20,5	34,2
DE	5,8	7,8	6,1	8,0	5,5	7,6
EE	5,4	7,0	3,6	4,6	6,9	9,3
IE	5,5	7,6	4,7	6,2	6,4	9,0
EL	1,1	2,1	1,1	2,2	1,1	2,1
ES	4,4	10,4	4,0	9,3	4,8	11,5
FR	2,7	7,4	2,4	7,0	3,0	7,9
IT	4,4	6,2	4,2	5,9	4,6	6,6
CY	3,7	8,4	3,6	8,1	3,8	8,6
LV	7,3	7,1	5,1	4,6	9,2	9,3
LT	3,0	5,3	1,9	3,6	4,0	6,8
LU	7,7	7,0	8,9	6,5	6,4	7,4
HU	2,9	3,6	2,6	3,0	3,3	4,1
MT	4,4	6,0	4,9	6,4	3,8	5,7
NL	15,8	16,6	16,0	16,1	15,5	17,0
AT	7,5	12,8	7,6	11,6	7,3	14,0
PL	4,2	5,1	3,6	4,7	4,7	5,5
PT	2,9	4,4	2,6	4,4	3,1	4,5
RO	1,0	1,3	1,0	1,2	1,0	1,4
SI	8,4	14,8	7,9	13,5	8,9	16,1
SK	8,5	3,9	8,2	3,4	8,8	4,3
FI	17,3	23,4	14,5	19,4	20,0	27,5
SE (2)	18,4	32,0	15,7	26,0	21,2	38,3
UK (2)	21,3	26,6	17,8	22,0	24,9	31,2
HR (2)	1,9	2,9	2,0	3,1	1,9	2,8
TR	1,0	1,5	1,3	1,8	0,7	1,2
IS (2)	24,0	27,9	20,4	22,4	27,7	33,7
NO	13,3	18,0	12,6	17,1	14,0	18,9
CH (2)	35,8	22,5	40,8	21,7	30,7	23,4

(1) Plusieurs ruptures de série sont constatées dans différents pays pour différentes années, en raison de la modification des caractéristiques de l'enquête et de l'application de concepts harmonisés. Moyennes annuelles issues de l'EFT-UE.

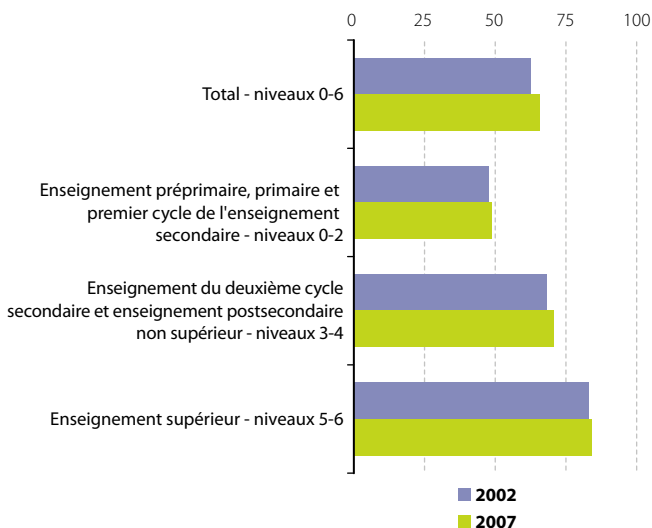
(2) 2006 au lieu de 2007.

Source: Eurostat (tsiem080).

L'EMPLOI

La stratégie européenne pour l'emploi (SEE) a été lancée lors du sommet sur l'emploi organisé à Luxembourg en novembre 1997 et a fait l'objet d'évaluations en 2002 et en 2005, où elle a été remodelée de façon à mieux correspondre aux objectifs de Lisbonne. L'Union européenne s'est fixée l'objectif ambitieux d'atteindre un taux d'emploi total de 70 % d'ici à 2010, tandis qu'un objectif de taux d'emploi global de 50 % pour les personnes de 55 à 64 ans est venu se greffer au printemps 2001. Le taux d'emploi total est obtenu en divisant le nombre de personnes âgées de 15 à 64 ans par la population totale de la même tranche d'âge. La population occupée comprend les personnes qui, durant la semaine de référence de l'enquête (sur les forces de travail de l'UE), ont travaillé au moins une heure contre rémunération ou en vue d'un bénéfice ou qui, n'ayant pas travaillé, avaient néanmoins un emploi dont elles étaient temporairement absentes. Les chiffres incluent les travailleurs familiaux. Les taux d'emploi sont généralement plus élevés chez les personnes présentant un niveau plus élevé d'éducation et plus faibles chez les travailleurs plus âgés. Le taux d'emploi des travailleurs plus âgés se calcule en tenant uniquement compte de la population âgée de 55 à 64 ans.

Figure 2.16: Taux d'emploi - par niveau le plus élevé d'éducation atteint (CITE 1997), UE-27 (en %) (1)



(1) A l'exclusion des personnes dont le niveau d'éducation n'est pas connu.

Source: Eurostat (lfsa_ergaed)

Tableau 2.16: Taux d'emploi, 2007
(en % de personnes occupées)

	Taux total d'emploi (15-64 ans)			Taux d'emploi - Travailleurs âgés (55-64 ans)		
	Total.	Hommes	Femmes	Total.	Hommes	Femmes
UE-27	65,4	72,5	58,3	44,7	53,9	36,0
Zone euro	65,7	73,4	58,0	43,3	52,4	34,7
BE	62,0	68,7	55,3	34,4	42,9	26,0
BG	61,7	66,0	57,6	42,6	51,8	34,5
CZ	66,1	74,8	57,3	46,0	59,6	33,5
DK	77,1	81,0	73,2	58,6	64,9	52,4
DE	69,4	74,7	64,0	51,5	59,7	43,6
EE	69,4	73,2	65,9	60,0	59,4	60,5
IE	69,1	77,4	60,6	53,8	67,9	39,6
EL	61,4	74,9	47,9	42,4	59,1	26,9
ES	65,6	76,2	54,7	44,6	60,0	30,0
FR	64,6	69,3	60,0	38,3	40,5	36,2
IT	58,7	70,7	46,6	33,8	45,1	23,0
CY	71,0	80,0	62,4	55,9	72,5	40,3
LV	68,3	72,5	64,4	57,7	64,6	52,4
LT	64,9	67,9	62,2	53,4	60,8	47,9
LU	64,2	72,3	56,1	32,0	35,6	28,6
HU	57,3	64,0	50,9	33,1	41,7	26,2
MT	55,7	74,2	36,9	28,3	46,2	11,8
NL	76,0	82,2	69,6	50,9	61,5	40,1
AT	71,4	78,4	64,4	38,6	49,8	28,0
PL	57,0	63,6	50,6	29,7	41,4	19,4
PT	67,8	73,8	61,9	50,9	58,6	44,0
RO	58,8	64,8	52,8	41,4	50,3	33,6
SI	67,8	72,7	62,6	33,5	45,3	22,2
SK	60,7	68,4	53,0	35,6	52,5	21,2
FI	70,3	72,1	68,5	55,0	55,1	55,0
SE	74,2	76,5	71,8	70,0	72,9	67,0
UK	71,3	77,3	65,5	57,4	66,3	49,0
HR	57,1	64,4	50,0	35,8	48,4	24,2
TR	45,8	68,0	23,8	29,5	43,0	16,5
IS	85,1	89,1	80,8	84,7	89,3	79,8
NO	76,8	79,5	74,0	69,0	73,8	64,0
CH	78,6	85,6	71,6	67,2	76,4	58,1
JP	70,6	81,7	59,4	66,1	81,4	51,2
US	71,7	77,7	65,9	61,8	67,4	56,6

Source: Eurostat (tsiem010 et tsiem020)

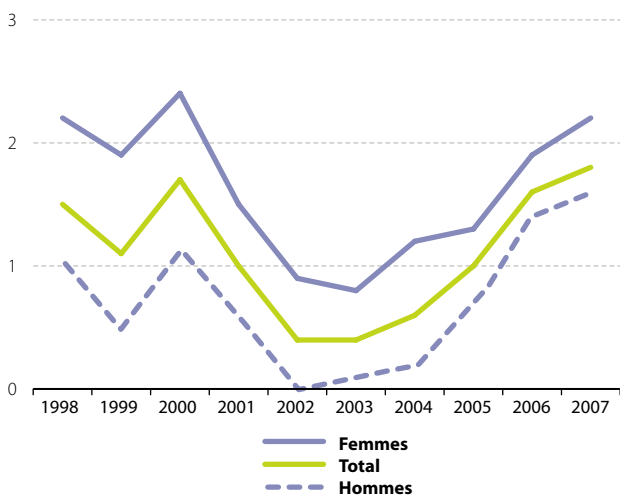
LA CROISSANCE DE L'EMPLOI

Lors de l'évaluation à mi-parcours de la SEE (stratégie européenne pour l'emploi) en 2005, la Commission européenne a formulé un ensemble de nouvelles propositions concernant les lignes directrices en matière d'emploi pour la période 2005-2008, reflétant un changement d'orientation en faveur de la croissance et de l'emploi. Afin de créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité, la Commission européenne souhaite:

- attirer et retenir un plus grand nombre de personnes sur le marché du travail, augmenter l'offre de main-d'œuvre et moderniser les systèmes de protection sociale;
- améliorer la capacité d'adaptation des travailleurs et des entreprises;
- investir davantage dans le capital humain en améliorant l'éducation et les compétences.

La croissance de l'emploi permet de mesurer, en pourcentage, la variation annuelle du nombre total de personnes occupées sur le territoire économique d'un pays ou d'une zone géographique. Cet indicateur se base sur les données des comptes nationaux. Les ventilations de l'enquête sur les forces de travail de l'UE sont appliquées afin d'obtenir des résultats en fonction du sexe.

Figure 2.17: Croissance de l'emploi, UE-27
(en % de variation par rapport à l'année précédente)



Source: Eurostat (tsieb050)

Tableau 2.17: Taux de croissance de l'emploi
(en % de variation par rapport à l'année précédente)

	Total		Hommes		Femmes	
	1997	2007	1997	2007	1997	2007
UE-27	0,9	1,8	:	1,6	:	2,2
Zone euro	0,9	1,8	0,6	1,3	1,4	2,4
BE	0,5	1,7	-0,3	1,1	1,7	2,4
BG	-3,9	2,8	:	3,0	:	2,6
CZ	0,2	1,8	:	2,2	:	1,2
DK	1,4	1,6	0,5	1,6	2,4	1,7
DE	-0,1	1,7	-0,4	1,5	0,3	2,0
EE	0,0	0,7	:	1,5	:	0,0
IE	5,6	3,6	4,0	2,6	8,2	4,8
EL	-0,5	1,2	-1,2	1,2	0,7	1,4
ES	3,6	3,1	3,2	2,1	4,5	4,6
FR	0,4	1,3	0,2	0,6	0,7	2,2
IT	0,3	1,1	0,0	1,0	0,9	1,4
CY	0,6	3,2	:	2,0	:	4,8
LV	4,4	3,5	:	3,5	:	3,6
LT	0,6	2,9	:	3,4	:	2,3
LU	3,1	4,2	2,0	2,7	5,1	6,1
HU	0,2	-0,1	:	0,2	:	-0,6
MT	:	2,6	:	0,7	:	6,8
NL	3,1	2,4	2,6	1,7	3,8	3,3
AT	0,9	2,2	0,5	2,5	1,4	1,8
PL	2,6	4,5	:	4,1	:	5,1
PT	2,6	0,0	2,3	-0,3	3,0	0,2
RO	:	1,3	:	1,9	:	0,5
SI	-1,9	2,7	:	3,2	:	2,0
SK	-1,0	2,1	:	2,0	:	2,2
FI	3,3	2,2	3,4	2,1	3,2	2,3
SE	-1,3	2,3	-1,1	2,3	-1,5	2,2
UK	1,7	0,7	1,9	0,9	1,5	0,6
HR	3,2	2,0	:	3,6	:	0,1
TR	-2,5	1,1	:	1,1	:	1,4
IS	1,8	:	:	:	:	:
NO	2,9	4,0	:	3,7	:	4,4
US	2,2	1,1	:	:	:	:

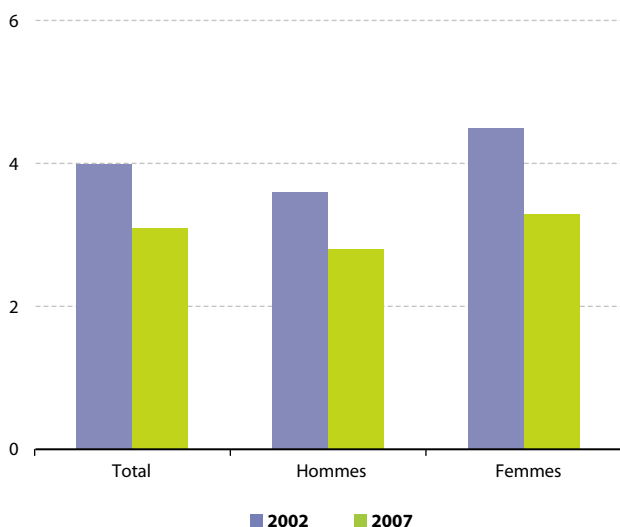
Source: Eurostat (tsieb050)

LE CHÔMAGE

Les taux de chômage sont définis selon les normes de l'Organisation internationale du travail (OIT). Les chômeurs sont les personnes âgées de 15 à 74 ans qui étaient sans travail pendant la semaine de référence de l'enquête sur les forces de travail. Les personnes sans emploi sont celles qui n'avaient pas d'emploi et qui n'avaient pas travaillé (au moins une heure durant la semaine de référence) en tant que salarié ou en tant qu'indépendant. Les chômeurs doivent également être disponibles pour travailler et rechercher activement un emploi. Il convient de noter que le dernier chapitre de la présente publication présente des données relatives aux taux de chômage par régions.

La durée du chômage est définie comme la durée de recherche d'un emploi ou le temps écoulé depuis la perte du dernier emploi (si cette période est plus courte que la durée de recherche d'un emploi). Le taux de chômage de longue durée correspond à la proportion de personnes actives sur le marché du travail qui sont sans emploi depuis 12 mois ou plus.

Figure 2.18: Taux de chômage de longue durée harmonisés, UE-27 (chômeurs depuis 12 mois et plus en % de la population active totale)



Source: Eurostat (tsisc070)

Tableau 2.18: Taux de chômage (en % de la population active)

	Total		Hommes		Femmes		Moins de 25 ans 2007	25 ans et plus 2007
	2002	2007	2002	2007	2002	2007		
UE-27	8,9	7,1	8,3	6,6	9,7	7,8	15,3	6,1
Zone euro	8,2	7,4	7,2	6,6	9,5	8,4	14,8	6,5
BE	7,5	7,5	6,7	6,7	8,6	8,5	18,8	6,3
BG	18,2	6,9	18,9	6,5	17,3	7,3	15,1	6,1
CZ	7,3	5,3	6,0	4,2	9,0	6,7	10,7	4,8
DK	4,6	3,8	4,3	3,5	5,0	4,2	7,9	3,1
DE	8,4	8,4	8,8	8,5	7,9	8,3	11,1	8,0
EE	10,3	4,7	10,8	5,4	9,7	3,9	10,0	4,0
IE	4,5	4,6	4,8	4,9	4,1	4,2	9,1	3,8
EL	10,3	8,3	6,8	5,2	15,7	12,8	22,9	7,1
ES	11,1	8,3	8,1	6,4	15,7	10,9	18,2	7,0
FR	8,6	8,3	7,7	7,8	9,7	8,9	19,4	7,0
IT	8,6	6,1	6,7	4,9	11,5	7,9	20,3	4,9
CY	3,6	3,9	2,9	3,4	4,5	4,6	10,0	3,3
LV	12,2	6,0	13,3	6,4	11,0	5,6	10,7	5,3
LT	13,5	4,3	14,2	4,3	12,8	4,3	8,2	3,9
LU	2,6	4,1	2,0	3,4	3,5	5,0	15,3	3,3
HU	5,8	7,4	6,2	7,1	5,4	7,7	18,0	6,5
MT	7,5	6,4	6,6	5,8	9,3	7,6	13,8	4,7
NL	2,8	3,2	2,5	2,8	3,1	3,6	5,9	2,6
AT	4,2	4,4	4,0	3,9	4,4	5,0	8,7	3,7
PL	20,0	9,6	19,2	9,0	21,0	10,4	21,7	8,1
PT	5,0	8,0	4,1	6,6	6,0	9,6	16,6	7,2
RO	8,6	6,4	9,2	7,2	7,9	5,4	20,1	4,9
SI	6,3	4,9	5,9	4,0	6,8	5,9	10,1	4,2
SK	18,7	11,1	18,6	9,9	18,7	12,7	20,3	10,0
FI	9,1	6,9	9,1	6,5	9,1	7,2	16,5	5,4
SE	4,9	6,1	5,3	5,8	4,6	6,4	19,1	4,3
UK	5,1	5,3	5,7	5,6	4,5	5,0	14,3	3,6
HR	14,8	9,6	13,3	8,4	16,6	11,2	24,0	8,0
TR	:	8,5	:	8,5	:	8,5	16,8	6,7
NO	3,9	2,6	4,1	2,6	3,6	2,5	7,3	1,8
JP	5,4	3,9	5,5	3,9	5,1	3,7	7,7	3,6
US	5,8	4,6	5,9	4,7	5,6	4,5	10,5	3,5

Source: Eurostat (tsiem110, tps00075 et une_rt_a)

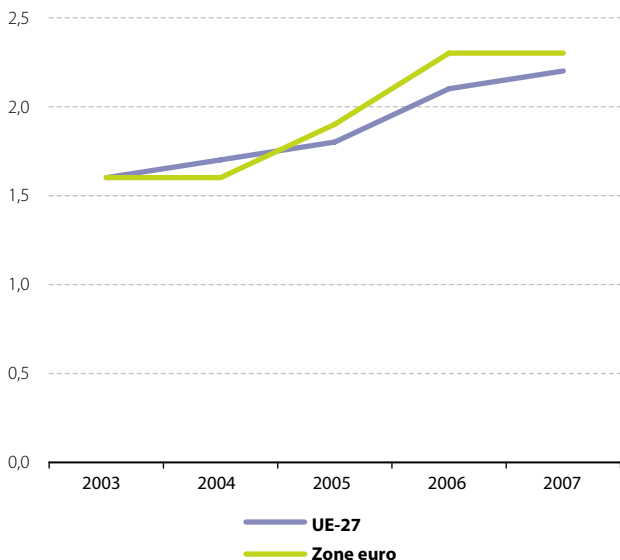
LA DEMANDE DE MAIN D'ŒUVRE

Le taux de vacance d'emploi (TVE) mesure la proportion des emplois totaux qui sont vacants. Il correspond à la proportion du nombre d'emplois vacants par rapport au nombre total d'emplois, ce dernier représentant la somme des emplois occupés et des emplois vacants. Une vacance d'emploi se définit comme un poste (nouvellement créé, inoccupé ou devenant vacant dans un avenir proche):

- pour lequel l'employeur entreprend des démarches actives afin de trouver un candidat approprié extérieur à l'entreprise concernée et pour lequel il est disposé à entreprendre des démarches supplémentaires; et
- que l'employeur a l'intention d'occuper immédiatement ou dans un avenir proche.

Un emploi vacant qui n'est ouvert qu'aux candidats internes n'est pas considéré comme une vacance d'emploi. Une vacance d'emploi devrait être ouverte aux candidats extérieurs à l'entreprise. Toutefois, elle n'exclut pas la possibilité pour l'employeur de finalement nommer un candidat interne à ce poste.

Figure 2.19: Taux de vacance d'emploi (en %) (1)



(1) Données provisoires.

Source: Eurostat (jvs_a)

Les données relatives à l'âge moyen de sortie du marché du travail renseignent sur l'âge moyen auquel les personnes actives se retirent définitivement du marché du travail. Elles sont basées sur un modèle de probabilités tenant compte des variations relatives des taux d'activité d'une année à l'autre pour un âge donné. Le taux d'activité représente la population active (population occupée et sans emploi) en pourcentage de la population totale pour un âge donné.

Tableau 2.19: Âge moyen de sortie du marché du travail

	Total		Hommes		Femmes	
	2001	2006	2001	2006	2001	2006
UE-27	59,9	61,2	60,4	61,7	59,4	60,7
Zone euro	59,9	60,9	60,2	61,1	59,6	60,8
BE (1)	56,8	60,6	57,8	61,6	55,9	59,6
BG	:	64,1	:	64,1	:	64,1
CZ	58,9	60,4	60,7	61,8	57,3	59,0
DK	61,6	61,9	62,1	62,5	61,0	61,3
DE	60,6	61,9	60,9	62,1	60,4	61,6
EE	61,1	62,6	:	:	:	:
IE	63,2	64,1	63,4	63,5	63,0	64,7
EL	:	61,1	:	61,8	:	60,4
ES	60,3	62,0	60,6	61,8	60,0	62,3
FR	58,1	58,9	58,2	58,7	58,0	59,1
IT	59,8	60,2	59,9	60,5	59,8	60,0
CY (2)	62,3	62,7	:	:	:	:
LV	62,4	62,7	:	:	:	:
LT	58,9	59,9	:	:	:	:
LU (1)	56,8	59,4	:	:	:	:
HU (1)	57,6	59,8	58,4	61,2	57,0	58,7
MT	57,6	58,5	:	:	:	:
NL	60,9	62,1	61,1	62,1	60,8	62,1
AT	59,2	61,0	59,9	61,3	58,5	60,6
PL (1)	56,6	59,5	57,8	62,0	55,5	57,4
PT (1)	61,9	63,1	62,3	62,4	61,6	63,8
RO	59,8	64,3	60,5	65,5	59,2	63,2
SI	:	59,8	:	:	:	:
SK (1)	57,5	59,2	59,3	61,1	56,0	57,6
FI	61,4	62,4	61,5	62,3	61,3	62,5
SE	62,1	63,9	62,3	64,2	61,9	63,7
UK	62,0	63,2	63,0	63,8	61,0	62,6
HR	:	59,9	:	:	:	:
IS (1)	62,5	66,3	:	:	:	:
NO	63,3	63,8	63,0	64,4	63,6	63,2
CH	63,9	62,7	64,7	62,7	63,2	62,6

(1) 2005 au lieu de 2006.

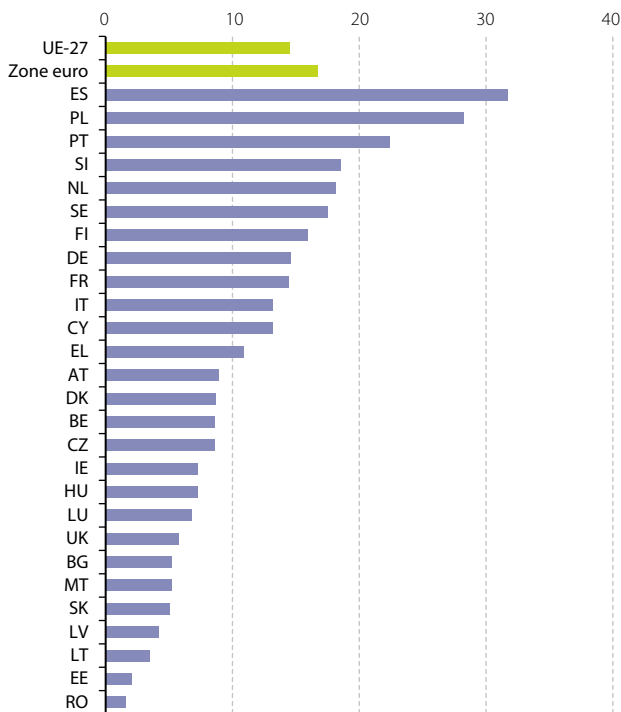
(2) 2004 au lieu de 2006.

Source: Eurostat (tsiem030)

LE TRAVAIL À TEMPS PARTIEL, TEMPORAIRE ET SECONDAIRE

La flexibilité du marché de l'emploi peut être considérée comme un moyen d'encourager les employeurs à créer de l'emploi tout en favorisant la participation au marché du travail. Les indicateurs ici présentés sont tous dérivés de l'enquête sur les forces de travail (EFT) de l'UE et couvrent les personnes âgées de 15 à 64 ans. Les personnes employées sous contrat temporaire sont celles qui déclarent avoir signé un contrat de travail à durée déterminée ou ayant décroché un emploi prenant fin dès la réalisation de certains critères objectifs, tels que l'exécution d'une tâche ou le retour d'un salarié qui était temporairement remplacé. Elles peuvent être distinguées des personnes ayant décroché un emploi permanent ou à durée indéterminée, pour lequel aucune date de fin n'est prévue. La proportion de salariés temporaires est représentée en pourcentage du nombre total de salariés.

Figure 2.20: Part des salariés ayant un contrat à durée déterminée, 2007 (en %)



Source: Eurostat (lfsi_emp_a)

Dans l'enquête sur les forces de travail, la distinction entre le travail à temps plein ou à temps partiel est laissée à l'appréciation du répondant, car la durée du travail varie d'un État membre à l'autre et d'une activité économique à l'autre.

L'indicateur relatif aux personnes ayant un deuxième emploi ne concerne que les personnes occupant plusieurs emplois en parallèle. Ne sont donc pas incluses les personnes ayant changé de travail au cours de la période de référence de l'enquête sur les forces de travail.

Tableau 2.20: Personnes travaillant à temps partiel ou ayant un deuxième emploi (en %)

	Personnes travaillant à temps partiel			Personnes ayant un deuxième emploi		
	1997	2002	2007	1997	2002	2007
UE-27	15,9	16,2	18,2	:	3,6	3,8
Zone euro	14,7	16,3	19,6	:	2,7	3,4
BE	15,2	19,1	22,1	2,7	3,4	3,8
BG	:	2,5	1,7	:	0,8	0,7
CZ	:	4,9	5,0	3,8	2,4	1,6
DK	22,5	20,0	24,1	7,2	10,5	9,8
DE	17,6	20,8	26,0	2,6	2,2	3,7
EE	:	7,7	8,2	9,0	4,3	3,5
IE	13,6	16,5	:	2,0	2,0	2,6
EL	4,8	4,4	5,6	3,6	3,1	3,1
ES	7,9	8,0	11,8	1,6	1,7	2,6
FR	17,0	16,4	17,2	3,3	3,4	3,0
IT	6,8	8,6	13,6	1,4	1,2	1,7
CY	:	7,2	7,3	:	4,9	4,3
LV	:	9,7	6,4	:	6,9	5,9
LT	:	10,8	8,6	:	6,5	6,0
LU	8,2	10,7	17,8	1,2	1,1	2,0
HU	3,7	3,6	4,1	2,1	1,7	1,6
MT	:	8,3	11,1	:	4,7	5,2
NL	37,9	43,9	46,8	5,4	5,8	7,1
AT	14,7	19,0	22,6	4,1	3,7	4,2
PL	10,6	10,8	9,2	9,2	8,0	7,6
PT	10,6	11,2	12,1	6,1	6,4	6,3
RO	14,9	11,8	9,7	7,6	4,3	3,7
SI	:	6,1	9,3	2,5	2,2	3,7
SK	:	1,9	2,6	:	0,8	1,1
FI	10,9	12,8	14,1	4,2	3,9	4,2
SE	20,2	21,5	25,0	7,8	9,4	8,0
UK	24,6	25,4	25,5	4,7	4,1	3,7
HR	:	8,3	8,6	:	3,5	3,0
TR	:	6,9	8,8	:	:	2,6
IS (1)	:	:	16,7	15,7	16,9	11,4
NO	:	26,4	28,2	8,0	8,6	7,7
CH	29,4	31,7	33,5	5,1	6,1	7,2

(1) Personnes ayant un deuxième emploi: 2006 au lieu de 2007.

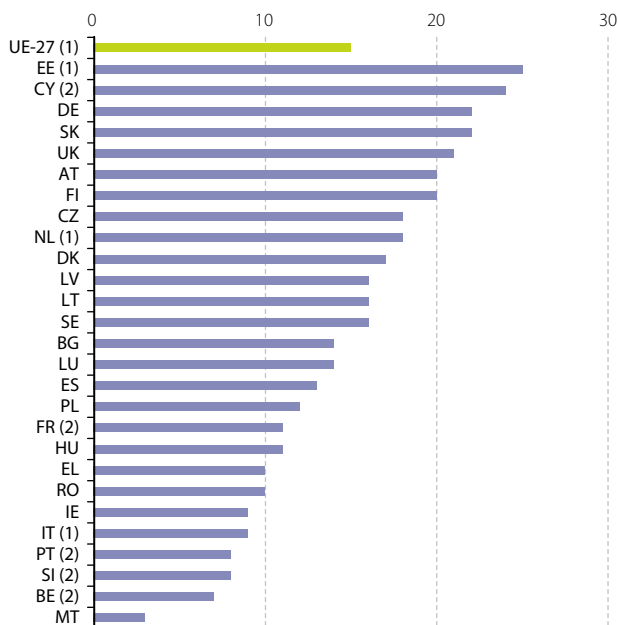
Source: Eurostat (tps00159, tps00074 et lfsa_egan)

LES REVENUS ET LES SALAIRES MINIMUMS

La structure et l'évolution des salaires constituent des éléments importants de tout marché du travail, car ils renseignent sur l'offre de travail des individus et sur la demande de main-d'œuvre des entreprises. Les revenus, la productivité, les bénéfices et la consommation sont tous des éléments interdépendants qui peuvent influencer considérablement la croissance économique et les performances en matière d'emploi.

L'écart de rémunération entre hommes et femmes (non corrigé) désigne l'écart de la rémunération horaire brute moyenne entre hommes salariés et femmes salariées en pourcentage de la rémunération des hommes salariés. Parmi les facteurs sous-jacents susceptibles d'expliquer en partie ces écarts de rémunération entre hommes et femmes, on peut citer la ségrégation sectorielle et professionnelle, l'éducation et la formation, ainsi que la sensibilisation et la transparence. L'Union européenne cherche à pro-

Figure 2.21: Ecart de rémunération entre hommes et femmes, 2006 (en %)



(1) 2005.

(2) Données provisoires.

Source: Eurostat (tsiem040)

mouvoir l'égalité des chances, ce qui implique l'élimination progressive des écarts de rémunération entre hommes et femmes.

Le revenu brut désigne la rémunération (traitements et salaires) versée directement au salarié, avant déduction des impôts sur le revenu et des cotisations de sécurité sociale à la charge des salariés.

Les données relatives aux salaires minimums sont transmises par les ministères nationaux responsables des domaines tels que les affaires sociales, le travail ou l'emploi.

Tableau 2.21: Salaires minimums

	Salaires minimums				Taux de croissance annuel moyen, monnaie nationale, 2000-2008 (%)	
	Monnaie nationale		EUR		Nominal	Réel
	2000 (1)	2008	2000 (1)	2008		
BE	1 118	1 336	1 118	1 336	2,3	-0,2
BG	75	220	38	112	14,4	6,7
CZ	4 500	8 000	125	329	7,5	4,6
DK	:	:	:	:	:	:
DE	:	:	:	:	:	:
EE	1 850	4 350	118	278	:	:
IE	945	1 462	945	1 462	5,6	2,2
EL	534	681	534	681	3,1	-0,5
ES	425	700	425	700	6,4	2,8
FR	1 083	1 321	1 083	1 321	2,5	0,3
IT	:	:	:	:	:	:
CY	:	:	:	:	:	:
LV	50	160	88	228	15,7	8,5
LT	430	800	113	232	8,1	4,8
LU	1 221	1 610	1 221	1 610	3,5	0,4
HU	25 500	69 000	98	285	13,3	6,8
MT (2)	208	612	507	612	3,0	0,5
NL	1 092	1 357	1 092	1 357	2,8	0,3
AT	:	:	:	:	:	:
PL	700	1 126	168	334	6,1	3,3
PT	371	497	371	497	3,7	0,6
RO	70	500	35	137	27,9	12,2
SI (3)	77 010	567	373	567	7,3	2,0
SK	5 570	8 100	126	267	:	:
FI	:	:	:	:	:	:
SE	:	:	:	:	:	:
UK	625	909	993	1 148	4,8	2,8
TR	119	639	204	333	23,4	1,9
US	893	1 014	941	652	1,6	-1,4

(1) Estonie et Slovaquie: 2002 au lieu de 2000.

(2) Données en liras maltaises pour 2000; données en euros pour 2008; taux de croissance calculés en fonction du montant en liras maltaises (les données pour 2008 ayant été converties sur la base du taux 1 EUR = 0,4293 MTL).

(3) Données en tolar slovènes pour 2000; données en euros pour 2008; taux de croissance calculés en fonction du montant en tolar slovènes (les données pour 2008 ayant été converties sur la base du taux 1 EUR = 239,66 SIT).

Source: Eurostat (earn_minw_cur)

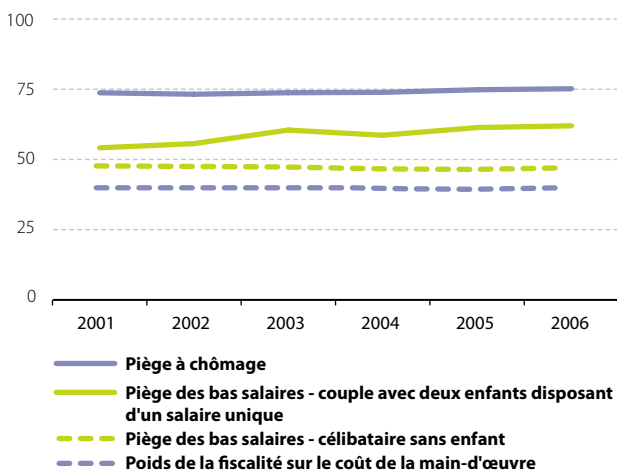
LES BAS SALAIRES

Par rapport au salaire brut, le salaire net ne comprend pas l'impôt sur le revenu, les cotisations de sécurité sociales payées à charge du salarié, mais incluent, le cas échéant, les allocations familiales. Le montant de ces différents éléments, et donc le ratio entre le salaire brut et le salaire net, dépend de la situation de chaque personne. Plusieurs situations familiales différentes sont présentées, chacune d'entre elles s'articulant autour d'un salarié moyen. Les différences portent sur le statut matrimonial, le nombre de travailleurs au sein du ménage, le nombre d'enfants à charge et le niveau du revenu brut.

Le poids de la fiscalité sur le coût de la main-d'œuvre correspond au total de l'impôt sur le revenu et des cotisations de sécurité sociale à charge du salarié et de l'employeur, exprimé en pourcentage des coûts totaux de la main-d'œuvre (revenu brut augmenté des cotisations de sécurité sociale à charge de l'employeur et, le cas échéant, de l'impôt sur la masse salariale). Cet indicateur concerne les personnes célibataires sans enfant, dont le salaire équivaut à 67 % du salaire d'un travailleur moyen.

Le «piège à chômage» mesure quel pourcentage de la rémunération brute est «absorbé» des suites de l'accroissement des taux d'imposition et des cotisations sociales et de la perte des allocations de chômage et autres prestations lorsqu'un chômeur retrou-

Figure 2.22: Taux de prélèvement sur les bas salaires, UE-27 (en %)



Source: Eurostat (tsiem050 et tsiem060)

ve du travail. Cet indicateur est disponible pour les personnes célibataires sans enfant dont le salaire équivaut à 67 % du salaire d'un travailleur moyen. Le «piège des bas salaires» mesure quel pourcentage de la rémunération brute est «absorbé» des suites de l'effet combiné de l'accroissement des taux d'imposition et des cotisations sociales et de la perte éventuelle de toute allocation, lorsque la rémunération brute augmente de 33 % à 67 % du salaire moyen d'un travailleur moyen. Cet indicateur est disponible pour les personnes célibataires sans enfant et pour les couples avec deux enfants disposant d'un salaire unique.

Tableau 2.22: Taux de prélèvement sur les bas salaires (en %)

	Poids de la fiscalité sur le coût de la main-d'œuvre		Piège à chômage		Piège des bas salaires - célibataire sans enfant		Piège des bas salaires - couple avec deux enfants disposant d'un salaire unique	
	2001	2006	2001	2006	2001	2006	2001	2006
UE-27	40,3	40,1	73,9	75,4	48,0	47,4	54,4	62,2
Zone euro (1)	44,1	43,2	75,1	77,3	43,4	43,0	48,1	52,6
BE	50,7	49,2	86,0	83,0	56,0	58,0	42,0	46,0
BG	36,9	31,1	75,2	74,3	21,8	16,2	76,1	19,2
CZ	41,3	40,1	67,0	63,0	39,0	31,0	79,0	53,0
DK	40,5	39,3	92,0	91,0	84,0	82,0	95,0	92,0
DE	47,7	47,4	75,0	75,0	53,0	51,0	66,0	79,0
EE	37,4	38,4	48,2	64,0	26,0	25,0	77,7	19,0
IE	17,3	16,3	73,0	76,0	46,0	53,0	75,0	77,0
EL	35,1	35,4	56,0	59,0	18,0	19,0	16,0	16,0
ES	35,3	35,9	80,0	80,0	24,0	26,0	16,0	17,0
FR	47,6	44,5	81,0	81,0	41,0	35,0	53,0	56,0
IT	42,7	41,5	59,0	71,0	29,0	33,0	-11,0	-12,0
CY	17,0	11,9	52,9	62,0	7,2	6,0	57,7	93,0
LV	42,0	41,8	86,8	88,0	31,7	32,0	100,0	100,0
LT	42,9	40,6	61,3	78,7	36,0	30,0	93,6	52,2
LU	31,2	30,6	88,0	88,0	43,0	51,0	95,0	110,0
HU	50,9	42,9	71,0	78,0	42,0	31,0	64,0	54,0
MT	17,0	18,4	59,6	61,7	15,5	17,9	10,6	8,3
NL	38,9	40,6	79,0	86,0	65,0	70,0	79,0	77,0
AT	42,9	43,5	67,0	67,0	35,0	37,0	79,0	64,0
PL	41,8	42,5	80,0	82,0	65,0	66,0	72,0	78,0
PT	32,2	31,7	81,0	81,0	21,0	20,0	65,0	78,0
RO	45,2	42,2	76,1	70,5	28,4	30,3	13,0	19,4
SI	40,3	41,2	80,5	94,1	34,9	67,5	26,2	72,6
SK	41,3	35,6	73,0	44,0	36,0	24,0	124,0	29,0
FI	41,4	38,9	80,0	76,0	56,0	61,0	96,0	100,0
SE	47,8	46,0	87,0	87,0	60,0	55,0	96,0	89,0
UK	28,1	30,4	68,0	68,0	58,0	58,0	62,0	85,0
TR	42,6	42,0	:	:	:	:	:	:
IS	20,9	23,6	68,0	82,0	34,0	39,0	77,0	67,0
NO	35,2	34,3	75,0	75,0	40,0	37,0	105,0	84,0
CH	27,3	26,9	:	:	:	:	:	:
JP	23,2	:	56,0	59,0	17,0	20,0	89,0	93,0
US	26,9	26,4	70,0	70,0	34,0	32,0	57,0	42,0

(1) ZE-13 au lieu de ZE-15.

Source: Eurostat (tsiem050 et tsiem060)

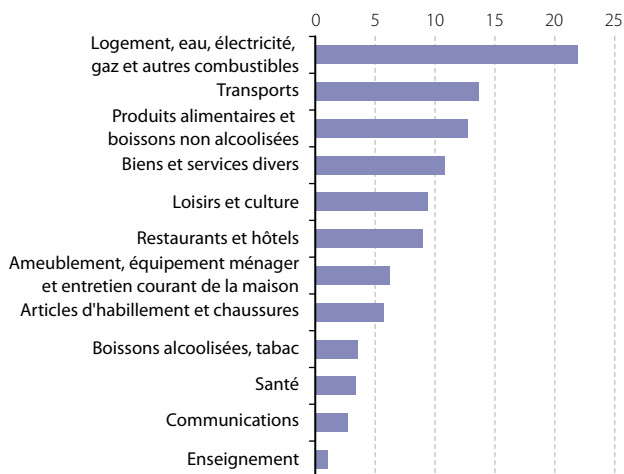
LES DÉPENSES DE CONSOMMATION DES MÉNAGES

La politique des consommateurs au sein de l'Union européenne s'articule autour de trois grands objectifs: un niveau commun élevé de protection des consommateurs, l'application effective des règles de protection des consommateurs et la participation appropriée des organisations de consommateurs aux politiques communautaires.

Les statistiques relatives aux dépenses de consommation finale des ménages portent sur les dépenses consacrées à l'acquisition de biens et de services utilisés pour satisfaire les besoins individuels. Elles couvrent les achats, la consommation de la production propre (les produits du jardin, par exemple), ainsi que les loyers imputés des logements occupés par leur propriétaire. Les données relatives aux dépenses de consommation peuvent être ventilées selon la classification des fonctions de consommation des ménages (COICOP), qui comporte 12 chapitres à son niveau d'agrégation le plus élevé. Le logement, les dépenses d'énergie, le transport, l'alimentation et les boissons non alcoolisées représentent une part importante des dépenses totales de la plupart des ménages européens.

Les indicateurs ici présentés incluent des données exprimées en SPA (voir définition pages 18 et 19), ce qui a pour effet de gom-

Figure 2.23: Ventilation des dépenses de consommation des ménages, UE-27, 2006
(en % des dépenses de consommation totales des ménages)



Source: Eurostat (nama_co2_c)

mer les disparités entre les niveaux des prix des pays. Elles sont issues des comptes nationaux, qui collectent les informations annuelles au moyen d'une approche macroéconomique. L'enquête sur le budget des ménages (EBM) est une autre source permettant d'analyser les dépenses des ménages. Les informations sont obtenues en demandant aux ménages de tenir un journal et d'y indiquer tous leurs achats. La gamme de produits et de services couverts est ainsi bien plus détaillée, et les différents types de ventilation socio-économique disponibles sont également plus nombreux. L'EBM est réalisée et publiée tous les cinq ans: la dernière année de référence actuellement disponible est 2005.

Tableau 2.23: Dépenses de consommation totales des ménages

	En % du PIB (1)			Par habitant (SPA)		
	1998	2002	2007	1996	2001	2006
UE-27	58,1	58,4	57,2	8 800	11 400	13 300
Zone euro	57,3	57,2	56,3	:	:	14 600
BE	53,9	53,5	52,4	10 200	12 800	14 200
BG	67,5	71,1	69,1	3 300	4 300	6 400
CZ	52,7	51,2	48,1	6 200	7 500	9 400
DK	50,7	47,5	49,6	10 200	11 800	:
DE	57,9	59,0	56,7	10 800	13 000	14 900
EE	57,8	56,5	53,1	3 800	5 400	8 900
IE	49,7	46,0	46,9	8 700	11 900	14 800
EL	:	71,8	70,6	:	12 900	17 000
ES	59,5	58,3	57,3	8 900	12 100	14 700
FR	55,6	55,9	56,7	9 900	12 700	14 700
IT	59,2	58,7	59,0	10 900	14 000	14 500
CY	65,2	64,6	65,7	11 000	14 900	16 300
LV	63,9	62,1	64,8	3 300	4 700	8 000
LT	61,6	64,3	65,6	3 700	5 400	8 700
LU	44,4	41,9	35,2	16 200	21 600	25 800
HU	50,9	54,3	53,3	4 300	6 600	8 200
MT	66,9	63,4	61,1	9 600	11 900	12 800
NL	50,4	50,1	46,4	9 400	12 900	14 300
AT	55,3	54,5	53,1	11 800	13 900	16 500
PL	62,5	66,9	60,9	4 200	6 000	7 500
PT	63,5	63,0	64,7	7 600	9 800	11 100
RO	75,7	69,0	68,2	:	3 800	6 200
SI	57,2	55,2	52,3	7 100	9 000	11 500
SK	55,1	57,8	56,0	4 000	5 900	8 400
FI	50,0	50,0	50,4	8 300	10 900	13 600
SE	49,4	49,2	46,7	9 300	11 400	13 500
UK	64,1	65,4	63,3	10 700	14 400	16 600
HR	60,1	60,4	56,4	:	:	:
MK	72,4	77,1	77,7	:	:	:
TR	51,5	52,5	70,6	3 200	5 300	7 200
IS	58,1	54,9	58,4	11 200	13 700	16 100
NO	49,5	45,6	41,6	10 400	13 300	17 200
CH	60,3	60,5	57,8	13 700	16 300	18 400
JP	56,0	57,7	56,9	11 500	:	:
US	67,2	70,2	70,3	16 500	:	:

(1) Dépenses de consommation finale des ménages et des institutions sans but lucratif au service des ménages.

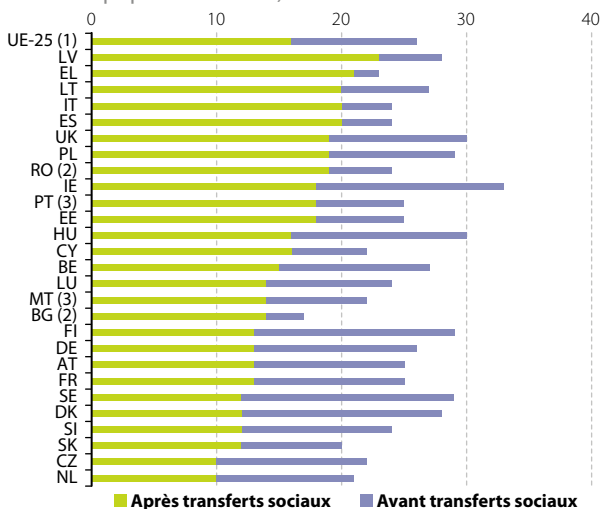
Source: Eurostat (tec00009 et nama_co2_c)

LES CONDITIONS DE VIE

Si les comparaisons du niveau de vie entre les pays reposent fréquemment sur le PIB par habitant, ces chiffres sont toutefois peu révélateurs du niveau de vie des ménages. Pour ce qui est des indicateurs de pauvreté, on utilise généralement le «revenu disponible équivalent» (ajusté en fonction de la taille des ménages conformément à l'échelle modifiée de l'OCDE).

Le taux de risque de pauvreté est défini comme la part des personnes ayant un revenu disponible équivalent inférieur à 60 % du revenu disponible moyen national. Ce taux peut être exprimé avant ou après transferts sociaux, la différence représentant l'impact hypothétique des transferts sociaux sur la réduction de la pauvreté. Les pensions sont comptabilisées comme un revenu avant transferts. Le rapport interquintile de revenu S80/S20 est calculé comme le rapport entre la part du revenu total perçu par les 20 % de la population ayant les revenus disponibles équivalents les plus élevés et la part du revenu total perçu par les 20 % de la population ayant les revenus disponibles équivalents les plus bas. Le taux de remplacement agrégé est le rapport entre le revenu personnel moyen imputable aux pensions des retraités âgés de 65 à 74 ans et le revenu personnel moyen imputable aux salaires de la population âgée de 50 à 59 ans.

Figure 2.24: Taux de risque de pauvreté, 2006
(en % de la population totale)



(1) Estimations fondées sur les moyennes des données nationales pondérées en fonction de la population. (2) Source: données nationales (EBM 2006). (3) Données provisoires.

Source: Eurostat (tsisc020 et tsisc030)

Tous les indicateurs décrits ci-dessus sont calculés à partir des données des statistiques communautaires sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC) pour 2006 et du panel communautaire des ménages (PCM) pour 2001. Les indicateurs relatifs aux ménages sans emploi correspondent à la proportion des personnes d'un âge donné qui vivent dans un ménage où personne ne travaille. Les étudiants âgés de 18 à 24 ans qui vivent dans un ménage uniquement composé d'étudiants de la même tranche d'âge ne sont pas comptabilisés. Les données sont tirées de l'enquête sur les forces de travail (EFT) de l'UE.

Tableau 2.24: Conditions de vie

	0-17 ans (% du groupe d'âge respectif vivant dans des ménages sans emploi) (1)			18-59 ans (% du groupe d'âge respectif vivant dans des ménages sans emploi) (2)			Taux de remplacement agrégé (3)	Inégalité de répartition des revenus (4)	
	1997	2002	2007	1997	2002	2007		2001	2006
UE-27	:	10,0	9,4	:	10,3	9,3	0,51	4,5	4,8
Zone euro	:	8,1	7,7	:	9,4	8,8	0,51	4,4	4,6
BE	11,8	13,8	13,5	14,3	14,2	12,5	0,42	4,0	4,2
BG	:	18,7	12,9	:	16,6	10,0	0,60	3,8	3,5
CZ	5,1	7,6	7,9	5,3	7,3	6,5	0,52	3,4	3,5
DK	:	5,7	5,0	:	7,6	6,9	0,37	3,0	3,4
DE	10,2	9,3	9,3	11,4	10,0	9,5	0,46	3,6	4,1
EE	:	10,1	7,3	9,6	10,8	6,0	0,49	6,1	5,5
IE	15,7	10,8	11,2	12,5	8,5	7,8	0,35	4,5	4,9
EL	5,2	5,1	3,9	10,0	8,9	8,0	0,49	5,7	6,1
ES	10,5	6,6	5,0	11,3	7,3	6,0	0,48	5,5	5,3
FR	10,1	9,6	9,8	11,4	10,4	10,9	0,58	3,9	4,0
IT	8,5	7,2	5,8	12,2	10,2	9,1	0,58	4,8	5,5
CY	:	3,9	3,7	:	5,3	4,5	0,28	:	4,3
LV	:	10,6	8,6	:	10,5	7,1	0,49	:	7,9
LT	:	8,4	6,9	:	9,1	6,3	0,44	4,9	6,3
LU	4,2	2,8	4,0	7,0	6,3	7,5	0,65	3,8	4,2
HU	14,9	14,3	14,0	15,7	13,0	11,8	0,54	3,1	5,5
MT	:	7,6	8,4	:	7,2	6,9	0,49	:	4,2
NL	7,5	6,0	5,9	8,9	6,7	6,5	0,43	4,0	3,8
AT	4,3	4,4	6,1	7,7	7,5	7,6	0,65	3,5	3,7
PL	:	:	9,5	9,8	15,1	11,7	0,59	4,7	5,6
PT	5,2	4,2	4,8	5,9	4,6	5,8	0,59	6,5	6,8
RO	6,9	9,8	9,4	6,8	11,3	9,6	:	4,6	5,3
SI	3,2	3,8	2,5	8,7	8,0	6,0	0,41	3,1	3,4
SK	:	12,1	10,5	:	10,9	8,8	0,57	:	4,0
FI	:	:	4,9	:	:	9,5	0,47	3,7	3,6
SE	:	:	:	:	:	:	0,60	3,4	3,5
UK	18,9	17,4	16,7	12,9	11,3	10,9	0,44	5,4	5,4
HR	:	10,3	9,8	:	14,0	12,9	:	:	:

(1) Slovénie, 2007: données non fiables; Danemark, Finlande et Croatie: 2006 au lieu de 2007; Lettonie et Roumanie, 2002: rupture de série.

(2) Danemark, Finlande et Croatie: 2006 au lieu de 2007; Lettonie et Roumanie, 2002: rupture de série.

(3) UE-25 au lieu de UE-27; ZE-13 au lieu de ZE-15. Les agrégats UE sont fondés sur les moyennes des données nationales pondérées en fonction de la population. Bulgarie, source: données nationales (EBM 2006).

(4) Rapport interquintile de revenu S80/S20; UE-25 au lieu de UE-27; ZE-12 au lieu de ZE-15. Les agrégats UE sont fondés sur les moyennes des données nationales pondérées en fonction de la population. Rupture de série entre 2001 et 2006 en raison d'un changement de source. Bulgarie et Roumanie, source: données nationales (EBM 2006).

Source: Eurostat (tsisc080, tsisc090, tsd310 et tsisc010).

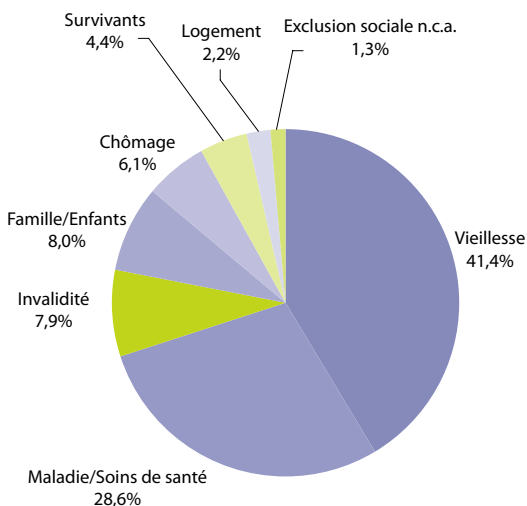
LA PROTECTION SOCIALE

Les systèmes de protection sociale sont très développés dans l'Union européenne: ils sont conçus pour protéger la population contre les risques ou les coûts liés au chômage, aux responsabilités parentales, aux problèmes de santé, aux maladies et à l'invalidité, à la perte d'un conjoint ou d'un parent (survivants), à la vieillesse, au logement et à l'exclusion sociale. Les modèles utilisés dans chaque État membre diffèrent quelque peu. De plus, certaines prestations de protection sociale sont assurées par des régimes privés.

Les données relatives aux dépenses et aux recettes de protection sociale sont établies conformément à la méthodologie du système européen de statistiques intégrées de la protection sociale (SES-PROS) (pour plus d'informations, consultez le «Manuel SES-PROS»). Ce système a été créé pour permettre de comparer les flux de la protection sociale entre les États membres.

Il convient de noter qu'outre les transferts en espèces ou en nature, les dépenses totales de protection sociale comprennent également d'autres coûts liés au fonctionnement du régime, tels

Figure 2.25: Dépenses de protection sociale, UE-27, 2005 (en % du total des prestations sociales) (1)



(1) La somme des chiffres n'est pas égale à 100 % car les valeurs ont été arrondies.

Source: Eurostat (tps00107)

que les coûts administratifs, les frais de gestion et le paiement du revenu de la propriété.

Les dépenses pour l'assistance aux personnes âgées couvrent les dépenses de protection sociale consacrées à l'assistance aux personnes âgées et comprennent les allocations de soins, l'hébergement et l'assistance des personnes âgées dans la réalisation de leurs tâches quotidiennes, ainsi que d'autres prestations en nature.

Le taux de dépendance des personnes âgées est le ratio entre le nombre total de personnes arrivées à un âge où l'on est généralement économiquement inactif (65 ans et plus) et le nombre de personnes en âge de travailler (de 15 à 64 ans).

Tableau 2.25: Dépenses de protection sociale

	Dépenses de protection sociale (SPA par habitant) (1)		Dépenses de protection sociale (% du PIB) (2)		Dépenses pour l'assistance aux personnes âgées, 2005 (% du PIB) (1)	Taux de dépendance vieillesse, 2007 (%) (3)
	2000	2005	2000	2005		
UE-27	:	6 087	26,6	27,2	0,5	25,2
Zone euro (4)	5 784	6 884	26,8	27,8	:	:
BE	6 356	8 249	26,5	29,7	0,1	25,9
BG	:	1 260	:	16,1	0,0	24,9
CZ	2 544	3 292	19,5	19,1	0,3	20,2
DK	7 232	8 498	28,9	30,1	1,7	23,2
DE	6 599	7 529	29,3	29,4	0,3	29,9
EE	1 191	1 761	14,0	12,5	0,1	25,1
IE	3 502	5 857	14,1	18,2	0,2	16,2
EL	3 758	5 139	23,5	24,2	0,1	27,6
ES	3 759	4 776	20,3	20,8	0,3	24,2
FR	6 472	8 044	29,5	31,5	0,3	24,9
IT	5 499	6 226	24,7	26,4	0,1	30,2
CY	2 499	3 807	14,8	18,2	0,0	17,6
LV	1 068	1 390	15,3	12,4	0,1	24,8
LT	1 184	1 593	15,8	13,2	0,1	22,7
LU	9 136	12 946	19,6	21,9	:	20,7
HU	2 060	3 165	19,3	21,9	0,4	23,2
MT	2 650	3 104	16,5	18,3	0,6	19,8
NL	6 744	8 305	26,4	28,2	0,9	21,5
AT	7 124	8 268	28,1	28,8	1,0	25,0
PL	1 797	2 236	19,7	19,6	0,3	19,0
PT	3 229	3 998	21,7	24,7	0,3	25,6
RO	668	1 088	13,2	14,2	0,0	21,3
SI	3 684	4 539	24,6	23,4	0,2	22,7
SK	1 855	2 258	19,3	16,9	0,2	16,5
FI	5 596	6 833	25,1	26,7	0,7	24,8
SE	7 308	8 529	30,7	32,0	2,5	26,4
UK	5 986	7 176	26,9	26,8	1,0	24,1
IS	4 818	6 556	19,2	21,7	1,8	17,6
NO	7 658	9 525	24,4	23,9	1,6	22,2
CH	7 433	8 891	26,9	29,2	0,3	23,8

(1) Portugal: 2004 au lieu de 2005.

(2) UE-25 au lieu de UE-27 pour 2000; Portugal: 2004 au lieu de 2005.

(3) Islande: 2006 au lieu de 2007.

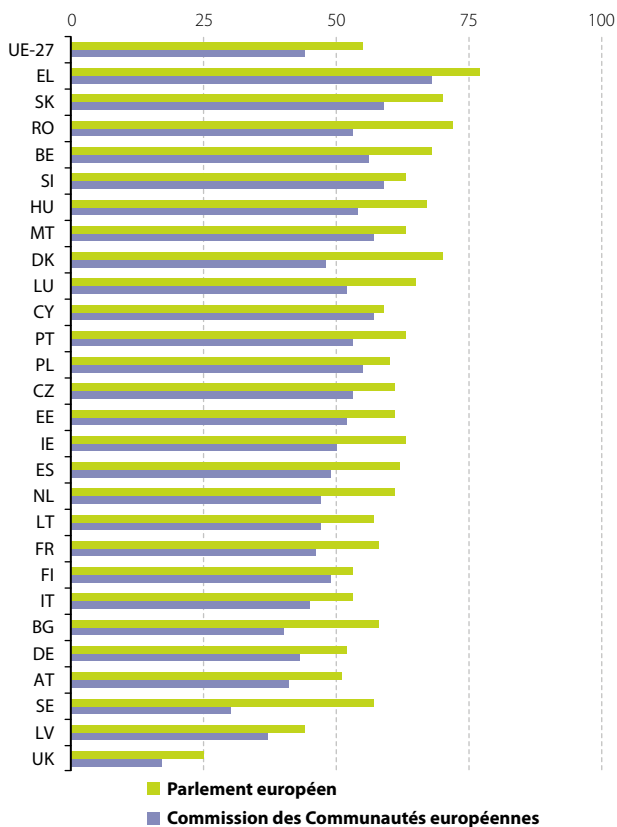
(4) ZE-13 au lieu de ZE-15.

Source: Eurostat (tps00100, tps00098, tsdde530 et tsdde510)

LA BONNE GOUVERNANCE

Le niveau de confiance des citoyens dans le Parlement européen et la Commission européenne est exprimé comme la proportion d'opinions favorables (les personnes qui déclarent avoir «tendance à faire confiance») pour chaque institution. Les catégories restantes, absentes du tableau, englobent les opinions défavorables (les personnes qui déclarent avoir «tendance à ne pas faire confiance») ainsi que les réponses «ne sait pas» et/ou «ne se prononce pas». Les données sont fondées sur l'Eurobaromètre semestriel, une enquête utilisée depuis 1973 pour suivre l'évolution de l'opinion publique au sein des États membres (à noter que les

Figure 2.26: Niveau de confiance des citoyens dans les institutions de l'UE, décembre 2007 (en %) (1)



(1) Les pays sont classés en fonction de la moyenne des deux institutions.

Source: Eurostat (tsdgo510)

sondages d'opinion peuvent présenter une importante volatilité dans le temps; ils sont souvent influencés par les derniers événements politiques (ou autres) dans un pays et doivent donc être interprétés avec une grande prudence).

Les indicateurs relatifs à la participation au scrutin sont basés sur le pourcentage de personnes ayant voté (y compris ceux ayant rendu un bulletin blanc ou nul) par rapport à la population totale disposant du droit de vote. Le vote est obligatoire en Belgique, au Luxembourg et en Grèce. En Italie, le vote est une obligation civique (pas de sanction).

Tableau 2.26: Bonne gouvernance (en %)

	Niveau de confiance des citoyens dans le Parlement européen		Participation aux élections parlementaires européennes		Participation aux élections parlementaires nationales	
	2005	2007	1999	2004 (1)	Précédentes	Dernières
UE-27	:	55	-	45,7	-	-
BE	62	68	91,0	90,8	94,0	91,1
BG	55	58	-	28,6	66,6	55,8
CZ	56	61	-	28,3	57,9	64,5
DK	58	70	50,5	47,9	84,5	86,6
DE	53	52	45,2	43,0	79,1	77,7
EE	49	61	-	26,8	57,9	61,9
IE	60	63	50,2	58,8	62,6	67,0
EL	62	77	75,3	63,2	76,6	74,1
ES	52	62	63,0	45,1	75,7	75,7
FR	49	58	46,8	42,8	60,3	60,2
IT	61	53	70,8	73,1	81,4	83,6
CY	60	59	-	71,2	89,0	90,8
LV	44	44	-	41,3	71,2	61,0
LT	55	57	-	48,4	58,2	46,1
LU	68	65	87,3	89,0	86,5	91,7
HU	62	67	-	38,5	73,5	64,4
MT	63	63	-	82,4	95,4	95,7
NL	53	61	30,0	39,3	80,0	80,4
AT	49	51	49,4	42,4	84,3	74,2
PL	49	60	-	20,9	40,6	53,9
PT	67	63	40,0	38,6	62,8	64,3
RO	68	72	-	29,5	65,3	58,5
SI	61	63	-	28,3	60,6	58,4
SK	65	70	-	17,0	70,1	54,7
FI	52	53	31,4	39,4	66,7	65,0
SE	48	57	38,8	37,8	80,1	82,0
UK	27	25	24,0	38,8	59,4	61,4
HR	47	40	-	-	61,7	59,6
TR	36	20	-	-	76,9	84,2
IS	-	-	-	-	87,7	83,6
LI	-	-	-	-	86,7	86,5
NO	-	-	-	-	75,0	77,4
CH	-	-	-	-	45,5	48,3

(1) Les dernières élections ont eu lieu en 2004, sauf pour la Bulgarie et la Roumanie, 2007.

Source: Eurostat (tsdgo510 et tsdgo310), sondage Eurobaromètre, Parlement européen, Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale

3

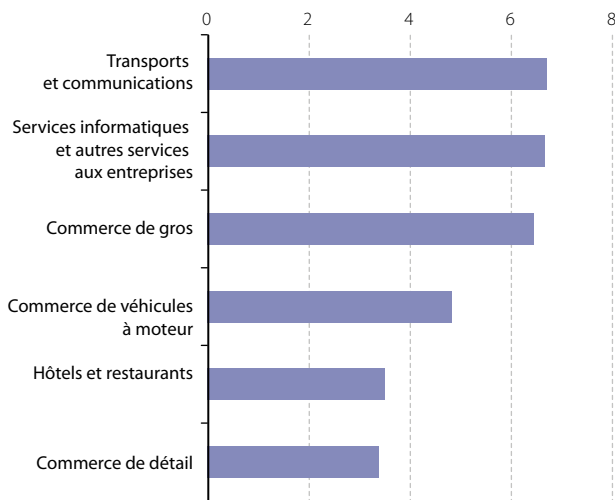
**L'industrie, le commerce
et les services**

LES ACTIVITÉS EN DÉCLIN ET EN EXPANSION

Le présent chapitre s'intéresse essentiellement aux entreprises et couvre des activités allant des industries extractives au secteur manufacturier en passant par la construction, le commerce de distribution, les hôtels et restaurants, les services de transport, les services financiers, l'immobilier, la location et les services aux entreprises (tels que les services informatiques, comptables, publicitaires, de recrutement du personnel, de nettoyage et de sécurité). Ces statistiques illustrent l'évolution des activités économiques (au moyen de statistiques conjoncturelles sur les entreprises, compilées sur une base mensuelle, trimestrielle ou annuelle) ou des aspects structurels (au moyen de statistiques structurelles sur les entreprises, compilées annuellement). Des informations sur les statistiques de production et sur le tourisme sont également fournies.

Les informations présentées dans les pages d'introduction du présent chapitre sont tirées de statistiques conjoncturelles sur les entreprises. L'indice du chiffre d'affaires illustre l'évolution du marché des produits et services en termes de ventes réalisées. Cet indice n'est pas déflaté: sa finalité est donc de mesurer l'activité du marché en termes de valeur. Le chiffre d'affaires comprend

Figure 3.1: Taux de croissance annuel moyen du chiffre d'affaires pour les activités de services sélectionnées, UE-27, 2002-2007 (en %) (1)

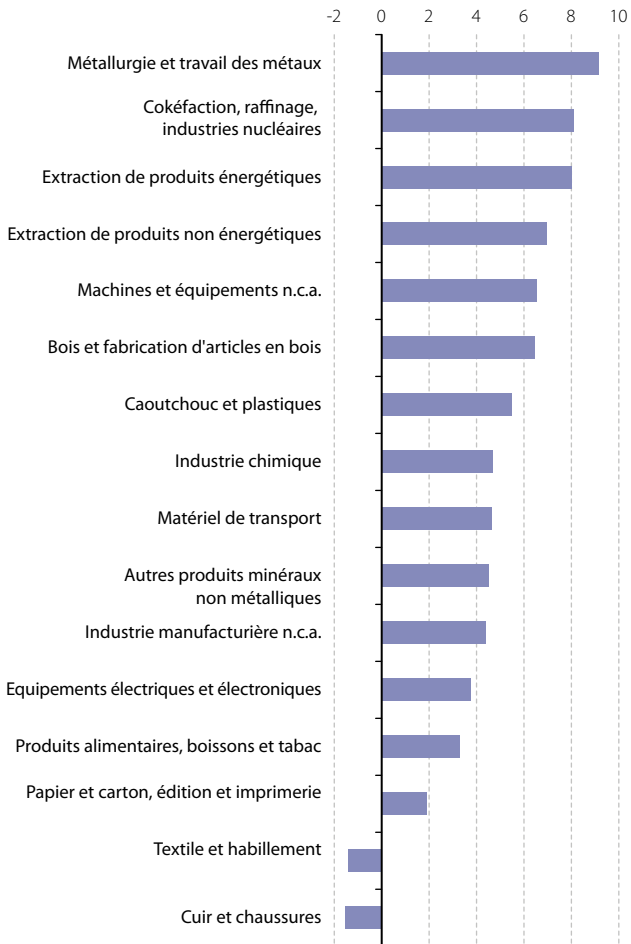


(1) Séries corrigées des jours ouvrables; estimations.

Source: Eurostat (ebt_ts_othsv, ebt_ts_mot, ebt_ts_who et ebt_ts_ret)

tous les droits et taxes facturés sur les biens et services, à l'exception de la TVA facturée aux clients et des autres taxes déductibles similaires directement liées au chiffre d'affaires. Il comprend également toutes les autres charges (transport, emballage, etc.) répercutées sur le client, même si celles-ci sont mentionnées séparément sur la facture.

Figure 3.2: Taux de croissance annuel moyen du chiffre d'affaires pour les activités industrielles sélectionnées (à l'exclusion de la construction), UE-27, 2002-2007 (en %) (1)



(1) Séries brutes; estimations. Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau (section E de la NACE): non disponible.

Source: Eurostat (ebt_intv_a)

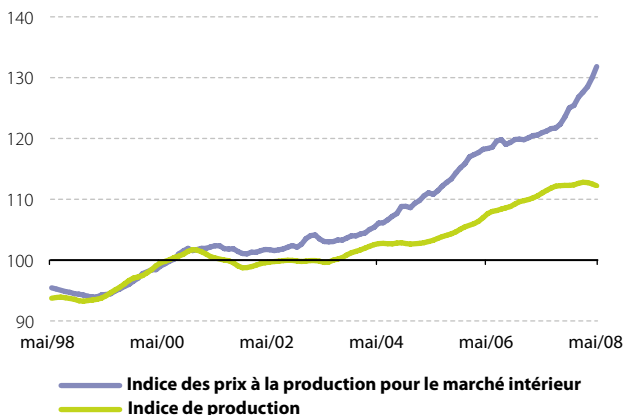
LES STATISTIQUES CONJONCTURELLES POUR L'INDUSTRIE

Afin d'attirer l'attention sur la nécessité d'améliorer l'actualité des statistiques économiques mensuelles et trimestrielles, le Conseil de l'Union européenne et la Commission européenne ont annoncé, au printemps 2003, la création des principaux indicateurs économiques européens (PIEE). Cet ensemble d'indicateurs, qui comprend notamment huit indicateurs conjoncturels sur les entreprises, reçoit la priorité absolue en termes de collecte opportune, de compilation, de méthodologies harmonisées, de diffusion et de qualité. Parmi les PIEE pour l'économie industrielle, on peut citer l'indice de production et l'indice des prix à la production pour le marché intérieur.

L'indice de la production industrielle montre les variations de la production et de l'activité au sein de l'industrie. Son but est d'illustrer les variations de volume en termes de valeur ajoutée. Dans la pratique, l'indice est calculé à partir de variables de substitution, telles que le chiffre d'affaires déflaté ou les chiffres de production, les quantités physiques produites ou, parfois, les intrants de main-d'œuvre, de matières premières ou d'énergie.

Les indices des prix à la production pour le marché intérieur (parfois désignés «indices des prix du producteur») montrent

Figure 3.3: Indice de production et indice des prix à la production pour le marché intérieur, ensemble de l'industrie (à l'exclusion de la construction), UE-27 (2000=100) (1)



(1) Tendence-cycle pour l'indice de production; séries brutes pour l'indice des prix à la production pour le marché intérieur; estimations.

Source: Eurostat (ebt_inpp_mdm et ebt_inpr_mtr)

l'évolution des prix de transaction dans les différentes activités industrielles. Les prix à la production (comme les indices des prix à l'importation, qui sont régulièrement publiés par Eurostat depuis l'année dernière) peuvent servir d'indicateur des pressions inflationnistes au sein d'une économie. Les fluctuations des prix à la production sont calculées séparément pour le marché intérieur et le marché extérieur, selon la destination du produit. L'appartenance à l'une ou l'autre de ces catégories est déterminée par le lieu de résidence de la tierce partie qui a commandé ou acheté le produit. Le marché extérieur peut également être lui-même divisé en deux sous-catégories: le marché des pays de la zone euro et celui des pays hors zone euro.

Tableau 3.1: Taux de croissance annuel, ensemble de l'industrie (à l'exclusion de la construction) (en %) (1)

	Indice de production			Prix à la production - marché intérieur		
	2005	2006	2007	2005	2006	2007
UE-27	1,2	3,9	3,2	5,3	5,9	2,7
Zone euro	1,4	4,0	3,4	4,1	5,1	2,8
BE	-0,3	5,1	2,6	2,2	4,8	3,0
BG	6,9	5,9	9,1	6,9	9,2	8,6
CZ	6,7	11,5	8,8	3,0	1,6	4,0
DK	1,8	3,5	0,4	9,4	7,6	0,3
DE	3,3	5,9	6,1	4,6	5,5	2,0
EE	11,1	10,1	6,7	:	:	:
IE	3,0	5,1	7,2	2,1	1,8	1,6
EL	-0,9	0,5	2,2	5,9	6,9	3,3
ES	0,7	3,9	1,9	4,9	5,3	3,3
FR	0,3	1,0	1,4	3,0	3,4	2,5
IT	-0,8	2,4	-0,2	4,0	5,6	3,5
CY	0,9	0,7	3,1	5,1	3,9	4,3
LV	6,1	5,5	0,7	:	:	:
LT	7,1	7,3	4,0	5,9	6,7	9,2
LU	6,0	5,5	1,1	3,9	13,1	6,8
HU	7,3	10,7	8,3	8,3	8,4	6,4
MT	:	:	:	:	:	:
NL	0,4	1,4	2,3	7,1	8,2	4,6
AT	4,2	7,3	4,9	3,3	2,1	4,4
PL	4,5	12,2	9,5	2,1	2,5	3,6
PT	0,3	2,8	1,8	4,1	4,7	3,2
RO	2,4	7,7	5,0	12,5	12,0	8,7
SI	4,0	6,6	6,2	2,7	2,4	5,3
SK	3,3	10,1	12,7	4,7	8,4	2,1
FI	0,3	9,8	4,4	1,8	5,2	3,0
SE	2,4	3,5	4,1	3,8	5,9	3,8
UK	-1,1	0,8	0,3	10,9	9,0	1,1
HR	5,4	4,6	5,6	3,0	2,9	3,4
TR	5,7	5,8	4,4	:	:	:
NO	-0,7	-2,4	-0,8	6,0	8,8	-0,6
CH	2,7	7,8	9,5	:	:	:
JP	1,4	4,3	2,8	:	:	:
US	3,3	2,2	1,7	:	:	:

(1) Séries corrigées des jours ouvrables pour l'indice de production; séries brutes pour l'indice des prix à la production pour le marché intérieur.

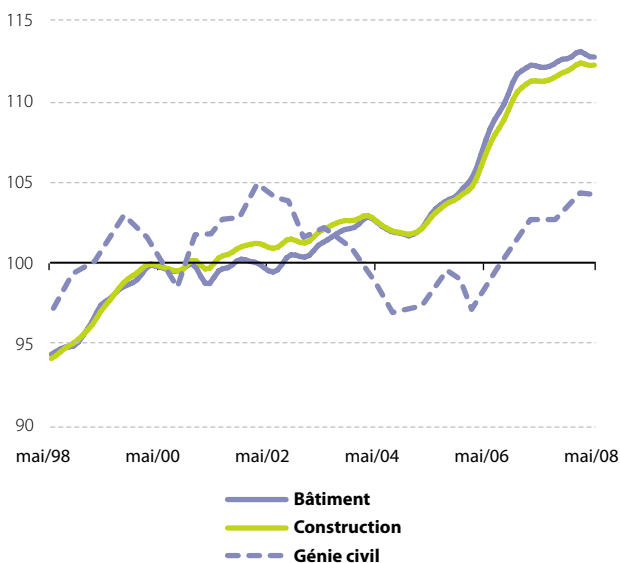
Source: Eurostat (ebt_inpp_a et ebt_inpr_awd)

LES STATISTIQUES CONJONCTURELLES POUR LA CONSTRUCTION

Tout comme l'indice de la production industrielles (voir la page précédente), l'indice de la production pour la construction vise à illustrer les variations de volume en termes de valeur ajoutée et fait également partie des PIB. Une distinction peut être opérée entre l'indice de la production pour le bâtiment et l'indice de la production pour le génie civil, suivant la classification des types de construction. Les bâtiments sont divisés en deux catégories: les bâtiments résidentiels (d'un point de vue méthodologique, les bâtiments dont au moins la moitié est utilisée à des fins résidentielles) et les bâtiments non résidentiels. Les travaux de génie civil sont des constructions qui ne peuvent être classées dans la catégorie des bâtiments, par exemple, les chemins de fer, les routes, les ponts, les autoroutes, les pistes d'aéroport, les barrages, etc.

Il est particulièrement difficile de calculer l'indice de production pour la construction, car il n'est pas simple de mesurer la production en quantités physiques: en effet, presque tous les projets diffèrent les uns des autres parce qu'ils concernent des construc-

Figure 3.4: Indice de production pour la construction, UE-27 (2000=100) (1)



(1) Tendence-cycle; estimations.

Source: Eurostat (ebt_copr_m)

tions différentes ou sont mis en œuvre sur des sites différents. Il est tout aussi difficile d'obtenir des données fiables concernant les prix à la production à utiliser comme déflateur lorsque la production est mesurée en termes de valeur. Par conséquent, les différents pays utilisent diverses méthodes pour générer ces statistiques, l'une d'entre elles consistant à utiliser les heures de travail comme variable de substitution.

Tableau 3.2: Taux de croissance annuel de l'indice de production pour la construction (en %) (1)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
UE-27	0,9	0,9	0,2	0,9	4,0	3,6
Zone euro	0,6	-0,2	-0,8	0,7	3,9	3,2
BE	-2,7	-2,9	-1,9	-3,4	3,2	2,3
BG	3,0	5,3	34,8	32,2	13,5	20,0
CZ	1,1	7,7	7,6	2,4	6,9	5,7
DK	-1,0	2,5	-0,2	5,4	10,2	2,7
DE	-4,3	-4,2	-5,1	-5,6	6,5	2,7
EE	22,0	6,0	11,1	23,0	27,8	9,8
IE	2,1	5,7	10,8	12,6	0,4	-7,4
EL	39,1	-5,7	-15,9	-38,8	7,4	25,5
ES	5,6	3,9	2,1	7,8	1,3	-0,9
FR	-2,4	-0,9	-0,6	3,5	4,1	3,8
IT	5,1	3,3	1,6	0,8	4,1	5,6
CY	3,3	6,9	4,5	2,8	4,0	6,4
LV	11,7	12,9	12,5	15,2	13,9	13,7
LT	21,7	27,8	6,8	11,5	21,2	21,6
LU	1,9	0,9	-1,4	-0,8	2,4	1,4
HU	17,8	1,7	5,4	16,2	-1,0	-14,7
MT	23,3	-5,7	0,8	4,3	8,3	2,3
NL	-3,3	-5,5	-2,7	3,1	3,8	5,8
AT	0,5	12,5	5,2	4,7	4,6	3,8
PL	-9,7	-6,9	-0,9	9,3	14,9	16,0
PT	-1,3	-8,3	-4,7	-4,9	-6,5	-4,1
RO	3,1	6,9	9,5	9,2	19,3	34,5
SI	5,4	8,0	2,5	3,0	15,3	18,4
SK	4,5	6,0	5,4	14,5	15,9	4,8
FI	1,6	3,9	4,5	3,9	5,9	11,2
SE	-4,4	1,7	1,4	3,0	7,9	7,8
UK	4,4	5,1	2,9	-0,8	1,2	2,5
HR	12,8	22,9	2,0	-0,8	9,4	2,4
NO	-0,1	2,2	7,3	9,0	6,1	5,8

(1) Séries corrigées des jours ouvrables.

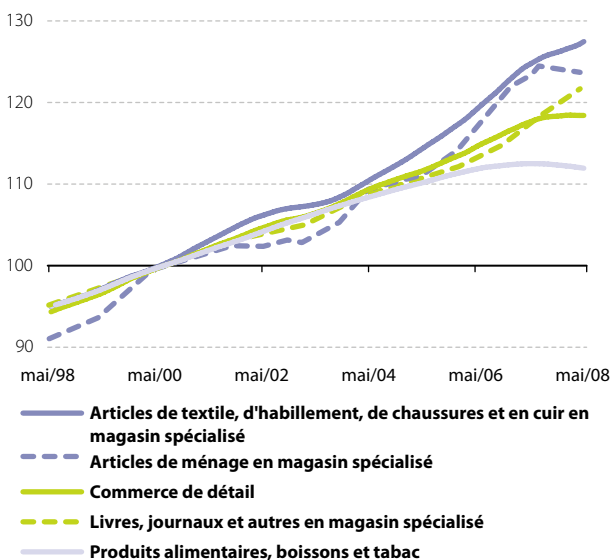
Source: Eurostat (ebt_copr_a)

LES STATISTIQUES CONJONCTURELLES POUR LE COMMERCE DE DÉTAIL

Le commerce de détail couvre la revente, sans transformation, de biens neufs et d'occasion au grand public à des fins d'utilisation personnelle ou ménagère et de consommation. Plusieurs distinctions peuvent être opérées: par exemple, entre détaillants spécialisés et non spécialisés, entre détaillants en alimentation et détaillants hors alimentation, entre détaillants en magasin et autres (détaillants sur les marchés, démarcheurs ou vente par correspondance) et enfin entre produits neufs et de seconde main.

Les indices du chiffre d'affaires sont calculés en termes de valeur et de volume. Le calcul en termes de volume est la plupart du temps désigné comme l'indice du volume des ventes (au détail), qui élimine les effets du prix. Cet indicateur est également un PIEE. Le commerce de détail est particulièrement important dans la mesure où il sert d'interface entre les producteurs et les consommateurs finaux, permettant ainsi d'utiliser les indices de chiffre d'affaires des ventes au détail et de volume des ventes comme indicateur conjoncturel de la demande intérieure finale des ménages.

Figure 3.5: Indice du volume des ventes, activités sélectionnées du commerce de détail, UE-27 (2000=100) (1)



(1) Tendence-cycle; estimations.

Source: Eurostat (ebt_ts_ret)

Tableau 3.3: Taux de croissance annuel de l'indice du volume des ventes pour le commerce de détail (en %) (1)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
UE-27	2,3	1,7	3,0	2,1	2,6	2,3
Zone euro	1,1	0,7	1,6	1,4	1,6	0,9
BE	-0,7	-0,9	1,8	1,3	1,4	1,9
BG	8,6	18,1	20,4	17,3	13,3	12,3
CZ	3,1	3,9	2,7	3,9	6,9	6,5
DK	3,2	3,9	8,1	8,6	3,3	0,7
DE	-1,3	-0,5	1,8	1,4	0,6	-2,3
EE	14,1	0,7	12,2	14,6	16,6	11,6
IE	1,5	1,9	4,2	5,8	7,6	6,3
EL	4,8	4,3	4,5	3,0	8,0	2,3
ES	6,1	3,1	2,4	1,5	2,0	2,5
FR	3,0	2,4	3,4	1,8	1,6	3,1
IT	-0,6	-0,7	-2,4	-0,6	-0,4	-1,8
CY	2,7	-1,3	3,1	4,9	6,1	8,8
LV	10,8	13,6	12,3	21,5	20,1	18,6
LT	7,8	11,1	10,2	13,5	7,2	12,2
LU	3,5	4,0	6,5	3,4	15,1	15,7
HU	8,5	9,0	5,4	5,7	4,3	-3,0
MT	:	:	:	:	:	:
NL	0,3	-2,4	-1,1	0,9	4,8	2,6
AT	-0,4	0,2	1,2	1,7	1,9	1,2
PL	-1,3	4,7	4,8	1,3	9,6	13,5
PT	-0,0	-2,5	2,3	1,8	1,2	-0,1
RO	0,8	5,5	14,1	17,4	24,8	16,9
SI	4,0	3,0	2,9	7,3	1,9	5,6
SK	5,8	-5,3	6,3	9,7	8,8	5,5
FI	2,7	4,0	4,5	5,0	5,5	5,3
SE	4,2	3,7	4,0	6,5	7,9	5,8
UK	6,1	3,4	5,9	2,1	3,1	4,1
HR	9,3	10,9	7,1	1,8	6,9	3,2
NO	4,3	4,4	3,4	4,2	6,3	7,6

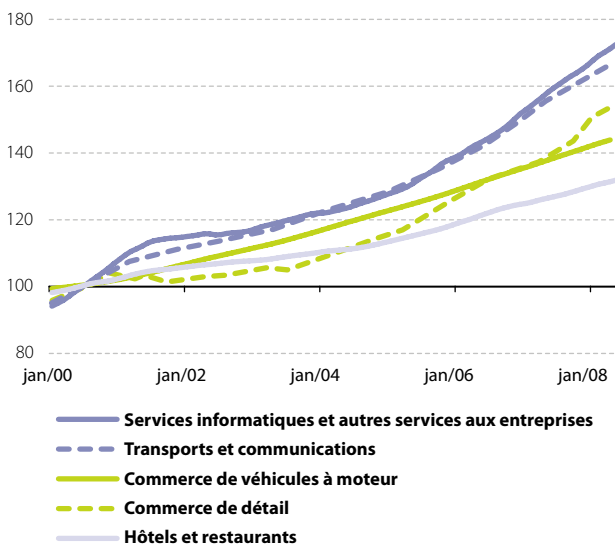
(1) Séries corrigées des jours ouvrables.

Source: Eurostat (ebt_ts_ret)

LES STATISTIQUES CONJONCTURELLES POUR LES AUTRES SERVICES

La part des services dans l'économie européenne augmente pratiquement chaque année et il est donc important que les statistiques officielles puissent fournir des informations sur ce secteur en pleine expansion. L'économie de la connaissance et la demande de biens incorporels, que ce soit à des fins de consommation ou d'investissement, ainsi que la sous-traitance internationale, ont engendré une importante restructuration au sein de nombreuses économies européennes, qui délaissent de plus en plus les activités industrielles au profit du secteur des services. La légèreté qui caractérise de nombreux secteurs économiques offre de nouvelles opportunités, ainsi qu'une nouvelle concurrence sur le plan national et international. Les statistiques des entreprises se concentraient traditionnellement sur les activités industrielles et de construction et, dans une moindre mesure, sur le commerce de distribution et les services. Depuis le début des années 90, les statistiques officielles au sein de l'Union européenne ont connu de profondes évolutions et les travaux de collecte de données sont désormais davantage concentrés sur les services.

Figure 3.6: Indice du chiffre d'affaires, activités de services sélectionnées, UE-27 (2000=100) (1)



(1) Tendence-cycle; estimations.

Source: Eurostat (ebt_ts_othsv, ebt_ts_mot et ebt_ts_who)

L'indice du chiffre d'affaires des autres services (également un PIEE) montre l'évolution des ventes en termes de valeur. Il convient de remarquer que les prix pour certains services sont en baisse, peut-être en raison de la libéralisation des marchés et de l'augmentation de la concurrence (par exemple, dans le secteur des télécommunications et autres activités liées à la technologie). Dans ce cas de figure, les taux de croissance considérables relevés pour certaines activités en ce qui concerne les indices du chiffre d'affaires en termes de valeur seraient encore plus importants si cet indice était calculé en termes de volume.

Tableau 3.4: Taux de croissance annuel de l'indice du chiffre d'affaires pour les activités de services sélectionnées (en %) (1)

	Commerce de véhicules à moteur		Commerce de gros		Hôtels et restaurants		Transports et communications		Services informatiques et autres services aux entreprises	
	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007
UE-27	5,7	4,5	8,8	7,6	5,6	3,7	7,7	10,0	9,0	10,4
Zone euro	5,4	2,5	6,5	4,9	4,0	3,8	5,7	5,7	8,5	7,7
BE	7,6	5,7	5,4	7,8	6,1	5,4	12,2	7,7	13,3	8,2
BG	29,3	20,0	17,5	9,1	18,7	18,9	0,1	8,0	24,5	21,2
CZ	7,8	9,0	6,1	9,0	2,6	4,1	6,2	9,0	6,6	9,4
DK	10,9	1,8	10,2	5,9	7,3	9,5	10,7	7,3	10,1	15,0
DE	7,3	-4,9	7,2	2,0	1,6	-0,7	3,8	4,2	8,8	8,5
EE	35,6	22,9	12,1	29,1	16,7	18,4	23,7	12,3	22,4	30,7
IE	16,4	10,1	17,6	6,7	5,5	4,8	20,8	1,0	-1,9	4,1
EL	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
ES	4,5	5,0	8,7	7,3	5,1	4,8	7,2	5,2	8,9	9,7
FR	2,9	5,8	5,4	4,9	3,8	4,7	4,3	6,8	7,3	5,8
IT	:	:	5,0	2,8	:	:	:	:	:	:
CY	1,3	:	8,6	:	4,8	12,6	3,3	8,3	9,2	14,6
LV	50,5	20,7	30,1	16,9	23,6	23,4	19,5	16,8	44,5	26,5
LT	19,0	26,6	9,4	22,1	11,8	10,4	20,4	27,5	13,8	30,7
LU	5,8	-3,2	11,3	9,6	1,9	3,3	10,8	6,9	21,2	-2,2
HU	16,3	7,6	21,8	0,7	12,6	6,0	20,3	-2,9	16,7	2,6
MT	:	:	:	:	62,7	2,0	-4,1	2,6	-3,7	3,0
NL	6,0	3,8	:	:	4,9	5,5	:	:	10,7	10,2
AT	3,0	1,0	5,0	4,1	4,3	5,2	3,6	4,6	4,1	5,2
PL	12,9	20,3	12,4	9,9	16,2	14,5	10,0	10,8	11,1	20,8
PT	-1,0	4,1	2,0	4,8	0,9	1,5	4,4	5,8	:	:
RO	20,8	46,2	26,2	73,6	18,7	6,5	53,1	54,2	72,7	89,8
SI	13,2	14,6	11,0	16,0	11,5	9,7	22,2	13,3	5,1	4,7
SK	13,4	17,4	14,4	5,9	17,6	4,0	19,0	13,1	15,7	11,1
FI	9,4	4,8	10,0	7,2	6,8	6,3	4,1	6,1	9,6	13,4
SE	6,5	0,0	9,3	8,6	6,9	8,0	7,3	5,9	10,3	7,8
UK	1,7	5,4	13,8	9,7	7,5	2,1	8,2	18,0	8,0	12,3
HR	:	:	5,4	4,7	6,2	14,3	:	:	:	:
NO	8,4	10,1	10,6	7,5	10,2	11,3	:	:	:	:

(1) Séries corrigées des jours ouvrables.

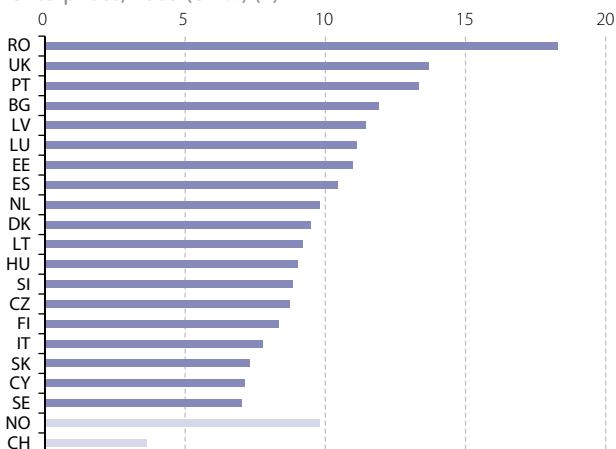
Source: Eurostat (ebt_ts_othsv, ebt_ts_mot et ebt_ts_who)

LA STRUCTURE DE L'ÉCONOMIE MARCHANDE

Les statistiques structurelles sur les entreprises (SSE) décrivent la structure, la gestion et les performances des activités économiques, jusqu'au niveau d'activité le plus détaillé (plusieurs centaines de secteurs). Les SSE couvrent « l'économie marchande » qui comprend l'industrie, la construction et les services (sections C à K de la NACE). Il convient de noter que les services financiers (section J de la NACE) sont traités séparément du fait de leur nature particulière et de la disponibilité limitée de la plupart des types de statistiques standard relatives aux entreprises dans ce domaine. Les SSE ne couvrent pas l'agriculture, la sylviculture et la pêche, l'administration publique, ni (dans une large mesure) les services non marchands tels que l'éducation et la santé.

Les SSE décrivent l'économie à travers l'observation des entités engagées dans une activité économique qui, dans le cadre de ces statistiques, sont généralement les entreprises. Une entreprise mène une ou plusieurs activités sur un ou plusieurs sites et peut englober une ou plusieurs entités juridiques. Il convient de noter que les entreprises qui sont actives dans plus d'une activité économique (de même que leur valeur ajoutée, leur chiffre d'affaires, leur personnel, etc.) seront classées sous la rubrique de la NACE (nomenclature

Figure 3.7: Démographie des entreprises - taux de création d'entreprises, 2005 (en %) (1)



(1) Concerne l'économie marchande (sections C à K de la NACE), à l'exception de l'administration d'entreprises (classe 74.15 de la NACE). Portugal et Roumanie: les entreprises individuelles ne sont pas prises en compte. Suisse: 2004; Danemark et Lituanie: 2003; Norvège: 2002. Données non disponibles pour les Etats membres non représentés dans le graphique.

Source: Eurostat (tsier150)

ture statistique des activités économiques dans la Communauté européenne) correspondant à leur activité principale, soit généralement celle qui génère la valeur ajoutée la plus élevée.

Le nombre d'entreprises désigne le nombre d'entreprises actives durant au moins une partie de la période de référence. Une création d'entreprise correspond à la création d'une combinaison de facteurs de production avec la restriction qu'aucune autre entreprise n'est en fait impliquée. Les créations n'incluent pas les entrées survenues dans la population à la suite de fusions, de dissolutions, de scissions ou de restructurations au sein d'un ensemble d'entreprises. Une création se produit lorsqu'une entreprise démarre de zéro et débute effectivement une activité. Le taux de création d'entreprises correspond au nombre de créations par rapport à la totalité des entreprises actives.

La valeur ajoutée brute au coût des facteurs correspond au chiffre d'affaires, augmenté de la production immobilisée et des autres produits d'exploitation, corrigé des variations des stocks, diminué des acquisitions de biens et services et des autres taxes sur les produits liés au chiffre d'affaires mais non déductibles et des impôts et taxes liés à la production. Elle est donc égale au revenu des activités d'exploitation duquel on aura retranché le coût des biens et services utilisés pour l'exploitation. La valeur ajoutée au coût des facteurs est exprimée «brute» des corrections de valeur (par exemple, au titre de la dépréciation).

Tableau 3.5: Structure de l'économie marchande, UE-27, 2005 (1)

	Nombre d'entreprises		Valeur ajoutée		Nombre de personnes occupées	
	(1 000)	(%)	(milliards d'EUR)	(%)	(millions)	(%)
Economie marchande non financière	19 647	100,0	5 360	100,0	126,7	100,0
Industries extractives	21	0,1	83	1,5	0,8	0,6
Industrie manufacturière	2 322	11,8	1 630	30,4	34,6	27,3
Prod. et distri. d'élec., gaz, eau	28	0,1	190	3,5	1,6	1,3
Construction	2 793	14,2	466	8,7	13,5	10,7
Commerce de distribution (2)	6 259	31,9	1 022	19,1	31,0	24,4
Hôtels et restaurants	1 644	8,4	168	3,1	8,8	7,0
Transports et communications	1 200	6,1	630	11,8	11,8	9,3
Immobilier, location et services aux entreprises	5 379	27,4	1 171	21,9	24,5	19,3

(1) Comprend des estimations arrondies reposant sur des données non confidentielles.

(2) Englobe le commerce de gros et de détail, la réparation de véhicules automobiles, de motocycles et d'articles personnels et domestiques.

Source: Eurostat (tin00050, tin00002 et tin00004)

LA TAILLE DES SOUS-SECTEURS DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE ET DES SERVICES

Le chiffre d'affaires comprend les montants facturés par l'unité d'observation au cours de la période de référence, à savoir les ventes sur le marché de biens ou services fournis à des tiers. Le chiffre d'affaires comprend tous les impôts et taxes grevant les biens ou services facturés par l'unité, à l'exception de la TVA facturée par l'unité à ses clients et des autres impôts déductibles assimilés et directement liés au chiffre d'affaires. Il comprend également toutes les autres charges (transport, emballage, etc.) qui sont répercutées sur le consommateur. Les remises, ristournes et rabais accordés aux clients ainsi que la valeur des produits retournés sont à déduire. Le chiffre d'affaires exclut les recettes classées comme «Autres produits d'exploitation», «Produits financiers» et «Produits exceptionnels» dans les comptes de l'entreprise. De même, il exclut les subventions d'exploitation versées par les pouvoirs publics ou les institutions de l'Union européenne.

Le nombre de personnes occupées désigne le nombre total de personnes travaillant dans l'unité d'observation, ainsi que les personnes travaillant à l'extérieur tout en faisant partie de l'unité et en étant rémunérées par celle-ci. Il exclut en revanche la main-d'œuvre fournie à l'unité par d'autres entreprises, ainsi que

Tableau 3.6: Chiffre d'affaires et emploi dans les activités de services sélectionnées, UE-27, 2005 (1)

	Chiffre d'affaires		Nombre de personnes occupées	
	(milliards d'EUR)	(%)	(1 000)	(%)
TOTAL	4 354	100,0	45 169	100,0
Hôtels et restaurants	401	9,2	8 846	19,6
Transports et communications	1 640	37,7	11 824	26,2
Transports terrestres; conduites	420	9,6	5 500	12,2
Transports par eau	88	2,0	214	0,5
Transports aériens	110	2,5	400	0,9
Services auxiliaires des transports	497	11,4	2 612	5,8
Postes et télécommunications	522	12,0	3 075	6,8
Immobilier, location et services aux entreprises	2 313	53,1	24 500	54,2
Immobilier	500	11,5	2 690	6,0
Location	150	3,4	600	1,3
Activités informatiques	340	7,8	2 700	6,0
Recherche et développement	43	1,0	400	0,9
Autres services aux entreprises	1 266	29,1	18 102	40,1

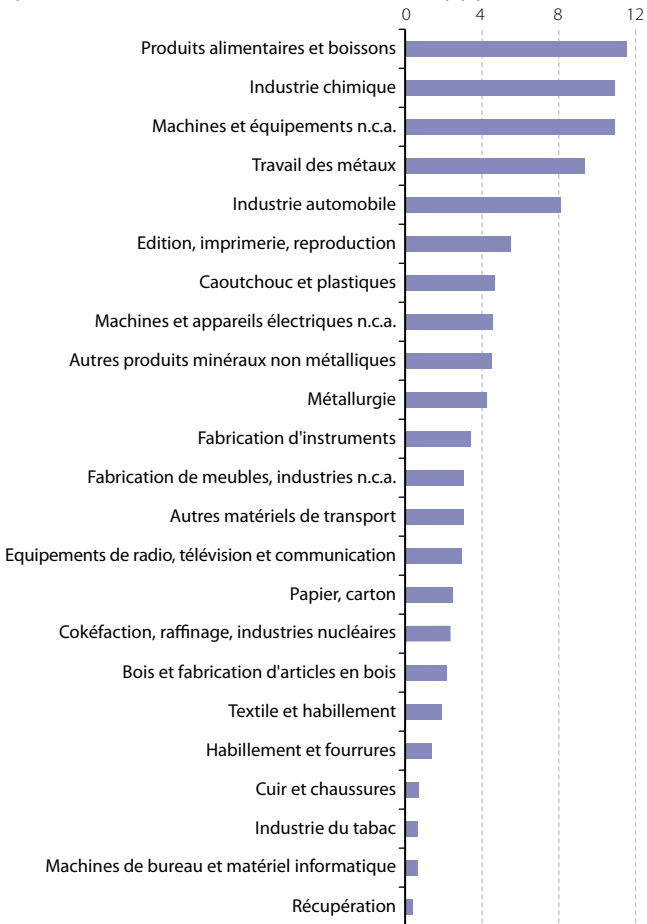
(1) Comprend des estimations arrondies reposant sur des données non confidentielles.

Source: Eurostat (tin00057 et tin00058)

les personnes qui effectuent des travaux de réparation et d'entretien au sein de l'unité d'observation pour le compte d'autres entreprises. Il comprend les travailleurs rémunérés, ainsi que les propriétaires exploitants et les travailleurs familiaux non rémunérés. Sont également inclus les travailleurs à temps partiel, les travailleurs saisonniers, les apprentis et les travailleurs à domicile figurant sur la liste des salariés de l'entreprise.

Figure 3.8: Ventilation de la valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière, UE-27, 2005

(en % du total de l'industrie manufacturière) (1)



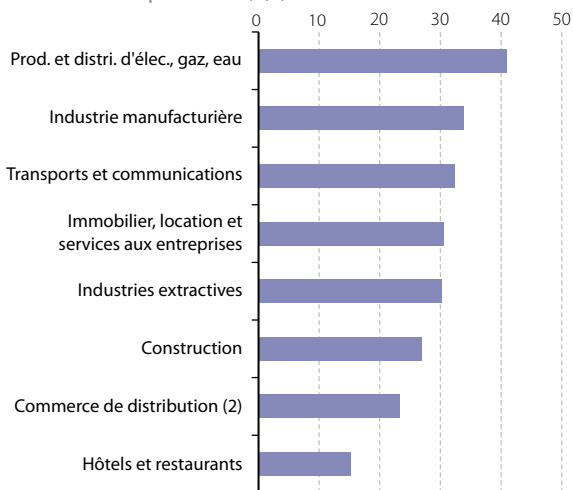
(1) Séries brutes; estimations. Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau (section E de la NACE): non disponible.

Source: Eurostat (tin00055)

LES COÛTS DE PERSONNEL

Les coûts moyens de personnel correspondent aux coûts de personnel divisés par le nombre de salariés, le résultat étant généralement exprimé en euros par salarié. Les coûts de personnel sont définis comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, due par un employeur à un salarié en échange du travail effectué par celui-ci au cours de la période de référence. Toutes les rémunérations versées au cours de la période de référence sont incluses, qu'elles soient calculées sur la base du temps de travail, de la production ou à la pièce. Sont également compris l'ensemble des pourboires, primes de performance, primes liées au poste de travail, gratifications, treizième mois (et autres primes fixes), ainsi que les indemnités de licenciement, de logement ou de transport, les allocations de vie chère, les allocations familiales, les commissions, les jetons de présence, les heures supplémentaires, le travail de nuit, etc., auxquels viennent s'ajouter les impôts, cotisations de sécurité sociale et autres montants dus par les salariés et retenus à la source par leurs employeurs. Entrent également dans cette catégorie les cotisations de sécurité sociales à la charge de l'employeur. Les montants versés pour des travailleurs intérimaires ne sont pas compris dans les coûts de personnel.

Figure 3.9: Coûts moyens du personnel, UE-27, 2005
(en milliers d'euros par salarié) (1)



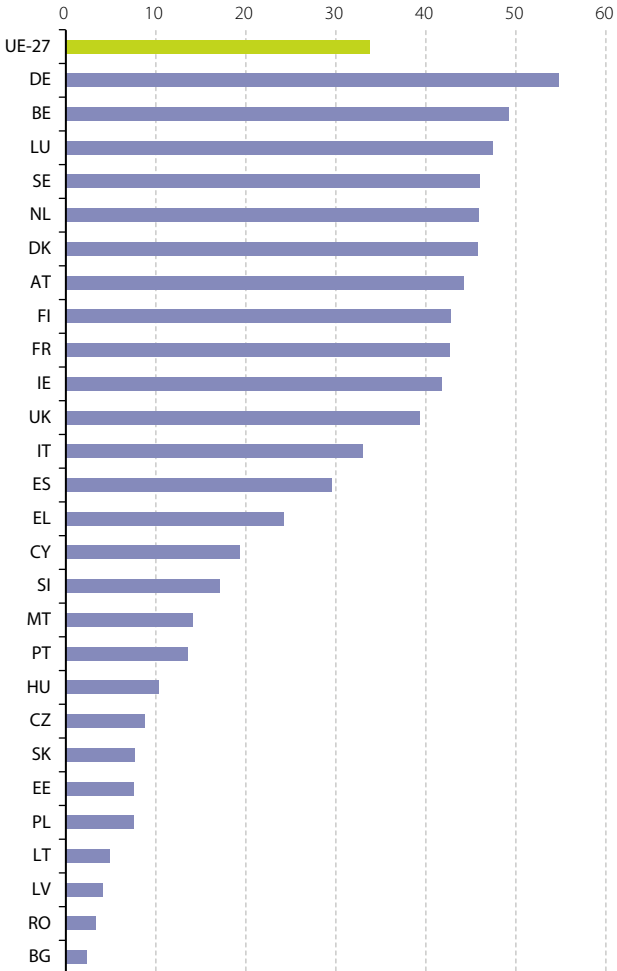
(1) Comprend des estimations arrondies reposant sur des données non confidentielles.

(2) Englobe le commerce de gros et de détail, la réparation de véhicules automobiles, de motocycles et d'articles personnels et domestiques.

Source: Eurostat (tin00049)

Les salariés sont définis comme des personnes qui travaillent pour le compte d'un employeur, qui disposent d'un contrat de travail et qui perçoivent une rétribution sous la forme d'un traitement, d'un salaire, d'émoluments, de gratifications, d'un salaire aux pièces ou d'une rémunération en nature. L'accord conclu entre l'employeur et le salarié peut être formel ou informel.

Figure 3.10: Coûts moyens du personnel, industrie manufacturière, 2005 (en milliers d'euros par salarié) (1)



(1) Danemark et Autriche: 2006; République tchèque: 2004; Malte: 2002.

Source: Eurostat (tin00049)

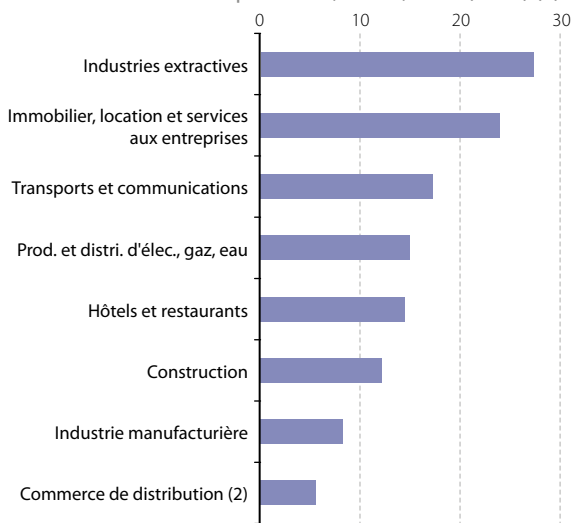
LA RENTABILITÉ

Le taux brut d'exploitation est un indicateur de la rentabilité, qui est lui-même un facteur clé pour la compétitivité et le succès de l'entreprise. Le taux brut d'exploitation se calcule en divisant l'excédent brut d'exploitation (EBE) par le chiffre d'affaires; le résultat est exprimé sous forme de pourcentage.

L'excédent brut d'exploitation correspond aux recettes d'exploitation qu'il reste une fois la main-d'œuvre rémunérée ; il peut donc être calculé en déduisant simplement les coûts de personnel de la valeur ajoutée au coût des facteurs. C'est le solde dont dispose l'unité pour rémunérer ses investisseurs et ses bailleurs, payer ses impôts et, le cas échéant, financer une partie ou la totalité de ses investissements (voir page 110 pour la définition du chiffre d'affaires).

Bien que ce ne soit pas toujours le cas, l'excédent brut d'exploitation a tendance à être plus important pour les activités à forte intensité de capital et plus faible pour les activités caractérisées par des coûts de personnel élevés. De même, le taux brut d'exploitation sera généralement faible pour les activités ayant trait à la distribution, qui génèrent un chiffre d'affaires très élevé; tel est,

Figure 3.11: Taux brut d'exploitation, UE-27, 2005 (en %) (1)



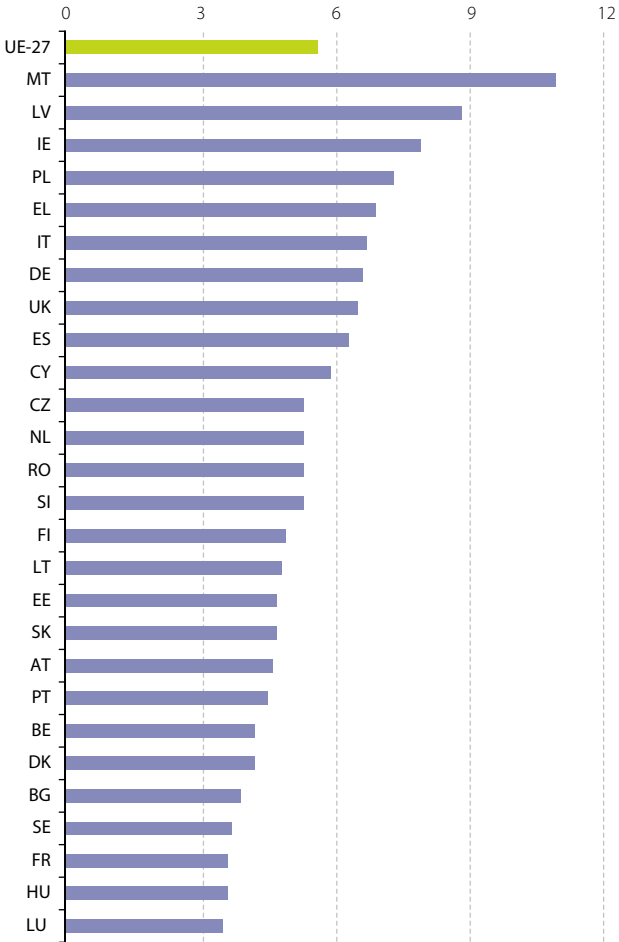
(1) Comprend des estimations arrondies reposant sur des données non confidentielles.

(2) Englobe le commerce de gros et de détail, la réparation de véhicules automobiles, de motocycles et d'articles personnels et domestiques.

Source: Eurostat (tin00051)

par exemple, le cas de certaines activités d'approvisionnement énergétique, du commerce de détail et du commerce de gros pour son propre compte, ainsi que de certains autres services spécifiques, tels que la revente d'espaces publicitaires ou les services d'agences de voyage.

Figure 3.12: Taux brut d'exploitation, commerce de distribution, 2005 (en %) (1)



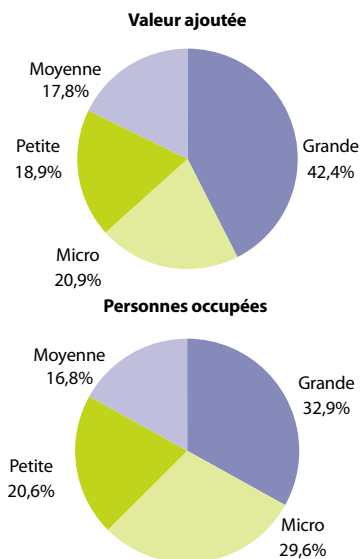
(1) Englobe le commerce de gros et de détail, la réparation de véhicules automobiles, de motocycles et d'articles personnels et domestiques. Belgique, République tchèque, Danemark, Autriche et Portugal: 2006; Malte: 2002.

Source: Eurostat (sbs_na_3b_tr)

LES CLASSES DE TAILLE D'ENTREPRISES

Il existe différentes façons de mesurer la taille d'une entreprise, mais la méthode la plus fréquemment utilisée pour les statistiques structurelles des entreprises consiste à calculer le nombre de personnes occupées. Dans l'économie marchande non financière de l'Union européenne, moins d'une entreprise sur 400 emploie 250 personnes ou plus (ce qui est le critère pour être considérée comme une grande entreprise), mais ces entreprises génèrent environ un tiers de l'emploi total et plus de deux cinquièmes de la valeur ajoutée. Il n'en reste pas moins que les petites et moyennes entreprises (employant moins de 250 personnes) génèrent la plus grande partie de la valeur ajoutée et emploient la plus grosse proportion de main-d'œuvre de l'économie marchande non financière. Les micro-entreprises (moins de 10 personnes occupées) jouent un rôle particulièrement important car elles fournissent presque autant d'emplois que les grandes entreprises. Vous trouverez une définition de la valeur ajoutée brute et du nombre de personnes occupées aux pages 109 et 110.

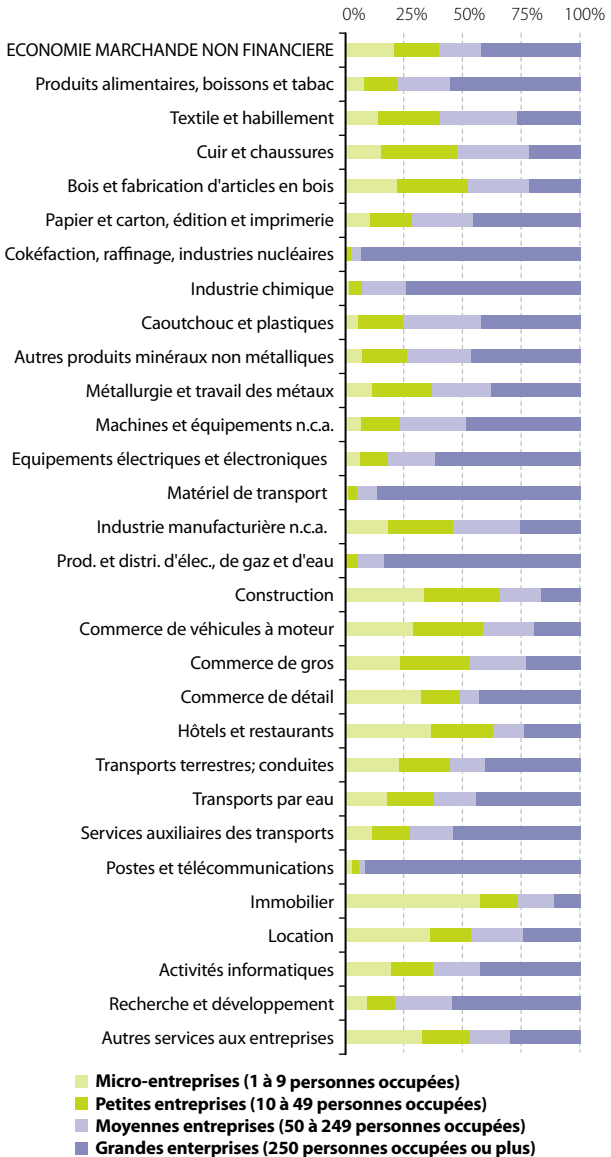
Figure 3.13: Ventilation de la valeur ajoutée et de l'emploi selon la taille de l'entreprise, économie marchande non financière, UE-27, 2005 (en %) (1)



(1) Comprend des estimations arrondies reposant sur des données non confidentielles. La somme des chiffres n'est pas égale à 100 % car les valeurs ont été arrondies. Micro-entreprises: 1 à 9 personnes occupées; Petites entreprises: 10 à 49 personnes occupées; Moyennes entreprises: 50 à 249 personnes occupées; Grandes entreprises: 250 personnes occupées ou plus.

Source: Eurostat (tin00052 et tin00053)

Figure 3.14: Ventilation de la valeur ajoutée au coût des facteurs selon la taille de l'entreprise, UE-27, 2005 (en %) (1)



(1) Comprend des estimations arrondies reposant sur des données non confidentielles. Données non disponibles pour les industries extractives et les transports aériens.

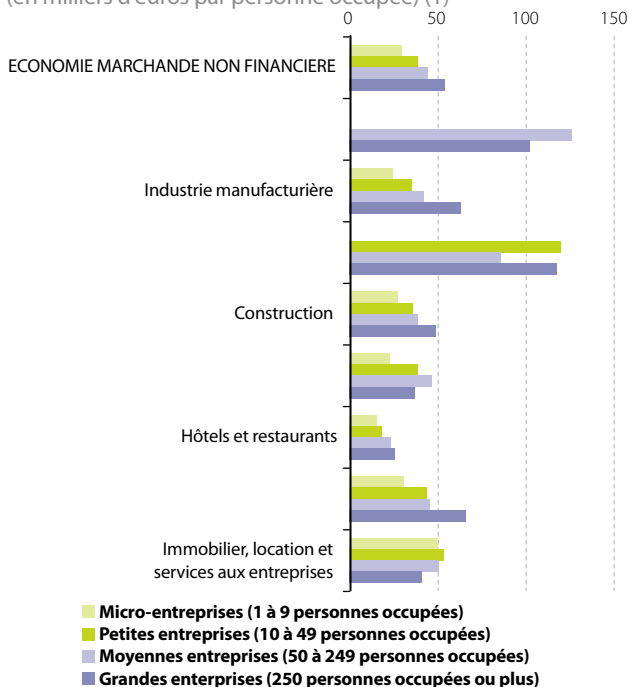
Source: Eurostat (sbs_sc_indic)

LA PRODUCTIVITÉ DE LA MAIN-D'ŒUVRE PAR SECTEUR ET PAR CLASSE DE TAILLE D'ENTREPRISE

La productivité est un indicateur clé de l'efficacité économique car elle montre avec quelle efficacité les intrants économiques sont transformés en extrants. La productivité apparente du travail est définie comme la valeur ajoutée générée par chaque personne occupée (mesurée en termes d'effectifs); le résultat est généralement exprimé en euros par personne occupée. Comme il est obtenu en termes d'effectifs, ce calcul ne tient pas compte du fait que le travail à temps partiel peut revêtir une importance différente selon l'activité ou le pays. Le travail à temps partiel (ou saisonnier) concerne particulièrement certains services non financiers, tels que les hôtels et les restaurants, le commerce de détail ainsi que certains services aux entreprises.

Figure 3.15: Productivité de la main-d'œuvre selon la taille de l'entreprise, UE-27, 2005

(en milliers d'euros par personne occupée) (1)



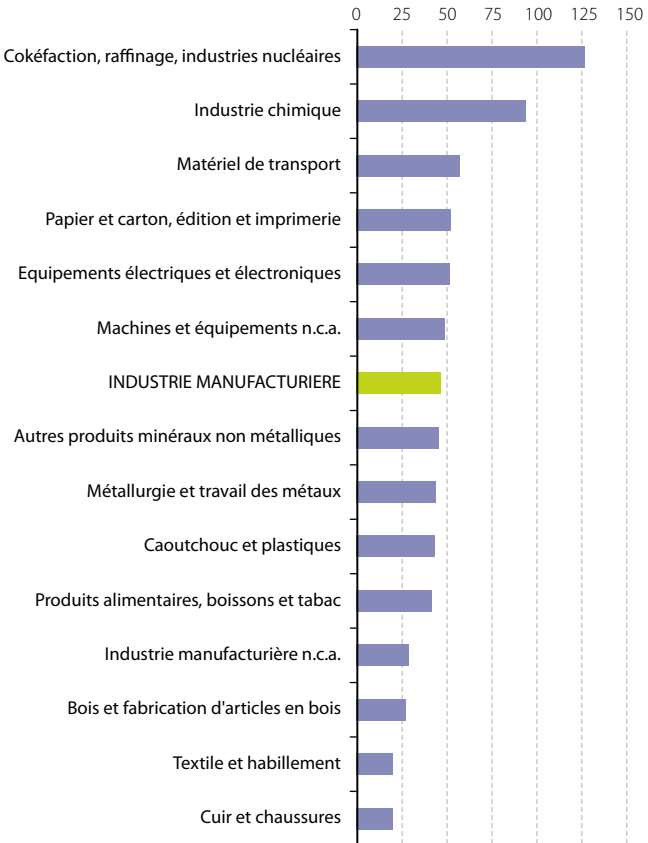
(1) Comprend des estimations arrondies reposant sur des données non confidentielles. Industries extractives: données non disponibles pour les micro et petites entreprises; Prod. et distri. d'élec., de gaz et d'eau: données non disponibles pour les micro-entreprises.

Source: Eurostat (tin00054)

Les données relatives aux classes de taille d'entreprises peuvent également servir à étudier la productivité relative des entreprises, la productivité augmentant souvent avec la taille de l'entreprise (probablement en raison d'économies d'échelle). Par conséquent, dans la plupart des activités, la part des grandes entreprises en termes de valeur ajoutée totale générée est souvent plus importante que leur part en termes de nombre de personnes occupées.

Figure 3.16: Productivité de la main-d'œuvre dans l'industrie manufacturière, UE-27, 2005

(en milliers d'euros par personne occupée) (1)



(1) Comprend des estimations arrondies reposant sur des données non confidentielles.

Source: Eurostat (tin00054)

LES PRODUITS VENDUS

PRODCOM est le nom donné aux statistiques d'Eurostat relatives à la production de biens. Les informations fournies par PRODCOM comprennent notamment des données sur la valeur et le volume (quantité) de la production dans les États membres ayant été vendue par ses producteurs au cours d'une année de référence donnée. Les produits de base sont recensés dans la «liste PRODCOM», qui comprend environ 4 500 produits et est mise à jour chaque année. Les produits sont classés selon un code à huit chiffres, dont les six premiers sont directement alignés sur la classification statistique des produits associée aux activités dans la Communauté européenne (CPA).

Les deux tableaux ci-dessous donnent une idée du type d'informations disponibles. Le premier tableau comprend des données en termes de volume (l'unité de mesure utilisée varie en fonction de la nature du produit). Le second tableau présente une sélection des produits les plus commercialisés dans l'UE-27 en 2007, à l'exclusion de certains d'entre-eux: les produits génériques, les ventes de services (tels que la réparation, l'entretien et l'installation)

Tableau 3.7: Production vendue en termes de volumes, produits sélectionnés, UE-27, 2007

Code PRODCOM	Produit	Quantité (1 000)	Arrondi (1 000) (1)	Unité
27.10.32.10	Demi-produits plats (brames), en aciers inoxydables	179 689		kg
26.51.12.30	Ciments Portland autres que blancs	228 698 020		kg
15.93.11.30	Champagne	254 200	50	litres
24.52.11.50	Parfums	9 763		litres
24.11.11.70	Oxygène	28 018 317		m ³
20.10.10.34	Bois de conifère, scié ou dédossé longitudinalement; tranché ou déroulé, d'une épaisseur > 6 mm, raboté (sauf collé par jointure digitale ou poncé)	18 044		m ³
16.00.11.50	Cigarettes contenant du tabac	769 304 498		unités
32.30.20.60	Appareils récepteurs de télévision couleur avec d'autres écrans	27 246		unités

(1) Indique la magnitude de l'arrondi employé pour protéger les données confidentielles (dans le cas du code PRODCOM 15.93.11.30, la valeur confidentielle se situe quelque part autour de la valeur déclarée, à 50 000 litres près).

Source: Eurostat (<http://epp.eurostat.ec.europa.eu/newxtweb/>)

et les valeurs confidentielles. Tel qu'il ressort de ces tableaux, le matériel de transport (division 34 du CPA) domine largement le classement, puisqu'il occupe les deux premières places et qu'il place également cinq autres produits dans les vingt premiers.

Tableau 3.8: Production vendue en termes de volumes, produits sélectionnés, UE-27, 2007

Code PRODCOM	Produit	Valeur (millions EUR)	Arrondi (millions) (1)
34.10.22.30	Voitures particulières à moteurs à étincelles, d'une cylindrée > 1500 cm ³ (y.c. caravanes automotrices cylindrée > 3000 cm ³) (sauf véhicules pour le transport ≥ 10 personnes, motoneiges, voiturettes de golf et similaires)	126 510	
34.10.23.30	Voitures particulières à moteurs diesels, d'une cylindrée ≤ 1500 cm ³ (sauf véhicules pour le transport ≥ 10 personnes, motoneiges, voiturettes de golf et similaires)	106 824	
27.41.30.30	Platine, sous formes brutes, ou en poudre	103 435	
29.42.91.00	Installation et montage de machines-outils à métaux	98 959	
22.13.11.00	Journaux et publications périodiques, imprimés, paraissant moins de 4 fois/semaine	35 500	500
15.70.10.Z3	Préparations pour l'alimentation des animaux (excl. aliments pour chiens et chats, c.v.d.)	34 500	500
22.12.11.00	Journaux et publications périodiques, imprimés, paraissant au moins 4 fois/semaine	32 000	8.000
15.96.10.00	Bière de malt	29 992	
26.63.10.00	Béton non-réfractaire, prêt à la coulée	26 015	
15.81.11.00	Pain sans addition de miel, d'oeufs, de fromage, de fruits	24 821	

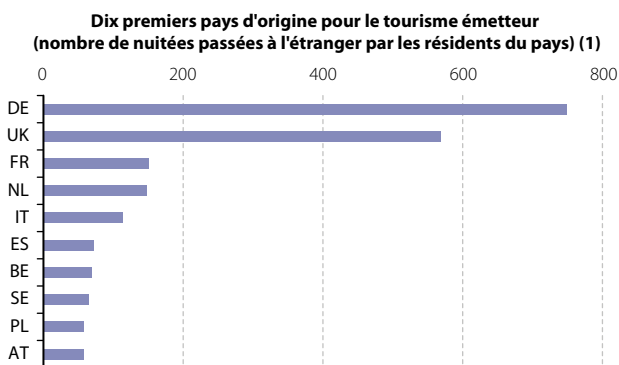
(1) Indique la magnitude de l'arrondi employé pour protéger les données confidentielles (dans le cas du code PRODCOM 22.13.11.00, la valeur confidentielle se situe quelque part autour de la valeur déclarée, à 500 millions d'euros près).

Source: Eurostat (<http://epp.eurostat.ec.europa.eu/newxtweb/>)

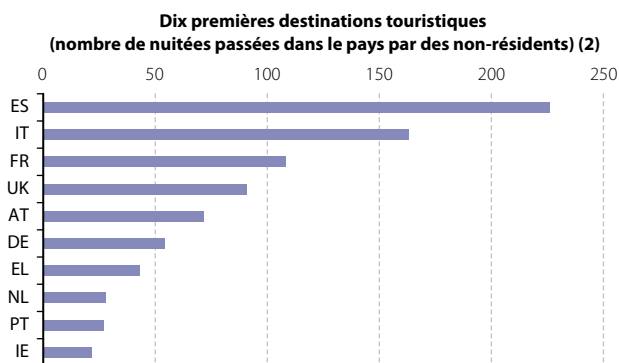
LE TOURISME

Un touriste se définit comme un visiteur séjournant au moins une nuit dans un établissement d'hébergement collectif ou privé. Une nuitée correspond à chaque nuit pour laquelle un visiteur est inscrit dans un hôtel ou un établissement équivalent. Une ventilation des nuitées dans les hôtels est proposée pour les résidents et les non-résidents. Les résidents désignent des personnes ayant séjourné pendant la majeure partie de l'année écoulée dans un pays/endroit ou ayant vécu dans ce pays/endroit pendant une période plus courte mais qui projettent d'y retourner dans moins d'un an pour y vivre. Il convient de noter que, selon les défini-

Figure 3.17: Dix premiers Etats membres pour le tourisme émetteur et le tourisme récepteur, 2007 (en millions)



Source: Eurostat (tour_dem_tnw)



(1) République tchèque, Danemark, Allemagne, Estonie, Espagne, France, Italie, Hongrie, Portugal, Roumanie, Suède et Royaume-Uni: 2006; Bulgarie et Malte: non disponible.

(2) Danemark, Irlande, Grèce, Hongrie, Malte, Portugal et Royaume-Uni: 2006.

Source: Eurostat (tour_occ_ninat)

tions susmentionnées, la clientèle commerciale représente une part important du tourisme.

L'intensité touristique et les recettes du tourisme international par rapport au PIB sont deux indicateurs qui renseignent sur l'importance du secteur touristique par rapport à la taille d'une économie. Le premier correspond au nombre de nuitées des touristes par rapport à la population du pays d'accueil, tandis que le second montre le rapport entre les recettes du tourisme international et le PIB.

Tableau 3.9: Indicateurs du tourisme, 2007

	Nombre de nuitées passées dans des hôtels et autres établissements d'hébergement collectif (en millions) (1, 2)		Intensité du tourisme (nombre de nuitées par habitant) (1)	Part des recettes du tourisme international dans le PIB (en %) (3)
	Résidents	Non-résidents		
UE-27	1 332,1	972,5	4,7	0,6
Zone euro	993,7	792,3	5,7	:
BE	1,0	1,7	2,8	2,3
BG	0,4	1,2	2,3	7,9
CZ	1,5	2,1	4,0	3,8
DK	1,3	1,0	5,0	2,0
DE	19,7	5,6	3,9	1,1
EE	0,1	0,3	3,5	4,8
IE	1,0	2,2	8,4	2,4
EL	1,1	4,4	5,2	5,3
ES	11,8	23,3	8,6	4,0
FR	14,5	11,2	4,8	2,1
IT	15,9	16,8	6,3	2,0
CY	0,1	1,4	18,5	12,6
LV	0,1	0,2	1,5	2,4
LT	0,1	0,2	1,0	3,0
LU	0,0	0,2	5,3	8,1
HU	0,7	1,0	2,0	3,4
MT	0,0	0,7	18,3	12,3
NL	4,5	2,9	5,4	1,8
AT	2,2	7,4	12,1	5,1
PL	3,3	1,1	1,4	2,5
PT	1,4	2,8	4,3	4,5
RO	1,3	0,4	1,0	0,9
SI	0,2	0,5	4,0	4,8
SK	0,5	0,5	2,1	2,7
FI	1,0	0,5	3,6	1,1
SE	2,8	1,2	5,3	2,6
UK	13,2	9,3	4,4	1,4

(1) UE-27 et Zone euro: somme ou moyenne des données relatives à la dernière période de référence pour chaque Etat membre; Danemark, Irlande, Grèce, Hongrie, Malte, Portugal et Royaume-Uni: 2006.

(2) UE-27 et Zone euro: les données sont exprimées en millions de nuitées; les données pour les Etats membres sont exprimées en pourcentage du total de l'UE-27.

(3) Les données pour l'UE-27 portent sur les recettes provenant des pays tiers uniquement; Grèce: 2006.

Source: Eurostat (tour_occ_ninat, tour_occ_ni, tps00001, bop_its_det et tec00001)

4

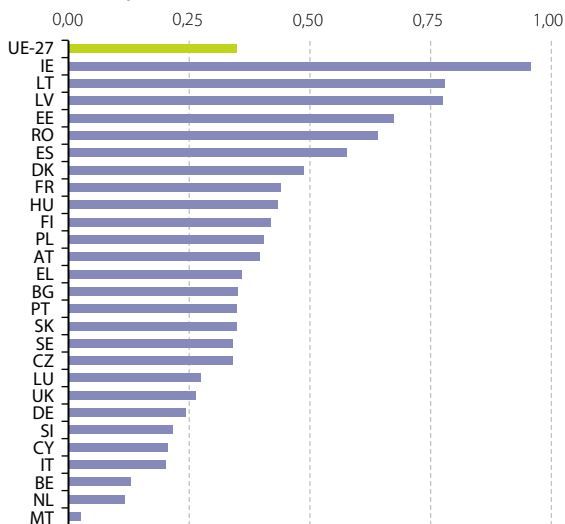
L'agriculture, la sylviculture
et la pêche

L'UTILISATION DES SOLS POUR L'AGRICULTURE ET LA SYLVICULTURE

Les données présentées sur ces deux pages fournissent des informations sur l'utilisation des sols et sur la structure des exploitations agricole. Ces données ont été collectées par le biais d'enquêtes sur la structure des exploitations agricoles. La superficie totale d'un pays comprend l'ensemble des terres et des eaux intérieures. Elle peut être répartie en plusieurs éléments: la superficie agricole utilisée, les eaux intérieures, les zones boisées et les autres zones, telles que les zones urbaines ou industrielles. Environ la moitié des terres de l'Union européenne sont exploitées à des fins agricoles, ce qui prouve l'importance de l'agriculture dans notre société. La superficie agricole utilisée (SAU) se définit comme l'ensemble de la superficie des terres arables, des prairies permanentes et des pâturages, des terres consacrées à des cultures permanentes et des jardins familiaux. Elle ne tient pas compte des zones boisées et des forêts.

Les terres arables sont régulièrement cultivées, généralement en utilisant un système de rotation des cultures. Elles sont habituellement consacrées à des cultures annuelles telles que les céréales. Cette catégorie comprend également les prairies temporaires

Figure 4.1: Superficie agricole utilisée par habitant, 2007 (en hectares par habitant) (1)



(1) UE-27, Bulgarie, Allemagne, Grèce, Espagne, France, Italie, Chypre, Hongrie, Autriche, Portugal, Roumanie, Slovaquie et Royaume-Uni: 2005.

Source: Eurostat (ef_ov_lusum et tps00001)

(pour une période de moins de 5 ans), les melons et les fraises, les plants et les plantations cultivées sous verre ou sous couvert.

Les prairies permanentes sont des terres consacrées (pour une période de cinq ans et plus) à la culture de plantes fourragères herbacées. Les terres peuvent être utilisées pour le pâturage ou fauchées pour l'ensilage ou le foin.

Les cultures permanentes sont celles qui ne font pas partie du système de rotation des cultures, qui occupent les terres pendant une longue période et fournissent des récoltes durant plusieurs années, telles que les oliviers, les arbres fruitiers ou les vignobles.

Les zones boisées sont des terres avec un couvert arboré supérieur à 5 % où les arbres peuvent atteindre une hauteur minimale de 5 mètres à maturité, ou des terres avec un couvert arboré supérieur à 10 % (quelle que soit la taille des arbres).

Tableau 4.1: Utilisation des sols, 2007 (en milliers d'hectares) (1)

	Superficie des terres	Superficie agricole utilisée	dont:			Superficie boisée
			Terres arables	Prairies permanentes	Cultures permanentes	
UE-27	432 499	:	:	:	:	176 721
BE	3 053	1 370	840	507	21	694
BG	11 100	5 116	3 058	1 835	195	3 652
CZ	7 887	4 254	2 625	932	:	2 648
DK	4 310	2 695	2 477	233	10	636
DE	35 712	16 954	11 877	4 875	198	11 073
EE	4 523	823	598	216	8	2 366
IE	7 029	4 276	1 060	3 213	3	710
EL	13 196	3 984	2 071	278	1 136	6 532
ES	50 537	24 991	12 491	7 569	4 858	28 214
FR	54 909	29 414	18 293	9 937	1 091	17 262
IT	30 132	13 342	7 346	3 358	2 570	11 026
CY	925	151	116	5	37	388
LV	6 459	1 839	1 188	641	10	3 056
LT	6 530	2 696	1 833	829	30	2 176
LU	259	131	61	68	2	88
HU	9 303	5 807	4 494	1 017	199	1 976
MT	32	10	8	:	1	0
NL	3 735	1 899	1 041	794	37	365
AT	8 387	3 239	1 376	1 789	68	3 980
PL	31 268	16 177	11 748	3 271	375	9 192
PT	9 191	3 679	1 105	1 781	774	3 867
RO	23 839	13 820	8 808	4 482	357	6 628
SI	2 027	499	175	297	26	1 308
SK	4 903	1 931	1 343	529	25	1 929
FI	33 815	2 256	2 216	33	4	23 302
SE	45 030	3 121	2 631	486	3	30 785
UK (2)	24 410	:	:	5 711	:	2 865

(1) La superficie totale des terres inclut les eaux intérieures. Superficie boisée totale: 2005.

(2) Prairies permanentes: 2005.

Source: Eurostat (agr_r_landuse et ef_ov_lusum), FAO

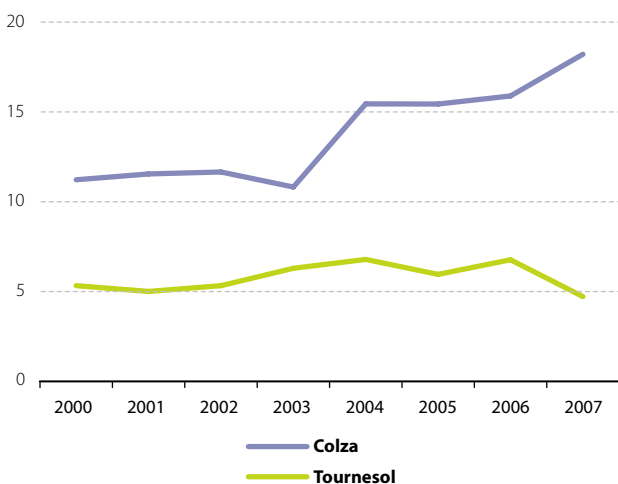
LA PRODUCTION AGRICOLE

Les réformes successives de la politique agricole commune (PAC) ont redéfini l'aide à l'agriculture de façon à ce qu'elle cible des domaines problématiques pour le consommateur ainsi qu'une production agricole cherchant à satisfaire aux exigences en matière de qualité, d'environnement et de sécurité alimentaire.

Les cultures sur terres arables sont principalement des céréales; les chiffres de production végétale représentent la production récoltée. Les politiques encourageant l'utilisation d'énergies renouvelables font que les céréales, et particulièrement les graines oléagineuses (comme le colza), sont de plus en plus cultivées afin d'être utilisées dans la production de bio-carburants. Une augmentation notable de la culture de graines oléagineuses (et en particulier du colza) a donc été constatée en 2007.

La quantité de lait collecté est relativement stable en raison du régime de quotas laitiers. La hausse du rendement laitier par vache est donc associée à une réduction du cheptel bovin total. La tendance à la baisse de la taille des cheptels bovins et ovins peut aussi partiellement s'expliquer par l'introduction du découplage des aides. Il convient de noter que les informations sur le lait collecté concernent exclusivement le lait collecté dans les exploitations agricoles par des laiteries agréées, qui ne constitue qu'une partie

Figure 4.2: Evolution de la production de colza et de tournesol, UE-27 (en millions de tonnes) (1)



(1) Production de colza: données provisoires pour 2007.

Source: Eurostat (tag00104 et tag00109)

de la production laitière totale: le lait utilisé dans l'exploitation pour la fabrication d'autres produits laitiers, par exemple, n'est pas inclus, pas plus que ne le sont les ventes directes. Les données relatives aux cheptels d'animaux (stocks) prennent en compte la population d'animaux à la fin de l'année (en décembre).

Tableau 4.2: Production agricole pour les produits sélectionnés, 2007

	Production (en milliers de tonnes)				Cheptel (en milliers de têtes)		
	Céréales (1)	Pommes de terre (2)	Bette-raves sucrières (3)	Lait de vache (4)	Bovins (5)	Porcins (5)	Ovins (5)
UE-27	258 383	56 769	110 410	132 856	89 042	160 046	:
BE	2 787	3 190	5 731	2 879	2 573	6 200	:
BG	3 171	299	16	746	611	889	1 526
CZ	7 153	821	2 890	2 446	1 367	2 662	184
DK	8 220	1 626	2 255	4 484	1 545	13 170	98
DE	40 632	11 644	25 139	27 321	12 707	27 113	1 926
EE	860	143	0	593	242	375	74
IE	1 969	455	45	5 241	5 902	1 575	3 531
EL	3 622	830	862	716	682	1 038	8 984
ES	23 305	2 518	5 297	5 729	6 585	26 061	22 194
FR	59 248	7 206	33 213	22 970	19 124	14 968	8 285
IT	18 756	1 782	4 630	10 265	6 577	9 273	8 237
CY	44	143	:	144	56	472	292
LV	1 535	630	11	631	399	414	54
LT	3 017	572	800	1 347	788	923	43
LU	148	20	0	259	193	86	8
HU	9 659	536	1 676	1 448	705	3 871	1 232
MT	:	19	:	41	19	77	12
NL	1 623	6 870	5 512	10 799	3 820	11 710	1 715
AT	4 758	669	2 656	2 661	2 000	3 286	351
PL	27 143	11 791	12 682	8 744	5 406	17 621	316
PT	948	639	320	1 837	1 443	2 374	3 365
RO	7 910	3 708	753	1 136	2 819	6 565	8 469
SI	532	131	262	530	480	543	131
SK	2 793	288	847	964	502	952	347
FI	4 137	702	673	2 293	903	1 427	90
SE	5 058	790	2 189	2 985	1 517	1 728	521
UK	19 354	5 684	7 150	13 647	10 078	4 674	23 723
HR	3 039	273	1 338	673	483	1 489	680
MK	453	181	8	:	:	:	:
TR	30 427	4 246	12 415	:	:	:	:
IS	:	:	:	113	:	:	:
NO	1 229	317	:	:	:	:	:
CH	1 049	490	1 584	:	:	:	:

(1) Production récoltée, à l'exception du riz; Norvège: 2006; Croatie: 2005; Turquie: 2003.

(2) Production récoltée; UE-27, Malte et Royaume-Uni: 2006; Croatie et Norvège: 2005.

(3) Production récoltée; UE-27, Slovénie, Suède et Royaume-Uni: 2006; Croatie: 2005.

(4) Collecte de lait de vache; Islande: 2005.

(5) Croatie: 2006.

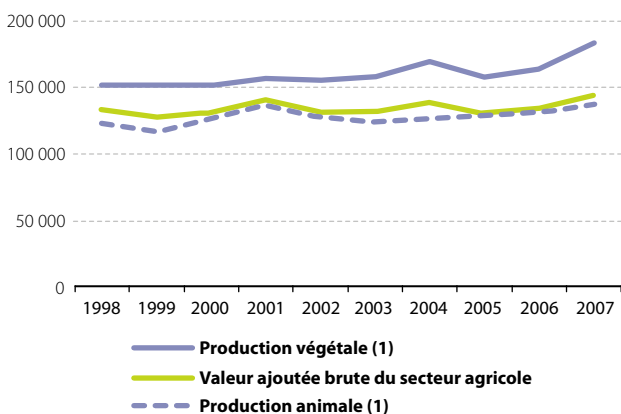
Source: Eurostat (tag00031, tag00108, tag00106, tag00037, tag00016, tag00018 et tag00017)

LA PRODUCTION ÉCONOMIQUE AGRICOLE

La production de l'activité agricole se compose de la production vendue (y compris l'échange de biens et services entre exploitations agricoles), corrigée des variations des stocks, augmentée de la production pour usage final propre (consommation finale propre et formation brute de capital fixe pour compte propre), des quantités produites pour être ensuite transformées par des producteurs agricoles et des produits utilisés au sein même de l'unité à des fins d'alimentation animale. La production de la branche agricole est constituée de la somme de la production des produits agricoles et des biens et services produits dans le cadre des activités secondaires non agricoles non séparables. La consommation intermédiaire représente la valeur de tous les biens et services utilisés comme entrées au cours du processus de production, à l'exclusion des actifs fixes dont la consommation est enregistrée comme consommation de capital fixe.

La valeur ajoutée brute correspond à la valeur de la production moins la valeur de la consommation intermédiaire et se fonde ici sur les prix à la production (le prix à la production exclut les subventions et les impôts sur les produits). Les produits agricoles peuvent être classés en deux grandes catégories: la production animale et la production végétale.

Figure 4.3: Production agricole aux prix du producteur, UE-27 (en millions d'euros)



(1) Les données pour 2001, 2003 et 2007 sont des estimations.

Source: Eurostat (tag00054, tag00056 et tag00055)

Tableau 4.3: Production agricole aux prix du producteur
(en millions d'euros)

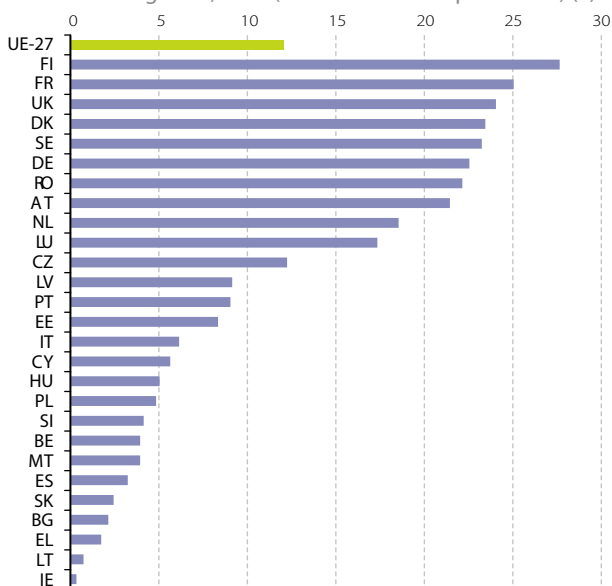
	Valeur ajoutée brute du secteur agricole		Production végétale		Production animale	
	2002	2007	2002	2007	2002	2007
UE-27	130 837	143 357	154 544	182 733	127 362	137 024
BE	2 035	2 346	2 647	3 479	3 560	3 772
BG	1 605	1 243	1 668	1 517	1 187	1 222
CZ	919	1 068	1 644	2 339	1 564	1 614
DK	2 188	2 487	2 452	3 292	4 722	4 838
DE	12 318	14 565	17 978	22 488	18 464	20 627
EE	148	254	154	270	211	288
IE	1 616	1 933	1 231	1 613	3 469	4 061
EL	6 200	6 062	6 542	6 665	2 489	2 759
ES	20 542	22 571	20 965	23 681	12 495	13 831
FR	22 932	25 544	30 500	35 983	21 926	21 962
IT	25 082	24 088	25 259	25 598	13 674	13 868
CY	:	338	:	300	:	302
LV	197	343	249	530	237	350
LT	349	521	610	881	528	836
LU	100	124	77	98	150	166
HU	1 922	2 083	2 704	3 586	2 659	2 193
MT	67	45	50	44	79	63
NL	7 925	8 786	9 957	11 492	7 888	8 958
AT	2 066	2 689	2 254	3 018	2 461	2 765
PL	4 826	7 186	6 260	9 627	6 399	8 714
PT	2 163	2 212	3 659	3 674	2 215	2 444
RO	5 109	5 822	5 752	8 585	4 144	4 090
SI	458	388	509	539	504	507
SK	489	515	654	897	777	808
FI	618	702	1 409	1 870	1 707	1 691
SE	1 111	1 323	1 624	2 198	2 178	2 122
UK	7 851	8 120	7 736	8 471	11 675	12 174
MK	400	:	593	:	195	:
NO	905	926	1 308	1 257	1 661	1 892
CH	2 885	2 334	3 136	2 706	3 417	2 967

Source: Eurostat (tag00056, tag00054 et tag00055)

L'AGRICULTURE, L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT RURAL

L'agriculture biologique peut être définie comme une méthode de production qui accorde la priorité à la protection de l'environnement et, en ce qui concerne la production animale, au bien-être des animaux. Elle évite ou réduit grandement le recours aux produits chimiques de synthèse tels que les engrais, les pesticides, les additifs et les médicaments. Le règlement (CE) n° 834/2007 du Conseil détaille les exigences relatives aux produits agricoles ou alimentaires comportant une référence aux méthodes de production biologique. Il définit notamment une méthode de production agricole destinée aux cultures et aux animaux et régleme l'étiquetage, le traitement, l'inspection et la commercialisation des produits biologiques au sein de la Communauté, ainsi que les importations de produits biologiques en provenance de pays tiers. Les zones d'agriculture biologique sont divisées en deux catégories: entièrement converties ou en cours de conversion.

Figure 4.4: Exploitations agricoles avec une autre activité lucrative non agricole, 2007 (% de toutes les exploitations) (1)



(1) UE-27, Bulgarie, Allemagne, Grèce, Espagne, France, Italie, Chypre, Autriche, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Finlande et Royaume-Uni: 2005.

Source: Eurostat (tag00096)

La densité animale correspond au nombre d'unités de gros bétail (UGB) par hectare de superficie agricole utilisée (voir définition de la SAU à la page 126).

La superficie irrigable est la superficie équipée pour l'irrigation; les superficies effectivement irriguées dépendent des conditions météorologiques et du type de culture plantée cette année-là.

Tableau 4.4: Indicateurs environnementaux et agricoles, 2007

	SAU (en milliers d'ha) (1)	Superficie de production biologique (entièrement convertie) (en % de la SAU) (2)	Superficie biolo- gique (entièrè- ment convertie et en cours de conversion) (en % de la SAU) (2)	Indice de densité du bétail (unités par km ²) (3)	Super- ficies irriga- bles (en ha) (4)
UE-27	171 996	:	:	0,80	
BE	1 374	1,4	1,7	2,75	23 350
BG	2 729	:	:	0,49	111 600
CZ	3 518	6,4	7,2	0,58	38 530
DK	2 663	4,9	5,2	1,72	435 350
DE	17 035	:	4,7	1,07	:
EE	907	4,4	7,2	0,35	:
IE	4 139	0,6	0,8	1,42	0
EL	3 984	5,2	7,2	0,62	1 593 780
ES	24 855	1,9	3,2	0,58	3 765 130
FR	27 591	:	2,0	0,82	2 706 480
IT	12 708	5,8	8,4	0,75	3 972 670
CY	152	0,2	1,1	1,61	45 850
LV	1 774	1,2	7,0	0,28	830
LT	2 649	0,5	2,3	0,39	1 340
LU	131	:	2,4	1,22	0
HU	4 229	2,0	3,0	0,56	140 940
MT	10	0,0	0,1	4,80	3 200
NL	1 914	2,4	2,5	3,35	457 240
AT	3 266	:	11,0	0,75	119 420
PL	15 477	:	0,6	0,72	115 710
PT	3 680	3,0	6,3	0,56	616 970
RO	13 907	:	:	0,47	808 370
SI	489	3,3	4,8	1,13	4 100
SK	1 879	1,4	4,8	0,42	180 140
FI	2 292	6,0	6,5	0,50	76 750
SE	3 118	6,3	7,0	0,57	159 690
UK	15 957	3,3	3,8	0,90	208 380
NO	1 035	3,5	4,2	1,21	117 140

(1) SAU: superficie agricole utilisée; UE-27, Bulgarie, Allemagne, Grèce, Espagne, France, Italie, Chypre, Hongrie, Autriche, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Royaume-Uni et Norvège: 2005.

(2) SAU: superficie agricole utilisée; 2005.

(3) UE-27, Bulgarie, Allemagne, Grèce, Espagne, France, Italie, Chypre, Autriche, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Royaume-Uni et Norvège: 2005.

(4) Bulgarie, Allemagne, Grèce, Espagne, France, Italie, Chypre, Autriche, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Royaume-Uni et Norvège: 2005.

Source: Eurostat (ef_ov_lusum, food_in_porg1, tag00098, tsdpc440, tsdpc450 et tag00095)

LA SYLVICULTURE

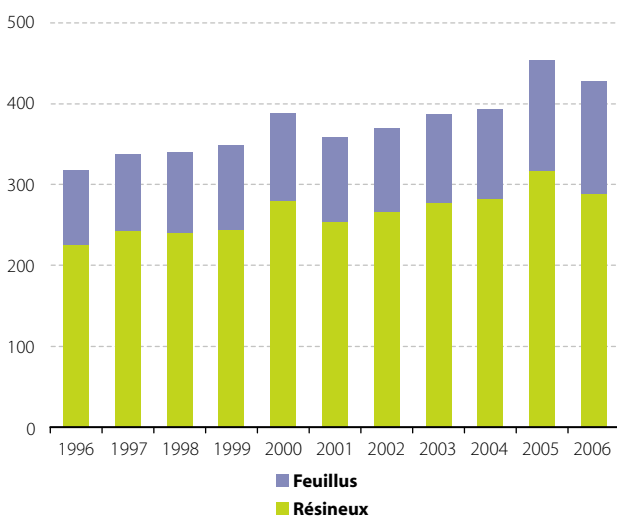
L'Union européenne compte approximativement 177 millions d'hectares de forêts et autres terrains boisés, ce qui représente un peu plus de 42 % de sa superficie totale. La superficie consacrée à la sylviculture augmente progressivement. Environ 60 % de la superficie boisée est en propriété privée.

La production totale de bois rond (terme synonyme de quantités enlevées) correspond à toutes les quantités de bois enlevées des forêts et autres superficies boisées. Cette mesure est exprimée en mètres cubes sans écorce.

Les sciages sont obtenus à partir de bois rond, soit par sciage longitudinal, soit par un procédé de profilage par enlèvement de copeaux. Le produit fini présente une épaisseur supérieure à 6 mm. Les produits de cette catégorie comprennent les madriers, poutres, solives, planches et chevrons, qu'ils soient rabotés, non rabotés ou à joints digitiformes.

Les papiers et cartons comprennent les papiers à usage graphique, les papiers hygiéniques et domestiques, les matériaux d'emballage et autres papiers et cartons. Ne sont pas compris les articles en papier manufacturés tels que les caisses, les cartons, les livres et les revues.

Figure 4.5: Production totale de bois rond, UE-27
(en millions de m³ sans écorce)



Source: Eurostat (for_rem41)

Tableau 4.5: Production de bois rond, de sciages et de papier

	Bois rond (en milliers de m ³)		Sciages (en milliers de m ³)		Production de papier et de carton (en milliers de tonnes)	
	1996	2006	1996	2006	1996	2006
UE-27	318 097	427 801	82 489	112 715	77 186	100 992
BE	:	5 075	:	1 520	:	1 897
BG	3 205	5 992	257	569	153	326
CZ	12 600	17 678	3 412	5 080	741	1 042
DK	2 282	2 358	204	196	367	423
DE	37 014	62 290	14 369	24 420	15 458	22 655
EE	3 901	5 800	403	2 030	41	73
IE	2 291	2 671	687	1 094	42	45
EL	2 012	1 523	337	191	749	510
ES	15 631	15 716	3 130	3 806	3 768	6 354
FR	33 143	65 640	9 807	9 950	8 420	10 006
IT	9 121	8 618	1 662	1 748	7 194	10 008
CY	45	7	16	4	-	-
LV	8 080	12 845	1 614	4 320	19	57
LT	5 540	5 870	1 450	1 466	64	119
LU	:	268	:	133	-	-
HU	3 652	5 913	288	186	363	553
MT	-	-	-	-	-	-
NL	952	1 109	362	265	3 011	3 367
AT	15 609	19 135	8 210	10 507	3 720	5 213
PL	20 287	32 384	3 747	3 607	1 528	2 857
PT	8 978	10 805	1 831	1 010	1 086	1 644
RO	12 250	13 839	1 693	4 470	288	392
SI	1 991	3 179	498	580	456	759
SK	5 461	7 869	633	2 440	701	888
FI	46 272	50 812	9 847	12 227	12 081	14 149
SE	56 300	62 000	14 396	18 000	9 236	12 066
UK	7 495	8 405	2 495	2 895	6 189	5 589
HR	2 539	4 452	598	669	304	564
TR	19 411	16 813	5 168	7 079	1 265	1 643
IS	-	-	-	-	-	-
NO	8 423	8 594	2 422	2 389	2 246	2 109
CH	4 064	5 702	1 380	1 668	1 282	1 685
US	465 240	472 618	87 473	93 016	82 726	84 317

Source: Eurostat (tag00072, tag00073 et tag00074)

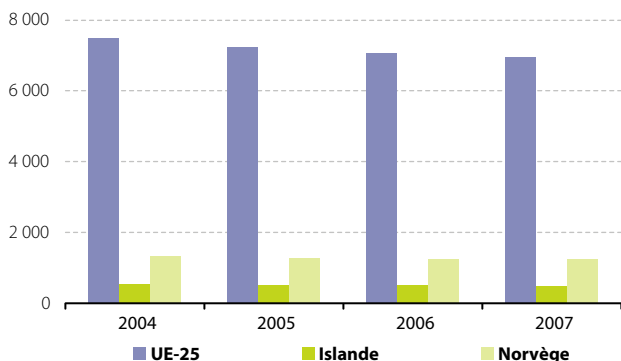
LA PÊCHE

Les premières mesures communes dans le secteur de la pêche datent de 1970. La politique commune de la pêche (PCP), introduite en 1983 et réformée en 2002 afin de prendre en compte les aspects environnementaux, économiques et sociaux de la pêche, peut être divisée en quatre grands domaines: la conservation des stocks/l'impact sur l'environnement; la gestion des structures et des flottes (par exemple, les navires, les installations portuaires et les usines de transformation du poisson); l'organisation du marché des produits de la pêche dans l'Union européenne; et enfin, la politique extérieure en matière de pêche.

Les restructurations au sein du secteur de la pêche ont entraîné une diminution de la capacité de la flotte européenne, des quotas ayant été imposés en vue d'assurer un meilleur équilibre entre le nombre de navires et les volumes de poisson. La puissance totale de la flotte de pêche est exprimée en kilowatts; les données se réfèrent habituellement à la taille de la flotte au 31 décembre de l'année de référence. La diminution de l'activité de pêche a souvent entraîné des pertes d'emploi dans les zones côtières, qui n'ont souvent que très peu d'autres possibilités d'emploi.

Pour garantir une pêche durable, il faut non seulement prendre en compte la quantité de poissons pêchés en mer, mais aussi leur espèce, leur taille, les techniques de capture employées, ainsi que les zones où ils sont capturés. La notion de pêche durable peut également être étendue pour désigner la protection globale de l'écosystème marin, la prévention de la pollution et d'autres formes de dommages marins.

Figure 4.6: Puissance totale de la flotte de pêche (en milliers de kilowatts)



Source: Eurostat (tag00082)

La réduction des activités de pêche traditionnelles a notamment entraîné un essor de l'aquaculture, qui se définit comme l'élevage de poissons, de crustacés, de mollusques et d'autres organismes aquatiques. Les données sont exprimées en équivalent-poids vif, qui correspond au poids du produit dans l'état où il est sorti de l'eau (ce qui signifie que le poids des mollusques, par exemple, comprend le poids de la coquille).

Tableau 4.6: Indicateurs de la pêche

	Captures totales dans toutes les régions de pêche (en milliers de tonnes-poids vif) (1)		Production de l'aquaculture (en milliers de tonnes-poids vif) (2)		Flotte de pêche (tonnage brut)	
	1996	2006	1996	2006	1997	2007
UE-27	7 427	5 312	1 230	1 282	:	1 920 645
BE	31	23	1	0	22 911	19 292
BG	9	8	5	3	:	8 247
CZ	4	5	18	20	-	-
DK	1 681	868	42	28	104 076	76 555
DE	237	279	83	38	67 937	69 067
EE	109	87	0	1	:	19 286
IE	333	211	35	53	60 431	71 232
EL	151	97	40	113	111 251	90 668
ES	1 174	711	232	295	550 336	468 208
FR	641	583	286	238	210 346	209 607
IT	366	312	189	174	255 785	197 374
CY	13	2	1	4	:	4 996
LV	143	140	0	1	:	33 655
LT	89	153	2	2	:	60 964
LU	0	0	0	0	-	-
HU	8	8	8	15	-	-
MT	9	1	2	7	:	15 071
NL	411	433	100	42	175 241	163 725
AT	0	0	3	3	-	-
PL	343	123	28	36	:	29 965
PT	263	229	5	7	123 135	106 539
RO	18	7	14	9	:	2 606
SI	2	1	1	1	:	966
SK	1	2	1	1	-	-
FI	164	146	18	13	24 363	16 151
SE	371	269	8	8	52 521	43 279
UK	868	616	110	172	266 283	213 192
HR	18	35	3	14	:	:
MK	0	0	1	1	-	-
TR	528	426	33	129	:	:
IS	2 074	1 345	4	8	:	167 559
NO	2 650	2 245	322	709	359 480	354 833
CH	2	1	1	1	-	-
JP	6 086	4 178	1 349	1 224	:	:
US	4 995	4 846	393	465	:	:

(1) Croatie, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Turquie, Suisse, Japon et Royaume-Uni: 2005.

(2) Islande: 2005.

Source: Eurostat (tag00076, tag00075 et tag00083)

5

**Le commerce
international**

LA PART DANS LE COMMERCE MONDIAL DE BIENS ET DE SERVICES

Les statistiques du commerce international constituent une source importante de données pour de nombreux décideurs publics et privés aux niveaux national, européen et international. Ces données sont fréquemment utilisées pour préparer les négociations commerciales bilatérales et multilatérales, pour définir et mettre en œuvre les politiques anti-dumping, ainsi que pour évaluer les progrès accomplis par le marché unique.

Il convient de signaler qu'il existe deux grandes sources de statistiques relatives au commerce international. D'une part, il y a les statistiques du commerce extérieur (SCE), qui fournissent des informations sur le commerce de marchandises et sont recueillies à partir des déclarations douanières et de TVA. Celles-ci fournissent des informations détaillées sur la valeur et les volumes par type de produit. La deuxième source est la balance des paiements (BDP), qui enregistre toutes les opérations réalisées par une économie avec le reste du monde. Le compte des opérations courantes de la balance des paiements fournit des informations non seulement sur le commerce international de marchandises (habituellement la catégorie la plus importante) mais aussi sur les transactions internationales de services, les revenus et les transferts courants. Pour toutes ces transactions, la BDP enregistre la valeur des exportations (crédits) et des importations (débits); la différence entre ces deux nombres est généralement appelée le «solde». Un solde négatif (déficit du compte des opérations courantes) indique qu'un pays dépense davantage en importations que ce qu'il ne gagne grâce à ses exportations et qu'il est donc en position débitrice vis-à-vis du reste du monde.

Figure 5.1: Intégration du commerce, UE-27 (en % du PIB)



Source: Eurostat (tsier120)

L'intégration du commerce de biens et services se définit comme la valeur moyenne des débits et des crédits (d'abord ajoutés ensemble, puis divisés par deux) exprimée en pourcentage du PIB. Cet indicateur est calculé pour les biens comme pour les services, sur la base des données de la balance des paiements. Si les valeurs augmentent au fil du temps, cela signifie que l'économie déclarante s'intègre de plus en plus dans l'économie mondiale. Il est normal que les plus petits pays affichent un degré d'intégration commerciale plus élevé, puisqu'ils ont davantage tendance à importer certains biens et services qui ne sont pas produits dans leur marché intérieur.

Tableau 5.1: Commerce international de marchandises et de services, 2007 (en % du PIB) (1)

	Marchandises			Services		
	Exportations	Importations	Solde	Exportations	Importations	Solde
UE-27	10,1	11,3	-1,2	4,1	3,4	0,7
Zone euro (2)	17,0	16,3	0,7	5,5	5,0	0,5
BE	71,2	71,0	0,2	17,1	15,6	1,5
BG	46,7	72,0	-25,6	15,9	12,1	3,8
CZ	69,9	66,7	3,1	9,6	8,1	1,6
DK	32,4	32,7	-0,4	19,8	17,4	2,4
DE	40,7	32,3	8,4	6,5	7,8	-1,3
EE	52,1	68,8	-16,7	20,6	14,2	6,4
IE	45,4	33,1	12,3	34,9	37,0	-2,2
EL (3)	7,1	21,0	-13,8	13,9	6,0	7,9
ES	17,8	26,4	-8,6	9,0	6,9	2,1
FR	21,1	23,2	-2,0	5,3	4,8	0,5
IT	23,9	23,7	0,1	5,4	5,8	-0,4
CY	7,1	36,6	-29,6	41,1	17,4	23,8
LV	30,1	54,7	-24,6	13,5	10,0	3,5
LT	44,6	59,2	-14,6	10,7	8,6	2,1
LU	37,4	46,8	-9,4	126,5	72,8	53,7
HU	68,0	66,5	1,4	12,1	11,0	1,1
MT	42,6	61,1	-16,7	42,6	27,8	14,8
NL	59,7	52,8	6,8	11,7	11,4	0,3
AT	45,4	44,9	0,5	15,0	10,5	4,5
PL	34,3	37,9	-3,7	6,8	5,9	0,9
PT	23,1	33,8	-10,7	10,0	6,2	3,8
RO	24,2	38,8	-14,6	6,3	6,1	0,2
SI	59,0	63,8	-5,1	12,2	9,2	3,0
SK	77,0	78,4	-1,5	9,3	8,8	0,7
FI	36,5	31,7	4,8	8,4	8,5	-0,1
SE	37,4	33,3	4,1	13,7	10,5	3,1
UK	16,0	22,3	-6,3	10,0	7,2	2,8
TR	17,2	24,4	-7,2	4,4	2,2	2,1
NO	36,0	19,8	16,2	10,5	10,1	0,4
JP (4)	14,1	12,2	1,9	2,7	3,1	-0,4
US (4)	7,8	14,1	-6,3	3,2	2,6	0,6

(1) UE-27: opérations extra-UE; Zone euro: opérations extra-zone euro; Etats membres et autres pays: opérations avec le reste du monde.

(2) ZE-13 au lieu de ZE-15.

(3) 2005 au lieu de 2007.

(4) 2006 au lieu de 2007.

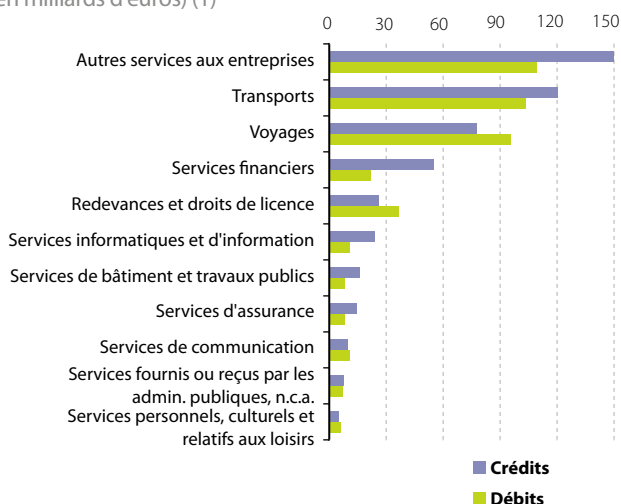
Source: Eurostat (tec00039, tec00040 et tec00001).

LE COMMERCE INTERNATIONAL DES SERVICES

Les statistiques de la balance des paiements revêtent une importance toute particulière pour l'analyse de l'économie des services, puisque les statistiques du commerce extérieur ne couvrent que les marchandises. Les prestations de services tendent à occuper une place toujours plus importante dans la richesse économique de l'Union européenne et représentent plus de 50 % du PIB de chaque État membre. Toutefois, la valeur des importations et des exportations de marchandises est environ trois fois supérieure à celle des services. Ce déséquilibre peut s'expliquer en partie par la nature de certains services: par exemple, la prestation de services de proximité qui sont difficiles à fournir à distance ou encore les services professionnels réglementés par une législation nationale spécifique.

En raison de leur nature intangible, les échanges de services sont plus difficiles à enregistrer que les échanges de marchandises. Il peut également s'avérer difficile de définir le service, sa valeur et les flux associés à chaque service. Par conséquent, il se peut que les statistiques présentées ne tiennent pas compte de tous les éléments du commerce des services. Les services peuvent être classés en trois grandes catégories: les transports, les voyages et les autres services (essentiellement les autres services aux entreprises, les services financiers ainsi que les redevances et droits de licence).

Figure 5.2: Commerce international de services, UE-27, 2007
(en milliards d'euros) (1)



(1) Données provisoires; opérations extra-UE.

Source: Eurostat (bop_its_det)

Tableau 5.2: Commerce international de services
(en milliards d'euros) (1)

	Crédits		Débits		Solde net	
	2002	2007	2002	2007	2002	2007
UE-27	:	501,4	:	413,0	:	88,4
Zone euro (2)	334,6	491,1	317,0	443,9	17,7	47,3
BE	40,1	56,5	37,9	51,6	2,1	4,9
BG	2,5	4,6	2,0	3,5	0,5	1,1
CZ	7,4	12,3	6,7	10,3	0,7	2,0
DK	28,1	45,0	25,7	39,5	2,4	5,4
DE	108,8	158,2	153,5	188,6	-44,7	-30,4
EE	1,8	3,2	1,2	2,2	0,6	1,0
IE	30,2	64,8	44,5	68,7	-14,3	-4,0
EL (3)	21,1	27,6	10,4	11,9	10,8	15,7
ES	63,5	94,1	40,9	72,0	22,6	22,1
FR	91,0	100,3	72,9	91,4	18,2	8,9
IT	63,5	83,3	66,6	89,5	-3,1	-6,2
CY	4,8	6,4	1,8	2,7	2,9	3,7
LV	1,3	2,7	0,7	2,0	0,6	0,7
LT	1,6	3,0	1,0	2,4	0,6	0,6
LU	21,8	45,7	13,2	26,3	8,6	19,4
HU	7,8	12,2	7,2	11,1	0,6	1,1
MT	1,3	2,3	0,8	1,5	0,4	0,8
NL	59,4	65,4	60,5	63,8	-1,1	1,7
AT	37,5	40,7	36,9	28,4	0,6	12,3
PL	10,5	20,9	9,7	18,0	0,9	2,9
PT	10,9	16,3	7,6	10,1	3,3	6,2
RO	2,5	7,6	2,5	7,4	0,0	0,2
SI	2,4	4,1	1,8	3,1	0,6	1,0
SK	3,0	5,1	2,5	4,8	0,5	0,4
FI	11,1	15,1	10,4	15,2	0,6	-0,1
SE	25,5	45,4	25,4	35,0	0,0	10,4
UK	143,1	202,3	116,3	146,2	26,8	56,1
TR	15,1	20,9	6,9	10,7	8,2	10,2
NO	26,0	29,8	23,7	28,7	2,2	1,1
JP (4)	69,7	93,5	114,2	107,9	-44,5	-14,4
US (4)	305,9	333,4	244,7	272,9	61,3	60,5

(1) UE-27: opérations extra-UE; zone euro: opérations extra-zone euro; Etats membres et autres pays: opérations avec le reste du monde.

(2) ZE-13 au lieu de ZE-15.

(3) 2005 au lieu de 2007.

(4) 2006 au lieu de 2007.

Source: Eurostat (tec00040).

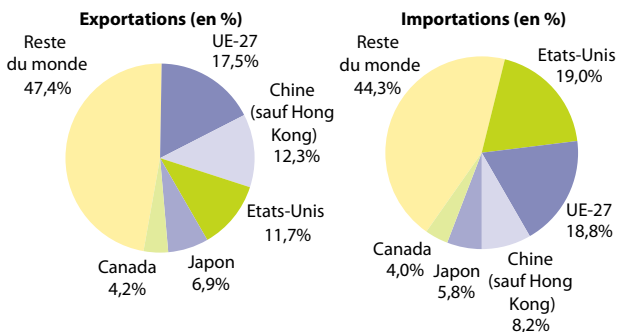
LE COMMERCE INTERNATIONAL DES MARCHANDISES

Le commerce extérieur occupe une place de plus en plus importante dans l'économie mondiale, en raison de la mondialisation mais aussi de l'augmentation rapide des échanges avec certaines économies en développement telles que la Chine, l'Inde ou certains pays de l'ex-URSS (en particulier ceux qui disposent d'importantes sources nationales d'approvisionnement énergétique).

Les statistiques du commerce extérieur extra-UE couvrent les échanges de marchandises avec des pays tiers, tandis que les échanges entre États membres sont habituellement désignés par le terme «commerce intra-UE». Il convient de remarquer qu'une distinction importante est faite au moment de rapporter les données agrégées pour l'Union européenne, dans la mesure où les données présentées portent généralement sur les flux commerciaux extra-UE. Les données pour l'UE-27 considèrent cette entité comme un seul et unique bloc commercial et présentent donc les exportations provenant de l'ensemble de l'UE-27 à destination du reste du monde et les importations en provenance du reste du monde à destination de l'UE-27. En revanche, lorsqu'il s'agit de présenter les données relatives aux différents États membres de l'Union européenne, les flux commerciaux extérieurs sont habituellement présentés en termes de flux de commerce mondial (comprenant les partenaires intra-UE et extra-UE).

Les exportations sont enregistrées à leur valeur «franco à bord» (fàb), c'est-à-dire à la valeur du marché aux frontières douanières des économies exportatrices, y compris les frais d'assurance

Figure 5.3: Commerce international de marchandises, 2007 (en % du total mondial) (1)



(1) A l'exclusion des opérations intra-UE. La somme des chiffres n'est pas à égale à 100 % car les valeurs ont été arrondies.

Source: Eurostat (Comext, <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/newxtweb/>), FMI

et de transport jusqu'à la frontière. Les importations sont quant à elles enregistrées à leur valeur «coût, assurance, fret» (CAF). Toutes les valeurs s'entendent généralement hors droits d'importation ou autres taxes communautaires.

Tableau 5.3: Principaux acteurs du commerce mondial de marchandises (1)

	Valeur (en milliards d'euros)		Part dans le total mondial (en %)	
	2002	2007	2002	2007
EXPORTATIONS				
Monde	4 689,1	7 099,9	100,0	100,0
UE-27	891,9	1 239,9	19,0	17,5
Chine	337,5	875,4	7,2	12,3
Etats-Unis	713,6	829,3	15,2	11,7
Japon	412,9	488,6	8,8	6,9
Canada	266,1	301,6	5,7	4,2
Corée du Sud	164,6	254,5	3,5	3,6
Russie	112,9	250,0	2,4	3,5
Singapour	125,8	211,7	2,7	3,0
Hong Kong	207,1	209,6	4,4	3,0
Mexique	170,3	184,3	3,6	2,6
Arabie saoudite	67,6	139,8	1,4	2,0
Bésil	63,4	126,5	1,4	1,8
Suisse	93,1	125,5	2,0	1,8
Malaisie	95,0	125,1	2,0	1,8
Inde	52,8	109,3	1,1	1,5
Thaïlande	70,7	108,9	1,5	1,5
Norvège	64,1	99,3	1,4	1,4
Australie	66,2	99,3	1,4	1,4
Indonésie	58,3	90,2	1,2	1,3
Emirats arabes unis	40,8	89,7	0,9	1,3
Turquie	37,9	78,1	0,8	1,1
IMPORTATIONS				
Monde	4 976,8	7 594,5	100,0	100,0
UE-27	937,0	1 426,0	18,8	18,8
Etats-Unis	1 235,9	1 443,4	24,8	19,0
Chine	272,1	621,5	5,5	8,2
Japon	342,2	439,5	6,9	5,8
Canada	255,0	302,6	5,1	4,0
Hong Kong	204,2	262,6	4,1	3,5
Corée du Sud	155,7	258,5	3,1	3,4
Mexique	197,3	194,0	4,0	2,6
Singapour	117,5	180,9	2,4	2,4
Inde	61,6	178,4	1,2	2,3
Russie	47,9	172,8	1,0	2,3
Turquie	54,0	122,7	1,1	1,6
Australie	78,8	121,3	1,6	1,6
Suisse	88,7	117,6	1,8	1,5
Emirats arabes unis	32,1	103,2	0,6	1,4
Malaisie	79,4	101,2	1,6	1,3
Thaïlande	65,4	98,9	1,3	1,3
Bésil	54,1	97,5	1,1	1,3
Indonésie	32,0	81,3	0,6	1,1
Arabie saoudite	33,8	65,7	0,7	0,9
Afrique du Sud	29,8	63,2	0,6	0,8

(1) A l'exclusion des opérations intra-UE.

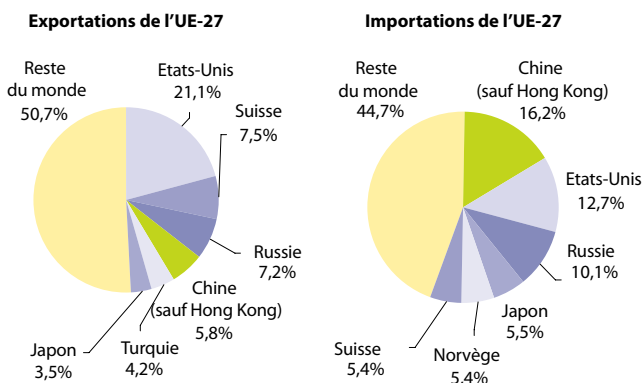
Source: Eurostat (Comext, <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/newxtweb/>), FMI

LES PRINCIPAUX PARTENAIRES COMMERCIAUX DE L'UE

Les États-Unis représentent un peu plus d'un cinquième (21,1 %) des exportations de biens de l'UE-27, une part légèrement moins importante qu'il y a quelques années. Il est à noter qu'entre 2002 et 2007, la valeur des exportations de l'UE-27 vers l'Ukraine, la Fédération de Russie, l'Inde et la Chine a plus que doublé.

Pour les importations de l'UE-27, l'expression «partenaires commerciaux» sert à désigner les pays d'origine des marchandises. La position privilégiée qu'occupaient traditionnellement les États-Unis, qui constituaient la principale source des importations de l'UE-27, et le Japon, qui se classait parmi ses 3 plus grands partenaires commerciaux, n'est plus d'actualité. La valeur des importations en provenance des États-Unis a chuté entre 2002 et 2007, tandis que la croissance des importations japonaises a été considérablement plus lente que celle des importations en provenance de Chine, de la Fédération de Russie et d'un certain nombre de pays riches en ressources naturelles. Par conséquent, en 2006, la Chine a supplanté les États-Unis pour devenir le principal fournisseur de biens de l'UE-27, une position qu'elle a encore confortée en 2007, représentant 16,2 % de toutes les importations de l'UE-27.

Figure 5.4: Principaux partenaires pour le commerce de marchandises, UE-27, 2007 (en % des opérations extra-UE-27)



Source: Eurostat (tet00040)

Tableau 5.4: Evolution des échanges avec les 20 principaux partenaires commerciaux de l'UE-27

	2002		2007		Taux de croissance annuel moyen 2002-2007 (en %)
	(en milliards d'euros)	Part dans le total de l'UE-27 (en %)	(en milliards d'euros)	Part dans le total de l'UE-27 (en %)	
EXPORTATIONS					
Total extra-UE-27	891,9	100,0	1 239,9	100,0	6,8
Etats-Unis	247,9	27,8	261,4	21,1	1,1
Suisse	72,8	8,2	92,8	7,5	5,0
Fédération de Russie	34,4	3,9	89,1	7,2	21,0
Chine (sauf Hong Kong)	35,1	3,9	71,8	5,8	15,4
Turquie	26,6	3,0	52,6	4,2	14,6
Japon	43,5	4,9	43,8	3,5	0,1
Norvège	28,2	3,2	43,2	3,5	8,9
Inde	14,3	1,6	29,5	2,4	15,5
Emirats arabes unis	14,8	1,7	26,9	2,2	12,7
Canada	22,9	2,6	25,9	2,1	2,5
Corée du Sud	17,7	2,0	24,8	2,0	7,0
Australie	16,9	1,9	22,7	1,8	6,1
Ukraine	7,9	0,9	22,4	1,8	23,3
Bésil	15,7	1,8	21,3	1,7	6,2
Mexique	15,3	1,7	20,9	1,7	6,4
Hong Kong	20,5	2,3	20,9	1,7	0,4
Singapour	14,9	1,7	20,6	1,7	6,8
Afrique du Sud	12,6	1,4	20,5	1,7	10,2
Arabie saoudite	14,4	1,6	20,1	1,6	6,9
Israël	13,9	1,6	14,3	1,2	0,5
IMPORTATIONS					
Total extra-UE-27	937,0	100,0	1 426,0	100,0	8,8
Chine (sauf Hong Kong)	90,2	9,6	231,5	16,2	20,8
Etats-Unis	182,6	19,5	181,1	12,7	-0,2
Fédération de Russie	64,5	6,9	143,9	10,1	17,4
Japon	73,7	7,9	78,1	5,5	1,2
Norvège	48,0	5,1	76,8	5,4	9,9
Suisse	61,7	6,6	76,7	5,4	4,5
Turquie	24,6	2,6	46,9	3,3	13,8
Corée du Sud	24,6	2,6	39,6	2,8	10,0
Bésil	18,4	2,0	32,7	2,3	12,2
Libye	9,5	1,0	27,3	1,9	23,5
Inde	13,7	1,5	26,3	1,8	13,9
Taiwan	23,5	2,5	26,0	1,8	2,0
Canada	16,7	1,8	23,3	1,6	6,9
Algérie	14,4	1,5	21,2	1,5	8,0
Afrique du Sud	15,9	1,7	20,9	1,5	5,6
Singapour	14,3	1,5	18,3	1,3	5,0
Arabie saoudite	12,4	1,3	18,3	1,3	8,1
Malaisie	16,2	1,7	18,0	1,3	2,1
Thaïlande	12,1	1,3	16,6	1,2	6,6
Iran	5,6	0,6	13,9	1,0	19,8

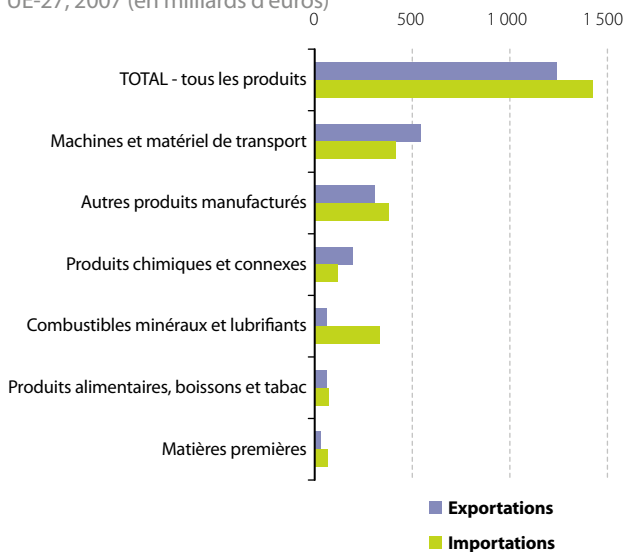
Source: Eurostat (ext_lt_maineu)

LES ÉCHANGES DE L'UE PAR TYPE DE PRODUITS

Les statistiques du commerce extérieur recensent les valeurs et les volumes à l'importation et à l'exportation des marchandises, à l'aide de plusieurs classifications de produits. L'une des classifications les plus couramment utilisées est la classification type pour le commerce international des Nations unies (CTCI Rév. 4), qui permet d'effectuer une comparaison à l'échelle mondiale.

Les importations sont définies comme des marchandises en provenance d'un pays tiers qui, ayant pénétré sur le territoire statistique de la Communauté, sont placées sous le régime douanier de la mise en libre pratique (généralement des produits destinés à la consommation), du perfectionnement actif ou de la transformation sous douane (généralement des marchandises destinées à être traitées ou transformées) immédiatement ou après séjour en entrepôt douanier. Les exportations sont quant à elles définies comme des marchandises qui, devant quitter le territoire statistique de l'Union européenne à destination d'un pays tiers, sont placés sous le régime douanier de l'exportation (exportation définitive), du perfectionnement passif (marchandises destinées à être traitées ou transformées) ou de la réexportation après perfectionnement actif.

Figure 5.5: Commerce extra-UE-27 par groupe de produits, UE-27, 2007 (en milliards d'euros)



Source: Eurostat (tet00061)

Une balance positive du commerce est appelée «excédent commercial» et survient lorsque les exportations sont supérieures aux importations. Une balance négative du commerce, en revanche, est appelée «déficit commercial» et survient lorsque les importations sont supérieures aux exportations. Aucun de ces deux cas de figure ne constitue une réelle menace pour une économie moderne, bien qu'un excédent ou déficit commercial important puisse parfois indiquer l'existence d'autres problèmes économiques. Globalement, la balance commerciale de l'UE-27 enregistre souvent un déficit, principalement en raison du volume très important des importations de carburants (huile minérale et lubrifiants) et d'autres matières premières.

Tableau 5.5: Commerce de marchandises extra-UE-27, par principaux partenaires (en milliards d'euros)

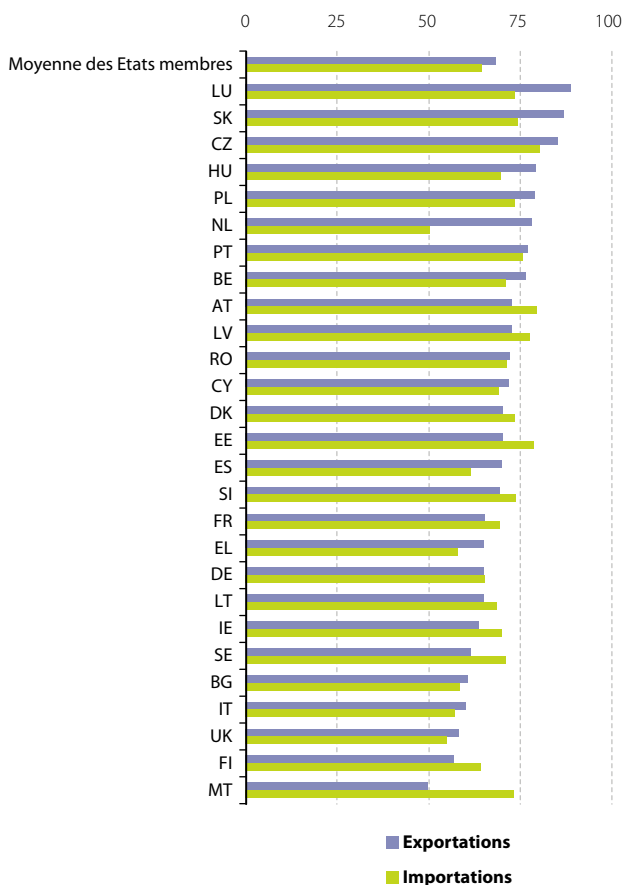
	2002	2003	2004	2005	2006	2007
EXPORTATIONS						
Extra-UE-27	891,9	869,2	952,9	1 053,2	1 159,3	1 239,9
Etats-Unis	247,9	227,3	235,5	252,9	269,0	261,4
Chine (sauf Hong Kong)	35,1	41,5	48,4	51,9	63,8	71,8
Fédération de Russie	34,4	37,2	46,0	56,9	72,3	89,1
Suisse	72,8	71,4	75,2	82,6	87,7	92,8
Japon	43,5	41,0	43,4	43,7	44,7	43,8
Norvège	28,2	27,7	30,8	33,9	38,5	43,2
Turquie	26,6	30,9	40,1	44,6	50,0	52,6
Corée du Sud	17,7	16,5	17,9	20,2	22,9	24,8
Inde	14,3	14,6	17,2	21,3	24,4	29,5
Brésil	15,7	12,4	14,2	16,1	17,7	21,3
IMPORTATIONS						
Extra-UE-27	937,0	935,3	1 027,5	1 179,9	1 351,7	1 426,0
Etats-Unis	182,6	158,1	159,4	163,8	175,2	181,1
Chine (sauf Hong Kong)	90,2	106,2	128,7	160,4	194,8	231,5
Fédération de Russie	64,5	70,7	84,0	112,6	140,9	143,9
Suisse	61,7	59,1	62,0	66,6	71,6	76,7
Japon	73,7	72,4	74,7	74,1	77,3	78,1
Norvège	48,0	51,0	55,3	67,2	79,2	76,8
Turquie	24,6	27,3	32,7	36,1	41,7	46,9
Corée du Sud	24,6	26,0	30,7	34,4	40,8	39,6
Inde	13,7	14,1	16,4	19,1	22,6	26,3
Brésil	18,4	19,1	21,7	24,1	27,2	32,7
BALANCE COMMERCIALE						
Extra-UE-27	-45,1	-66,0	-74,6	-126,7	-192,5	-186,1
Etats-Unis	65,3	69,2	76,1	89,1	93,8	80,3
Chine (sauf Hong Kong)	-55,1	-64,8	-80,3	-108,5	-131,1	-159,8
Fédération de Russie	-30,1	-33,5	-37,9	-55,7	-68,6	-54,8
Suisse	11,1	12,3	13,2	16,0	16,1	16,1
Japon	-30,2	-31,4	-31,3	-30,4	-32,6	-34,4
Norvège	-19,9	-23,4	-24,5	-33,3	-40,7	-33,6
Turquie	2,0	3,6	7,4	8,6	8,3	5,8
Corée du Sud	-6,9	-9,6	-12,7	-14,2	-17,9	-14,8
Inde	0,7	0,5	0,8	2,2	1,8	3,2
Brésil	-2,6	-6,7	-7,6	-8,0	-9,5	-11,4

Source: Eurostat (tet00040)

LE COMMERCE EXTÉRIEUR ENTRE LES ÉTATS MEMBRES DE L'UE

Les statistiques du commerce intra-UE s'intéressent aux échanges commerciaux réalisés par les États membres de l'Union européenne entre eux. Si les statistiques sur le commerce extra-UE sont indispensables pour pouvoir élaborer une politique commerciale et douanière commune, les statistiques sur les échanges commerciaux intra-UE s'emploient quant à elles à mesurer le niveau d'intégration des États membres au sein du marché unique.

Figure 5.6: Commerce intra-UE-27, 2007
(en % du commerce total)



Source: Eurostat (tet00037)

Il convient de remarquer que les pays proches du centre de l'Europe sont susceptibles de présenter une part de commerce intra-UE plus importante que les pays en situation périphérique. Le commerce intra-UE représente généralement plus de la moitié des flux commerciaux enregistrés pour les États membres, bien que Malte ait enregistré en 2007 des exportations intra-UE légèrement inférieures à ses exportations extra-UE.

Puisque les contrôles aux frontières ont été supprimés avec la création du marché unique, les statistiques des échanges commerciaux intra-UE sont désormais collectées directement auprès des opérateurs commerciaux.

Tableau 5.6: Commerce intra-UE-27, par Etat membre (en milliards d'euros)

	2002			2007		
	Importations	Exportations	Balance commerciale	Importations	Exportations	Balance commerciale
UE-27	1 801,6	1 897,4	-	2 572,5	2 645,5	-
BE	152,8	172,4	19,6	214,0	240,7	26,7
BG	4,9	3,8	-1,1	12,8	8,2	-4,6
CZ	31,2	34,9	3,7	69,1	76,2	7,1
DK	39,8	42,4	2,6	53,5	53,0	-0,5
DE	340,6	412,7	72,2	504,7	627,5	122,8
EE	3,5	3,0	-0,5	8,9	5,6	-3,3
IE	37,1	61,6	24,5	42,2	56,1	13,9
EL	18,6	6,7	-11,9	32,2	11,2	-21,0
ES	120,7	99,4	-21,4	166,5	123,0	-43,5
FR	238,9	228,4	-10,5	310,9	262,7	-48,2
IT	164,2	163,9	-0,3	209,7	215,4	5,8
CY	2,2	0,3	-2,0	4,3	0,7	-3,6
LV	3,3	1,9	-1,4	8,7	4,4	-4,3
LT	4,5	3,8	-0,7	12,2	8,1	-4,1
LU	11,1	9,5	-1,6	14,7	14,5	-0,2
HU	25,9	30,8	4,9	48,5	55,0	6,5
MT	1,9	1,0	-0,9	2,3	1,1	-1,3
NL	128,0	207,5	79,6	180,2	313,8	133,6
AT	66,9	62,3	-4,6	94,4	86,7	-7,7
PL	40,8	35,3	-5,5	88,6	80,7	-8,0
PT	33,9	22,3	-11,6	43,0	28,8	-14,2
RO	12,9	10,8	-2,0	36,3	21,1	-15,1
SI	9,0	7,5	-1,5	17,0	15,2	-1,8
SK	12,8	13,6	0,8	32,6	36,8	4,2
FI	25,3	29,2	3,9	38,2	37,3	-0,9
SE	50,3	50,5	0,1	78,2	75,6	-2,6
UK	220,6	181,9	-38,6	249,2	186,3	-62,9

Source: Eurostat (tet00039)

6

Les transports

LA RÉPARTITION MODALE DES TRANSPORTS

Le transport se définit comme tout déplacement de passagers et/ou de marchandises (fret). La progression du commerce extérieur, au sein du marché unique et au-delà, a entraîné une croissance rapide des services de transport de fret routier et maritime. Chaque mode de transport présente des avantages intrinsèques liés à une série de critères tels que la capacité, la vitesse, le coût, la sécurité, la flexibilité, la consommation d'énergie et l'impact sur l'environnement. La politique européenne des transports vise à créer un système permettant à chaque mode de participer au développement de l'infrastructure des transports, afin de disposer de solutions plus efficaces, économiques et durables.

Aux fins des comparaisons statistiques entre les différents modes de transport, des unités normalisées sont souvent utilisées pour calculer le volume du transport de fret (en tonnes-kilomètres, unité correspondant au déplacement d'une tonne de marchandises sur une distance d'un kilomètre) et de passagers (en passagers-kilomètres, unité représentant le transport d'un passager sur une distance d'un kilomètre). Les indicateurs des volumes de transport se fondent sur le ratio entre les volumes de transport et le PIB à prix constants (prix de 2000) et sont exprimés sous forme d'indice dans lequel 2000=100. Le transport intérieur de voyageurs couvre les voitures particulières, les bus, les cars et les trains: les données doivent recenser tous les déplacements sur le territoire du pays, quelle que soit la nationalité du véhicule. La méthodologie employée pour collecter les données n'est toutefois pas harmonisée au niveau européen. Le transport intérieur de fret couvre le transport par route, par chemin de fer et par voie navigable intérieure: pour ces deux derniers modes, les données enregistrent tous les déplacements sur le territoire national, quelle que soit la nationalité du véhicule ou du navire, tandis que pour le transport par route, les statistiques ne recensent que les déplacements de véhicules immatriculés dans le pays déclarant.

Tableau 6.1: Croissance annuelle du transport de voyageurs et de fret par rapport au PIB, UE-27 (en %)

	Moyenne, 2000-2006	2005-2006
Volume du transport de voyageurs (1)	-0,9	-1,7
Volume du transport de fret (2)	1,2	1,9

(1) Cet indicateur est défini comme le ratio entre le volume de transport domestique de passagers mesuré en passagers-kilomètres (modes intérieurs) et le PIB à prix constants (2000).

(2) Cet indicateur est défini comme le ratio entre le volume de transport de fret mesuré en tonnes-kilomètres (modes intérieurs) et le PIB à prix constants (2000).

Source: Eurostat (tsdtr240 et tsdtr230).

Tableau 6.2: Répartition modale du transport intérieur de voyageurs et de fret, 2006

	Transport de voyageurs (en % du total intérieur en passagers-km)			Transport de fret (en % du total intérieur en tonnes-km)		
	Voitures	Bus	Chemin de fer	Chemin de fer	Route	Voie navigable
UE-27	83,4	9,5	7,1	17,7	76,7	5,6
BE	79,9	13,1	7,0	14,0	71,2	14,7
BG (1)	64,3	30,4	5,3	27,1	69,0	3,9
CZ	75,6	16,9	7,5	23,8	76,1	0,1
DK	79,8	11,2	9,1	8,2	91,8	-
DE	85,7	6,5	7,8	21,4	65,9	12,8
EE	76,0	22,0	2,0	65,3	34,7	0,0
IE	76,1	18,8	5,1	1,2	98,8	-
EL	76,3	21,9	1,8	1,9	98,1	-
ES	82,6	12,0	5,4	4,6	95,4	-
FR	85,3	5,3	9,4	15,7	80,9	3,4
IT	81,9	12,1	5,9	9,9	90,1	0,0
CY	:	:	-	-	100,0	-
LV (1)	76,2	18,2	5,6	61,0	39,0	0,0
LT	90,5	8,5	1,0	41,6	58,4	0,0
LU	85,3	10,8	3,9	4,6	91,5	4,0
HU	63,2	23,8	13,0	23,9	71,6	4,5
MT	:	:	-	-	100,0	-
NL	87,5	3,8	8,7	4,1	63,6	32,3
AT (2)	79,4	10,3	10,3	33,8	63,2	3,0
PL	82,5	10,6	6,9	29,4	70,4	0,2
PT	82,8	12,8	4,5	5,1	94,9	-
RO (1)	74,0	15,6	10,5	19,4	70,5	10,0
SI	85,6	11,4	3,0	21,8	78,2	-
SK	72,7	21,2	6,1	30,9	68,8	0,3
FI	84,9	10,3	4,8	27,1	72,7	0,2
SE	84,1	7,5	8,4	35,5	64,5	-
UK	87,4	6,5	6,1	11,8	88,1	0,1
HR (3)	83,7	11,8	4,5	23,1	76,0	1,0
MK (3)	:	:	:	11,2	88,8	-
TR (4)	53,2	43,9	2,9	5,6	94,4	-
IS (3)	87,2	12,8	-	-	100,0	-
LI	:	:	:	5,0	95,0	-
NO (3)	88,0	7,3	4,8	14,7	85,3	-

(1) 2005 au lieu de 2006 pour le transport de voyageurs.

(2) Les chemins de fer au Liechtenstein sont détenus et gérés par la société autrichienne ÖBB et inclus dans les statistiques de cette dernière.

(3) 2005 au lieu de 2006 pour le transport de fret.

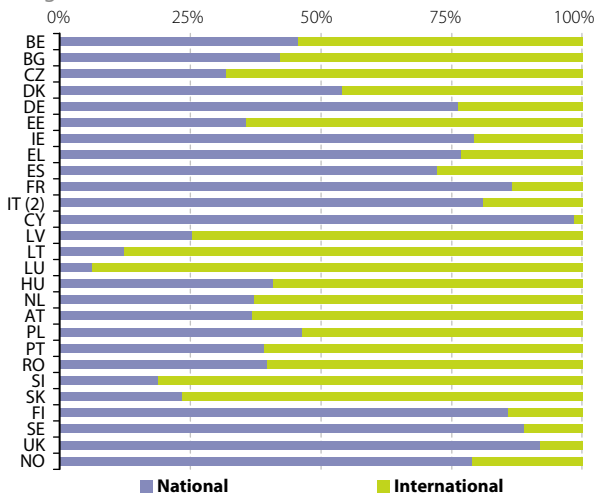
(4) 2004 au lieu de 2006 pour le transport de voyageurs; 2005 au lieu de 2006 pour le transport de fret.

Source: Eurostat (tsdtr210 et tsdtr220)

LE TRANSPORT DE MARCHANDISES

Les réseaux routiers sont de plus en plus sollicités. Malheureusement, cette croissance a été tellement rapide qu'elle a souvent dépassé la vitesse à laquelle les routes sont construites ou rénovées, conduisant à une aggravation de la congestion, qui est particulièrement visible autour et dans les grandes agglomérations européennes. Bien que les autoroutes ne représentent qu'une petite partie du réseau routier de l'Union européenne, leur longueur a plus que triplé au cours des 30 dernières années. Si l'on envisage uniquement le transport intérieur, le transport routier de marchandises a connu une croissance considérable, accompagnée par une augmentation plus modeste du volume de marchandises transportées par chemin de fer. Le volume de marchandises transportées par route dans l'Union européenne est par conséquent plus de quatre fois supérieur au volume transporté par chemin de fer. Plus de deux tiers du volume de fret transporté par route par des véhicules immatriculés dans les États membres de l'Union européenne est national, bien que ce chiffre varie énormément d'un État membre à l'autre, en fonction de la géographie du pays: ainsi, le Luxembourg, de petite superficie et sans accès à la mer, est un spécialiste du transport international, tandis que l'île de Chypre fait la part belle au transport intérieur.

Figure 6.1: Transport national et international de marchandises par route, 2006 (en % du transport en charge en millions de tonnes-km) (1)



(1) Malta: non disponible.

(2) 2005.

Source: Eurostat (road_go_ta_to)

Pour le transport aérien et maritime, les indicateurs sont présentés en tonnes (chargées/déchargées) et non pas en tonnes-kilomètres. L'Union européenne recourt largement au transport maritime pour ses échanges commerciaux, particulièrement lorsqu'il s'agit de marchandises volumineuses et de faible valeur qui ne peuvent être transportées de façon économique par d'autres moyens de transport. Ces marchandises transitent généralement via de grands ports maritimes. Le poids du fret et du courrier transportés par voie aérienne est faible, mais la valeur moyenne du fret aérien est généralement élevée.

Tableau 6.3: Transport de marchandises, 2006

	Transport de marchandises par route (en millions de t-km) (1)	Transport de marchandises par chemin de fer (en millions de t-km) (2)	Transport aérien de marchandises (en milliers de tonnes) (3)	Transport maritime de marchandises (en millions de tonnes) (4)
UE-27	1 725 362	379 827	11 720	3 834
BE	43 017	8 572	1 203	219
BG	13 765	:	19	28
CZ	50 376	15 779	60	-
DK	21 254	1 885	7	108
DE	330 016	107 007	3 418	303
EE	5 548	10 418	23	50
IE	17 454	205	133	53
EL	34 002	662	103	159
ES	241 788	11 105	511	414
FR	211 445	40 924	1 707	350
IT	211 804	20 868	810	520
CY	1 165	-	42	8
LV	10 753	16 831	7	57
LT	18 134	12 896	13	27
LU	8 807	441	703	-
HU	30 479	9 279	68	-
MT	:	-	18	4
NL	83 193	5 341	1 709	477
AT	39 187	17 871	207	-
PL	128 315	44 331	45	53
PT	44 835	2 430	131	67
RO	57 288	14 431	19	47
SI	12 112	3 373	13	15
SK	22 212	9 988	2	-
FI	29 715	11 060	146	111
SE	39 918	22 271	151	180
UK	172 181	22 322	2 443	584
HR	:	3 305	:	26
TR	:	9 544	:	:
IS	:	-	62	6
LI	339	18	-	-
NO	19 387	3 251	3	197
CH	:	:	355	-

(1) UE-25 au lieu de UE-27; UE-25 et Italie: 2005.

(2) UE-25 au lieu de UE-27; UE-25 et Royaume-Uni: 2005.

(3) 2007 au lieu de 2006; Italie et Islande: 2006; Suède: 2004.

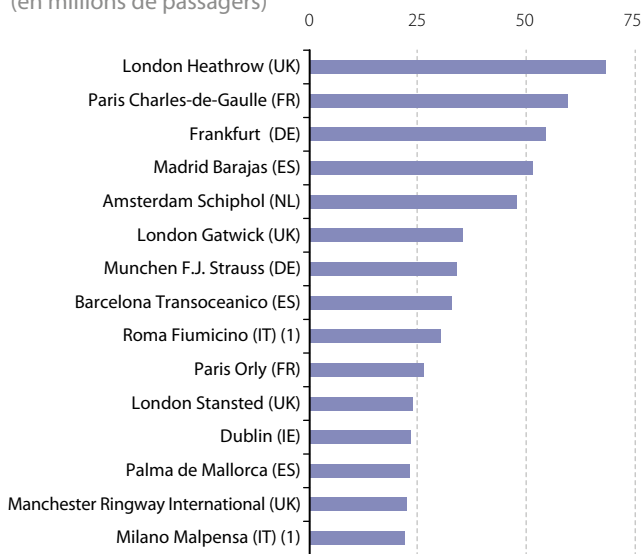
(4) Marchandises traitées dans les ports.

Source: Eurostat (ttr00005, ttr00006, ttr00011 et ttr00009)

LE TRANSPORT AÉRIEN ET MARITIME DE VOYAGEURS

Le transport aérien a connu une augmentation considérable ces dernières années, vraisemblablement due en partie à la déréglementation des marchés du transport aérien, qui a entraîné une hausse de la concurrence et le développement des compagnies aériennes à bas prix. Par conséquent, il est aujourd'hui relativement fréquent de voir des Européens prendre des vacances plusieurs fois par an et visiter différents pays, souvent pour de courts séjours. Outre l'impact environnemental du transport aérien et de la construction/de l'expansion des aéroports, l'une des principales préoccupations relatives au développement des réseaux de transport aérien porte sur la capacité du système, qui atteint dans de nombreux cas un niveau de saturation, entraînant une congestion pour les voyageurs (vols retardés et systèmes de contrôle du trafic aérien surchargés). Les informations relatives au nombre de voyageurs aériens portent sur le nombre total de voyageurs, arrivées comme départs. Afin d'éviter de compter deux fois la même chose, les chiffres des États membres ne comptent qu'une fois chaque voyageur sur un vol national, tandis que les chiffres pour l'UE-27 ne comptent qu'une fois les voyageurs sur les vols intra-UE.

Figure 6.2: Les 15 premiers aéroports en termes de passagers transportés (embarqués et débarqués), UE-27, 2007 (en millions de passagers)



(1) 2006 au lieu de 2007.

Source: Eurostat (avia_paoa)

Les informations relatives aux voyageurs maritimes portent sur les voyageurs effectuant, à bord de bateaux, des trajets ayant lieu entièrement ou partiellement en mer. Les membres du personnel ne sont pas considérés comme des voyageurs, pas plus que les membres de l'équipage voyageant gratuitement ou les nourrissons tenus dans les bras. Les voyageurs sont comptés à l'entrée et à la sortie, quelle que soit leur destination.

Tableau 6.4: Transport aérien et maritime de passagers

Passagers aériens, 2007 (en millions) (1))	Passagers maritimes (passagers embarqués et débarqués dans les ports pour 100 habitants) (2)			
	2002	2004	2006	
UE-27	1 083	:	:	80,6
BE	21	10,9	7,6	8,5
BG	6	0,1	0,1	0,2
CZ	13	-	-	-
DK	24	897,4	899,6	887,1
DE	164	40,3	36,1	35,5
EE	2	377,3	477,5	497,6
IE	30	99,8	88,1	76,2
EL	35	922,7	876,3	812,6
ES	164	46,3	51,2	50,7
FR	120	47,4	43,5	41,9
IT	96	145,1	143,9	146,4
CY	7	48,0	33,8	23,7
LV	3	1,0	5,6	9,5
LT	2	3,1	4,2	5,6
LU	2	-	-	-
HU	9	-	-	-
MT	3	:	56,3	53,8
NL	51	13,7	12,4	13,0
AT	23	-	-	-
PL	17	8,6	5,3	4,6
PT	24	4,9	6,2	6,5
RO	7	0,0	:	0,0
SI	2	2,1	2,1	1,5
SK	2	-	-	-
FI	14	319,1	322,0	318,5
SE	27	360,4	371,2	357,4
UK	217	60,2	55,0	49,6
HR	:	414,2	484,5	519,1
IS	2	137,1	139,0	144,4
LI	-	-	-	-
NO	26	134,3	126,4	135,3
CH	35	-	-	-

(1) Italie et Islande: 2006; UE-27: somme des données relatives à la dernière année disponible pour chaque Etat membre.

(2) UE-27: moyenne des Etats membres pour lesquels des données sont disponibles.

Source: Eurostat (ttr00012, mar_pa_aa et tps00001), Direction générale des transports et de l'énergie.

7

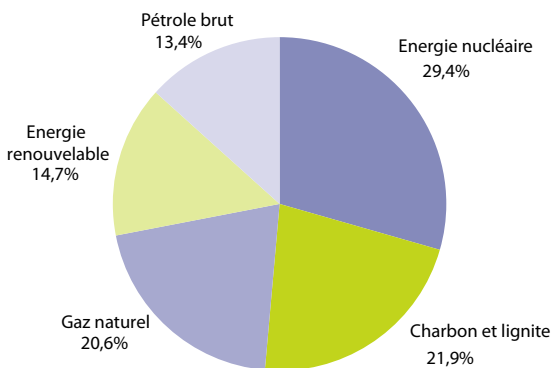
**L'énergie et
l'environnement**

LA PRODUCTION D'ÉNERGIE PRIMAIRE

Tout type d'extraction de produits énergétiques à partir de sources naturelles dans une forme utilisable est appelé production primaire. C'est le cas, par exemple, de l'extraction réalisée dans des mines de charbon ou sur des plateformes pétrolières. Il convient de remarquer que la transformation de l'énergie (par exemple, la génération d'électricité à partir de charbon ou de pétrole dans des centrales thermiques) n'est pas considérée comme une production primaire.

Les combustibles solides couvrent les combustibles tels que la houille, le lignite et la tourbe. La production primaire de pétrole brut couvre toutes les formes de production à l'intérieur des frontières nationales, y compris la production offshore. Le gaz naturel se définit comme la production de gaz commercialisable sec, mesurée après élimination des impuretés et extraction des LGN (liquides de gaz naturel) et du soufre. Les pertes d'extraction et les quantités réinjectées, rejetées dans l'atmosphère ou brûlées à la torche n'entrent pas dans cette rubrique. La chaleur produite dans un réacteur à la suite d'une fission nucléaire est considérée comme une production primaire de chaleur nucléaire. Les sources d'énergie renouvelables couvrent la biomasse, l'énergie hydraulique, l'énergie géothermique, l'énergie éolienne et l'énergie solaire.

Figure 7.1: Production d'énergie primaire, UE-27, 2006 (en %)



Source: Eurostat (ten00077, ten00078, ten00079, ten00080 et ten00081)

Tableau 7.1: Production d'énergie

Production totale d'énergie primaire (en millions de tep)			Part dans la production totale en 2006 (en %)				
	1996	2006	Char- bon et lignite	Pétrole brut	Gaz naturel	Energie nu- cléaire	Energie renouve- lable
UE-27	971,4	871,2	21,9	13,4	20,6	29,3	14,6
Zone euro	459,4	451,7	16,1	3,0	18,1	43,2	19,2
BE	11,3	13,4	0,0	-	0,0	90,0	10,0
BG	10,6	10,9	39,5	0,3	3,4	46,1	10,8
CZ	32,2	33,1	71,7	0,8	0,4	20,3	6,7
DK	17,7	29,5	-	58,4	31,6	-	10,0
DE	138,8	136,9	39,0	2,5	10,3	31,5	15,5
EE	3,7	3,9	80,3	-	-	-	16,2
IE	3,5	1,6	48,0	-	25,7	-	26,3
EL	10,1	10,1	81,0	0,9	0,3	-	17,8
ES	32,0	31,2	19,4	0,4	0,2	49,7	30,3
FR	131,0	135,6	0,0	0,8	0,8	85,7	12,7
IT	30,1	27,1	0,0	21,6	33,2	0,0	45,1
CY	0,0	0,1	-	-	0,0	-	100,0
LV	1,4	1,8	0,2	-	-	-	99,8
LT	4,3	3,2	0,5	5,7	-	68,8	25,1
LU	0,0	0,1	-	-	-	-	100,0
HU	13,1	10,3	17,6	13,1	23,0	33,6	12,4
MT	-	-	-	-	-	-	-
NL	74,0	60,8	-	3,4	91,2	1,5	3,9
AT	8,4	9,6	0,0	10,5	16,3	-	73,2
PL	97,8	76,8	87,3	1,1	5,0	-	6,6
PT	3,8	4,3	0,0	-	-	-	100,0
RO	33,0	27,4	23,6	18,6	34,9	5,3	17,6
SI	3,0	3,4	35,4	0,0	0,1	41,9	22,6
SK	4,7	6,3	8,9	0,5	2,8	73,7	14,1
FI	13,4	17,8	18,1	-	-	33,2	48,7
SE	31,5	32,3	0,6	0,0	-	53,5	45,9
UK	261,9	183,9	5,7	42,4	39,1	10,6	2,2
HR	4,2	4,1	0,0	23,9	53,7	-	22,5
TR	27,2	26,5	49,3	8,2	2,8	-	39,7
IS	1,6	3,3	-	-	-	-	100,0
NO	208,1	223,7	0,7	59,0	35,1	-	5,2
CH (1)	10,0	10,5	-	-	-	57,3	42,7

(1) 2005 au lieu de 2006.

Source: Eurostat (ten00076, ten00077, ten00078, ten00079, ten00080 et ten00081)

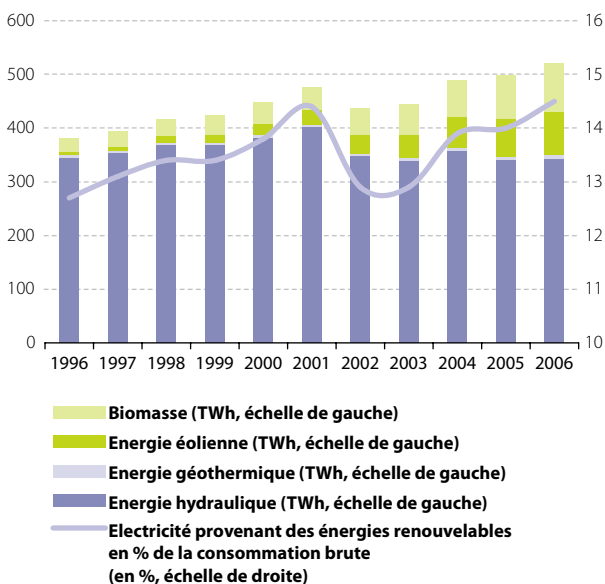
LA PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

Les énergies renouvelables ont un rôle majeur à jouer dans la réduction des émissions de CO₂. Une politique énergétique durable dépend, en partie, de l'augmentation de la part des énergies renouvelables, qui pourraient contribuer, dans le même temps, à mieux sécuriser l'approvisionnement énergétique par une diminution de la dépendance communautaire croissante vis-à-vis des sources d'énergie importées. Les sources d'énergie renouvelables devraient devenir économiquement compétitives par rapport aux sources d'énergie conventionnelles à moyen ou à long terme.

L'indicateur de la production d'électricité à partir des sources d'énergie renouvelables mesure le ratio entre l'électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelables et la consommation nationale d'électricité, qui correspond à la production nationale brute d'électricité à partir de tous les combustibles disponibles, plus les importations d'électricité et moins les exportations.

Les sources d'énergie renouvelables comprennent les sources d'énergie renouvelables non fossiles telles que l'énergie éolienne, solaire, géothermique, hydraulique et l'énergie issue de la biomasse/des déchets recyclables. Cette dernière désigne l'électricité

Figure 7.2: Electricité produite à partir de sources d'énergie renouvelables, UE-27



Source: Eurostat (nrg_105a et tsdcc330)

produite à partir de la combustion de bois et de déchets de bois, d'autre déchets solides, de biogaz (y compris gaz de décharge, gaz d'épuration et gaz agricole) et de biocarburants liquides.

Tableau 7.2: Production primaire d'énergie renouvelable

Production totale d'énergie primaire (en milliers de tep)			Part dans la production totale en 2006 (en %)				
1996	2006		Energie solaire	Bio-masse	Energie géo-thermique	Energie hydraulique	Energie éolienne
UE-27	88 328	127 419	0,8	68,5	4,4	20,8	5,5
Zone euro	60 502	86 899	1,1	65,3	6,2	20,5	6,9
BE	582	1 335	0,2	94,9	0,1	2,3	2,3
BG	483	1 173	-	66,0	2,8	31,0	0,2
CZ	585	2 200	0,1	89,7	-	10,0	0,2
DK	1 630	2 957	0,3	81,4	0,4	0,1	17,8
DE	6 752	21 169	2,2	76,4	0,8	8,1	12,5
EE	584	624	-	98,7	-	0,2	1,1
IE	169	420	0,2	51,7	0,2	14,8	33,1
EL	1 374	1 793	6,1	56,1	0,6	29,0	8,1
ES	7 059	9 442	0,9	54,8	0,1	23,3	21,0
FR	18 537	17 261	0,2	69,9	0,8	28,1	1,1
IT	8 183	12 198	0,3	30,8	40,7	26,1	2,1
CY	43	50	86,0	14,0	-	-	-
LV	1 343	1 839	-	87,2	-	12,6	0,2
LT	535	813	-	95,4	0,2	4,2	0,1
LU	40	79	2,5	79,7	-	11,4	6,3
HU	506	1 282	0,2	91,6	6,7	1,2	0,3
MT	-	-	-	-	-	-	-
NL	1 386	2 389	0,9	88,9	-	0,4	9,8
AT	5 812	7 019	1,4	53,2	0,5	42,7	2,1
PL	3 883	5 055	-	95,8	0,3	3,5	0,4
PT	3 795	4 320	0,6	69,7	2,0	21,9	5,8
RO	3 847	4 831	-	67,0	0,4	32,7	0,0
SI	602	771	-	59,9	-	40,1	-
SK	446	886	-	56,5	0,7	42,7	0,1
FI	6 169	8 654	0,0	88,4	-	11,4	0,2
SE	12 094	14 813	0,0	63,6	-	35,8	0,6
UK	1 891	4 048	0,9	80,3	0,0	9,8	9,0
HR	1 007	929	-	44,3	-	55,5	0,2
TR	11 226	10 539	3,8	49,0	11,0	36,1	0,1
IS	1 616	3 259	-	0,1	80,7	19,2	0,0
NO	10 055	11 604	0,0	11,0	-	88,5	0,5
CH (1)	3 528	4 484	0,6	36,5	3,1	59,9	0,0

(1) 2005 au lieu de 2006.

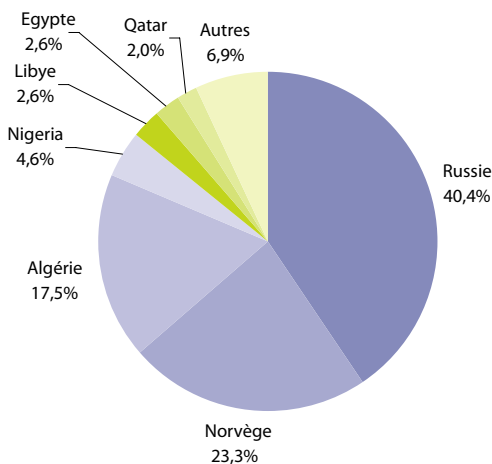
Source: Eurostat (ten00081)

LES IMPORTATIONS D'ÉNERGIE

Les importations nettes d'énergie primaire se calculent en prenant les importations et en retranchant les exportations. Sont exclues les quantités en transit (notamment celles qui passent dans les gazoducs et les oléoducs), à l'exception de l'énergie électrique, dont le transit est enregistré dans les statistiques du commerce extérieur.

La dépendance de l'UE-27 vis-à-vis des importations d'énergie (voir verso) est passée de moins de 40 % de la consommation brute dans les années 1980 à 52,3 % en 2005. Compte tenu de la hausse du niveau de vie, on s'attend à voir une augmentation de la demande d'énergie destinée au transport de voyageurs, au chauffage des logements et à l'utilisation des appareils ménagers. La mondialisation pourrait elle aussi entraîner une hausse de la demande d'énergie en raison d'une augmentation du transport de fret. Malgré l'accroissement de la production d'électricité à partir d'énergie nucléaire et de sources renouvelables, l'augmentation de la consommation dans l'UE a coïncidé avec une chute globale de la production primaire (particulièrement du charbon, du lignite et du pétrole brut). Par conséquent, les importations nettes de l'UE ont augmenté. La réorganisation de la combinaison énergétique, et en particulier l'augmentation de la consommation de gaz naturel (surtout pour la production d'électricité), a entraîné une hausse particulièrement forte des importations nettes de gaz naturel.

Figure 7.3: Importations extra-UE de gaz naturel, UE-27, 2006 (en %)



Source: Eurostat (nrg_124a)

La production d'énergie devrait continuer à décliner, particulièrement en ce qui concerne les sources d'énergie fossiles, dont les réserves s'amenuisent (surtout en Mer du Nord). On peut donc s'attendre à une nouvelle augmentation des importations nettes. Afin de lutter contre cette dépendance de plus en plus forte vis-à-vis des importations, il y aurait lieu d'augmenter la production d'autres sources d'énergie tout en prenant des mesures pour économiser l'énergie disponible. En 2006, la Commission européenne a présenté son plan d'action pour l'efficacité énergétique, qui propose de réduire la consommation d'énergie de 20 % d'ici à 2020.

Tableau 7.3: Importations nettes d'énergie
(en tep par habitant)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
UE-27	1,7	1,8	1,8	1,9	1,9	2,0	2,0
Zone euro	2,5	2,6	2,6	2,6	2,7	2,7	2,7
BE	5,0	5,0	4,8	5,1	5,2	5,1	5,1
BG	1,1	1,1	1,1	1,2	1,2	1,2	1,2
CZ	0,9	1,0	1,1	1,1	1,2	1,3	1,3
DK	-1,4	-1,1	-1,6	-1,3	-1,8	-1,9	-1,5
DE	2,5	2,6	2,5	2,6	2,6	2,6	2,6
EE	1,2	1,2	1,1	1,1	1,2	1,1	1,4
IE	3,2	3,6	3,5	3,4	3,4	3,3	3,4
EL	2,0	2,1	2,1	2,1	2,2	2,1	2,2
ES	2,5	2,5	2,6	2,6	2,7	2,9	2,8
FR	2,2	2,2	2,2	2,2	2,3	2,3	2,2
IT	2,7	2,6	2,7	2,7	2,8	2,8	2,8
CY	3,7	3,6	3,7	3,7	3,3	3,8	3,9
LV	0,9	1,1	1,0	1,2	1,4	1,3	1,4
LT	1,2	1,1	1,1	1,2	1,3	1,5	1,6
LU	8,4	8,4	8,9	9,3	10,0	10,0	9,9
HU	1,4	1,4	1,5	1,6	1,6	1,7	1,7
MT	2,2	1,9	2,3	2,3	2,3	2,4	2,2
NL	2,2	2,0	2,0	2,3	1,9	2,4	2,3
AT	2,4	2,5	2,6	2,9	2,9	3,0	3,0
PL	0,3	0,2	0,3	0,3	0,4	0,4	0,5
PT	2,1	2,1	2,2	2,2	2,2	2,3	2,0
RO	0,4	0,4	0,4	0,5	0,6	0,5	0,6
SI	1,7	1,7	1,7	1,9	1,9	1,9	1,9
SK	2,1	2,3	2,3	2,4	2,5	2,3	2,2
FI	3,6	3,7	3,6	4,3	4,0	3,7	4,0
SE	2,2	2,2	2,2	2,6	2,3	2,2	2,2
UK	-0,7	-0,4	-0,5	-0,2	0,2	0,5	0,8
HR	:	:	1,1	1,1	1,2	1,2	1,1
TR	0,8	0,7	0,7	0,8	0,8	0,9	1,0
IS	3,7	3,3	3,4	3,2	3,7	3,6	:
NO	-44,3	-45,1	-17,6	-45,5	-45,9	-43,6	-42,6
CH	2,0	2,1	2,1	2,0	2,1	2,2	:

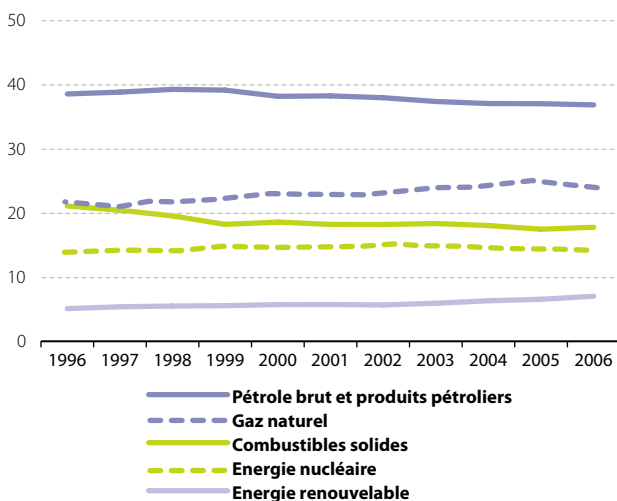
Source: Eurostat (ten00083 et tps00001)

LA CONSOMMATION INTÉRIEURE, LA DÉPENDANCE ET L'INTENSITÉ ÉNERGÉTIQUE

La consommation intérieure brute reflète la quantité d'énergie nécessaire pour satisfaire la demande intérieure d'un pays. Elle correspond à la production primaire augmentée des importations, des produits de récupération et de la variation des stocks, moins les exportations et les approvisionnements en combustibles des soutes maritimes (pour les navires de haute mer quel que soit leur pavillon). En 1997, l'Union européenne s'est fixé pour objectif d'augmenter la part de sources d'énergie renouvelables dans la consommation brute d'énergie à 12 % d'ici à 2010. Un nouvel objectif a été fixé en 2007: l'énergie renouvelable devra représenter 20 % de l'approvisionnement en énergie d'ici à 2020. Le taux de dépendance énergétique se définit comme les importations nettes divisées par la consommation brute, le résultat étant exprimé en pourcentage. La consommation brute est égale à la consommation intérieure brute plus l'énergie (pétrole) fournie aux soutes maritimes internationales. Un taux de dépendance négatif indique un pays exportateur net d'énergie. Un taux de dépendance supérieur à 100 % indique que les produits énergétiques ont été stockés.

L'intensité énergétique est mesurée par le rapport entre la consommation intérieure brute d'énergie et le produit intérieur brut (PIB)

Figure 7.4: Ventilation de la consommation intérieure brute par type de combustible, UE-27 (en %)



Source: Eurostat (nrg_101a, nrg_102a, nrg_103a, nrg_104a et nrg_1071a)

à prix constants (1995). Ce ratio est exprimé en kilogrammes d'équivalent pétrole (kgep) par euro. Il convient de noter que, lorsqu'une économie parvient à être plus efficace sur le plan énergétique et que son PIB reste stable, le ratio pour cet indicateur doit alors marquer un recul. Toutefois, la structure économique joue un rôle important pour déterminer l'intensité énergétique. En effet, les économies postindustrielles, dont le secteur des services est très développé, devraient a priori afficher des niveaux d'intensité énergétique relativement faibles, tandis que les pays en développement, qui consacrent souvent une part considérable de leur activité au secteur industriel, afficheront vraisemblablement un niveau d'intensité énergétique plus élevé.

Tableau 7.4: Consommation intérieure brute d'énergie, dépendance énergétique et intensité énergétique

	Consommation intérieure brute (en millions de tep)		Dépendance énergétique (en %)		Intensité énergétique (en kg d'équivalent pétrole pour 1000 EUR) (1)	
	2001	2006	2001	2006	2001	2006
UE-27	1 762	1 825	47,4	53,8	214,7	202,5
Zone euro	1 207	1 253	63,6	65,8	186,5	178,9
BE	60,2	60,4	78,2	77,9	240,6	218,5
BG	19,4	20,5	46,3	46,2	1 938,5	1 554,0
CZ	41,5	46,2	25,8	28,0	890,5	794,8
DK	20,2	20,9	-27,1	-36,8	125,0	118,1
DE	353,2	349,0	61,0	61,3	163,7	154,8
EE	5,1	5,4	31,9	33,5	1 229,7	848,3
IE	15,0	15,5	90,5	90,9	174,8	139,3
EL	29,1	31,5	68,9	71,9	233,1	204,7
ES	127,3	143,9	74,5	81,4	220,0	211,3
FR	267,1	273,1	50,7	51,4	190,1	179,1
IT	173,7	186,1	84,0	86,8	180,3	185,0
CY	2,4	2,6	96,0	102,5	272,8	250,8
LV	4,1	4,6	59,1	65,7	767,0	563,2
LT	8,1	8,4	47,6	64,0	1 223,5	861,9
LU	3,8	4,7	97,9	98,9	173,0	173,8
HU	25,5	27,8	54,5	62,5	589,7	521,0
MT	0,7	0,9	100,0	100,0	213,1	239,8
NL	79,1	80,5	34,8	38,0	198,6	188,4
AT	30,9	34,1	65,0	72,9	144,5	145,0
PL	91,0	98,3	10,5	19,9	649,2	574,0
PT	25,1	25,3	85,0	83,1	231,0	225,1
RO	36,9	40,9	25,7	29,1	1 371,4	1 128,0
SI	6,7	7,3	50,3	52,1	336,8	299,1
SK	19,3	18,8	63,5	64,0	1 054,7	772,2
FI	33,2	37,8	56,1	54,6	256,2	252,5
SE	51,4	50,8	36,6	37,4	222,5	188,3
UK	232,7	229,5	-9,2	21,3	222,4	193,3
HR	8,0	9,0	52,2	54,3	429,6	410,8
TR	71,6	94,7	64,3	72,5	478,9	447,0
IS	3,4	3,6	27,8	25,1	474,3	496,3
NO	27,0	25,0	-732,5	-773,8	193,7	161,0
CH	27,4	28,1	55,8	57,3	:	:

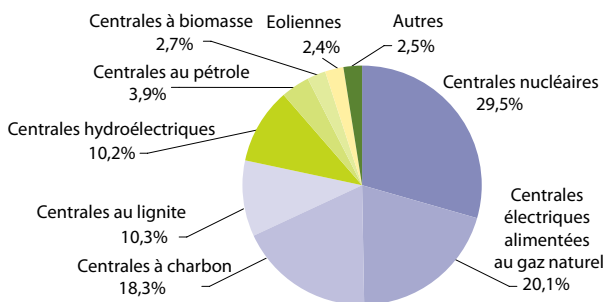
(1) ZE-13 au lieu de ZE-15; Consommation intérieure brute d'énergie divisée par le PIB.

Source: Eurostat (ten00086, tsdcc310 et tsien020)

L'ÉLECTRICITÉ

La production brute d'électricité couvre l'électricité produite dans tous les types de centrales et se définit comme l'électricité mesurée à la sortie des transformateurs principaux, c'est à dire qu'elle inclut la consommation d'électricité des installations auxiliaires et des transformateurs. Il y a eu une évolution en ce qui concerne les carburants utilisés pour la production d'électricité: parmi les sources principales de production, la part du gaz naturel a augmenté au détriment du charbon, du lignite et du pétrole, probablement en raison de ses plus faibles émissions. Sur la même période, un accroissement de l'utilisation des énergies renouvelables a été observé, notamment des éoliennes. L'indicateur de la production d'électricité à partir des sources d'énergie renouvelables est le ratio entre l'électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelables et la consommation nationale brute d'électricité. L'électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelables comprend la production électrique à partir de centrales hydrauliques (à l'exclusion du pompage), de l'énergie éolienne, de l'énergie solaire, de l'énergie géothermique et de la biomasse/des déchets. La consommation nationale brute d'électricité comprend la production nationale brute totale d'électricité à partir de n'importe quel combustible (y compris l'autoproduction) plus les importations d'électricité moins les exportations. En 2001, le Parlement européen et le Conseil ont fixé des objectifs indicatifs afin de promouvoir l'électricité issue des sources d'énergie renouvelables, selon lesquels 22 % de la consommation brute d'électricité de l'UE-15 devrait provenir des énergies renouvelables d'ici à 2010; l'objectif est de 21 % pour l'UE-25 et l'UE-27. Ces objectifs représentent également une contribution majeure en vue de respecter les engagements pris par l'Union européenne dans le cadre du protocole de Kyoto de 1997 (voir page 174 pour plus d'informations).

Figure 7.5: Production brute d'électricité par combustible utilisé dans les centrales électriques, UE-27, 2006 (1)



(1) La somme des chiffres n'est pas égale à 100 % car les valeurs ont été arrondies.

Source: Eurostat (nrg_105a)

La consommation finale d'électricité représente l'ensemble de l'électricité livrée directement au consommateur (industries, transports, ménages et autres secteurs). Elle exclut les livraisons pour transformation et/ou l'autoconsommation des industries productrices d'énergie ainsi que les pertes de réseau.

L'indicateur de la part de marché du plus grand producteur d'électricité repose sur la production nette d'électricité. L'électricité consommée par les producteurs pour leur propre usage n'est donc pas prise en compte.

Tableau 7.5: Principaux indicateurs pour l'électricité, 2006

Production d'électricité (en TWh)	Electricité provenant des énergies renouvelables (en % du total)		Consommation finale d'électricité		Part de marché du plus grand producteur (en %)	Consommation finale des ménages (1996=100)
			(en millions de tep)	(en kgep par habitant)		
UE-27	3 358,0	14,5	241,9	490,7	:	116,3
Zone euro	2 321,6	:	172,0	541,1	:	121,4
BE	85,5	3,9	7,1	675,6	82,3	97,8
BG	45,8	11,2	2,3	299,3	:	81,0
CZ	84,4	4,9	4,9	477,8	73,5	94,9
DK	45,7	25,9	2,9	539,8	54,0	99,9
DE (1)	636,6	12,0	45,4	550,7	28,4	105,7
EE	9,7	1,4	0,6	414,2	91,0	135,8
IE	27,5	8,5	2,2	528,6	51,1	154,8
EL	60,8	12,1	4,5	405,9	94,6	144,3
ES	303,0	17,3	21,5	491,0	31,0	175,1
FR	574,5	12,4	37,0	586,8	88,7	121,9
IT	314,1	14,5	26,5	451,2	34,6	116,7
CY	4,7	0,0	0,4	467,1	100,0	181,7
LV	4,9	37,7	0,5	228,4	95,0	158,5
LT	12,5	3,6	0,7	212,1	69,7	146,4
LU (1)	4,3	3,4	0,6	1 195,9	80,9	109,2
HU	35,9	3,7	2,9	283,6	41,7	114,0
MT	2,3	0,0	0,2	392,6	100,0	154,1
NL	98,4	7,9	9,1	558,2	:	124,1
AT	63,5	56,6	5,0	602,0	:	116,4
PL	161,7	2,9	8,9	232,0	17,3	135,3
PT (2)	49,0	29,4	4,1	388,6	53,9	158,8
RO	62,7	31,4	3,5	162,8	31,1	123,2
SI	15,1	24,4	1,1	565,1	51,4	116,4
SK	31,4	16,6	2,0	376,3	70,0	84,0
FI	82,3	24,0	7,4	1 403,3	23,0	122,7
SE	143,3	48,2	11,2	1 243,1	45,0	95,8
UK	398,3	4,6	29,5	488,0	22,2	108,3
HR	12,4	33,4	1,3	290,8	83,0	133,3
TR (2)	176,3	25,5	12,1	167,5	38,0	209,8
IS	9,9	100,0	0,8	2 580,9	:	143,8
NO (2)	121,7	98,3	9,3	1 999,5	30,0	94,9
CH (3)	59,6	:	4,9	664,7	:	115,4

(1) Part de marché du plus grand producteur: 2004 au lieu de 2006.

(2) Part de marché du plus grand producteur: 2005 au lieu de 2006.

(3) 2005 au lieu de 2006.

Source: Eurostat (ten00087, tsien050, ten00097, tsier060 et tsdpc310)

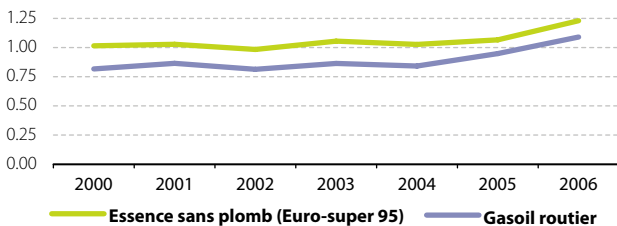
LES PRIX DE L'ÉNERGIE

Un secteur énergétique fiable et compétitif est essentiel à toute économie industrialisée. L'accès à l'énergie a récemment été au centre de toutes les attentions en raison des préoccupations concernant la hausse rapide des prix et la sécurité des approvisionnements en raison de la situation instable au Moyen-Orient et dans le Caucase, de litiges au sujet des conduites de livraison et de mauvaises conditions météorologiques ayant affecté la production des raffineries. La croissance rapide de la demande d'énergies fossiles de la part de plusieurs pays en développement a entraîné des déséquilibres entre l'offre et la demande, qui se sont traduits à leur tour par des pressions sur les prix. Ce fut particulièrement le cas des prix du pétrole et du gaz, qui ont connu une véritable explosion à partir de 2004. Le pétrole et le gaz étant deux des combustibles les plus utilisés pour la production d'électricité, les répercussions sur les prix de cette dernière n'ont pas tardé à se faire sentir. Il est toutefois possible d'assurer un certain degré de protection contre les hausses de prix grâce à la diversification, notamment en ce qui concerne la production d'électricité (à partir, par exemple, de sources d'énergie renouvelables ou d'énergie nucléaire): varier la combinaison des combustibles utilisés permettrait d'éviter de dépendre d'un seul et unique type d'énergie ou d'un seul pays fournisseur.

Les indicateurs présentés pour les carburants destinés au transport sont les prix moyens à la pompe de l'essence sans plomb (Euro-super 95) et du gasoil routier.

La tarification de l'électricité et du gaz varie d'un fournisseur à l'autre. Elle peut résulter de contrats négociés, en particulier lorsqu'il s'agit de grands consommateurs industriels. Pour les plus petits consommateurs, elle est généralement établie en fonction de la quantité d'électricité ou de gaz consommée et d'un certain nombre de paramètres pouvant varier d'un pays à l'autre. La plu-

Figure 7.6: Prix moyens à la consommation de l'essence et du gasoil, UE-15 (en euros par litre) (1)



(1) Prix à la consommation à la pompe, toutes taxes comprises. Les données sont exprimées à prix constants de 1995.

Source: Eurostat (tsdtr310), Direction générale des transports et de l'énergie

part des tarifications comprennent également certaines formes de redevance fixe. Il n'existe donc pas de prix unique pour l'électricité ou le gaz dans les pays de l'Union européenne. Afin de comparer les prix dans le temps et entre les pays, deux «consommateurs standard» différents sont indiqués: l'un représente les consommateurs particuliers et l'autre les consommateurs industriels. Le prix réel payé par les vrais consommateurs sera différent. Toutes les données relatives aux prix de l'électricité sont exprimées en euros par kWh (hors taxes) et correspondent aux prix en vigueur au 1^{er} janvier de l'année de référence; un même ensemble de critères est utilisé pour les prix du gaz, à ceci près que l'unité utilisée est l'euro par GJ.

Tableau 7.6: Prix de l'énergie, hors taxes (1)

	Prix de l'électricité: ménages (en EUR/kWh) (2)		Prix de l'électricité: industries (en EUR/kWh) (3)		Prix du gaz naturel: ménages (en EUR/GJ) (4)		Prix du gaz naturel: industries (en EUR/GJ) (5)	
	2002	2007	2002	2007	2002	2007	2002	2007
UE-27	:	0,12	:	0,08	:	11,68	:	8,87
Zone euro	:	0,12	:	0,08	:	12,52	:	8,91
BE	0,11	0,12	0,08	0,09	8,34	10,33	5,25	6,89
BG	:	0,05	:	0,05	:	7,36	:	5,22
CZ	0,06	0,09	0,05	0,08	5,81	7,94	4,68	6,56
DK	0,09	0,12	0,06	0,06	7,53	13,64	4,49	5,77
DE	0,13	0,14	0,07	0,09	9,24	13,97	7,28	12,15
EE	0,05	0,06	0,05	0,05	:	4,99	:	3,69
IE	0,09	0,15	0,08	0,11	7,27	14,74	4,88	:
EL	0,06	0,07	0,06	0,07	:	:	:	:
ES	0,09	0,10	0,05	0,08	10,46	12,27	4,34	7,07
FR	0,09	0,09	0,06	0,05	9,19	11,42	4,93	7,63
IT	0,14	0,17	0,08	0,10	9,95	11,79	5,87	8,46
CY	0,08	0,12	0,09	0,10	-	-	-	-
LV	:	0,06	:	0,04	:	6,35	:	5,29
LT	:	0,07	:	0,05	:	5,97	:	6,02
LU	0,11	0,15	0,06	0,10	6,64	10,87	5,90	9,85
HU	0,07	0,10	0,06	0,08	3,88	5,97	4,91	9,48
MT	0,06	0,09	0,07	0,09	-	-	-	-
NL	0,09	0,14	:	0,09	7,03	12,30	:	8,40
AT	0,09	0,11	:	0,08	8,78	10,98	5,62	8,91
PL	0,08	0,09	0,06	0,05	6,64	8,76	6,15	7,54
PT	0,12	0,14	0,07	0,09	13,19	13,22	6,26	7,76
RO	:	0,09	:	0,08	:	7,60	:	7,32
SI	0,09	0,09	0,06	0,08	7,31	10,75	6,41	7,33
SK	:	0,13	:	0,09	:	9,64	:	8,00
FI	0,07	0,09	0,04	0,05	:	:	6,18	7,61
SE	0,07	0,11	0,03	0,06	9,63	15,09	5,93	11,06
UK	0,10	0,13	0,06	0,10	6,63	11,20	5,42	10,55
HR	:	0,08	:	0,06	:	6,43	:	6,58
TR	:	:	:	:	:	:	:	:
NO	0,09	0,14	0,04	0,07	:	:	:	:

(1) ZE-12 au lieu de ZE-15.

(2) Consommation annuelle de 3 500 kWh dont 1 300 kWh de nuit (habitation standard de 90 m²).

(3) Consommation annuelle de 2 000 MWh, avec demande maximale de 500 kW et une charge annuelle de 4 000 heures; Luxembourg: 50 % de réduction de puissance aux heures de pointe.

(4) Consommation annuelle de 83,7 GJ (équipement: cuisinière, chauffe-eau et chauffage central).

(5) Consommation annuelle de 41 860 GJ et facteur de charge de 200 jours (1 600 heures).

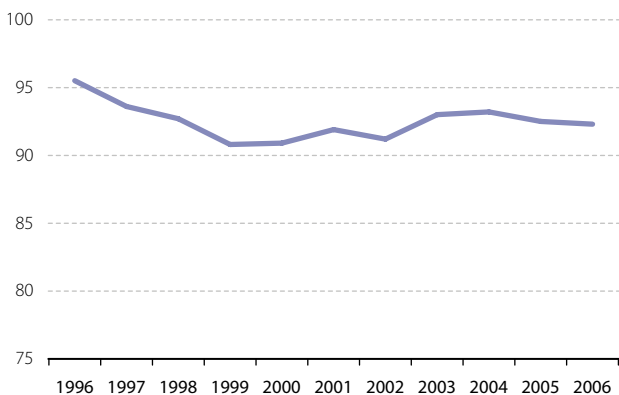
Source: Eurostat (tsier040 et tsier050)

LES GAZ À EFFET DE SERRE

Les pays industrialisés signataires du protocole de Kyoto, adopté en décembre 1997, sont tenus de réduire, d'ici à 2012, leurs émissions de six gaz à effet de serre (le dioxyde de carbone, le méthane, l'oxyde nitreux, l'hydrofluorocarbure, l'hydrocarbure perfluoré et l'hexafluorure de soufre) en moyenne de 5,2 % par rapport à leur niveau de 1990. Pour sa part, l'Union européenne a accepté de réduire de 8 % ses émissions de gaz à effet de serre, avec certaines réductions accordées aux États membres de l'UE-15 dans le cadre de «l'accord de répartition de la charge», en vertu duquel certains pays sont autorisés à augmenter leurs émissions à condition que celles-ci soient compensées par des réductions dans d'autres États membres. En 2007, l'Union s'est fixé pour objectif de réduire ses émissions de 20 % (par rapport aux niveaux de 1990) d'ici à 2020 et a même proposé de porter ce chiffre à 30 % en tant que contribution de l'Union européenne à un accord mondial et général pour la période postérieure à 2012.

Les émissions des six gaz à effet de serre couverts par le protocole sont pondérées par leurs potentiels de réchauffement planétaire (PRP) et agrégées pour donner des émissions totales en équivalents CO₂. Les émissions sont présentées sous forme d'indices, où 100 = l'année de référence de Kyoto. L'indice des émissions de gaz à effet de serre reflète donc les tendances pour les six gaz inclus dans le «panier» de Kyoto. Cet indicateur ne tient pas compte des substances qui appauvrissent la couche

Figure 7.7: Indice des émissions totales de gaz à effet de serre, UE-27 (année de référence de Kyoto=100) (1)



(1) En général, 1990=100. N.B.: L'axe des y commence à 75.

Source: Eurostat (tsien010)

d'ozone et influent sur le réchauffement planétaire, qui sont couvertes par le protocole de Montréal.

Tableau 7.7: Gaz à effet de serre

	Total des émissions, 2006 (en millions de tonnes équivalent CO ₂)	Emissions par habitant, 2006 (en tonnes équivalent CO ₂)	Indice des émissions totales de gaz à effet de serre (année de référence de Kyoto=100) (1)			
			1995	2000	2006	Objectif (2)
UE-27	5 142,8	10,5	93,6	90,9	92,3	-
BE	137,0	13,1	103,1	99,9	94,0	92,5
BG	71,3	9,2	66,4	51,8	53,8	92,0
CZ	148,2	14,5	78,7	75,7	76,3	92,0
DK	70,5	13,0	110,0	98,0	101,7	79,0
DE	1 004,8	12,2	88,8	82,7	81,5	79,0
EE	18,9	14,0	48,8	42,8	44,3	92,0
IE	69,8	17,0	106,8	124,1	125,5	113,0
EL	133,1	12,0	103,3	119,9	124,4	125,0
ES	433,3	10,1	110,0	132,9	149,5	115,0
FR	541,3	8,6	98,5	98,5	96,0	100,0
IT	567,9	9,7	102,6	106,9	109,9	93,5
CY	10,0	13,4	119,5	144,7	166,0	-
LV	11,6	5,0	48,2	38,7	44,9	92,0
LT	23,2	6,8	44,5	39,2	47,0	92,0
LU (3)	13,3	28,9	78,5	77,3	101,2	72,0
HU	78,6	7,8	68,7	67,2	68,1	94,0
MT	3,2	7,9	123,4	122,7	145,0	-
NL	207,5	12,7	105,1	100,3	97,4	94,0
AT	91,1	11,1	102,0	102,6	115,2	87,0
PL	400,5	10,5	78,2	69,1	71,1	94,0
PT	83,2	7,9	116,8	135,8	138,3	127,0
RO	156,7	7,2	66,2	49,9	56,3	92,0
SI	20,6	10,3	91,8	93,0	101,2	92,0
SK	48,9	9,1	73,3	67,3	67,9	92,0
FI	80,3	15,3	100,5	98,3	113,1	100,0
SE	65,8	7,3	102,1	94,6	91,1	104,0
UK	652,3	10,9	91,0	86,3	84,0	87,5
HR	30,8	6,9	63,6	72,8	85,6	95,0
TR	331,8	4,6	129,8	164,6	195,1	-
IS	4,2	14,4	99,9	109,5	124,2	110,0
LI	0,3	8,6	102,6	110,9	119,0	92,0
NO	53,5	11,6	100,1	107,6	107,7	101,0
CH	53,2	7,2	96,8	98,0	100,8	92,0
JP	1 340,1	:	106,5	106,9	106,2	94,0
US	7 017,3	:	105,6	114,1	114,4	-

(1) En général, 1990=100.

(2) Les objectifs de réduction des émissions pour 2008-2012 sont ceux énoncés dans la décision 2002/358/CE du Conseil (pour les Etats membres de l'UE) ou dans le Protocole de Kyoto (pour tous les autres pays).

(3) Indice des émissions totales de gaz à effet de serre: rupture des séries, 1995.

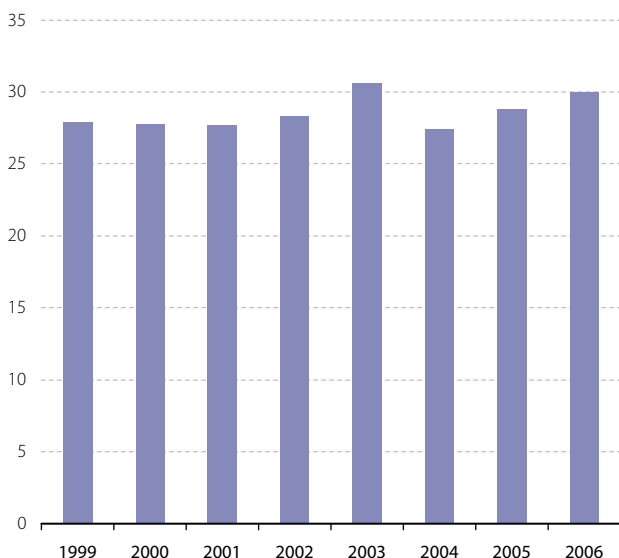
Source: Eurostat (env_air_emis, tps00001 et tsien010), http://unfccc.int/national_reports/annex_i_ghg_inventories/national_inventories_submissions/items/4303.php.

L'EXPOSITION DE LA POPULATION URBAINE À LA POLLUTION DE L'AIR

L'air contient des gaz et des particules générés par la combustion de carburants, les processus industriels et bien d'autres activités encore. Certains de ces gaz et particules peuvent causer des problèmes environnementaux, puisqu'ils ont notamment des effets néfastes sur les écosystèmes, la flore, la faune et la santé publique.

Les particules fines (PM10), c'est-à-dire les particules dont le diamètre est inférieur à 10 micromètres, peuvent pénétrer profondément dans les poumons, où elles peuvent provoquer des inflammations et aggraver certaines pathologies telles que les maladies cardiaques et pulmonaires. En 1999, la valeur limite annuelle pour les PM10 et autres polluants dans l'air ambiant a été fixée à 40 microgrammes de PM10 par m³. L'indicateur présenté ici représente la moyenne annuelle pondérée par la population des concentrations de particules dans les stations mesurant la pollution de fond urbain en agglomérations.

Figure 7.8: Exposition de la population urbaine à la pollution de l'air par les particules, UE-27 (en microgrammes par mètre cube) (1)



(1) Moyenne annuelle pondérée par la population des concentrations de particules.

Source: Eurostat (tsien110), Agence européenne pour l'environnement, Centre thématique européen sur l'air et le changement climatique

L'ozone est un oxydant photochimique puissant, à la base de graves problèmes de santé et de nuisances pour les écosystèmes et l'agriculture. L'exposition humaine à des concentrations élevées d'ozone peut entraîner des inflammations et une détérioration des fonctions respiratoires. Cet indicateur présente la somme annuelle pondérée par la population des maxima journaliers de la moyenne sur 8 heures des concentrations d'ozone au dessus d'un seuil (70 microgrammes d'ozone par m³) prises dans des stations mesurant la pollution urbaine de fond en agglomérations.

Tableau 7.8: Exposition de la population urbaine à la pollution de l'air

	Exposition à la pollution de l'air par l'ozone (en microgrammes par m ³ *jour) (1)			Exposition à la pollution de l'air par les particules (en microgrammes par m ³) (2)		
	1999	2002	2006	1999	2002	2006
UE-27	3 799	3 695	4 417	27,9	28,3	30,0
BE	3 800	2 224	4 024	34,7	34,1	33,9
BG	116	:	2 124	:	:	55,4
CZ	4 760	4 599	5 889	28,0	40,2	40,7
DK	2 602	2 626	3 507	:	24,1	27,1
DE	3 602	3 222	4 437	25,0	26,5	25,6
EE	:	4 326	4 331	:	21,3	22,7
IE	:	:	:	15,8	:	15,4
EL	7 154	13 038	7 315	:	42,8	36,1
ES	5 071	4 087	4 776	33,7	29,8	33,8
FR	3 959	3 772	4 685	:	21,8	21,1
IT	8 186	6 513	7 643	:	42,2	41,6
CY	:	:	:	:	:	:
LV	3 801	:	1 758	:	:	:
LT	:	:	4 621	:	:	20,2
LU	:	:	:	:	:	:
HU	:	:	5 228	:	:	35,8
MT	:	:	:	:	:	:
NL	2 301	1 548	2 671	33,1	31,4	31,4
AT	5 344	6 327	5 341	:	26,3	30,4
PL	3 334	4 522	4 663	45,6	45,7	44,7
PT	1 361	2 548	4 225	37,6	33,7	32,0
RO	:	:	2 054	:	:	52,2
SI	4 636	6 000	6 461	:	30,9	33,3
SK	:	5 992	6 838	36,5	28,6	28,3
FI	2 427	2 338	2 606	15,7	16,9	16,6
SE	2 197	2 960	2 898	14,1	19,4	20,4
UK	1 418	920	2 189	24,4	23,2	24,8
IS	:	:	:	:	:	20,3
NO	:	:	:	:	:	19,9

(1) Somme annuelle pondérée par la population des maxima journaliers de la moyenne sur 8 heures des concentrations d'ozone au dessus d'un seuil (70 microgrammes d'ozone par m³).

(2) Moyenne annuelle pondérée par la population des concentrations de particules.

Source: Eurostat (tsien100 et tsien110), Agence européenne pour l'environnement, Centre thématique européen sur l'air et le changement climatique

LES RESSOURCES EN EAU

Les ressources en eau douce sont renouvelées par des processus naturels (cycle hydrologique) de telle façon que, selon les conditions climatiques du pays, environ deux tiers des précipitations (pluie, grêle et neige) tombant au sol retournent dans l'atmosphère grâce à l'évaporation et à la transpiration; les eaux restantes rechargent les eaux souterraines, les lacs, les cours d'eau et les rivières. Les statistiques sur les ressources en eau sont généralement calculées sur la base de moyennes à long terme sur au moins 20 ans, afin de tenir compte des fluctuations des précipitations et de l'évaporation/transpiration d'une année à l'autre. L'évapotranspiration correspond au volume d'eau qui passe du sol (notamment de la surface des eaux intérieures, rivières, fleuves, lacs d'eau douce et glaciers) à l'atmosphère par l'évaporation ou par transpiration des plantes.

Tableau 7.9: Ressources en eau: moyenne annuelle à long terme (en milliards de m³) (1)

	Précipitations	Evapotranspiration	Flux interne	Apport externe	Flux sortant	Ressources en eau douce
BE	28,2	16,1	12,2	8,4	16,3	20,6
BG	68,2	52,9	15,3	0,5	15,8	15,8
CZ	54,7	39,4	15,2	0,7	16,0	16,0
DK	38,5	22,1	16,3	0,0	1,9	16,3
DE	307,0	190,0	117,0	75,0	182,0	188,0
EE	30,6	18,6	12,0	9,1	11,9	21,1
IE	80,0	32,5	47,5	:	:	47,5
EL	115,0	55,0	60,0	12,0	:	72,0
ES	346,5	235,4	111,1	0,0	111,1	111,1
FR	485,7	310,4	175,3	11,0	168,0	186,3
IT	296,0	129,0	167,0	8,0	155,0	175,0
CY	2,7	2,2	0,5	0,0	0,1	0,5
LV	42,2	23,2	19,0	17,4	33,5	36,4
LT	44,0	28,5	15,5	9,0	25,9	24,5
LU	2,0	1,1	0,9	0,7	1,6	1,6
HU	58,0	52,0	6,0	114,0	120,4	120,0
MT	:	:	:	:	:	:
NL	29,8	21,3	8,5	81,2	86,3	89,7
AT	98,0	43,0	55,0	29,0	84,0	84,0
PL	193,1	138,3	54,8	8,3	63,1	63,1
PT	82,2	43,6	38,6	35,0	34,0	73,6
RO	154,0	114,6	39,4	2,9	17,9	42,3
SI	31,7	13,2	18,6	13,5	32,3	32,1
SK	37,4	24,3	13,1	67,3	81,7	80,3
FI	222,0	115,0	107,0	3,2	110,0	110,0
SE	335,6	139,1	170,0	:	179,0	179,0
UK	283,7	111,2	172,5	2,8	175,3	175,3
MK	19,1	:	1,4	6,3	:	7,6
TR	501,0	273,6	227,4	6,9	178,0	234,3
IS	200,0	30,0	170,0	:	170,0	170,0
NO	470,7	112,0	378,0	12,8	390,8	390,8
CH	60,1	20,0	40,2	13,1	53,5	53,3

(1) La période prise en considération pour le calcul des moyennes annuelles à long terme est de 20 ans.

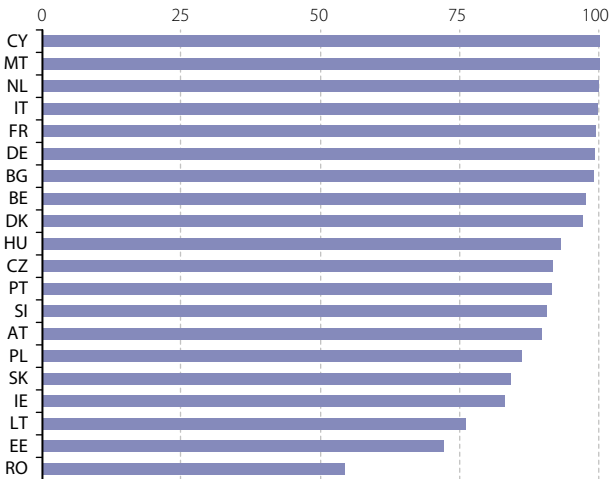
Source: Eurostat (ten0001)

Le flux interne correspond au volume de ruissellement d'un cours d'eau et de recharge des eaux souterraines provenant des précipitations, c'est-à-dire les précipitations moins l'évapotranspiration. L'apport externe correspond au volume d'écoulement issu des cours d'eau et des eaux souterraines provenant d'un territoire voisin. La somme de ces deux catégories est appelée «resources en eau douce» (volume d'eau résultant des flux internes et des apports externes). Le flux sortant correspond au volume d'eau provenant des cours d'eau et des eaux souterraines qui se jette dans la mer et se dirige vers les territoires voisins.

La population reliée à un système public d'approvisionnement en eau se définit comme la partie de la population approvisionnée en eau courante (habituellement) potable par des entités économiques (publiques ou privées).

Bien que les données fournies soient incomplètes, dans tous les États membres où des données ont pu être collectées (à l'exception de la Roumanie et de l'Estonie), la proportion de ménages reliés au réseau public d'approvisionnement en eau était supérieure à 75 % (dans la plupart des États membres, cette proportion était même supérieure à 90 %).

Figure 7.9: Population reliée à un système public d'approvisionnement en eau, 2005 (en % du total) (1)



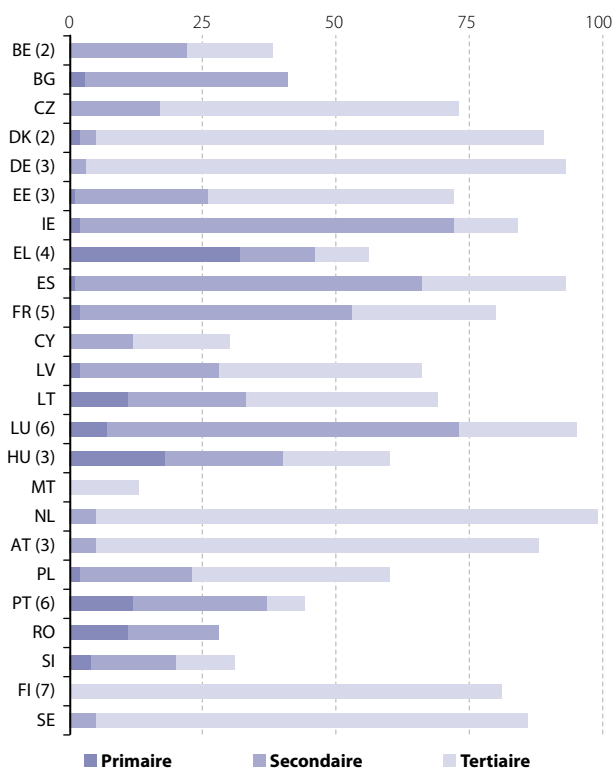
(1) Estonie: 2004; Slovaquie: 2003; Danemark, Hongrie, Autriche, Roumanie et Slovénie: 2002; Allemagne et France: 2001; Italie: 1999; Grèce, Espagne, Lettonie, Luxembourg, Finlande, Suède et Royaume-Uni: non disponible.

Source: Eurostat (ten00012)

LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

La population reliée à un système de traitement des eaux usées urbaines comprend la proportion de personnes reliées à tout type de traitement des boues d'épuration réalisé dans les stations d'épuration municipales dirigées par les pouvoirs publics ou par des entreprises privées (au nom des pouvoirs publics), y compris le transfert par camion des boues d'épuration vers les stations d'épuration municipales. Il existe trois grands types de traitement des eaux usées urbaines, pour lesquels une distinction est opérée lors de la collecte d'informations statistiques dans ce domaine: il s'agit

Figure 7.10: Population reliée à un système de traitement des eaux usées, par type de traitement, 2005 (en % du total) (1)



(1) Italie, Slovaquie et Royaume-Uni: non disponible. (2) 1998. (3) 2004. (4) 1997. (5) 2001. (6) 2003. (7) 2002.

Source: Eurostat (ten00022, ten00023 et ten00024)

des traitements primaire, secondaire et tertiaire des eaux usées. Le traitement primaire des eaux usées implique l'utilisation de certains procédés physiques ou chimiques (tels que la sédimentation) par lesquels la demande biologique en oxygène (DBO) et les matières solides en suspension sont respectivement réduites d'au moins 20 % et 50 %. Le traitement secondaire implique habituellement un traitement biologique avec décantation secondaire permettant de réduire la DBO d'au moins 70 % et la demande chimique en oxygène (DCO) d'au moins 75 %. Le traitement tertiaire va encore plus loin en éliminant l'azote et/ou le phosphore et/ou tout autre polluant affectant la qualité de l'eau.

Tableau 7.10: Population reliée à un système de traitement des eaux usées urbaines (en % du total) (1)

	1997	1999	2001	2003	2005
BE	35	39	46	52	55
BG	36	37	38	40	41
CZ	62	65	68	73	75
DK	88	:	:	:	:
DE	:	:	93	:	:
EE	72	69	69	71	:
IE	:	66	70	:	89
EL	:	:	:	:	:
ES	:	:	:	:	92
FR	:	:	79	:	:
IT	:	:	:	:	:
CY	12	13	16	23	30
LV	:	:	:	72	67
LT	:	:	:	62	70
LU	:	93	:	95	:
HU	24	29	50	:	:
MT	13	13	13	13	13
NL	98	98	98	99	99
AT	:	:	86	89	:
PL	47	52	55	58	60
PT	:	:	:	60	65
RO	:	:	:	:	28
SI	:	36	36	38	45
SK	49	50	51	53	55
FI	78	80	81	:	:
SE	:	:	:	86	86
UK	:	:	:	:	:
MK	5	5	:	:	:
TR	14	23	27	30	:
IS	4	16	33	50	57
NO	70	73	74	75	77
CH	95	96	96	:	97

(1) Toutes sortes de traitement des eaux usées (primaire à tertiaire) dans les usines de traitement municipales dirigées par les pouvoirs publics ou par des entreprises privées (au nom des pouvoirs publics), dont l'objectif principal est le traitement des eaux usées.

Source: Eurostat (ten00021)

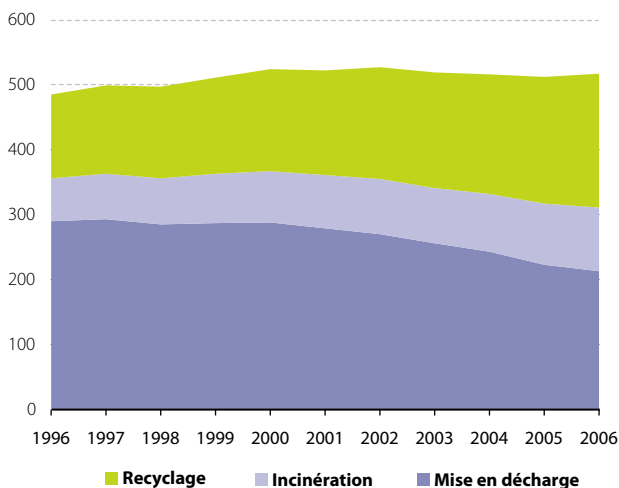
LA PRODUCTION ET LE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Les déchets désignent les matériaux auxquels le producteur ne trouve plus aucune utilité pour ses activités de production, de transformation ou de consommation et qui sont donc mis au rebut. Dans certains cas, le producteur peut être tenu par la loi d'éliminer ses déchets d'une façon spécifique, par exemple lorsque ceux-ci présentent une certaine toxicité. Les déchets municipaux font partie du flux global de déchets. Ils se composent des déchets collectés par ou pour le compte des autorités municipales et éliminés via le système de gestion des déchets. Les déchets générés par les ménages représentent une partie importante des déchets municipaux mais, en fonction du système national de gestion des déchets, ceux-ci peuvent également inclure les déchets générés par les commerces, les bureaux et les institutions publiques.

Le traitement des déchets municipaux peut être divisé en trois grandes catégories:

- la mise en décharge, qui se définit comme le dépôt de déchets dans ou sur le sol, y compris la mise en décharge spécialement aménagée et le stockage temporaire de plus d'un an sur des sites permanents;
- l'incinération, soit le traitement thermique des déchets dans une installation spécifiquement conçue à cet effet, et;

Figure 7.11: Traitement des déchets municipaux, UE-27 (kg par habitant)



Source: Eurostat (tsien120 et tsien130)

- le recyclage, soit le traitement des déchets dans le cadre d'un processus de production qui l'extrait du flux des déchets.

L'élimination des déchets peut avoir un sérieux impact sur l'environnement: par exemple, la mise en décharge occupe de l'espace terrestre et peut occasionner une pollution de l'air, des eaux ou du sol. À moins d'être correctement réglementée, l'incinération peut également être à l'origine d'émissions de polluants atmosphériques dangereux.

Tableau 7.11: Déchets municipaux générés et mis en décharge (kg par habitant) (1)

	Déchets municipaux générés				Déchets municipaux mis en décharge			
	1995	2000	2005	2006	1995	2000	2005	2006
UE-27	474	524	512	517	296	288	223	213
Zone euro	509	569	554	557	278	255	187	173
BE	453	474	476	475	198	73	37	24
BG	693	516	475	446	530	399	405	356
CZ	302	334	289	296	302	282	209	234
DK	567	665	737	737	96	67	38	37
DE	624	643	564	566	245	165	48	4
EE	368	440	436	466	365	438	274	278
IE	514	603	742	804	398	554	444	471
EL	302	408	438	443	311	372	387	386
ES	510	662	597	583	308	339	292	289
FR	476	516	542	553	214	220	195	192
IT	454	509	542	548	422	385	295	284
CY	600	680	739	745	600	613	653	652
LV	263	270	310	411	247	252	243	292
LT	424	363	376	390	424	344	343	356
LU	592	658	705	702	161	138	134	131
HU	460	445	460	468	346	376	382	376
MT	332	535	615	652	305	483	546	562
NL	549	616	624	625	158	57	11	12
AT	438	581	619	617	205	196	80	59
PL	285	316	245	259	280	310	226	236
PT	385	472	446	435	200	338	278	274
RO	350	363	377	385	259	302	296	326
SI	596	513	423	432	457	402	330	362
SK	295	254	289	301	168	196	228	234
FI	414	503	474	488	268	306	282	286
SE	386	428	482	497	136	98	23	25
UK	499	578	584	588	414	469	376	353
TR	445	458	438	434	326	357	362	364
IS	427	466	521	534	322	351	368	370
NO	626	615	759	793	456	336	233	245
CH	598	660	666	715	77	40	1	1

(1) Ruptures de série pour la Lettonie (2006), la Turquie et la Suisse (2004), le Portugal, la Slovénie et la Slovaquie (2002), l'Estonie (2001), la Hongrie (2000), la Lituanie et Malte (1999).

Source: Eurostat (tsien120 et tsien130).

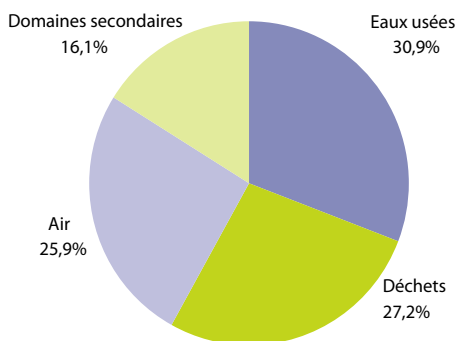
LES DÉPENSES DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, EMAS ET LES ÉCO-LABELS

Les dépenses de protection de l'environnement couvrent l'ensemble des dépenses consacrées à des activités visant directement à prévenir, réduire et éliminer la pollution ou les nuisances provoquées par la production ou la consommation. Sont exclues les activités qui, bien qu'ayant un effet bénéfique sur l'environnement, répondent avant tout à des besoins techniques ou sanitaires et de sécurité. Les dépenses de protection de l'environnement sont classées en différents secteurs économiques (public, agriculture, industries et ménages), en variables financières (investissements pour le traitement et la prévention, dépenses courantes, subventions, etc.) ou en domaines environnementaux (air, eau, déchets, etc. - parmi lesquels neuf domaines sont différenciés dans la CEPA, la nomenclature statistique européenne normalisée des activités de protection de l'environnement).

Les producteurs spécialisés sont des entreprises du secteur public ou privé proposant des services environnementaux tels que la gestion des déchets ou des eaux usées. Les dépenses non essentielles se composent des frais administratifs, tels que les coûts de la main-d'œuvre associés à la gestion des services environnementaux ou aux agences financées par le gouvernement.

Les organisations participant au système communautaire de management environnemental et d'audit (EMAS) s'engagent à évaluer et à améliorer leurs propres performances environ-

Figure 7.12: Ventilation des dépenses de l'industrie manufacturière pour la protection de l'environnement, UE-27, 2004 (1)



(1) La somme des chiffres n'est pas égale à 100 % car les valeurs ont été arrondies.

Source: Eurostat (env_ac_exp1)

nementales, à se mettre en conformité avec la législation environnementale concernée, à prévenir la pollution et à fournir des informations pertinentes au public. Le label écologique communautaire est attribué aux produits et aux services pour lesquels les incidences sur l'environnement sont faibles. Le système actuel est en vigueur depuis 1993. Pour plus d'informations, consultez le site web de la direction générale de l'environnement: <http://ec.europa.eu/environment>.

Tableau 7.12: Dépenses de protection de l'environnement, EMAS et éco-labels

	Dépenses de protection de l'environnement du secteur public, 2005 (en % du PIB) (1)	Dépenses de protection de l'environnement par l'industrie, 2005 (en % du PIB) (2)	Nombre de sites EMAS, 2007	Nombre d'éco-labels attribués, 2007 (3)
UE-27	:	0,44	5 888	478
BE	0,62	0,53	336	6
BG	0,38	0,78	0	:
CZ	:	0,87	30	7
DK	1,05	:	249	29
DE	0,43	:	1 954	61
EE	0,24	0,35	2	0
IE	:	:	6	11
EL	:	:	59	17
ES	0,31	0,26	1 090	27
FR	0,33	:	13	88
IT	0,71	0,78	1 046	145
CY	0,31	0,23	0	1
LV	0,06	0,19	13	3
LT	0,10	0,42	0	0
LU	:	:	0	0
HU	0,64	0,64	16	1
MT	:	:	1	1
NL	:	0,41	15	8
AT	0,48	0,34	488	25
PL	0,43	0,74	7	5
PT	0,49	0,30	66	7
RO	0,23	0,60	1	:
SI	0,79	0,73	1	2
SK	0,26	1,13	5	0
FI	0,39	0,39	49	5
SE	0,27	0,39	72	17
UK	0,49	0,28	369	12
HR	0,08	0,73	:	:
TR	0,54	:	:	:
IS	0,28	:	:	0
NO	:	:	27	6
CH	0,67	0,29	:	:

(1) Belgique, Espagne, France, Chypre, Autriche, Portugal, Slovénie, Finlande, Suède et Royaume-Uni: 2004; Allemagne et Suisse: 2003; Lituanie et Islande: 2002.

(2) UE-27, Belgique, Espagne, Italie, Autriche, Portugal, Slovénie, Finlande et Royaume-Uni: 2004; Suisse: 2003; Pays-Bas: 2002.

(3) UE-25 au lieu de UE-27.

Source: Eurostat (ten00049, ten00052, tsdpc410 et tsdpc420), Direction générale de l'environnement.

8

**Les sciences et
les technologies**

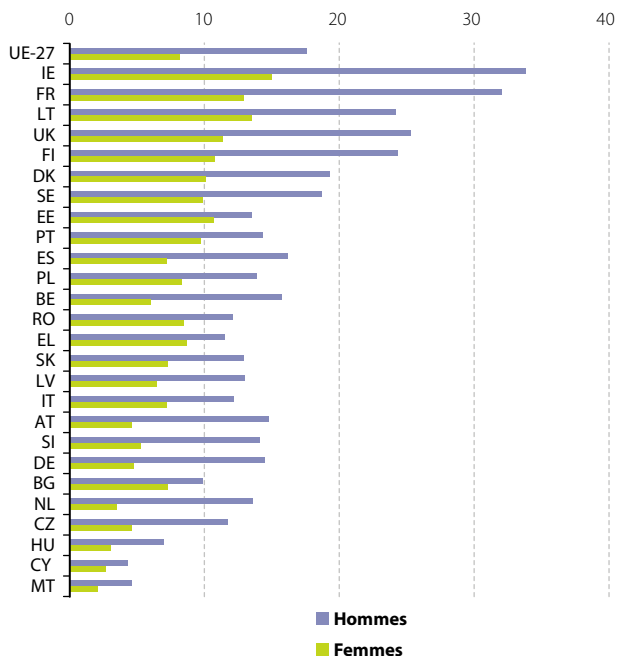
LES RESSOURCES HUMAINES

Les chercheurs sont des spécialistes travaillant à la conception ou à la création de connaissances, de produits, de procédés, de méthodes et de systèmes nouveaux et à la gestion des projets concernés. Les données relatives au nombre de chercheurs sont présentées en termes d'effectifs.

L'indicateur sur les ressources humaines dans le domaine de la science et de la technologie (RHST) est représenté en part de la population économiquement active appartenant à la tranche d'âge des 25-64 ans.

Les RHST se définissent comme des personnes qui ont obtenu un diplôme d'études supérieures ou qui exercent une profession exigeant habituellement un tel niveau d'études.

Figure 8.1: Diplômés d'études supérieures en sciences, technologies et mathématiques, 2005
(pour 1 000 hommes/femmes âgés de 20 à 29 ans) (1)



(1) Luxembourg: non disponible. Les pays sont classés en fonction de la moyenne hommes et femmes confondus. Diplômés (CITE 5 et 6) de tous âges en sciences, technologies et mathématiques par rapport à l'ensemble de la population âgée de 20 à 29 ans.

Source: Eurostat (tsiir050)

Le doctorat définit les programmes généraux de l'enseignement supérieur qui conduisent à la délivrance d'un titre de chercheur hautement qualifié; ces programmes sont consacrés à des études approfondies et à des travaux de recherche originaux et ne sont pas uniquement fondés sur des cours.

Tableau 8.1: Nombre de chercheurs, 2006

	Chercheurs (1 000) (1)						RHST (% de la main- d'œuvre) (2)	Docteurs (% de la popula- tion âgée de 25 à 29 ans) (3)
	Total	Entre- prises	Sec- teur public	Ens. sup.	Hom- mes (%)	Fem- mes (%)		
UE-27	1 891,1	724,9	218,0	925,3	70	30	38,6	0,27
Zone euro	1 298,0	512,0	150,9	617,4	72	28	:	0,26
BE	48,8	20,5	2,5	26,1	70	30	46,6	0,26
BG	11,9	1,3	6,5	3,9	54	46	30,5	0,10
CZ	39,7	13,4	9,0	17,2	72	28	34,8	0,23
DK	43,5	24,3	3,1	15,7	70	30	50,4	0,27
DE	411,8	186,7	44,9	180,2	79	21	43,2	0,50
EE	6,4	1,6	0,7	3,9	58	42	44,1	0,15
IE	18,6	8,0	0,5	10,1	70	30	40,1	0,26
EL	33,4	6,4	2,9	24,0	64	36	30,8	0,18
ES	193,0	51,3	28,0	113,1	63	37	39,8	0,19
FR	253,0	113,7	27,7	107,4	72	28	41,1	0,25
IT	125,5	31,5	18,8	70,2	68	32	34,6	0,25
CY	1,4	0,3	0,2	0,8	67	33	40,2	0,05
LV	7,2	1,0	1,3	4,9	53	47	34,8	0,07
LT	11,9	0,9	1,9	9,1	51	49	38,3	0,14
LU	2,4	1,8	0,4	0,2	82	18	43,0	:
HU	32,8	7,6	6,2	18,9	67	33	31,9	0,12
MT	1,0	0,3	0,0	0,7	75	25	30,8	0,01
NL	49,8	29,1	7,8	:	82	18	48,1	0,30
AT	44,1	20,6	2,3	20,9	76	24	38,3	0,42
PL	96,4	11,4	14,5	70,3	61	39	31,4	0,19
PT	37,8	6,2	5,6	21,4	56	44	22,0	0,66
RO	30,1	8,0	5,9	16,1	57	43	22,8	0,18
SI	8,2	2,7	2,0	3,6	65	35	38,8	0,26
SK	18,8	2,5	2,9	13,4	58	42	31,6	0,26
FI	53,3	26,7	5,7	20,4	68	32	48,7	0,56
SE	82,5	42,5	4,8	34,9	64	36	48,0	0,69
UK	:	95,8	9,7	:	:	:	42,4	0,43
HR	13,1	1,2	4,7	7,2	59	41	:	0,14
MK	:	:	:	:	:	:	:	0,05
TR	90,1	13,6	5,5	71,0	64	36	18,4	0,04
IS	3,8	1,4	1,0	1,2	61	39	42,8	0,07
LI	:	:	:	:	:	:	:	0,18
NO	37,0	14,4	4,5	18,1	68	32	48,9	0,31
CH	43,2	14,0	1,0	28,3	73	27	50,8	0,72
JP	861,9	519,4	36,7	295,5	88	12	:	0,19
US	:	:	:	:	:	:	:	0,28

(1) Belgique, Bulgarie, Danemark, Allemagne, Grèce, France, Italie, Chypre, Lituanie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Suède, Islande, Norvège et Japon: 2005; Autriche, Croatie et Suisse: 2004; Italie, enseignement supérieur: rupture de série.

(2) Tous les pays, à l'exception de la Belgique et du Luxembourg: rupture de série.

(3) ZE-13 au lieu de ZE-15; UE-27 et zone euro, 2005; docteurs (CITE 6) de tous âges par rapport à l'ensemble de la population âgée de 25 à 29 ans.

Source: Eurostat (tsc00003, tsc00005, tsc00025 et hrst_fl_tegrad)

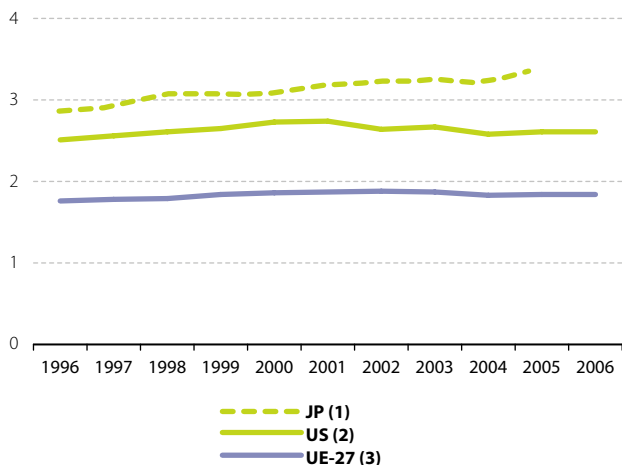
LES DÉPENSES EN RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

La R&D est au cœur de la stratégie de l'UE pour devenir l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique d'ici 2010. L'un des objectifs fixés par Lisbonne est que les dépenses communautaires en R&D atteignent au moins 3 % du PIB d'ici à 2010. En décembre 2006, le septième programme-cadre de la Communauté européenne pour la recherche et le développement technologique pour la période 2007-2013 (7^e PC) a été mis en place. La Commission européenne s'est activement engagée dans la création d'un Espace européen de la recherche (EER) visant à éliminer plusieurs obstacles soupçonnés d'avoir miné les efforts européens en matière de recherche, et ce en s'attaquant par exemple aux limitations géographiques, institutionnelles, disciplinaires et sectorielles.

La recherche et le développement comprennent les travaux de création entrepris de façon systématique en vue d'accroître la somme des connaissances (de l'homme, de la culture et de la société) ainsi que l'utilisation de cette somme de connaissances pour concevoir de nouvelles applications.

Les dépenses intérieures brutes de recherche et de développement (fréquemment appelées DIRD) couvrent quatre secteurs

Figure 8.2: Dépenses intérieures brutes de R&D (DIRD)
(en % du PIB)



(1) Rupture de série: 1996; non disponible pour 2006.

(2) Rupture de série: 1998; données provisoires: 2005 et 2006.

(3) Estimations.

Source: Eurostat (tsiir020), OCDE

distincts: les entreprises, les administrations publiques, l'enseignement supérieur et les organisations privées à but non lucratif. Les données relatives aux dépenses tiennent compte de la dépense en recherche sur le territoire national, indépendamment de la source du financement. Elles sont généralement exprimées par rapport au PIB et également appelées «intensité de la R&D».

Tableau 8.2: Dépenses intérieures brutes de R&D (DIRD), 2006

	Part du PIB (en %) (1)	Ventilation par source de financement (en % des DIRD) (2)		
		Entreprises	Secteur public	Etranger
UE-27	1,84	54,6	34,2	8,9
Zone euro	1,86	56,7	35,0	6,8
BE	1,83	59,7	24,7	12,4
BG	0,48	27,8	63,9	7,6
CZ	1,54	56,9	39,0	3,1
DK	2,43	59,5	27,6	10,1
DE	2,53	67,6	28,4	3,7
EE	1,14	38,1	44,6	16,3
IE	1,35	59,3	30,1	8,9
EL	0,57	31,1	46,8	19,0
ES	1,20	47,1	42,5	5,9
FR	2,09	52,2	38,4	7,5
IT	1,09	39,7	50,7	8,0
CY	0,42	16,8	67,0	10,9
LV	0,70	32,7	58,2	7,5
LT	0,80	26,2	53,6	14,3
LU	1,47	79,7	16,6	3,6
HU	1,00	43,3	44,8	11,3
MT	0,54	52,1	34,4	13,5
NL	1,67	51,1	36,2	11,3
AT	2,55	45,9	36,8	15,2
PL	0,56	33,1	57,5	7,0
PT	0,83	36,3	55,2	4,7
RO	0,45	30,4	64,1	4,1
SI	1,59	59,3	34,4	5,8
SK	0,46	35,0	55,6	9,1
FI	3,37	66,6	25,1	7,1
SE	3,73	65,7	23,5	7,7
UK	1,78	45,2	31,9	17,0
HR	0,87	34,6	55,8	6,8
TR	0,58	46,0	48,6	0,5
IS	2,77	48,0	40,5	11,2
NO	1,52	46,4	44,0	8,0
CH	2,90	69,7	22,7	5,2
JP	3,32	76,1	16,8	0,3
US	2,61	64,9	29,3	:

(1) Irlande, Autriche, Slovaquie et Finlande: 2007; Italie, Islande et Japon: 2005; Suisse: 2004.

(2) Autriche: 2007; UE-27, ZE-15, Belgique, Bulgarie, Danemark, Allemagne, Grèce, France, Italie, Chypre, Luxembourg, Portugal, Suède, Islande, Norvège et Japon: 2005; Suisse: 2004; Pays-Bas: 2003; Suède: rupture de série.

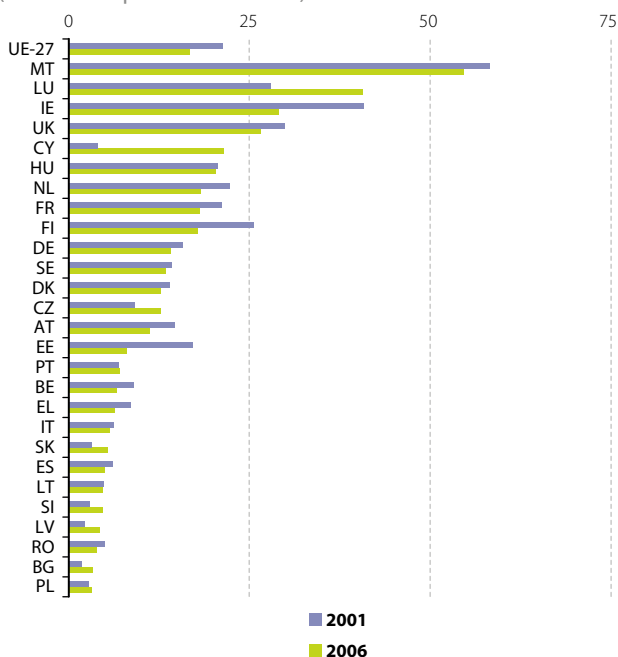
Source: Eurostat (tsiir020 et tsiir030).

LES SECTEURS DE HAUTE TECHNOLOGIE ET LES SERVICES À HAUT NIVEAU DE SAVOIR

Les statistiques sur le commerce extérieur fournissent des informations sur la proportion d'exportations de haute technologie par rapport à la valeur totale des exportations (de marchandises). Il convient de noter que seules les exportations extra-UE sont prises en compte lorsque cet indicateur est calculé pour l'UE-27 dans son ensemble, tandis que les exportations intra et extra-UE sont combinées afin de calculer l'indicateur pour les différents États membres. Les produits de haute technologie sont définis (selon la classification type pour le commerce international - CTCI Rév.3) comme les produits appartenant aux catégories suivantes: aérospatial, ordinateurs et machines de bureau, équipements électroniques, produits pharmaceutiques, instruments scientifiques, machines électriques et non électriques, compositions chimiques et armements.

Les définitions suivantes sont utilisées dans la classification de la technologie et de la connaissance. Les secteurs manufacturiers

Figure 8.3: Exportations de produits de haute technologie (en % des exportations totales)



Source: Eurostat (tsiir160)

de haute et de moyenne-haute technologie (sous-sections DG et DK à DM de la NACE) sont définis comme suit: la fabrication de produits chimiques, de machines et d'équipements non compris ailleurs, d'équipements électriques et électroniques, ainsi que d'équipements de transport. Les services à haut niveau de savoir (divisions 61, 62 et 64, sections J, K, M et N, et division 92, de la NACE) sont définis comme suit: transport par eau; transport aérien; postes et télécommunications; intermédiation financière; immobilier, location et services aux entreprises; éducation; santé et action sociale; activités de loisirs, culturelles et sportives. Les indicateurs d'emploi sont calculés à partir de données provenant de l'enquête sur les forces de travail de l'Union européenne.

Tableau 8.3: Emploi dans les secteurs manufacturiers de haute et moyenne-haute technologie et dans les secteurs de services à haut niveau de savoir (en % de l'emploi total)

	Secteurs manufacturiers de haute et moyenne-haute technologie			Services à haut niveau de savoir		
	1996	2001	2006 (1)	1996	2001	2006 (1)
UE-27	:	7,4	6,6	:	30,9	32,8
BE	7,7	6,9	6,3	34,6	37,8	38,8
BG	:	5,5	4,9	:	23,1	22,0
CZ	:	9,2	10,4	:	24,1	25,1
DK	7,1	7,0	6,0	40,1	42,7	43,5
DE	11,1	11,2	10,7	27,9	31,0	34,1
EE	:	4,9	3,8	:	28,0	28,6
IE	7,1	7,3	5,7	30,2	32,0	34,9
EL	2,3	2,2	2,3	20,5	22,5	25,0
ES	5,1	5,5	4,5	23,6	24,8	27,9
FR	7,0	7,2	5,9	33,6	35,0	36,9
IT	7,4	7,4	7,6	24,7	27,0	30,4
CY	:	1,0	1,0	:	26,5	28,3
LV	:	1,7	1,7	:	24,8	25,5
LT	:	3,1	2,5	:	26,9	25,6
LU	1,7	1,2	1,3	33,4	35,8	43,5
HU	7,6	8,7	8,5	25,3	26,3	28,4
MT	:	8,0	6,6	:	27,8	31,0
NL	5,1	4,3	3,1	36,4	40,0	42,0
AT	6,6	6,5	7,0	26,5	29,3	30,4
PL	:	:	5,1	:	:	24,7
PT	4,2	3,6	3,3	22,0	19,7	23,1
RO	:	5,1	5,5	:	11,3	14,6
SI	9,2	8,8	8,7	20,8	23,1	26,2
SK	:	6,8	9,6	:	25,3	24,9
FI	7,2	7,4	6,8	37,4	39,1	41,1
SE	8,4	7,7	6,3	44,2	46,1	47,7
UK	7,9	7,1	5,5	37,3	40,5	43,0
HR	:	:	4,7	:	:	23,0
TR	:	:	3,6	:	:	12,8
IS	1,5	1,7	1,7	38,4	40,9	42,5
NO	5,5	4,2	4,5	40,6	43,6	46,1
CH	7,8	8,1	7,3	34,1	39,0	41,3

(1) Tous les pays, à l'exception de la Belgique et du Luxembourg: rupture de série.

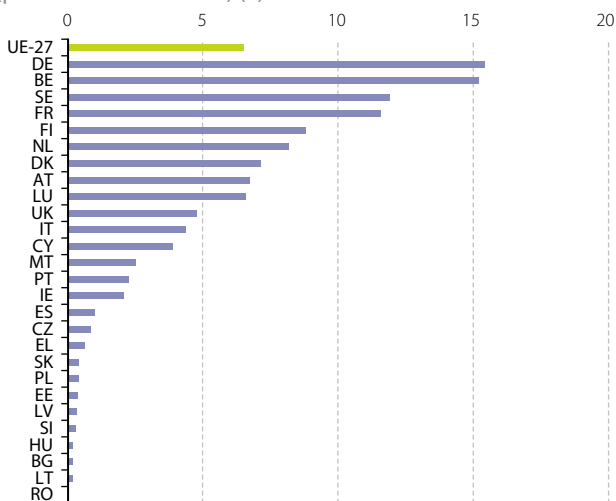
Source: Eurostat (tsc00011 et tsc00012)

LES BREVETS

Les statistiques relatives aux brevets sont largement utilisées pour évaluer les performances inventives et innovantes d'un pays. Les brevets sont généralement utilisés pour protéger les résultats de la R&D, mais ils représentent également une source d'informations techniques importantes qui permet d'éviter, par manque d'informations, de réinventer des choses existantes ou de retravailler sur des idées déjà développées précédemment.

Les demandes de brevet européen concernent les demandes enregistrées directement dans le cadre de la convention sur le brevet européen ou celles enregistrées dans le cadre du traité de coopération en matière de brevets et désignant l'OEB (Euro-PCT), indépendamment de l'attribution ou non des brevets. Les demandes sont affectées à un pays en fonction du lieu de résidence de l'inventeur. La tendance à la baisse qui s'est manifestée de 2000 à 2005 est due aux procédures de brevetage et ne doit pas être considérée comme un véritable déclin de l'activité de brevetage. C'est pourquoi les chiffres de 2005 portent la mention «provisaires» dans la base de données de référence d'Eurostat.

Figure 8.4: Brevets européens de haute technologie, 2005 (par million d'habitants) (1)



(1) Les données font référence au pourcentage de brevets déposés directement auprès de l'OEB ou par le biais du traité de coopération en matière de brevets et désignant l'OEB (Euro-PCT) dans le domaine des brevets des technologies de pointe par million d'habitants dans un pays. La définition des brevets des technologies de pointe utilise les sous-catégories spécifiques de la classification internationale des brevets (CIB) telles qu'elles sont définies dans le rapport statistique trilatéral de l'OEB, du JPO et de l'UPSTO. Chypre, Lituanie et Malte: 2003.

Source: Eurostat (tsc00010)

Contrairement aux données relatives aux brevets européens, les données de l'Office des brevets des États-Unis (USPTO) se rapportent aux brevets délivrés. Elles sont consignées par année de publication et non par année d'enregistrement. La méthodologie employée par l'USPTO n'est pas harmonisée avec celle d'Eurostat. Par conséquent, la comparaison entre les données des brevets OEB et USPTO doit être interprétée avec précaution.

Tableau 8.4: Brevets

	Demandes de brevets européens (en unités)		Demandes de brevets européens (par million d'habitants)		Brevets accordés par l'USPTO (par million d'habitants)
	2000	2005 (1)	2000	2005 (1)	2002 (2)
UE-27	51 158	49 730	106,1	101,3	42,1
Zone euro	41 768	41 990	135,9	132,8	:
BE	1 288	1 302	125,8	124,6	43,8
BG	7	4	0,9	0,5	0,3
CZ	67	71	6,5	7,0	4,3
DK	936	842	175,5	155,6	54,6
DE	22 016	22 219	268,0	269,3	111,6
EE	6	7	4,1	5,2	2,2
IE	218	237	57,7	57,7	44,4
EL	54	48	5,0	4,3	0,9
ES	790	1 135	19,7	26,4	7,4
FR	7 250	7 201	119,8	115,2	40,6
IT	3 982	4 197	70,0	71,8	25,5
CY	7	6	10,4	8,2	2,8
LV	7	12	3,1	5,2	0,9
LT	5	2	1,3	0,6	0,3
LU	79	86	182,7	189,0	121,6
HU	121	64	11,8	6,3	2,6
MT	5	9	11,8	22,4	5,1
NL	3 418	2 695	215,5	165,3	71,8
AT	1 175	1 477	146,8	180,0	68,8
PL	43	108	1,1	2,8	1,0
PT	42	113	4,1	10,7	2,0
RO	7	45	0,3	2,1	0,6
SI	51	59	25,5	29,5	9,5
SK	11	31	2,1	5,8	0,2
FI	1 393	1 169	269,4	223,2	113,2
SE	2 270	1 370	256,1	152,0	89,5
UK	5 912	5 206	100,6	86,7	45,4
HR	15	24	3,3	5,4	4,5
TR	43	211	0,6	3,0	0,3
IS	36	21	127,9	73,0	24,4
LI	23	21	708,7	606,9	507,1
NO	395	401	88,2	87,1	31,2
CH	2 694	2 929	376,1	395,0	150,0
JP	21 356	20 099	168,4	157,3	258,5
US	30 513	29 538	108,0	99,6	315,2

(1) Chypre et Islande: 2004.

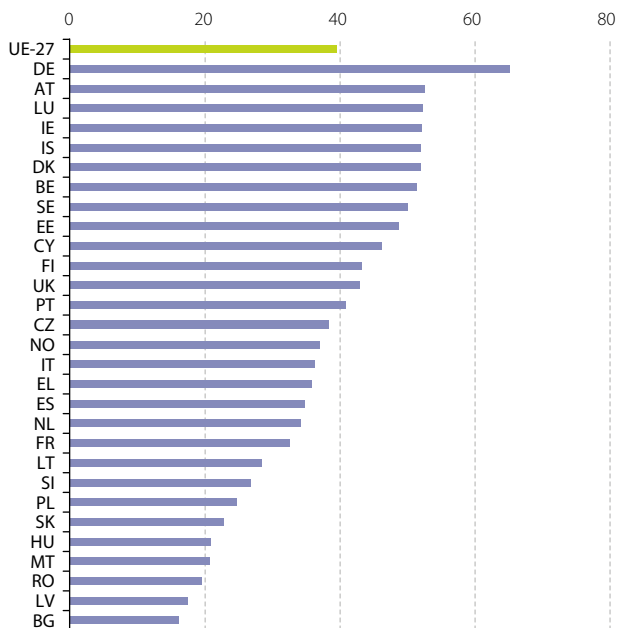
(2) Estonie: 2001; Données de l'USPTO: la méthodologie utilisée n'est pas harmonisée avec celle d'Eurostat, et, par conséquent, la comparaison entre les données relatives aux brevets OEB et USPTO devrait être considérée avec prudence.

Source: Eurostat (tsc00009, tsiir060 et tsiir070), OEB, USPTO

L'INNOVATION

Dans le cadre de l'enquête communautaire sur l'innovation, une innovation se définit comme la mise sur le marché de produits (biens ou services) nouveaux ou sensiblement améliorés, ou l'introduction de processus nouveaux ou sensiblement améliorés au sein d'une entreprise. Les innovations reposent sur les résultats des nouvelles évolutions technologiques, des nouvelles combinaisons des technologies existantes ou de l'utilisation d'un autre savoir acquis par l'entreprise. Les innovations peuvent être développées par l'entreprise innovante ou par une autre entreprise. Cependant, la seule vente des innovations entièrement produites et développées par d'autres entreprises n'est pas considérée comme une activité d'innovation, au même titre que l'introduction de produits dont les modifications relèvent uniquement de l'esthétique. Les innovations doivent être nouvelles pour l'entreprise en question: en termes de produits, elles ne doivent pas nécessairement être inédites sur le marché; en termes de processus, l'en-

Figure 8.5: Entreprises engagées dans des activités d'innovation, 2004 (en % du nombre total d'entreprises) (1)



(1) Entreprises couvertes par les sections C à E, I et J, les divisions 51 et 72, et les groupes 74.2 et 74.3 de la NACE.

Source: Eurostat (inn_cis4_prod)

treprise ne doit pas obligatoirement être la première à les commercialiser. La définition des entreprises innovantes couvre tous les types d'innovations, en matière de produits ou de processus, ainsi que les entreprises n'ayant que des activités innovantes en cours et/ou abandonnées. La proportion d'entreprises innovantes est également appelée «propension à innover».

Lorsqu'elles entreprennent une activité innovante, les entreprises peuvent coopérer avec d'autres parties (par exemple, des fournisseurs, des concurrents, des clients, des établissements d'enseignement ou de recherche, etc.).

Tableau 8.5: Activités d'innovation, 2004 (en % des entreprises engagées dans des activités d'innovation) (1)

	Entreprises ayant mis sur le marché des produits nouveaux ou sensiblement améliorés			Entreprises engagées dans une certaine forme de coopération en matière d'innovation, selon la localisation du partenaire			
	Total	Industrie	Services	Total	National	Europe	E-U et autres
UE-27	35,9	37,4	33,7	25,5	:	:	:
BE	40,7	41,0	40,3	35,7	30,9	24,0	10,9
BG	56,4	50,6	71,1	22,0	17,9	12,0	6,3
CZ	41,5	42,1	40,3	38,4	34,1	24,5	6,2
DK	47,7	47,0	48,7	42,8	38,7	27,8	9,6
DE	26,9	33,8	18,3	16,0	15,3	4,7	2,6
EE	41,9	37,1	47,2	34,8	28,8	24,5	9,6
IE	44,5	55,5	29,8	32,3	:	:	:
EL	44,4	44,3	44,5	24,0	19,7	11,9	6,1
ES	20,9	23,4	16,8	18,2	17,2	4,3	1,3
FR	38,6	42,6	33,6	39,5	36,9	16,3	9,6
IT	31,1	32,0	28,6	13,0	12,4	2,5	1,1
CY	14,7	16,2	12,3	37,0	27,5	18,3	4,0
LV	34,6	38,1	30,8	38,8	36,0	22,6	17,4
LT	34,5	39,9	27,6	56,1	50,9	30,8	13,7
LU	51,6	42,3	54,2	30,5	22,0	27,3	10,5
HU	36,3	37,1	35,0	36,8	34,2	17,7	5,0
MT	25,0	25,3	24,6	31,9	16,0	22,9	18,1
NL	48,3	49,5	47,2	39,4	35,7	20,5	9,4
AT	48,4	49,3	47,4	17,4	15,2	9,9	3,0
PL	46,4	44,1	50,5	42,2	36,1	17,6	5,1
PT	30,1	32,1	26,8	19,4	17,9	10,6	3,6
RO	27,9	29,2	25,2	17,5	13,3	7,5	1,7
SI	46,6	44,3	53,7	47,3	:	:	:
SK	41,6	39,4	47,0	37,7	33,5	29,7	7,7
FI	49,6	49,8	49,4	44,4	44,0	30,0	13,7
SE	52,4	47,5	57,8	42,8	40,2	21,2	6,9
UK	47,8	47,1	48,4	30,6	:	:	:
IS	77,6	69,5	85,9	29,1	:	:	:
NO	36,5	33,4	40,1	33,2	30,9	19,3	9,7

(1) Le total correspond aux sections C à E, I et J, aux divisions 51 et 72 et aux groupes 74.2 et 74.3 de la NACE. Les services correspondent aux sections I et J, aux divisions 51 et 72 et aux groupes 74.2 et 74.3 de la NACE.

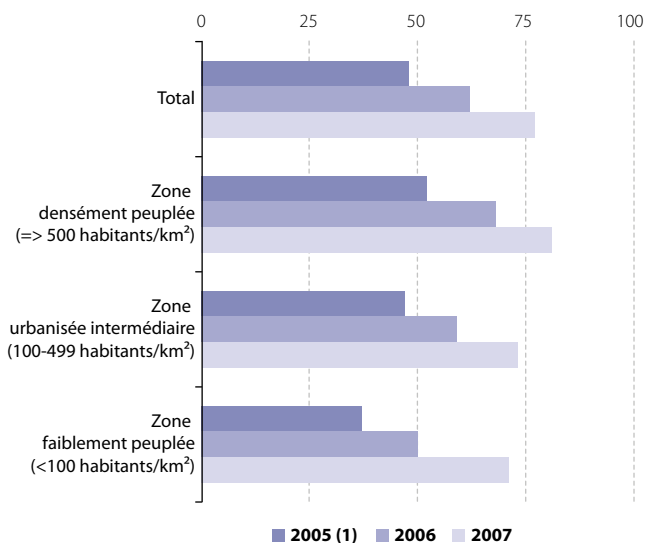
Source: Eurostat (inn_cis4_prod et inn_cis4_coop)

L'ACCÈS DES MÉNAGES À INTERNET

L'initiative i2010 (Société européenne de l'information en 2010) vise à développer des services publics modernes et un environnement dynamique pour les affaires en ligne («e-business»), s'appuyant sur un accès large bande disponible à grande échelle et à des prix compétitifs. Cette politique couvre la réglementation, la recherche, le déploiement et la promotion de la diversité culturelle. L'objectif principal est de s'assurer que les citoyens, les entreprises et les administrations de l'UE utilisent au mieux les technologies de l'information et de la communication (TIC), afin de renforcer la compétitivité, de soutenir la croissance et de créer des emplois, tout en abordant les défis sociétaux clés. La volonté de surmonter les différences géographiques et sociales afin de créer une société numérique ouverte à tous est au cœur de cette politique.

Les indicateurs relatifs à l'utilisation d'internet par les ménages prennent en considération les ménages ayant au moins un membre dans la tranche d'âge des 16-74 ans. L'accès à internet indique si un membre du ménage peut utiliser internet à son domicile

Figure 8.6: Accès Internet à large bande des ménages, ventilation par degré d'urbanisation, UE-27 (en % des ménages disposant d'un accès à Internet)



(1) A l'exclusion de la Bulgarie, de la France et de la Roumanie.

Source: Eurostat (isoc_ci_it_h)

s'il le souhaite, ne serait-ce que pour envoyer un courrier électronique. Les technologies les plus fréquemment utilisées pour accéder à internet se répartissent entre le haut débit et l'accès distant. L'accès DSL (ligne d'abonné numérique) figure parmi les technologies haut débit qui permettent un transfert très rapide des données. Un accès distant par modem peut être installé sur une ligne téléphonique normale ou RNIS. Cette connexion est également appelée «bas débit».

Tableau 8.6: Accès des ménages à Internet, par type de connexion, 2007 (en % des ménages) (1)

	Accès à large bande (2)	Modem (accès par ligne commutée par le réseau téléphonique normal) ou connexion ISDN	Téléphone mobile à bande étroite (WAP, GPRS, etc.)
UE-27	42	14	5
Zone euro (3)	42	16	6
BE	56	6	1
BG	15	3	1
CZ	28	7	0
DK	70	8	12
DE	50	28	9
EE	48	10	2
IE	31	24	1
EL	7	18	1
ES	39	8	1
FR	43	7	5
IT	25	16	7
CY	20	19	5
LV	32	8	29
LT	34	3	22
LU	58	19	4
HU	33	5	3
MT	44	9	1
NL	74	8	1
AT	46	13	:
PL	30	7	6
PT	30	9	10
RO	8	14	1
SI	44	15	24
SK	27	10	18
FI	63	6	5
SE	67	28	6
UK	57	12	2
IS	76	6	0
NO	67	17	23

(1) Les catégories présentées ne s'excluent pas mutuellement.

(2) La disponibilité d'un accès à large bande est mesurée en pourcentage du total des ménages pouvant être connectés à un central qui a été adapté à la technologie xDSL, à un réseau câblé qui a été adapté au trafic Internet, ou à d'autres technologies à large bande.

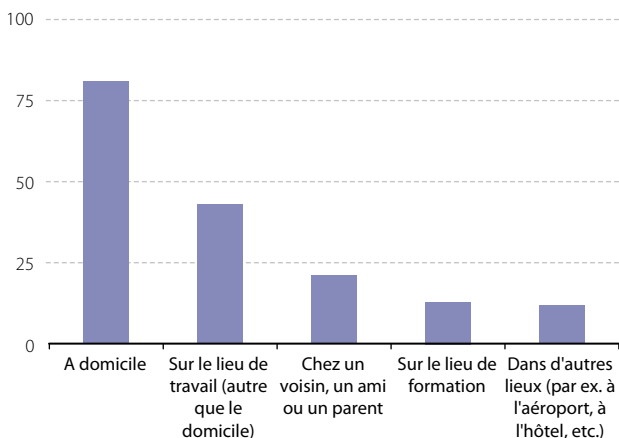
(3) ZE-13 au lieu de ZE-15.

Source: Eurostat (isoc_ci_it_h)

L'UTILISATION DES TIC PAR LES PARTICULIERS

Si les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont désormais à la portée d'un plus large public en termes d'accessibilité et de coût, il demeure néanmoins un clivage entre les utilisateurs et les non-utilisateurs, souvent appelé «la fracture numérique». Cette fracture peut s'expliquer par un certain nombre de facteurs, notamment: un manque d'infrastructures (particulièrement dans les zones rurales reculées), ou un manque de connaissances/de compétences informatiques potentiellement nécessaires pour participer à la société de l'information, ou encore un manque de sensibilisation ou d'intérêt au sujet de tout ce que la société de l'information a à offrir. Pour évaluer les progrès apportés par ces technologies, Eurostat réalise des enquêtes annuelles sur la société de l'information relatives à l'utilisation des TIC dans les entreprises et dans les ménages/par les particuliers. Initialement consacrées à l'accès et à la connectivité, ces enquêtes ont ensuite été étendues à différents sujets et à diverses ventilations socio-économiques. La diversité régionale, les spécificités liées au sexe et à l'âge, la situation professionnelle et les différences de niveaux d'études peuvent également être étudiés à partir des résultats de l'enquête sur l'utilisation des TIC dans les ménages et par les particuliers, qui concerne la tranche d'âge des 16-74 ans.

Figure 8.7: Place d'utilisation d'Internet, UE-27, 2007
(en % des particuliers ayant utilisé Internet au cours des trois mois précédant l'enquête) (1)



(1) Les catégories présentées ne s'excluent pas mutuellement.

Source: Eurostat (isoc_ci_ifp_pu)

Un ordinateur désigne un ordinateur personnel fonctionnant sous l'un des principaux systèmes d'exploitation (Windows, Mac OS ou Linux). Sont également compris les ordinateurs portables et les assistants numériques personnels (PDA). La commande électronique de biens et de services englobe les réservations confirmées dans un établissement d'hébergement, l'achat de produits financiers, la participation à des loteries et à des paris, les enchères sur internet, ainsi que les services d'information à accès payant direct. Les biens et les services obtenus gratuitement via internet sont exclus, au même titre que les commandes effectuées par courriers électroniques saisis manuellement.

Tableau 8.7: Utilisation des TIC et recours au commerce électronique à des fins privées par les particuliers au cours des trois mois précédant l'enquête (en % de tous les particuliers)

	Utilisation d'ordinateurs			Utilisation d'Internet			Achat de biens ou de services via Internet		
	2005	2006	2007	2005	2006	2007	2005	2006	2007
UE-27 (1)	58	59	63	51	52	57	18	20	23
Zone euro (2)	58	60	64	51	53	59	17	20	23
BE	:	67	70	58	62	67	11	14	15
BG	:	30	35	:	24	31	:	2	2
CZ	42	52	55	32	44	49	3	7	8
DK	83	86	84	77	83	81	26	31	43
DE	73	76	78	65	69	72	32	38	41
EE	60	62	65	59	61	64	4	4	6
IE	44	58	62	37	51	57	14	21	26
EL	29	38	40	22	29	33	2	3	5
ES	52	54	57	44	48	52	8	10	13
FR	:	55	69	:	47	64	:	19	26
IT	41	43	43	34	36	38	4	5	7
CY	41	44	47	31	34	38	4	5	8
LV	47	53	58	42	50	55	3	5	6
LT	42	47	52	34	42	49	1	2	4
LU	77	76	80	69	71	78	31	35	37
HU	42	54	58	37	45	52	5	5	7
MT	45	43	48	38	38	45	10	9	16
NL	83	84	87	79	81	84	31	36	43
AT	63	68	73	55	61	67	19	23	26
PL	45	48	52	35	40	44	5	9	11
PT	40	42	46	32	36	40	4	5	6
RO	:	30	34	:	21	24	:	1	2
SI	52	57	58	47	51	53	8	8	9
SK	63	61	64	50	50	56	6	7	10
FI	76	80	81	73	77	79	25	29	33
SE	84	87	88	81	86	80	36	39	39
UK	72	73	78	66	66	72	36	38	44
MK	:	34	:	:	25	:	:	1	:
TR	18	:	:	14	:	:	1	:	:
IS	88	90	91	86	88	90	28	31	32
NO	83	85	90	80	81	85	35	47	48

(1) A l'exclusion de la Belgique, de la Bulgarie, de la France et de la Roumanie pour 2005.

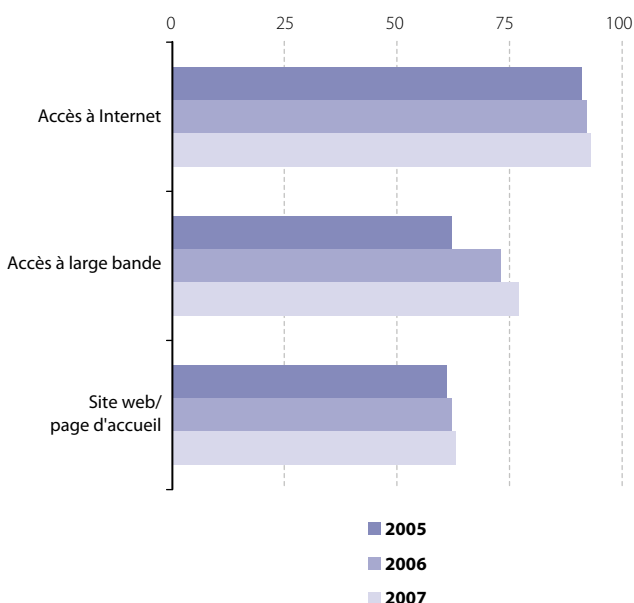
(2) ZE-12, à l'exclusion de la Belgique et de la France, pour 2005; ZE-12 pour 2006; ZE-13 pour 2007.

Source: Eurostat (isoc_ci_cfp_cu, isoc_ci_ifp_iu et tin00067)

L'UTILISATION DES TIC PAR LES ENTREPRISES

La plupart des entreprises de l'Union européenne sont connectées à internet, bien qu'un quart d'entre elles ne disposent pas d'une connexion haut débit. La diffusion du haut débit est passée de 62 % à 77 % de 2005 à 2007. Deux tiers des entreprises possèdent déjà un site web ou une page d'accueil présentant leurs produits et services sur internet. Il convient de noter que cet indicateur comprend les sites web hébergés sur les serveurs de l'entreprise concernée ainsi que les sites web hébergés sur des serveurs tiers. Toutefois, elle exclut la simple présence sur internet, par exemple, dans des annuaires en ligne ou dans les pages jaunes électroniques.

Figure 8.8: Utilisation des TIC par les entreprises: accès à Internet, accès à large bande et site web/page d'accueil, UE-27 (en % des entreprises) (1)



(1) Couvre toutes les entreprises employant 10 personnes ou plus et dont l'activité principale relève des sections D, F, G, H (groupes 55.1 et 55.2 uniquement), I, K et O (groupes 92.1 et 92.2 uniquement) de la NACE. A l'exclusion de la France et de la Roumanie pour 2005.

Source: Eurostat (isoc_pi_b2, isoc_pi_j2 et isoc_pi_b3)

Tableau 8.8: Accès à Internet par type d'accès et pourcentage des entreprises ayant un site web ou une page d'accueil (en % des entreprises) (1)

	Accès à Internet		Accès Internet large bande		Site web ou page d'accueil	
	2006	2007	2006	2007	2006	2007
UE-27	92	93	73	77	62	63
Zone euro (2)	94	95	77	82	63	64
BE	95	97	84	86	69	72
BG	75	75	57	61	33	31
CZ	95	95	69	77	70	71
DK	98	97	83	80	83	84
DE	95	95	73	80	73	78
EE	92	94	76	78	58	62
IE	94	95	61	68	64	64
EL	94	93	58	72	60	60
ES	93	94	87	90	47	49
FR	94	96	86	89	61	57
IT	93	94	70	76	57	57
CY	86	88	55	69	43	47
LV	80	86	59	57	34	39
LT	88	89	57	53	42	48
LU	93	94	76	81	60	63
HU	80	86	61	70	42	47
MT	90	95	83	89	58	61
NL	97	99	82	87	79	80
AT	98	97	69	72	78	78
PL	89	92	46	53	53	53
PT	83	90	66	76	35	42
RO	57	67	31	37	24	28
SI	96	96	75	79	62	67
SK	93	98	61	76	61	70
FI	99	99	89	91	80	81
SE	96	95	89	87	86	85
UK	93	93	77	78	75	75
HR	:	93	:	80	:	52
IS	99	:	95	:	75	:
NO	94	95	86	85	72	72

(1) Couvre toutes les entreprises employant 10 personnes ou plus et dont l'activité principale relève des sections D, F, G, H (groupes 55.1 et 55.2 uniquement), I, K et O (groupes 92.1 et 92.2 uniquement) de la NACE.

(2) ZE-12 pour 2006; ZE-13 pour 2007.

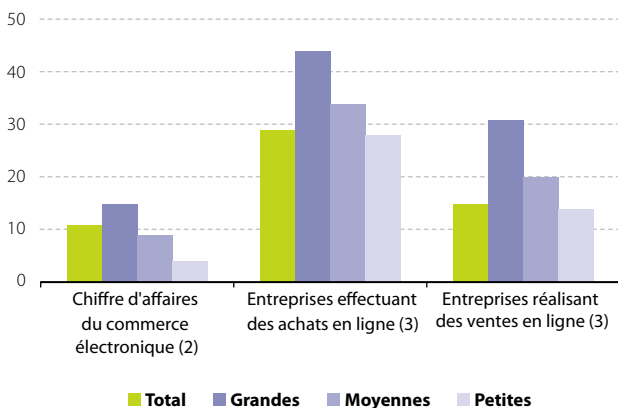
Source: Eurostat (tin00062, tin00063 et isoc_pi_b3)

LE COMMERCE ÉLECTRONIQUE

Les statistiques des entreprises relatives à l'utilisation du commerce électronique sont basées sur les ventes ou les achats réalisés par internet et par le biais d'autres réseaux informatiques, y compris les ventes des magasins électroniques et l'échange de données informatisé (EDI). La définition du commerce électronique met l'accent sur le traitement automatique des données et exclut les courriers électroniques saisis manuellement. La population couverte (taille et activité) est la même que pour les statistiques sur l'accès à internet présentées à la page précédente. L'indicateur mesurant le chiffre d'affaires (ventes) tiré du commerce électronique est exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires total. Il est important de remarquer qu'en ce qui concerne les statistiques du commerce électronique, l'année mentionnée est celle où l'enquête a été réalisée, alors que les données portent en réalité sur l'année précédant l'enquête.

La part du chiffre d'affaires issue du commerce électronique dans les grandes entreprises est presque quatre fois supérieure à celle des petites entreprises. La proportion d'entreprises effectuant des achats ou des ventes en ligne augmente aussi avec la taille de

Figure 8.9: Commerce électronique dans les entreprises, ventilation par classe de taille, UE-27, 2007 (en % du total) (1)



(1) Couvre toutes les entreprises employant 10 personnes ou plus et dont l'activité principale relève des sections D, F, G, H (groupes 55.1 et 55.2 uniquement), I, K et O (groupes 92.1 et 92.2 uniquement) de la NACE. A l'exclusion de la France.

(2) A l'exclusion de Malte.

(3) Sont comprises les entreprises effectuant des achats/réalisant des ventes en ligne (au moins 1 % des achats réalisés/des commandes reçues).

Source: Eurostat (isoc_ec_eval, isoc_ec_ebuy et isoc_ec_esel)

l'entreprise. En effet, il est peut-être plus facile pour les grandes entreprises de financer les investissements nécessaires à la mise en place de services de commerce électronique.

Dans pratiquement tous les États membres, la proportion d'entreprises ayant effectué des achats en ligne est supérieure à celles ayant reçu des commandes en ligne (ce qui reflète probablement le fait qu'il est plus complexe de mettre en place un système de vente en ligne que d'effectuer des achats en ligne).

Tableau 8.9: Commerce électronique dans les entreprises (en % du total) (1)

	Chiffre d'affaires du commerce électronique		Entreprises effectuant des achats en ligne (2)		Entreprises réalisant des ventes en ligne (2)	
	2006	2007	2006	2007	2006	2007
UE-27	11	11	28	29	14	15
Zone euro	9	9	28	30	12	15
BE	8	11	16	43	15	18
BG	0	1	3	3	2	1
CZ	7	9	17	22	8	9
DK	17	22	34	36	34	33
DE	14	11	48	52	18	24
EE	:	:	17	13	14	7
IE	17	19	53	55	23	27
EL	3	2	11	8	7	6
ES	7	9	15	16	8	8
FR	:	:	:	:	:	:
IT	2	2	10	10	3	2
CY	2	1	10	12	6	7
LV	1	2	3	5	2	2
LT	5	5	17	18	13	14
LU	:	:	30	34	11	13
HU	7	6	11	7	9	4
MT	:	:	25	27	14	16
NL	:	:	32	36	23	26
AT	10	:	37	42	15	18
PL	6	6	16	13	9	9
PT	8	7	14	12	7	9
RO	1	2	:	8	2	3
SI	9	9	18	21	11	10
SK	0	3	:	8	:	5
FI	14	15	23	19	14	15
SE	14	14	44	48	24	27
UK	17	19	51	49	30	29
HR	:	3	:	19	:	11
IS	8	:	38	:	22	:
NO	14	18	49	48	28	32

(1) Couvre toutes les entreprises employant 10 personnes ou plus et dont l'activité principale relève des sections D, F, G, H (groupes 55.1 et 55.2 uniquement), I, K et O (groupes 92.1 et 92.2 uniquement) de la NACE.

(2) Sont comprises les entreprises effectuant des achats/réalisant des ventes en ligne (au moins 1 % des achats réalisés/des commandes reçues).

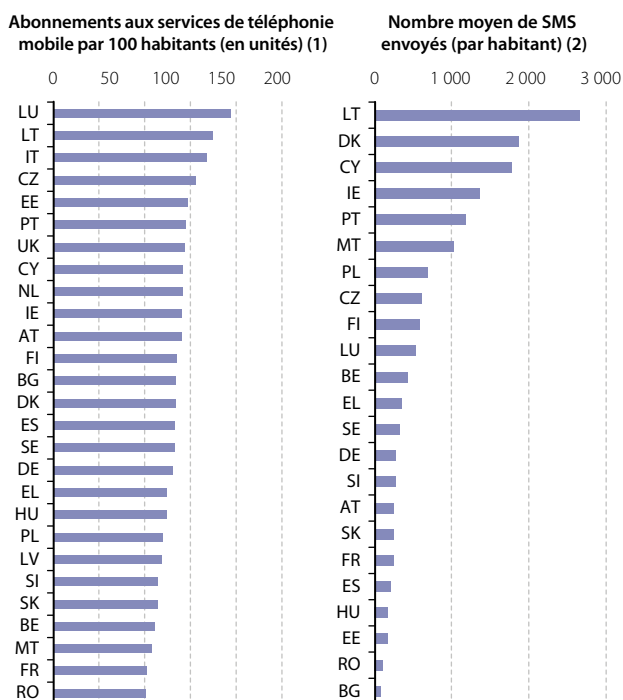
(3) ZE-12 pour 2006; ZE-13 pour 2007.

Source: Eurostat (isoc_ec_eval, isoc_ec_ebuy et tin00068)

LES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Historiquement, le secteur européen des télécommunications se caractérise par un service public dominé par des fournisseurs monopolistiques et souvent géré conjointement avec les services postaux. Les premières tendances à la libéralisation sont nées dans la première moitié des années 1980 et ont concerné dans un premier temps les services à valeur ajoutée ou les entreprises, les services de base demeurant aux mains des fournisseurs monopolistiques. En 1998, les télécommunications étaient, en principe, entièrement libéralisées dans l'ensemble des États membres. L'indicateur relatif au marché de la téléphonie mobile fait référence au nombre d'abonnements aux systèmes publics de télécommunications mobiles comprenant également les cartes prépayées actives. Il convient de noter qu'un nombre croissant de personnes dispose de plusieurs abonnements aux services de téléphonie

Figure 8.10: Abonnements aux services de téléphonie mobile et utilisation des SMS, 2006



(1) Italie, Lettonie et Royaume-Uni: les données proviennent de l'UIT.

(2) Grèce, Malte et Slovaquie: 2005; Italie, Lettonie, Pays-Bas et Royaume-Uni: non disponible.

Source: Eurostat (tin00060, isoc_tc_sms et tps00001)

mobile (par exemple, pour des usages privé et professionnel). Les messages SMS sont de courts messages habituellement échangés entre téléphones mobiles, mais pouvant également être envoyés vers et à partir d'autres appareils compatibles et de sites web. Les prix des télécommunications reposent sur le prix (TVA incluse) en euros d'un appel d'une durée de 10 minutes, passé à 11 heures du matin, un jour de la semaine, au mois d'août, sur la base de tarifs normaux. Trois marchés sont présentés: les appels locaux (3 km), les appels nationaux longue distance (200 km) et les appels internationaux (vers les États-Unis).

Tableau 8.10: Prix des télécommunications fixes (1)

	Appels locaux (EUR)		Appels nationaux (EUR)		Appels vers les États-Unis (EUR)	
	2001	2006	2001	2006	2001	2006
UE-25	0,39	0,36	1,17	0,74	:	1,79
BE	0,54	0,57	0,54	0,57	1,84	1,98
BG	:	:	:	:	:	:
CZ	0,40	0,56	2,44	0,56	:	2,02
DK	0,41	0,37	0,41	0,37	2,71	2,38
DE	0,43	0,39	1,23	0,49	1,23	0,46
EE	0,23	0,23	0,23	0,23	:	2,13
IE	0,51	0,49	0,94	0,82	1,91	1,91
EL	0,36	0,31	0,98	0,74	2,91	3,49
ES	0,28	0,19	1,60	0,85	4,25	1,53
FR	0,39	0,36	0,96	0,89	2,97	2,32
IT	0,25	0,22	1,44	1,15	2,79	2,12
CY	0,16	0,22	0,40	0,22	3,82	0,66
LV	0,36	0,36	1,03	1,03	5,92	5,94
LT	0,35	0,39	1,20	0,79	11,96	4,07
LU	0,31	0,31	:	:	1,44	1,37
HU	0,35	0,40	1,23	1,04	4,29	2,88
MT	:	0,25	:	:	:	1,64
NL	0,32	0,33	0,48	0,49	0,78	0,85
AT	0,69	0,49	0,77	0,59	4,32	1,90
PL	0,35	0,50	1,22	1,00	10,58	1,23
PT	0,30	0,37	1,13	0,65	2,89	3,11
RO	:	:	:	:	:	:
SI	0,17	0,26	0,17	0,26	2,98	1,40
SK	0,42	0,60	1,17	1,29	8,92	1,23
FI	0,23	0,24	0,88	0,94	4,80	4,90
SE	0,29	0,29	0,29	0,29	1,10	1,18
UK	0,59	0,44	1,17	0,44	3,50	2,23
NO	0,33	:	0,34	:	1,18	:
JP	0,29	0,25	1,02	1,02	4,39	4,34
US	0,09	0,07	0,43	1,03	-	-

(1) L'indicateur donne le prix en euros d'un appel local (3 km), d'un appel longue distance national (200 km) et d'un appel international vers les États-Unis d'une durée de 10 minutes, passé à 11 heures du matin, en semaine (TVA incluse). Les prix se réfèrent à août 2001 et septembre 2006. Les tarifs normaux, sans prix spéciaux, sont utilisés.

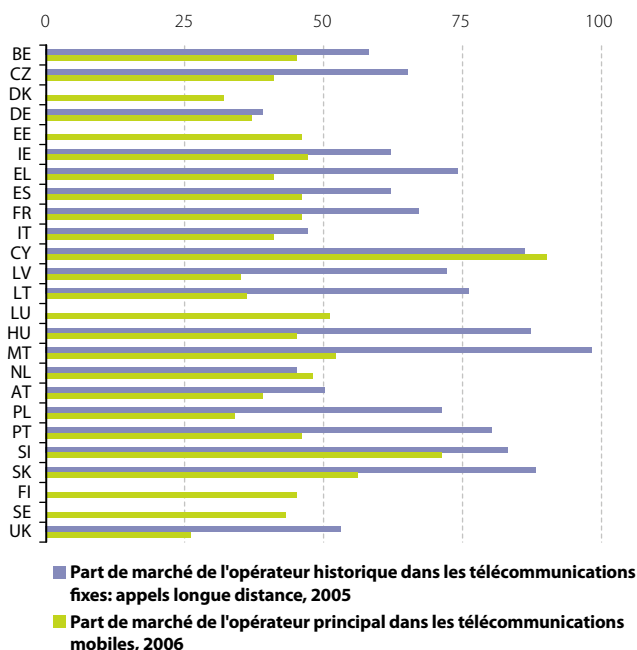
Source: Eurostat (tsier030), Teligen

LES TÉLÉCOMMUNICATIONS: CHIFFRE D'AFFAIRES ET PART DE MARCHÉ

Le chiffre d'affaires total (en termes de valeur) se base sur les ventes réalisées par rapport à tous les services de télécommunication, y compris la location de lignes, les services de réseau fixe, les systèmes de télécommunications mobiles, les services d'interconnexion ainsi que les services liés à internet. Dans la majorité des États membres (pour lesquels des données sont disponibles), le chiffre d'affaires généré par les services de téléphonie mobile est supérieur à celui généré par les services de réseau fixe.

Bien que les dépenses globales des ménages en téléphonie aient augmenté, les anciens fournisseurs monopolistiques ont généralement vu leur part de marché reculer en raison de la diminution des communications vocales passées depuis une ligne fixe. La croissance s'est alors concentrée sur les secteurs associés aux opérateurs mobiles et aux autres fournisseurs de services de données.

Figure 8.11: Parts de marché, télécommunications (en % du marché total) (1)



(1) Bulgarie et Roumanie: non disponible; Danemark, Estonie, Luxembourg, Finlande et Suède: non disponible pour les télécommunications fixes.

Source: Eurostat (tsier080 et tsier070), Autorités réglementaires nationales

Les deux indicateurs présentés en termes de parts de marché concernent les télécommunications mobiles et les télécommunications fixes longue distance. La part de marché du principal opérateur mobile est calculée à partir d'estimations du nombre total d'abonnés aux services de téléphonie mobile. La part de marché de l'opérateur historique dans les télécommunications fixes longue distance désigne la part de l'entreprise active sur le marché avant la libéralisation et est calculée d'après les ventes au détail.

Tableau 8.11: Chiffre d'affaires des télécommunications, 2006 (en millions d'euros) (1)

	Chiffre d'affaires total	dont:		
		Services de réseau fixe	Services de téléphonie mobile	Services liés à Internet
BE	9 721	863	4 226	:
BG	1 754	399	920	73
CZ	4 304	1 503	2 458	287
DK (2)	5 433	1 314	1 949	214
DE (3)	66 200	21 900	23 100	3 400
EE (4)	526	165	400	:
IE	4 284	2 180	1 924	:
EL (5)	8 034	3 284	4 305	123
ES	42 006	7 734	13 402	2 786
FR	47 448	11 420	16 771	3 739
IT	:	:	:	:
CY	303	111	158	34
LV	:	:	:	:
LT	781	123	359	77
LU (6)	593	238	248	29
HU	4 792	768	1 461	323
MT (5)	175	57	79	8
NL	14 241	4 678	7 243	:
AT	4 719	1 401	2 708	520
PL	:	:	:	:
PT (3)	7 781	1 601	2 112	255
RO (7)	4 307	848	1 510	228
SI	1 049	205	406	127
SK (5)	1 492	307	898	64
FI	4 511	573	2 260	:
SE	8 659	2 108	1 820	861
UK	:	:	:	:
HR	1 945	699	1 089	96
TR	9 167	3 925	5 165	597
IS (8)	289	93	128	19
NO	3 862	1 090	1 782	653
CH (3)	10 363	2 951	3 009	113

(1) En ce qui concerne la ventilation du chiffre d'affaires, il est possible qu'un même service soit compté dans plusieurs catégories.

(2) Services mobiles et Internet: 2005.

(3) Services Internet: 2005.

(4) Chiffre d'affaires total: 2004.

(5) 2005.

(6) Chiffre d'affaires total: 2005.

(7) Services fixes, mobiles et Internet: 2005.

(8) 2004.

Source: Eurostat (isoc_tc_tur), Autorités réglementaires nationales

9

Les régions d'Europe

LES STATISTIQUES RÉGIONALES: INFORMATIONS GÉNÉRALES ET DÉFINITIONS

Les statistiques régionales couvrent de nombreux domaines statistiques et présentent notamment des informations sur les comptes économiques régionaux, la démographie et les migrations, l'emploi et le chômage, l'éducation et la santé, l'agriculture, l'énergie, l'industrie, le commerce et les services, le tourisme et les transports, la recherche et le développement. Les concepts et définitions utilisés sont aussi proches que possible de ceux utilisés pour la production de statistiques au niveau national.

Les statistiques régionales sont utilisées à des fins diverses, notamment en vue de répartir les fonds structurels, qui visent à renforcer la cohésion économique et sociale au sein de l'Union européenne. Dans ce contexte, les données régionales servent de base objective pour sélectionner les régions éligibles à un financement et pour effectuer une analyse ex-post des effets des politiques structurelles européennes.

Aux fins de la classification des données régionales, les unités territoriales sont regroupées conformément à la nomenclature NUTS. Il s'agit d'une nomenclature hiérarchique qui subdivise chaque État membre en un certain nombre de régions sur plusieurs niveaux. Les régions NUTS sont en général des unités administratives correspondant au territoire sur lequel les autorités locales exercent leur pouvoir.

Ce chapitre présente les dernières informations régionales disponibles au niveau NUTS 2 pour une sélection d'indicateurs socio-économiques clés, ainsi qu'un indicateur national illustrant la dispersion des taux d'emploi régionaux. Tous ces indicateurs sont définis ci-dessous:

Évolution démographique: Différence de population entre deux périodes de référence. Elle correspond à la somme de l'accroissement naturel (différence entre les naissances et les décès) et du solde migratoire (différence entre l'immigration et l'émigration). Les informations se présentent généralement sous la forme d'un taux de croissance annuel, dans le cas qui nous occupe, pour la période 2002-2007.

PIB par habitant: Les mesures du PIB, exprimées en monnaies nationales, sont converties dans une monnaie commune en utilisant des taux de change (parités de pouvoir d'achat) qui reflètent le pouvoir d'achat de chaque monnaie. Le PIB par habitant exprimé dans une monnaie commune (standards de pouvoir d'achat, SPA) gomme ainsi les disparités entre les niveaux des prix des pays et permet de comparer des économies de taille absolue différente.

Revenu disponible par habitant: Le revenu perçu (sous la forme de salaires, d'excédents d'exploitation, de loyers, d'intérêts, de dividendes et de prestations sociales) duquel sont déduits taxes, cotisations sociales et autres transferts courants. Les données sont dérivées des statistiques relatives aux ménages et sont exprimées en euros par habitant.

Taux de chômage: Personnes âgées de 15 à 74 ans qui se trouvaient sans emploi pendant la semaine de référence (de l'EFT), qui étaient disponibles pour travailler et qui recherchaient activement un emploi - ce qui implique d'avoir pris contact avec les services de l'emploi ou avec une agence privée (agence d'intérim, société spécialisée dans le recrutement), ou d'avoir directement postulé auprès d'employeurs afin de trouver du travail.

Dispersion des taux d'emploi régionaux: Cet indicateur présente les différences régionales en termes de taux d'emploi à l'intérieur d'un pays ou d'un groupe de pays. La dispersion des taux d'emploi régionaux est égale à zéro lorsque les taux d'emploi sont identiques dans toutes les régions. Elle augmente lorsque les différences entre les régions se creusent. Cet indicateur n'est pas calculable pour l'Estonie, l'Irlande, Chypre, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, Malte et la Slovénie car ces États membres ne comprennent qu'une ou deux régions au niveau NUTS 2.

Pour plus d'informations sur la collecte des données régionales et sur la classification NUTS, veuillez consulter le site web suivant: http://ec.europa.eu/eurostat/ramon/nuts/introduction_regions_fr.html.

Tableau 9.1: Principaux indicateurs régionaux

	Evolution démographique, 2002-2007 (TCAM, en %)	PIB par habitant, 2005 (en SPA/habitant)	Revenu disponible, 2005 (en EUR/habitant)	Taux de chômage, 2006 (en %)
UE-27 (1)	0,3	22 400	:	8,2
BELGIQUE (2)	0,5	27 135	15 829	8,2
Région de Bruxelles-Capitale/ Brussels Hoofdstedelijk Gewest	1,1	53 876	15 058	17,6
Prov. Antwerpen	0,5	32 059	16 524	5,7
Prov. Limburg (B)	0,5	21 818	15 288	6,2
Prov. Oost-Vlaanderen	0,4	24 055	16 784	4,5
Prov. Vlaams-Brabant	0,5	28 350	19 158	4,2
Prov. West-Vlaanderen	0,2	25 056	15 918	4,2
Prov. Brabant Wallon	0,8	26 711	18 071	7,6
Prov. Hainaut	0,2	17 819	13 666	14,4
Prov. Liège	0,4	19 884	14 124	11,5
Prov. Luxembourg (B)	0,8	18 528	13 770	7,7
Prov. Namur	0,6	18 843	14 399	10,6
BULGARIE	-0,5	7 913	:	9,0
Severozapaden	-1,6	6 023	:	11,0
Severen tsentralen	-0,9	6 205	:	13,5
Severoiztochen	-0,5	6 874	:	11,0
Yugoiztochen	-0,6	7 405	:	8,1
Yugozapaden	0,2	11 704	:	6,5
Yuzhen tsentralen	-0,6	6 026	:	8,2
REPUBLIQUE TCHEQUE	0,2	17 156	4 735	7,1
Praha	0,5	35 901	6 377	2,8
Střední Čechy	0,9	15 792	5 020	4,6
Jihozápad	0,2	15 672	4 648	4,9
Severozápad	0,1	13 658	4 201	12,8
Severovýchod	0,1	14 539	4 527	6,1
Jihovýchod	0,0	15 252	4 570	7,1
Střední Morava	0,0	13 393	4 359	7,6
Moravskoslezsko	-0,3	14 633	4 324	12,0

(1) Evolution démographique: 2000-2004.

(2) Evolution démographique (incluant toutes les régions): 2001-2006.

Source: Eurostat (reg_d2jan, reg_e2gdp, reg_ehh2inc et reg_lfu3rt)

Tableau 9.1: Principaux indicateurs régionaux

	Evolution démographique, 2002-2007 (TCAM, en %)	PIB par habitant, 2005 (en SPA/habitant)	Revenu disponible, 2005 (en EUR/habitant)	Taux de chômage, 2006 (en %)
UE-27 (1)	0,3	22 400	:	8,2
DANEMARK (2)	0,3	28 376	16 808	3,9
Hovedstaden	:	36 073	:	:
Sjælland	:	21 265	:	:
Syddanmark	:	25 768	:	:
Midtjylland	:	26 791	:	:
Nordjylland	:	25 257	:	:
ALLEMAGNE	0,0	25 797	17 702	10,2
Stuttgart	0,2	31 060	19 939	6,4
Karlsruhe	0,2	29 489	19 036	7,1
Freiburg	0,3	25 307	18 446	5,5
Tübingen	0,3	27 230	19 112	5,9
Oberbayern	0,7	37 091	20 644	5,3
Niederbayern	0,1	25 489	16 559	6,6
Oberpfalz	0,0	26 459	17 022	6,8
Oberfranken	-0,3	24 971	17 768	9,5
Mittelfranken	0,2	30 367	18 960	7,8
Unterfranken	0,0	25 976	17 599	6,3
Schwaben	0,2	26 759	18 242	6,2
Berlin	0,1	22 075	14 799	18,7
Brandenburg - Nordost	-0,4	16 627	14 459	17,5
Brandenburg - Südwest	-0,3	18 772	14 768	15,8
Bremen	0,1	35 184	19 929	14,4
Hamburg	0,3	45 271	22 913	9,8
Darmstadt	0,1	35 325	19 440	7,9
Gießen	-0,1	23 777	17 533	8,4
Kassel	-0,3	25 275	17 258	8,4

(1) Evolution démographique: 2000-2004.

(2) Evolution démographique: 2001-2006.

Source: Eurostat (reg_d2jan, reg_e2gdp, reg_ehh2inc et reg_lfu3rt)

Tableau 9.1: Principaux indicateurs régionaux

	Evolution démographique, 2002-2007 (TCAM, en %)	PIB par habitant, 2005 (en SPA/habitant)	Revenu disponible, 2005 (en EUR/habitant)	Taux de chômage, 2006 (en %)
UE-27 (1)	0,3	22 400	:	8,2
ALLEMAGNE	0,1	24 903	17 402	9,4
Mecklenburg-Vorpommern	-0,8	17 547	13 949	19,2
Braunschweig	-0,3	24 438	16 890	10,1
Hannover	0,0	25 261	17 734	10,5
Lüneburg	0,2	18 371	17 796	9,0
Weser-Ems	0,3	22 291	16 244	9,3
Düsseldorf	-0,1	28 788	19 173	9,7
Köln	0,3	26 237	18 660	9,1
Münster	0,0	21 624	17 599	9,1
Detmold	0,0	24 608	19 491	10,0
Arnsberg	-0,3	23 732	18 526	11,1
Koblenz	-0,1	21 695	17 077	7,7
Trier	0,1	21 839	16 523	6,2
Rheinhessen-Pfalz	0,1	24 009	17 262	8,7
Saarland	-0,4	24 698	17 133	9,5
Chemnitz	-1,0	17 839	14 775	16,2
Dresden	-0,5	19 532	14 609	16,2
Leipzig	-0,2	19 299	14 318	17,9
Sachsen-Anhalt	-1,1	18 441	14 008	:
Schleswig-Holstein	0,2	22 983	16 917	9,0
Thüringen	-0,8	18 010	14 154	15,6
ESTONIE	-0,3	14 093	3 940	5,9
IRLANDE (2)	1,9	32 197	18 244	4,4
Border, Midland and Western	2,2	23 368	16 324	4,6
Southern and Eastern	1,8	35 420	18 945	4,3
GRECE	0,4	21 589	11 665	8,9
Anatoliki Makedonia, Thraki	0,0	14 215	10 068	11,0
Kentriki Makedonia	0,4	17 456	10 961	9,3

(1) Evolution démographique: 2000-2004.

(2) Evolution démographique (incluant toutes les régions): 2001-2006.

Source: Eurostat (reg_d2jan, reg_e2gdp, reg_ehh2inc et reg_lfu3rt)

Tableau 9.1: Principaux indicateurs régionaux

	Evolution démographique, 2002-2007 (TCAM, en %)	PIB par habitant, 2005 (en SPA/habitant)	Revenu disponible, 2005 (en EUR/habitant)	Taux de chômage, 2006 (en %)
UE-27 (1)	0,3	22 400	:	8,2
Dytiki Makedonia	0,0	17 303	10 725	14,2
Thessalia	-0,1	16 537	9 969	8,2
Ipeiros	0,7	15 383	9 708	9,8
Ionia Nisia	1,2	16 775	6 372	11,2
Dytiki Ellada	0,3	13 235	8 997	9,5
Sterea Ellada	-0,1	22 928	11 420	9,2
Peloponnisos	-0,2	18 917	9 070	7,7
Attiki	0,6	29 361	14 352	8,3
Voreio Aigaio	-0,3	14 817	9 859	9,4
Notio Aigaio	0,3	21 146	11 100	8,8
Kriti	0,3	18 381	10 262	7,0
ESPAGNE	1,7	23 069	12 444	8,5
Galicia	0,2	18 856	11 148	8,5
Principado de Asturias	-0,1	20 199	12 567	9,3
Cantabria	1,1	22 592	13 044	6,6
País Vasco	0,4	29 305	16 044	7,0
Comunidad Foral de Navarra	1,4	28 951	15 853	5,3
La Rioja	2,1	24 644	13 421	6,2
Aragón	1,2	24 534	13 595	5,5
Comunidad de Madrid	2,2	29 997	14 964	6,4
Castilla y León	0,3	21 718	12 499	8,1
Castilla-La Mancha	1,9	18 334	10 307	8,8
Extremadura	0,3	15 608	9 592	13,4
Cataluña	2,2	27 346	14 224	6,6
Comunidad Valenciana	2,7	21 239	11 419	8,4
Illes Balears	3,1	25 478	13 584	6,5

(1) Evolution démographique: 2000-2004.

Source: Eurostat (reg_d2jan, reg_e2gdp, reg_ehh2inc et reg_lfu3rt)

Tableau 9.1: Principaux indicateurs régionaux

	Evolution démographique, 2002-2007 (TCAM, en %)	PIB par habitant, 2005 (en SPA/habitant)	Revenu disponible, 2005 (en EUR/habitant)	Taux de chômage, 2006 (en %)
UE-27 (1)	0,3	22 400	:	8,2
ESPAGNE	1,7	23 069	12 444	8,5
Andalucía	1,5	18 010	9 957	12,7
Región de Murcia	2,7	19 642	10 147	7,9
Ciudad Autónoma de Ceuta	0,0	20 954	12 761	21,0
Ciudad Autónoma de Melilla	0,3	20 445	12 681	13,4
Canarias	2,3	20 982	10 997	11,7
FRANCE (2)	0,7	25 077	17 281	9,5
Île de France	0,7	38 666	21 466	9,4
Champagne-Ardenne	-0,1	23 233	16 570	7,6
Picardie	0,2	20 061	16 620	11,2
Haute-Normandie	0,2	22 810	16 976	9,5
Centre	0,4	22 512	17 439	7,4
Basse-Normandie	0,3	20 967	16 220	7,7
Bourgogne	0,1	21 884	17 235	9,5
Nord - Pas-de-Calais	0,1	19 847	14 513	12,9
Lorraine	0,2	20 730	16 580	10,0
Alsace	0,7	23 619	17 620	6,7
Franche-Comté	0,4	21 725	16 984	8,2
Pays de la Loire	0,9	22 858	16 204	7,2
Bretagne	0,9	22 299	16 014	7,9
Poitou-Charentes	0,6	21 260	16 253	7,8
Aquitaine	0,9	22 669	16 661	8,5
Midi-Pyrénées	1,1	22 535	16 180	8,5
Limousin	0,3	20 596	17 001	6,0
Rhône-Alpes	0,9	25 291	17 528	7,8
Auvergne	0,3	21 056	16 908	7,5
Languedoc-Roussillon	1,4	19 841	15 331	11,5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0,9	23 742	17 111	12,2

(1) Evolution démographique: 2000-2004.

(2) Evolution démographique (incluant toutes les régions): 2001-2006.

Source: Eurostat (reg_d2jan, reg_e2gdp, reg_ehh2inc et reg_lfu3rt)

Tableau 9.1: Principaux indicateurs régionaux

	Evolution démographique, 2002-2007 (TCAM, en %)	PIB par habitant, 2005 (en SPA/habitant)	Revenu disponible, 2005 (en EUR/habitant)	Taux de chômage, 2006 (en %)
UE-27 (1)	0,3	22 400	:	8,2
Corse	1,0	19 876	15 373	10,6
Guadeloupe	0,8	15 811	:	26,9
Martinique	0,7	16 924	:	24,1
Guyane	3,5	11 306	:	28,5
Réunion	1,4	13 796	:	28,3
ITALIE (2)	0,7	23 474	14 400	6,8
Piemonte	0,7	25 698	16 458	4,0
Valle d'Aosta/Vallée d'Aoste	0,9	27 589	17 403	3,0
Liguria	0,5	24 107	16 679	4,8
Lombardia	1,1	30 567	17 467	3,7
Provincia Autonoma Bolzano/Bozen	1,0	30 613	17 917	2,6
Provincia Autonoma Trento	1,2	27 482	16 045	3,1
Veneto	1,1	27 691	15 275	4,0
Friuli-Venezia Giulia	0,5	26 357	16 514	3,5
Emilia-Romagna	1,2	28 684	17 663	3,4
Toscana	0,8	25 583	15 802	4,8
Umbria	1,1	22 059	14 509	5,1
Marche	0,9	23 391	14 585	4,5
Lazio	1,4	28 660	15 589	7,5
Abruzzo	0,7	19 068	12 392	6,5
Molise	0,0	17 399	12 305	10,0
Campania	0,3	14 979	10 348	12,9
Puglia	0,2	15 257	10 767	12,8
Basilicata	-0,2	16 641	10 909	10,5
Calabria	-0,1	15 121	10 480	12,9
Sicilia	0,2	15 098	10 384	13,5
Sardegna	0,3	17 953	11 721	10,8

(1) Evolution démographique: 2000-2004.

(2) Revenu disponible (incluant toutes les régions): 2004.

Source: Eurostat (reg_d2jan, reg_e2gdp, reg_ehh2inc et reg_lfu3rt)

Tableau 9.1: Principaux indicateurs régionaux

	Evolution démographique, 2002-2007 (TCAM, en %)	PIB par habitant, 2005 (en SPA/habitant)	Revenu disponible, 2005 (en EUR/habitant)	Taux de chômage, 2006 (en %)
UE-27 (1)	0,3	22 400	:	8,2
CHYPRE	2,0	20 753	:	4,5
LETTONIE	-0,6	11 180	3 308	6,8
LITUANIE	-0,5	11 914	3 809	5,6
LUXEMBOURG	1,4	59 202	:	4,7
HONGRIE	-0,2	14 393	4 935	7,5
Közép-Magyarország	0,3	23 489	7 162	5,1
Közép-Dunántúl	-0,2	13 529	4 547	6,0
Nyugat-Dunántúl	-0,1	14 275	4 579	5,7
Dél-Dunántúl	-0,5	9 983	3 947	9,0
Észak-Magyarország	-0,7	9 484	3 690	11,0
Észak-Alföld	-0,4	9 153	3 464	11,0
Dél-Alföld	-0,5	9 757	3 744	7,8
MALTE	0,7	17 330	:	7,3
PAYS-BAS	0,3	29 374	14 425	3,9
Groningen	0,1	36 728	13 166	5,0
Friesland	0,2	23 794	12 926	4,2
Drenthe	0,3	22 935	13 750	4,6
Overijssel	0,4	25 313	13 215	4,0
Gelderland	0,3	24 828	14 145	3,3
Flevoland	0,4	21 573	13 803	5,2
Utrecht	0,9	35 482	15 546	3,3
Noord-Holland	0,4	34 647	15 506	3,8
Zuid-Holland	0,2	30 127	14 558	4,4
Zeeland	0,2	25 888	13 852	2,7
Noord-Brabant	0,2	29 420	14 339	3,4
Limburg (NL)	-0,3	26 329	14 251	4,5
AUTRICHE (2)	0,6	28 852	18 347	4,7
Burgenland (A)	0,2	19 877	17 931	5,0
Niederösterreich	0,5	23 080	18 612	4,0

(1) Evolution démographique: 2000-2004.

(2) Evolution démographique (incluant toutes les régions): 2001-2006.

Source: Eurostat (reg_d2jan, reg_e2gdp, reg_ehh2inc et reg_lfu3rt)

Tableau 9.1: Principaux indicateurs régionaux

	Evolution démographique, 2002-2007 (TCAM, en %)	PIB par habitant, 2005 (en SPA/habitant)	Revenu disponible, 2005 (en EUR/habitant)	Taux de chômage, 2006 (en %)
UE-27 (1)	0,3	22 400	:	8,2
Wien	1,2	39 774	19 159	8,8
Kärnten	0,0	24 557	17 397	4,4
Steiermark	0,3	24 897	17 353	3,9
Oberösterreich	0,4	27 462	18 032	3,2
Salzburg	0,5	31 961	18 785	3,1
Tirol	0,8	29 818	18 445	2,9
Vorarlberg	0,8	30 187	18 992	4,4
POLOGNE	-0,1	11 482	4 131	13,9
Łódzkie	-0,4	10 545	4 188	13,4
Mazowieckie	0,2	18 184	5 225	12,3
Małopolskie	0,3	9 799	3 707	12,6
Śląskie	-0,3	12 386	4 648	14,2
Lubelskie	-0,3	7 839	3 350	12,8
Podkarpackie	-0,1	7 927	3 157	13,7
Świętokrzyskie	-0,3	8 586	3 583	15,5
Podlaskie	-0,2	8 501	3 508	11,3
Wielkopolskie	0,2	12 278	4 339	12,7
Zachodniopomorskie	-0,1	10 660	4 209	17,2
Lubuskie	0,0	10 357	3 815	14,0
Dolnośląskie	-0,2	11 862	4 239	17,3
Opolskie	-0,5	9 514	3 484	13,5
Kujawsko-Pomorskie	0,0	10 013	3 902	16,2
Warmińsko-Mazurskie	0,0	8 782	3 542	16,0
Pomorskie	0,2	11 281	3 916	13,8

(1) Evolution démographique: 2000-2004.

Source: Eurostat (reg_d2jan, reg_e2gdp, reg_ehh2inc et reg_lfu3rt)

Tableau 9.1: Principaux indicateurs régionaux

	Evolution démographique, 2002-2007 (TCAM, en %)	PIB par habitant, 2005 (en SPA/habitant)	Revenu disponible, 2005 (en EUR/habitant)	Taux de chômage, 2006 (en %)
UE-27 (1)	0,3	22 400	:	8,2
PORTUGAL	0,5	16 891	9 096	7,7
Norte	0,4	13 399	7 603	8,9
Algarve	1,5	17 822	9 804	5,5
Centro (P)	0,4	14 287	8 335	5,5
Lisboa	0,8	23 816	11 761	8,5
Alentejo	-0,1	15 672	8 497	9,2
Região Autónoma dos Açores	0,5	14 935	8 775	:
Região Autónoma da Madeira	0,5	21 255	9 667	5,4
ROUMANIE	-0,2	7 933	2 202	7,3
Nord-Vest	-0,2	7 542	2 122	5,9
Centru	-0,2	8 066	2 106	9,0
Nord-Est	-0,1	5 430	1 710	5,9
Sud-Est	-0,3	6 921	2 029	9,0
Sud-Muntenia	-0,5	6 527	1 929	9,4
București-Ilfov	0,2	16 760	3 894	4,8
Sud-Vest Oltenia	-0,5	6 293	1 964	7,1
Vest	-0,3	8 917	2 470	6,4
SLOVENIE	0,2	19 462	8 300	6,0
Vzhodna Slovenija	:	16 049	:	:
Zahodna Slovenija	:	23 454	:	:
SLOVAQUIE	0,1	13 563	4 043	13,4
Bratislavský kraj	0,3	33 124	6 615	4,6
Západné Slovensko	-0,1	12 779	3 898	9,8
Stredné Slovensko	0,0	10 455	3 780	16,4
Východné Slovensko	0,2	9 663	3 453	19,1
FINLANDE	0,3	25 774	14 731	7,7
Itä-Suomi	-0,5	19 114	13 415	11,3
Etelä-Suomi	0,5	29 823	15 777	6,3
Länsi-Suomi	0,3	22 820	13 986	7,8
Pohjois-Suomi	0,3	22 209	13 256	10,4
Åland	0,7	31 245	17 429	:

(1) Evolution démographique: 2000-2004.

Source: Eurostat (reg_d2jan, reg_e2gdp, reg_ehh2inc et reg_lfu3rt)

Tableau 9.1: Principaux indicateurs régionaux

	Evolution démographique, 2002-2007 (TCAM, en %)	PIB par habitant, 2005 (en SPA/habitant)	Revenu disponible, 2005 (en EUR/habitant)	Taux de chômage, 2006 (en %)
UE-27 (1)	0,3	22 400	:	8,2
SUEDE	0,5	27 721	16 011	7,1
Stockholm	0,8	38 574	18 471	6,1
Östra Mellansverige	0,4	23 621	15 552	7,3
Småland med öarna	0,1	23 986	14 983	5,9
Sydsverige	0,8	24 600	15 671	8,2
Västssverige	0,6	26 586	15 714	6,8
Norra Mellansverige	-0,1	23 995	14 710	7,9
Mellersta Norrland	-0,1	25 491	15 443	7,3
Övre Norrland	0,0	25 469	14 365	8,5
ROYAUME-UNI (2)	0,0	26 715	18 415	5,3
Tees Valley and Durham	-0,4	19 243	15 714	5,8
Northumberland and Tyne and Wear	-0,5	23 547	15 953	6,9
Cumbria	0,0	20 194	17 865	4,3
Cheshire	0,2	29 744	19 306	3,6
Greater Manchester	-0,5	24 647	16 412	5,3
Lancashire	0,1	21 765	16 223	4,9
Merseyside	-0,8	18 988	16 477	6,4
East Riding and North Lincolnshire	0,0	21 871	16 453	6,0
North Yorkshire	0,4	23 706	18 886	4,0
South Yorkshire	-0,6	20 768	16 180	6,9
West Yorkshire	-0,2	24 658	16 536	5,4
Derbyshire and Nottinghamshire	0,0	24 432	16 868	5,5
Leicestershire, Rutland and Northamptonshire	0,4	26 560	17 821	5,0
Lincolnshire	1,5	19 386	17 243	4,7
Herefordshire, Worcestershire and Warwickshire	0,6	24 394	19 120	3,8

(1) Evolution démographique: 2000-2004.

(2) Evolution démographique (incluant toutes les régions): 2001-2006.

Source: Eurostat ([reg_d2jan](#), [reg_e2gdp](#), [reg_ehh2inc](#) et [reg_lfu3rt](#))

Tableau 9.1: Principaux indicateurs régionaux

	Evolution démographique, 2002-2007 (TCAM, en %)	PIB par habitant, 2005 (en SPA/habitant)	Revenu disponible, 2005 (en EUR/habitant)	Taux de chômage, 2006 (en %)
UE-27 (1)	0,3	22 400	:	8,2
ROYAUME-UNI (2)	0,0	26 715	18 415	5,3
Shropshire and Staffordshire	0,0	20 743	17 117	4,2
West Midlands	-0,5	25 175	15 613	7,8
East Anglia	0,3	24 160	18 220	4,7
Bedfordshire and Hertfordshire	0,1	30 480	20 858	4,8
Essex	0,2	22 246	20 038	4,7
Inner London	0,8	67 798	24 167	8,9
Outer London	0,1	24 308	20 793	7,0
Berkshire, Buckinghamshire and Oxfordshire	0,0	37 624	21 419	3,9
Surrey, East and West Sussex	-0,2	27 713	21 917	4,0
Hampshire and Isle of Wight	0,2	26 929	18 900	4,6
Kent	0,2	22 620	19 223	5,5
Gloucestershire, Wiltshire and North Somerset	0,2	30 003	18 845	3,3
Dorset and Somerset	0,4	23 032	18 821	3,7
Cornwall and Isles of Scilly	1,0	17 343	16 686	3,8
Devon	0,4	20 731	17 388	4,4
West Wales and The Valleys	0,0	17 686	16 137	5,4
East Wales	0,0	25 812	17 090	4,9
Eastern Scotland	-0,7	26 009	18 079	5,3
South Western Scotland	-0,6	23 989	16 793	5,8
North Eastern Scotland	:	:	:	:
Highlands and Islands	:	:	:	:
Northern Ireland	0,1	21 726	16 270	4,4

(1) Evolution démographique: 2000-2004.

(2) Evolution démographique (incluant toutes les régions): 2001-2006.

Source: Eurostat (reg_d2jan, reg_e2gdp, reg_ehh2inc et reg_lfu3rt)

Tableau 9.1: Principaux indicateurs régionaux

	Evolution démographique, 2002-2007 (TCAM, en %)	PIB par habitant, 2005 (en SPA/habitant)	Revenu disponible, 2005 (en EUR/habitant)	Taux de chômage, 2006 (en %)
UE-27 (1)	0,3	22 400	:	8,2
CROATIE	0,0	11 192	:	11,1
Sjeverozapadna Hrvatska	0,1	14 393	:	:
Središnja i Istočna (Panonska) Hrvatska	-0,6	7 739	:	:
Jadranska Hrvatska	0,4	10 667	:	:
ANCIENNE REPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACEDOINE	0,2	:	:	:
TURQUIE	:	6 586	:	:
ISLANDE	1,4	:	:	2,8
LIECHTENSTEIN	1,0	:	:	:
NORVEGE (2)	0,7	:	20 717	3,4
Oslo og Akershus	1,3	:	23 983	3,5
Hedmark og Oppland	0,0	:	48 445	3,1
Sør-Østlandet	0,6	:	8 002	4,0
Agder og Rogaland	0,9	:	20 308	2,9
Vestlandet	0,5	:	19 809	2,8
Trøndelag	0,7	:	19 168	3,6
Nord-Norge	0,0	:	19 106	3,8
SUISSE	0,7	:	:	4,0
Région lémanique	1,1	:	:	:
Espace Mittelland	0,4	:	:	:
Nordwestschweiz	0,6	:	:	:
Zürich	0,9	:	:	:
Ostschweiz	0,4	:	:	:
Zentralschweiz	0,7	:	:	:
Ticino	0,8	:	:	:

(1) Evolution démographique: 2000-2004.

(2) Revenu disponible (incluant toutes les régions): 2004.

Source: Eurostat (reg_d2jan, reg_e2gdp, reg_ehh2inc et reg_lfu3rt)

Tableau 9.2: Dispersion des taux d'emploi régionaux (1)

	Total		Hommes		Femmes	
	2001	2006	2001	2006	2001	2006
UE-27	13,2	11,4	10,2	9,3	19,6	16,2
Zone euro (2)	12,7	10,7	8,3	8,0	21,0	16,6
BE	8,0	8,7	6,4	7,1	10,4	10,6
BG	:	:	:	:	:	:
CZ	5,7	5,2	4,7	4,3	7,7	7,0
DK	:	:	:	:	:	:
DE	5,8	5,2	6,5	6,3	6,4	4,9
EE	-	-	-	-	-	-
IE	:	:	:	:	:	:
EL	4,3	3,7	2,6	2,6	8,6	7,7
ES	10,0	7,8	6,9	5,0	16,3	12,8
FR	8,3	7,5	6,6	6,7	10,8	8,8
IT	17,1	16,0	9,4	9,3	29,6	26,1
CY	-	-	-	-	-	-
LV	-	-	-	-	-	-
LT	-	-	-	-	-	-
LU	-	-	-	-	-	-
HU	8,8	9,1	8,7	8,7	9,2	9,9
MT	-	-	-	-	-	-
NL	2,3	2,2	2,2	2,2	3,1	2,6
AT	2,6	3,4	2,5	4,1	4,3	2,7
PL	7,2	5,1	5,9	3,7	8,9	7,4
PT	3,5	3,1	2,7	3,1	6,8	4,8
RO	5,6	3,6	4,1	3,9	7,7	6,5
SI	:	:	:	:	:	:
SK	8,3	8,6	7,3	6,6	9,8	11,5
FI	7,0	5,4	6,4	5,1	8,1	5,9
SE	4,2	2,9	4,0	2,4	4,6	3,7
UK	6,8	5,5	6,6	5,0	7,3	6,6
NO	2,2	2,3	2,1	2,5	3,1	2,3

(1) Coefficient de variation des taux d'emploi (pour les personnes âgées de 15 à 64 ans) par région (niveau 2 de la NUTS) pour chaque pays.

(2) ZE-13 au lieu de ZE-15.

Source: Eurostat (tsisc050)

Commission européenne

Chiffres clés de l'Europe – Édition 2009

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes

2009 — 226 pp. — 10.5 x 21 cm

Thème: Statistiques générales et régionales

Collection: Pocketbooks

ISBN 978-92-79-11058-0

ISSN 1831-323X

Comment vous procurer les publications de l'Union européenne?

Publications payantes:

- sur le site de l'EU Bookshop: <http://bookshop.europa.eu>;
- chez votre libraire, en lui donnant le titre, le nom de l'éditeur et/ou le numéro ISBN;
- en contactant directement un de nos agents de vente. Vous obtiendrez leurs coordonnées en consultant le site: <http://bookshop.europa.eu> ou par télécopie au numéro suivant: +352 2929-42758.

Publications gratuites:

- sur le site de l'EU Bookshop: <http://bookshop.europa.eu>;
- auprès des représentations ou délégations de la Commission européenne. Vous obtiendrez leurs coordonnées en consultant le site: <http://ec.europa.eu> ou par télécopie au numéro suivant: +352 2929-42758.



Chiffres clés de l'Europe

Édition 2009

Cette publication fournit un ensemble varié de données statistiques clés sur l'Union européenne. Les données couvrent généralement le total de l'Union européenne (EU-27), la zone euro et les Etats Membres, et - lorsque disponible - les pays candidats, les pays de l'AELE, le Japon et les Etats-Unis. La présentation suit en grande partie les neuf thèmes statistiques de la base de données d'Eurostat diffusée gratuitement: Economie et finances; population et conditions sociales; industrie, commerce et services; agriculture et pêche; commerce extérieur; transports; environnement et énergie; science et technologie; et statistiques régionales.

<http://ec.europa.eu/eurostat>

ISBN 978-92-79-11058-0



9 789279 110580